33ME ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 3 JUIN 1905 — No 28

Les Maîtres de Poste sont priés d'une manière toute particulière d'ouvrir tous les colis contenant plus d'un exemplaire du "CULTIVATEUR."

Post masters are particularly requested to open all parcels containing more than one copy of the "CULTIVATEUR"

LE CULTIVATEUR

Sclz... ages.
112 ... nnes.
Chambre d'Assemblée

LA CIE DE PUBLICATION DE "LA PATRIE," Limitée — EDITION HEBDOMADAIRE DE "LA PATRIE" — ADMINISTRATION: Rue St-Jacques 77-79

LA SEMAINE

27 mai.

Elle a été sans importance au point de vue politique de notre pays.

La maladie du ministre de la Justice, et peut-être aussi d'autres raisons, ont fait retarder la discussion des nouvelles clauses scolaires de l'Acte d'Autonomie. Le débat recommencera lundi. Il sera suivi avec autant plus d'attention que l'élection de M. Hyman, à London, se fait en même temps.

Le cri de guerre de l'opposition sera que le gouvernement impose aux territoires un système d'écoles séparées, que les questions d'instruction publique relèvent exclusivement des provinces, etc.

Sans aucun doute le parti orangiste, dirigé par M. Sproule, par M. McLean, par M. Hughes, dira très haut que c'est la hiérarchie catholique qui a forcé la main à Sir Wilfrid Laurier, etc.

L'argument principal du parti ministériel sera que le Parlement ne fait rien autre chose que de confirmer les ordonnances de 1892 et de 1901—que la législature des territoires a librement adoptées.

La vérité vraie en toute cette affaire, est que la majorité de la Chambre des Communes refuse de donner à la minorité catholique des nouvelles provinces, les garanties de permanence et de sécurité, de liberté qui avaient été promises avant l'entrée des Territoires dans la Confédération—promesse renouvelée, ou plutôt reconnue et mise en pratique en 1875, par le Parlement du Canada, et en 1884 par la législature des territoires.

—oo—

Le budget de l'Intercolonial a été discuté. Ce chemin de fer a été une source constante de pertes financières. S'il fallait juger du principe de la nationalisation par l'exemple que nous donne notre chemin d'Etat, la nationalisation serait peu défendable. L'Intercolonial nous a coûté bon an mal an, durant ces années dernières, des déficits d'environ deux millions.

Le résultat serait il différent si, au lieu d'être administré par un homme politique, il était placé sous le contrôle d'une commission d'hommes compétents et indépendants des besoins et des exigences de partis?—

L'Intercolonial traverse des régions fécondes en commerce. L'été, le trafic des passagers sur une bonne partie de son parcours devrait être rémunérateur.

L'Intercolonial est débordé par le patronage — la plaie vive de tous les gouvernements.

—:o:—

La mort de M. Wade, président de la commission du chemin de fer Transcontinental, causera des embarras assez sérieux au cabinet. M. Wade s'était mis au fait de la situation, et consacrait à sa charge tout son temps.

Le premier rapport de la commission a été publié cette semaine. Nous n'en discuterons pas les détails. Nous savons seulement, et ce de science certaine, confirmée par les faits, qu'il n'est pas de chemins de fer capables de lutter, pour le transport du commerce, du grain surtout, avec les communications par eau. Quelles que soient les rampes, quelle que soit l'excellence de la construction des voies ferrées, il est hors de question de songer à en faire un moyen de transport supérieur aux grandes voies fluviales.

En d'autres termes, si nous ne donnons à la route du St-Laurent, depuis la tête des lacs, jusqu'aux marchés de l'Europe, toute notre attention, toute notre énergie, le commerce de l'Ouest s'en ira par les voies américaines, par les ports des Etats-Unis.

La question des moyens de transport intéresse d'une manière directe, immédiate, les villes de Montréal, Trois-Rivières, Québec.

Montrons-nous assez de sollicitude pour ces grands intérêts?

L'ACTE D'AUTONOMIE

Il nous semble peu probable que la rédaction des clauses scolaires de l'Acte d'Autonomie soit retouchée.

Les électeurs de London et de Oxford-Nord sont l'obstacle immédiat.

Les ordonnances aujourd'hui en vigueur ne permettent pas aux catholiques d'établir des écoles distinctes dans les localités où ils sont en majorité. Ils ne le peuvent faire que là où ils sont en minorité. Ailleurs ils tombent sous l'effet de la loi des écoles publiques.

Il est à peine croyable que le parlement, que la majorité ministérielle hésitent, aient pour de donner aux catholiques le droit de créer des écoles séparées partout où ils le voudront. Et cependant tel est le cas.

Lorsque nous employons ces mots "écoles séparées", il est entendu que nous voulons purement et simplement désigner les écoles séparées du Nord-Ouest, les écoles des ordonnances de 1892 et de 1901.

Le vacarme soulevé par le groupe orangiste a jeté un tel désarroi dans les rangs libéraux que les collègues de Sir Wilfrid Laurier tremblent, cela est évident, à la seule pensée de rouvrir le débat par de nouveaux amendements, ne fussent-ils qu'explicatifs.

Nous nous trompons fort, ou le parti libéral d'Ontario ne peut longtemps tarder à faire face à la situation par d'autres méthodes.

L'association orangiste sera de plus en plus aggressive et entreprenante, s'il est permis d'en juger par son attitude actuelle. Il est impossible que ses exagérations n'éloignent, et ne dégoûtent les éléments modérés de la population de notre province-sœur.

Il doit exister quelque part à Ontario un homme capable d'en appeler à ces éléments modérés et sains.

La politique qui a été imposée à M. Borden ne représente ni les traditions, ni la pensée du vieux parti de Sir John. A. MacDonald. Et les intolérants sont l'exception dans le parti libéral.

Quelqu'un qui prendrait une position forte, courageuse et qui y persévérerait, rendrait d'abord un grand service au pays, puis prendrait un moyen assuré de laisser un beau nom à l'histoire.

—o—

Mai 26

L'indisposition de M. Fitzpatrick oblige le cabinet de retarder de quelques jours la considération ultérieure des clauses scolaires de l'Acte d'Autonomie.

Il est peut-être aussi bien que ce délai s'impose. Il donne à l'opinion publique de la province d'Ontario l'occasion et le temps de se ressaisir.

Plus tard, bientôt, l'on se demandera dans notre province-sœur, comment il se fait que des hommes bien intentionnés se soient laissé entraîner dans les sentiers de l'intolérance, — qui sont des sentiers anti-nationaux.

Car — ce fait nous semble crever les yeux de tous ceux qui voient clair — il y aura toujours, dans l'Amérique Britannique du Nord, des sujets anglais appartenant à la religion catholique et à la race française. Ils formeront toujours des groupes importants.

De combien de millions se composera l'élément français dans un demi siècle?

Dans vingt-cinq ans, nous serons deux millions et demi, peut-être plus. Quel intérêt britannique ou canadien servirait-on en nous rendant la vie désagréable et dure, en nous forçant à combattre pour nos droits, au lieu de nous laisser déployer toutes nos énergies pour le développement de la patrie commune.

Ceux qui désirent l'assimilation des races — nous ne saurions trop le répéter — se livrent à une rêverie.

L'assimilation des sentiments, l'union des volontés vers un même but; voilà des choses non seulement possibles, mais faciles à réaliser.

L'éducation catholique est de l'éducation nationale, tout comme l'éducation protestante, et plus que l'éducation neutre.

Sans instruction religieuse, il n'est pas de nation qui puisse avoir d'assises permanemment solides.

Que les grandes lignes de l'enseignement soient les mêmes. L'instruction technique, la loi, les beaux-arts, la comptabilité, la science agricole, la navigation, les chemins de fer, le génie civil, etc., etc. ne connaissent ni races ni religions.

Canadiens-français, Anglais, Allemands, etc. etc., tous nous avons besoin des mêmes connaissances pratiques et modernes - si nous voulons nous mettre en mesure de lutter contre nos rivaux des pays étrangers.

Mais ce système pratique et moderne, cet enseignement de sciences communes ne sont pas un obstacle à l'enseignement de la foi religieuse des diverses nationalités. Et, nous ajouterons sans crainte de tomber dans l'erreur, que l'enseignement religieux n'est pas un obstacle à l'enseignement des sciences modernes. Loin de là. Si la jeune génération apprend, dès son entrée dans la vie, à respecter l'autorité suprême du Créateur, elle marchera avec plus de sécurité dans les voies de la morale, qui sont celles du travail, et, en conséquence, du succès.

Ces vérités devraient être comprises par une population éclairée comme celle de la province d'Ontario.

Le 'Cultivateur' a, à diverses reprises, exprimé l'opinion que ce serait un grand malheur, une calamité, que de voir les deux provinces de la Confédération, vivre dans la méfiance l'une de l'autre.

L'on annonce, dans les journaux, la présence à London, durant la lutte qui est maintenant ouverte, de MM. Borden, Foster, Osler, etc., etc. Ces hommes publics portent des noms responsables. Nous voudrions être sûrs qu'ils décourageront les appels aux passions. Par malheur, d'autres qui sont moins responsables, à cause de leur manque d'expérience et d'ouverture, les accompagneront dans ce pélerinage électoral.

MM. Sproule, McLean, Hughes, ont tenu dans la Chambre des Communes des propos qu'ils ... ont sans doute à London — des propres haineux et destinés à créer la discorde. Cela est surtout vrai de M. McLean, qui est tombé dans les excès les plus condamnables que la démagogie puisse inspirer.

Quels sont ceux qui porteront la parole au nom du Gouvernement? Le Premier Ministre descendra-t-il dans l'arène?

Si le parti ministériel fait une campagne d'apologie et d'excuses, il manquera une superbe occasion de s'affirmer. Certes, après les concessions qu'il a faites, il n'a pas lieu de s'excuser de faire apologie dans une province protestante. Excuses et apologies pourraient avantageusement être réservées pour les populations catholiques, qui, comprenant les difficultés de l'heure présente, et comptant sur la justice que l'avenir réserve toujours à ceux qui savent attendre, ... preuve d'une si grande largeur de vues politiques et de tant de tolérance.

LEGISLATION OUVRIERE

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs deux faits récents qui intéressent au plus haut degré le monde ouvrier et qui semblent cependant avoir passé chez nous inaperçus. Il s'agit de la conférence de Berne pour la protection légale des travailleurs et de l'adoption du Code du Travail par la Chambre française.

La conférence de Berne qui vient de se réunir au commencement de ce mois, est la première conférence officielle internationale du travail depuis celle de Berlin, convoquée en 1890 par l'Empereur d'Allemagne.

Son but, d'après la claire définition qu'en a donné un des participants, le gouvernement français, est d'établir les principes de conventions internationales sur certaines matières, de réaliser entre les gouvernements représentés un accord effectif, susceptible de se traduire par certaines conventions énonçant certaines mesures identiques à introduire dans les législations intérieures.

On espère beaucoup de bien de cette conférence pour la généralisation de certaines réformes nécessaires. Ainsi les délégués ont été chargés de résoudre les deux questions suivantes: l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes, et l'interdiction pour les femmes du travail de nuit. Tout le monde est d'accord sur les principes généraux et convient qu'une législation protectrice s'impose.

Les dangers du phosphore blanc sont aujourd'hui universellement connus, et quant au labeur nocturne des femmes, il n'y a qu'une voix pour le condamner, lorsque l'égoïsme n'y est pas intéressé. Il ne s'agit plus que d'arriver à une entente et de trouver des formules d'applications satisfaisantes.

C'est l'œuvre de la Conférence, et les états représentés ne semblent pas vouloir s'en tenir cette fois-ci à une simple manifestation platonique, et ils sont résolus d'accorder la sanction parlementaire à toutes les décisions concordantes de la délégation.

Ces réformes intéressent également le Canada, et il peut très bien faire son profit des délibérations de la Conférence, bien qu'il n'y ait pas été représenté. Le conseil fédéral de Suisse n'a pas cru devoir inviter les Etats-Unis, attendu qu'une délégation de la république américaine n'eût pu prendre aucun engagement valable dans des questions de travail qui, réservées à la compétence de chacun des Etats de l'Union, n'appartiennent pas au domaine fédéral. La même raison pouvait peut-être valoir contre nous. A propos de certaine réglementation des heures de travail, soumise au parlement provincial, récemment, on a pu voir que la ligne de démarcation n'est pas assez clairement établie entre les deux juridictions fédérale et provinciale, en matière de travail.

Il n'en est pas moins vrai que chez nous comme ailleurs une législation ouvrière s'impose de plus en plus.

Le Canada est déjà un grand pays industriel, et il éprouve autant que les autres sous ce rapport le besoin d'être ordonné. L'essor de l'industrie, l'évolution moderne du travail, et la multiplication des unions ouvrières, exigent l'attention immédiate des gouvernements.

Nous avons cru qu'il était devenu nécessaire de créer des ministères du Travail, il faut maintenant faire servir ces ministères à quelque chose.

L'autre jour, au cours d'une enquête sur les compagnies de téléphone, il a été révélé que des jeunes filles téléphonistes touchaient le salaire honteux et dérisoire de $5.00 par mois. Les membres de la Chambre des Communes se sont contentés de sourire.

Ce fait seul ne montre-t-il pas qu'il faut aviser sans retard à une réglementation générale du travail, dans l'intérêt tant de l'ouvier que du patron.

Sans doute, c'est une tâche lourde et presque inextricable, à cause des innombrables conflits d'intérêt, mais il ne faut pas reculer pour cela. Allons-y prudemment et lentement, mais mettons-nous à l'œuvre au moins. C'est ici que le nouveau Code du Travail français pourrait être d'un grand secours à nos législateurs, comme le code de Napoléon l'a été lors de la codification de nos lois civiles.

Sans doute, il faudra tenir compte de la différence des milieux et des circonstances, mais nous trouverons certainement dans ce monument de législation matière à d'utiles rapprochements.

Le Code du Travail français n'est pas tout à fait terminé, mais les cinq premiers livres qui traitent des questions ouvrières proprement dites, viennent d'être adoptés par la Chambre française. On y trouve codifiées, débarrassées des contradictions trop apparentes, et clairement coordonnées, les nombreuses lois ouvrières que la situation économique moderne a nécessitées de jour en jour. Pourquoi nos légistes ne feraient-ils pas une étude sérieuse de ce texte pour en rapporter au Canada lui-même les mesures les plus judicieuses et les plus pressantes. Que de choses sollicitent aujourd'hui l'attention, les conventions du travail, les juridictions professionnelles, la réglementation industrielle, les grèves, les coalitions, la protection des femmes, etc. Nous n'avons rien de défini dans nos lois là-dessus, et ce sont des lacunes qu'il importerait de combler sans retard.

La Saint-Jean-Baptiste

27 mai.

A peine un mois nous sépare encore de la célébration de notre fête nationale. Il est temps d'y penser.

Nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'une fête patriotique qui alimente le sentiment populaire et qui serve de réconfortant périodique à notre race. Mais là où tout le monde ne s'entend plus, c'est sur la façon même de célébrer ce patriotisme.

D'aucuns pensent que notre célébration de la Saint-Jean-Baptiste, est devenue à la longue une manifestation machinale, un étalage inutile et même un peu ridicule.

Croyons-nous avoir fait tout notre devoir envers la patrie, lorsqu'une fois l'an nous avons livré au vent quelque discours vibrant ou que nous avons promené quelques chars allégoriques?

Ces dernières années surtout, le caractère de nos processions a encore dégénéré, jusqu'à l'annonce et au mercantilisme.

Heureusement, une réaction commence à se faire sentir, et il se fait un sérieux mouvement vers la rénovation, sinon du patriotisme lui-même, du moins de son expression. Ce qu'il nous faut, c'est quelque chose de plus substantiel et de plus pratique.

Dans la pensée de ceux qui l'ont établie, la fête nationale devait être surtout une vivante leçon de choses pour les générations qui poussent.

Or nous ne connaissons pas de façon plus intelligente de réaliser ce programme que celle inaugurée il y a un an déjà en certains endroits et qui consiste à faire coïncider la célébration de la Saint-Jean-Baptiste avec la distribution annuelle des récompenses scolaires. C'est incontestablement la meilleure occasion d'imprimer dans l'esprit de l'enfant un sentiment durable.

Après d'autres, les citoyens des villes d'Ottawa, et de Hull l'on compris. Ils viennent de dissoudre leur ancienne société tuer sur des bases nouvelles. La nouvelle société, au lieu de perdre l'argent de ses membres en frais de pétards et de feux d'artifices, croira mieux faire de consacrer la minime cotisation qu'elle impose à l'achat de récompenses pour les enfants de nos écoles canadiennes-françaises.

La même pratique est déjà suivie dans les villages de Sainte-Scholastique et de Saint-Jude, où l'on a pris de plus l'excellente habitude de faire, comme récompense suprême, du premier de l'école, le compagnon obligé du petit Saint-Jean-Baptiste, à la procession nationale.

Nous espérons que cet exemple sera suivi partout, et que ce patriotisme vraiment pratique se généralisera.

GRANDE BRETAGNE ET CANADA

Les dernières séances si mouvementées de la Chambre des Communes anglaises ont soulevé une question du plus haut intérêt pour le Canada, celle de la préférence coloniale. D'après le ton extraordinairement violent de la discussion, il est évident que la campagne de M. Chamberlain fait impression et que c'est lui que l'opposition entend frapper par dessus le gouvernement.

M. Balfour aurait promis dans son discours d'Edinburgh de ne pas engager la nation avant d'en avoir appelé à elle préalablement. L'opposition conclut de certaines tendances que le premier ministre a manqué à sa parole et elle le lui reproche amèrement. Nous pouvons suivre avec intérêt la querelle parlementaire qui vient de s'engager, mais ce qui ressort surtout de cet incident, c'est que la question de la préférence aura bientôt une solution dans un sens ou dans l'autre.

M. Balfour a annoncé que très probablement une conférence coloniale se réunirait en 1906. Le Canada, qui est la principale colonie anglaise, y prendra assurément une part prépondérante. Souhaitons que nos hommes d'Etats, dûment avertis, s'arment à l'avance pour la revendication de nos droits.

Lord Strathcona aurait dit à un banquet offert par le Canada Club — s'il faut en croire les dépêches — que notre pays est disposé à donner à l'Angleterre une préférence plus accentuée que celle qui existe.

Il convient de s'entendre sur ce point.

La préférence actuelle est trop considérable, sur quelques points. Elle pourrait être élargie sur d'autres.

Ce que nous pouvons avantageusement produire ici doit, selon nous, l'être. Ce qui ne peut pas l'être, devrait, dans la mesure du possible, être acheté en Angleterre — qui est le marché le plus désirable pour une grande partie des choses que nous avons à vendre.

Mais, nous avons droit de nous attendre à un traitement réciproque, et non à des injustices comme, par exemple, l'exclusion de notre bétail sous de faux prétextes.

UNE DECISION IMPORTANTE

LA LOI DES AUBAINS

Le gouvernement de la Puissance a fait un acte de grande importance en décrétant, par Ordre-en-Conseil, la déportation de dix employés supérieurs de la compagnie de chemin de fer du Père Marquette.

Cette compagnie a acheté le chemin de fer de Wakerville à Port Stanley—un chemin de fer exclusivement Canadien et qui a reçu des subventions du trésor fédéral. Le gouvernement a, de plus, dépensé des sommes d'argent assez considérables à Port Stanley et autres hâvres, pour aider au développement du trafic créé par le chemin de fer.

La Compagnie Américaine du Père Marquette en a fait l'acquisition, et a remplacé le personnel Canadien qui l'administrait par un personnel américain. C'est ce personnel, qui comprend le surintendant, M. Pycott, le directeur des trains, le chef mécanicien, le secrétaire particulier du surintendant, etc., qui a reçu l'injonction de traverser la frontière. Le surintendant et le chef mécanicien ont un délai de vingt-quatre jours, les autres employés ont de quatre à sept jours.

La compagnie du Père Marquette a résolu de résister, au moyen de procédées judiciaires, à l'injonction du gouvernement.

La détermination prise par le cabinet est sans aucun doute due à l'initiative du ministre du Travail, Sir William Mulock.

Nos voisins sont d'une extrême sévérité en matières de ce genre, et l'ordre-en-conseil qui ordonne la déportation de tout un personnel d'administration de chemin de fer, n'est que de la réciprocité de traitement. Espérons que les représailles auxquelles le gouvernement, dans l'exercice de son droit, vient d'avoir recours, ne conduiront pas à d'ennuyeuses complications. Bon nombre de Canadiens acceptent tous les jours des emplois lucratifs de l'autre côté de la frontière, et gardent leur nationalité britannique.

Si M. le surintendant Pycott peut être forcé à traverser la frontière, dans quelle situation sont M. Hays, gérant-général du Grand-Tronc, M. Morce, gérant-général de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, etc. Ils sont tout aussi américains que M. Pycott.

La loi des Aubains est-elle bien destinée à opérer dans le sens et l'interprétation qui viennent d'être donnés?

La question est d'un haut intérêt, et nous avons hâte de savoir ce qu'en diront les tribunaux. Selon toute probabilité, la cause sera soumise au Conseil Privé.

Le Capital étranger ne s'alarmera-t-il pas de la politique adoptée par le cabinet?

Le gérant d'un chemin de fer, d'une grosse entreprise financière, industrielle, tombe-t-il sous l'effet de la loi des aubains?

Journaux et partis politiques

Le "Globe" n'approuve point les clauses scolaires de l'"Acte d'Autonomie". Peut-être serait-il plus exact de dire qu'il est opposé à la présence de ces clauses dans l'acte constitutif des nouvelles provinces. Il est d'opinion que le parlement et le gouvernement de la Puissance devraient laisser aux législatures le contrôle exclusif des questions d'éducation — en un mot que l'instruction publique appartient sans réserve aux pouvoirs provinciaux.

Notre confrère a pris sur ce sujet une position très énergique.

Nous croyons cette position insoutenable et dangereuse, au point de vue politique et constitutionnel.

Les provinces sont, en toutes matières, subordonnées à l'autorité fédérale. Ainsi le veulent l'esprit et la lettre de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord—qui est notre grande charte nationale.

En vains discuterions-nous avec le "Globe" sur ce terrain—nous ne le convaincrions pas. Aussi, ces remarques préliminaires n'ont-elles d'autre but que de nous conduire à un autre aspect de l'attitude de notre confrère.

Tout en différent avec la ponitique de Sir Wilfrid Laurier, en la manière que nous venons d'indiquer, le "Globe" conseille aux partisans du premier ministre, au parti libéral, de ne pas renoncer à leur allégéance et de lui continuer leur appui.

La politique générale du gouvernement est conforme aux vues de notre confrère. Et c'est pourquoi, malgré sa désapprobation de l'Acte d'Autonomie, il lui garde ses sympathies.

La position dans laquelle est placé le "Globe" est d'un intérêt considérable. Elle soulève la question entière des rapports entre partisans et chefs de parti, entre journalistes et organisations politiques.

La posture du "Globe" est gênante, mais elle est défendable. Notre confrère a l'ambition d'être un journal libre de sa pensée, de ses mouvements. Tout journal devrait être absolument libre—à moins, bien entendu, qu'il ne se reconnaisse l'organe attitré, l'avocat et le défenseur quand même d'un groupe, d'un gouvernement ou d'un homme politique en particulier.

Il faut des journaux libres, indépendants d'allures—comme il faut des électeurs dont les suffrages ne sont pas acquis d'avance à un parti ou à un autre. Il faut aussi aux partis politiques et à leurs chefs des journaux qui mettent devant les foules leurs idées et leur politique, telle qu'ils les conçoivent.

Il appartient à l'opinion de faire la distinction entre l'organe de parti quand même, et le journal libre de toute attache — le journal qui écrit ce qu'il pense et non ce que d'autres pensent.

Le rôle du journal libre, indépendant, est de beaucoup le plus difficile, le plus délicat. Il est, à notre sens, de beaucoup le plus intéressant et le plus agréable, pourvu que la liberté soit exercée selon les lois de la justice et de l'honneur.

Nous concevons très bien que dans une question comme celle qui suscite à cette heure tant d'attention, un journal libre, qui n'appuie pas d'ordinaire le Cabinet Laurier, lui puisse donner son concours — sans se lier pour l'avenir. Nous concevons également qu'un journal libre, qui appuie règle générale la politique ministérielle, puisse se croire dans l'impossibilité de défendre l'"Acte d'Autonomie".

Il y a dans cet "Acte d'Autonomie" un monde de principes.

Le pouvoir fédéral est-il et doit-il continuer à être le pouvoir suprême et régulateur?

Les catholiques et les Canadiens-français ont-ils et doivent-ils continuer à posséder des droits égaux, en matières d'éducation comme en d'autres, à ceux des autres dénominations religieuses et des autres races?

Pour nous, qui répondons dans l'affirmative à ces questions d'un ordre supérieur, la situation est claire. Nous voulons que le pouvoir central reste le pouvoir prépondérant — dans l'intérêt des groupes de minorités répandues dans les différentes parties de la Confédération, dans l'intérêt aussi de l'ordre et de la stabilité, du bon gouvernement et de notre crédit national.

La paix civile et religieuse, l'harmonie, la contentement ne peuvent subsister et produire leurs salutaires effets, si catholiques et protestants, anglais et français ne jouissent pas d'une même somme de libertés.

Or, l'enseignement de la jeune génération est sans conteste l'un des privilèges essentiels auxquels ont titre des citoyens d'un pays vraiment libre.

Si l'autorité suprême, si le Parlement de la Puissance n'avaient ni le pouvoir, ni le droit d'assurer et de garantir ce privilège et cette liberté, la Confédération aurait été un leurre.

Le "Globe" et ceux qui, au nom de la théorie doctrinaire de l'Autonomie, réclament l'effacement du pouvoir central, ne comprennent point l'esprit de la constitution et nos besoins de l'avenir.

LE LAIT

La commission d'hygiène a entrepris une campagne pour le succès de laquelle tous les bons citoyens forment des vœux sincères. Elle a commencé l'inspection des étables et des laiteries.

Il est connu qu'un gros percentage de la mortalité infantile à Montréal est dû à la mauvaise qualité du lait qui nous est distribué chaque jour. Il n'y a aucun doute non plus que le lait, lorsqu'il arrive au consommateur, n'est ni aussi pur, ni aussi limpide, que lorsqu'il a quitté l'étable, ou le champ où il a été recueilli. Il importe donc de bien retracer toutes les causes qui en changent l'état et le rendent dangereux.

Les neuf-dixièmes de l'approvisionnement nous vient de la campagne. L'été, peu de vaches restent à l'étable.

Le lait est trait au pâturage, au grand air.

Les vaisseaux dans lequel le précieux et nourrissant liquide est recueilli sont-ils propres, soigneusement lavés et nettoyés?

Les bidons qui servent au transport en ville sont-ils également tenus dans un état de rigoureuse propreté?

Les laitiers, les commerçants, les agents qui font la livraison en ville voient-ils à ce que le lait ne soit pas frelaté en chemin et contaminé, à ce qu'il parvienne au consommateur en bonne condition?

Les épiciers, les marchands, prennent-ils toutes les précautions nécessaires?

Nous ne pouvons répondre affirmativement. Les faits de chaque jour démontrent que l'on se rend coupable d'une négligence impardonnable, criminelle, devrions-nous mieux dire, en ce qui concerne le commerce de lait.

Comment expliquer le peu d'attention que nous avons porté jusqu'ici à cette importante question? Tout le monde se sert de lait. Il est sur la table du travailleur comme sur celle du capitaliste. Il constitue la nourriture par excellence des enfants — des enfants du pauvre et du riche.

Et cependant, nous n'avons encore fait que très peu de choses pour améliorer la situation. C'est peut-être pénible à dire, mais c'est la vérité vraie.

Une inspection rigoureuse est nécessaire; inspection des vaches, des étables, des laiteries, du lait, des vaisseaux qui le contiennent, des voitures qui le transportent à la ville, des glacières où il est conservé, etc. Tant que les autorités sanitaires n'auront pas pris des mesures propres à assurer une livraison de lait sain au consommateur, la mortalité infantile continuera à atteindre des proportions alarmantes.

La saison des chaleurs s'ouvrira bientôt. Pouvons-nous espérer que la lugubre procession de petits cercueils blancs au cimetière sera moins nombreuse que les années passées?

Il incomba aux autorités de prendre des mesures énergiques pour empêcher cette déperdition de forces vives dont la nation aura besoin demain.

Souhaitons que les efforts de la ligue du Lait pur soient fructueux. Des dépôts seront ouverts dans les quartiers populeux de la ville. Les pauvres sauront en profiter, espérons-le. C'est pour eux, pour leurs familles, pour leurs enfants que cette œuvre philanthropique a été fondée.

Et que la commission d'hygiène, le bureau provincial d'hygiène poursuivent avec énergie leur campagne de salut public.

LES BONS CHEMINS

Le gouvernement Gouin n'a pas cru devoir, durant la session qui vient de se terminer, s'occuper d'une façon pratique de l'amélioration des routes vicinales. Aucun crédit spécial n'a été voté à cette fin. Pourtant, la question des bons chemins s'impose à l'attention des gouvernements plus impérieusement que jamais.

Nous sommes si en arrière sous ce rapport!

La législature d'Ontario a consacré $1,000,000 à l'amélioration des routes. Jusqu'ici les fonds ont été distribués aux divers comtés proportionnellement à leur population respective. Dorénavant, le gouvernement paiera un tiers du coût des travaux, d'après les plans approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les conseils de comté qui désirent profiter des avantages que le gouvernement leur offre ont une année pour transmettre leur demande. Les conseils de comtés de Perth, de Lennox, d'Addington et de Napanee se réuniront aux premiers jours de juin, afin de signifier au gouvernement leur intention d'améliorer leurs routes et de profiter de l'aide de l'Etat.

Pourquoi dans la province de Québec ne tenterait-on pas ce qui réussit si bien chez nos amis d'Ontario?

Que nous adoptions ou non la méthode suivie dans la grande province-sœur, peu importe. Une chose est certaine, c'est que nos chemins ne sont pas ce qu'ils devraient être et qu'au gouvernement provincial incombe le devoir de les mettre dans un état convenable.

Le cabinet Gouin ne songe-t-il pas à entreprendre cette grande réforme?

PETITES NOTES

Un nouveau journal vient de naître à Chicoutimi, le "Travailleur". Hebdomadaire, indépendant, il s'occupera exclusivement des intérêts de la région. Succès au confrère.

SOUFFRIT DU CATARRHE PELVIEN GUERIE PAR PERUNA

Le Catarrhe Pelvien renferme une foule de Maladies

Les maladies particulières aux femmes étaient autrefois décrites dans les journaux, dans des termes qui étaient choquants et pour les éditeurs et pour les lecteurs. En annonçant Peruna, nous n'avons jamais employé de termes choquants. Nous avons été parfois dans l'obligation de mentionner ces maladies dans un langage qui fit saisir notre idée, mais nous le faisions avec beaucoup de répugnance.

Le mot, catarrhe pelvien, ne peut toutefois, choquer les plus difficiles.

C'est un mot trouvé par le Dr Hartman et qui couvre toutes les maladies féminines autrefois désignées sous différents noms.

Catarrhe pelvien, voilà l'un des termes les plus prudents, et les plus précis pour décrire ces affections.

Le catarrhe est la cause de toutes ces maladies.

Les organes affectés se trouvent dans la cavité pelvienne; catarrhe pelvien est donc un terme très approprié.

Peruna s'est acquis une renommée qu'aucun autre remède au monde ne peut égaler pour la guérison de ces maladies.



Mme ETTA BOOKER

Mme Etta Booker, Fisherville, Ontario, Can., écrit:

"J'ai souffert du catarrhe pelvien jusqu'à ce que j'eusse écrit au Dr Hartman, et après avoir pris le traitement qu'il me conseilla, je puis me dire parfaitement guérie de cette terrible maladie, ce dont je suis très reconnaissante.

"Je crois que Peruna est le meilleur remède contre le catarrhe, je n'ai jamais été aussi bien qu'à présent.

Pour conseil médical gratuit écrivez au Dr S. B. Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. Toute correspondance est strictement confidentielle. P1. C1.

LA GUERRE AUX LOTERIES

Le Détective Gareau arrête E. H. Horner et son commis sous l'accusation d'avoir fait un commerce clandestin de billets de Loteries.

Mai 26

DANS LE COURANT de l'après-midi, hier, le sous-chef de la sûreté, M. Charpentier, les détectives Gareau, Sloan et Cowan, faisaient une descente dans les bureaux de E. H. Horner, situés dans l'édifice Temple, chambre 108, et saisissaient de prétendus billets de loteries et autres documents si nous en croyons les dires de la police.

Vers les cinq heures, les mêmes policiers arrêtaient Horner et Alphonse McKercher, son commis de bureau, sous l'accusation d'avoir vendu des billets de loteries.

Les prisonniers furent aussitôt conduits au poste central par le détective Gareau, qui avait pris sur lui, après une minutieuse enquête, d'assermenter le mandat d'arrestation.

Horner, d'après la police, se dit le représentant des compagnies suivantes:

La Konig Sachsische Landis Lottery, de Leipsic, l'International Investment Co., du Canada, le Crédit-Foncier Egyptien, obligations de 250 francs de 1886; l'Empire Ottoman Railway Bonds, obligations de 400 francs de 1870, etc.

Le détective Gareau à qui revient le mérite d'avoir conduit à bien une cause aussi difficile, a raconté au reporter du 'Cultivateur' que depuis un certain temps la correspondance de Horner était interceptée et renvoyée aux lettres mortes avec la mention "frauduleuse" sur l'eveloppe.

Quand Horner s'est aperçu du fait, toujours d'après le policier, il se faisait adresser ses lettres soit au nom de son commis Alphonse McKercher 235 rue Ste-Marguerite, soit au nom du Dr A. Seen, 304 avenue Mont-Royal.

En faisant des perquisitions aux bureau d'Horner, les détectives ont saisi une estampe du Dr Seen, ainsi que des billets de loterie de la Havane, du Mexique, de l'Allemagne et des billets de l'International Investment Co.

Il y a quelques jours, le détective Gareau se présentait au bureau de Horner en disant qu'il se nommait Arthur Desilets, qu'il demeurait à Trois-Rivières, et que comme agent pour la vente de billets de loterie, il ne craignait aucun concurrent. Je pourrais faire pour $600 d'affaires par semaine.

Je vous écrirai à Trois-Rivières, répondit Horner.

L'agent Gareau prit le premier train pour cette dernière ville.

Deux jours plus tard, il recevait une lettre d'Horner dans laquelle ce dernier lui disait de lui écrire à l'adresse de son commis McKercher.

Horner et McKercher ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et ont plaidé non coupable. L'enquête dans cette affaire a été fixée au 6 juin.

Tous deux ont été remis en liberté provisoire en fournissant chacun un cautionnement personnel de cent dollars et deux autres de cent dollars chacune.

Le détective Gareau qui a conduit cette affaire a fait des causes contre les loteries suivantes : les Ecoles Gratuites, l'Artistique, les Arts, le Cyclorama, la Havane, le Granit d'Argenteuil, etc.

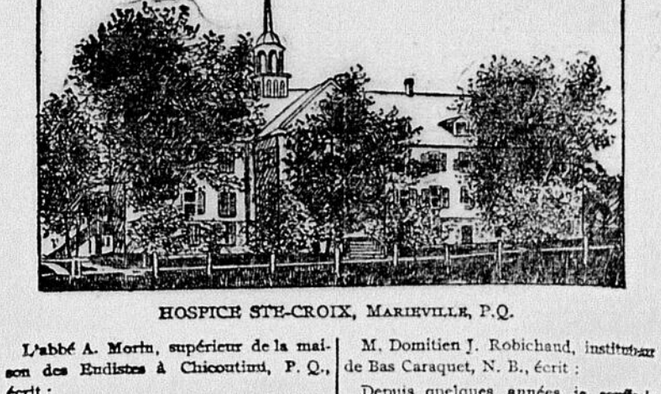
En 1894, Horner fut arrêté par les hommes du chef Carpenter, sous l'accusation d'avoir vendu des billets de loterie, mais comme il aurait fallu faire venir des témoins du Mexique et autres endroits reculés, la Couronne à cause des trop fortes dépenses, avait jugé à propos d'abandonner la poursuite.



Fac-similé d'une lettre recommandée à l'adresse de Horner, interceptée par les autorités — Le mot "Fraudulent" y a été inscrit à l'hôtel des postes.

Le Supérieur des Eudistes.

Les Hopitaux, les Couvents, les Collèges, et Institutions Religieuses font usage du Vin St-Michel.



HOSPICE STE-CROIX, MARIEVILLE, P.Q.

L'abbé A. Morin, supérieur de la maison des Eudistes à Chicoutimi, P. Q., écrit :

"Je suis heureux de pouvoir certifier avec connaissance de cause que le Vin St-Michel est réellement un tonique puissant.

"Nous avons fait prendre du Vin St-Michel à une de nos sœurs qui souffrait de faiblesse, de manque d'appétit et d'appauvrissement du sang.

Les résultats obtenus avec ce tonique ont été excellents. Dès les premiers jours du traitement, il s'opéra chez elle un grand changement et il n'a suffi que de quelques bouteilles, pour avoir une guérison complète. Nous considérons le Vin St-Michel comme un des meilleurs toniques pour combattre la faiblesse, la chlorose, l'anémie et toutes les maladies causées par la pauvreté du sang. Nous nous faisons un plaisir de le recommander à toutes les communautés religieuses.

Sœur GENDRON, Supérieure,
Hospice Ste-Croix, Marieville, P.Q.

Depuis quelques temps nous achetons du Vin St-Michel pour nos sœurs qui souffrent de débilité, d'anémie ou de faiblesse. C'est certainement un puissant tonique qui fortifie et enrichit le sang d'une manière extraordinaire.

Révérende SŒUR ST-PHILIPPE,
Couvent des Sœurs de la Charité,
Rue Richelieu, Québec, P. Q.

Sur l'avis du médecin de la communauté, nous faisons usage du Vin St-Michel pour nos sœurs qui sont débiles, anémiques ou faibles. C'est un excellent tonique qui contient des propriétés reconstituantes et fortifiantes nécessaires aux natures faibles.

Révérende SŒUR STE-CLOTILDE,
Première Pharmacienne.
Couvent des Sœurs de la Charité,
Québec, P.Q.

M. Domitien J. Robichand, instituteur de Bas Caraquet, N. B., écrit :

Depuis quelques années je souffrais d'une débilité générale ; la tâche assidue de l'enseignement me semblait un lourd fardeau. Guidé par les nombreux témoignages publiés sur les journaux, j'achetai une bouteille de Vin St-Michel. Après en avoir pris trois bouteilles je suis revenu en pleine santé. C'est donc un plaisir et un devoir pour moi que de recommander le Vin St-Michel à tous mes confrères de la classe enseignante.

Monsieur J. B. Marchessault, de St. Antoine de Verchères, P.Q., écrit :

"Je souffrais de débilité générale causée par des travaux excessifs.

J'ai obtenu du **Vin St-Michel** un prompt soulagement et une guérison complète. L'effet ne se fait pas attendre ; en le prenant on se sent réconforté."

Monsieur Narcisse Bilodeau, de Bingham, P. Q., écrit :

"J'ai longtemps souffert de faiblesse et de débilité générale J'ai essayé bien des remèdes, mais c'est seulement après avoir pris le Vin St-Michel que les forces me sont revenues. C'est un véritable don de la nature que ce Vin St-Michel. C'est la planche du salut des personnes faibles."

Monsieur Wilbrod Joseph Labris, de St-Charles, comté de Bellechasse, P.Q., écrit :

"Depuis longtemps je souffrais d'insomnie qui ébranlait tout mon système nerveux. A ma grande surprise, trois bouteilles de **Vin St-Michel** suffirent pour me guérir complètement. Mes forces sont revenues et je me sens parfaitement bien, grâce au **Vin St-Michel.**"

Mademoiselle Odile Lafontaine, de St-Germain de Granthan, comté de Dorchester, P.Q., écrit :

"Le Vin St-Michel m'a complètement guérie de l'anémie et de la débilité dont je souffrais depuis longtemps."

Bolvin, Wilson & Cie, 520 rue St-Paul Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

Eastern Drug Store, 13 Fulton St., Boston, Mass, dépositaires pour les Etats-Unis.

NOUVELLES DE MONTREAL

LA MISERE AFFREUSE

Une femme et six enfants en bas age dans le plus complet dénuement, au Mile-End

SPECTACLE ATTRISTANT

25 mai.

LORSQUE le soleil rit dans l'azur, que l'air est embaumé et que les toilettes sillonnent l'asphalte, on a le coeur en gaité. Vienne pourtant un sombre tableau de la vie âpre et les papillons noirs commencent leur tourbillon autour des imaginations les mieux louées.

Le représentant du 'Cultivateur' n'a donc pu s'empêcher d'attraper le spleen ce matin à la vue du triste spectacle qui s'offrit à ses yeux au numéro 1311a, dans un fond de cour de la rue Cadieux nord.

C'est là, dans un logis de deux pièces, que vivent dans la plus atroce misère, une mère et sept enfants dont l'aînée a 11 ans à peine.

Le père a quitté le toit conjugal il y a huit mois. Il est actuellement à des milliers de milles plus loin que Winnipeg, où, selon la version de la mère, il essaye de gagner le pain de sa famille. Il a, paraît-il, été malade et n'a pu envoyer ses $25 par mois. Cette somme serait attendue pour le mois prochain, mais la propriétaire du logis en question nous a dit que le chef de la famille n'avait pas envoyé un sou depuis le mois de janvier dernier et qu'il n'en enverrait probablement pas de sitôt.

La mère est malade et hier soir encore, elle allait à l'hôpital pour une excroissance en arrière de la tête. Cela la fait souffrir et l'empêche de travailler.

C'est M. A. Rivet, le gérant du Refuge Provincial qui nous a signalé ce cas de misère noire, et qui ce matin a pu persuader à la mère et à ses enfants de s'en venir au refuge, en attendant que ses enfants soient placés et qu'elle-même soit en état de travailler. Le chef de police et le recorder de Saint-Louis ont signalé ce cas à M. Rivet.

La mère s'appelle Madame Félix Marion (née Philomène Decelles). Voici les noms avec l'âge de chacun des enfants : Marie-Louise, 11 ans ; Félix, 10 ans ; Alexandrine, 6 ans ; Rosina, 5 ans ; Francis, 4 ans ; Dorina, 2 ans; et Yvonne, 11 mois.

Ce cas de misère est l'un des plus épouvantables qu'on ait à enrégistrer. Aucun des enfants, parmi les plus âgés ne sait lire et la petite fille qui a pourtant 11 ans, n'a pas encore fait sa première communion.

Par un reste de fierté la mère semble vouloir cacher leur affreux dénuement, mais il paraît qu'hier soir il y avait juste de quoi souper dans la maison. Des voisins charitables avaient envoyé ce matin d'autres vivres pour quelques repas. On comprend cependant que cette famille ne peut pas toujours vivre de la charité publique, c'est pourquoi M. Rivet veut emmener au Refuge Provincial tous ces déshérités. L'apparence de ces deux pièces où vivent la mère et ses enfants est triste à voir. Dans la pièce d'entrée, il y a un poêle, une table, quatre chaises et une cuve à lessive. Quelques chaudrons, très vieux, sont sur le poêle. Il y a aussi un lit-coffre (banlit) où couchent trois des enfants. Dans la seconde pièce il y a un grand lit en bois où couchent la mère et trois autres enfants. Il y a aussi un berceau pour la petite Yvonne, un bureau de toilette veuf de sa glace et aux tiroirs éventrés.

Dans un pareil milieu, les règles de l'hygiène ne doivent pas être souvent observées. Le lit n'est qu'un amas de lingerie sans couleur nommable et d'aspect pas engageant. On ne se fait pas d'idée d'un cas de misère semblable sans l'avoir vu des yeux. Il en coûtait ce matin à Madame Marion de se défaire de ses enfants mais elle s'est décidée à tous les placer et à trouver de l'ouvrage pour améliorer sa position. Elle sera transportée cet après-midi au Refuge Provincial, angle Sanguinet et Dorchester, où des personnes charitables pourront s'adresser s'ils ont de l'ouvrage à donner à ceux des enfants qui peuvent travailler.

Voilà certes, un triste cas qui mérite qu'on s'en occupe.



MADAME FELIX MARION et ses six enfants.

MORT D'UN EVEQUE

29 mai.

SA GRANDEUR Mgr Alexander MacDonell dont la PATRIE annonçait jeudi dernier, la grave maladie, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, est décédé ce matin à huit heures à cette institution.

Mgr MacDonell est né à Lochiel, co. de Glengarry, le 1er novembre 1833; il fut ordonné prêtre le 20 décembre 1862; en 1890, le 18 juillet, Rome le choisit pour devenir évêque d'Alexandria et il fut sacré dans cette même ville, le 28 octobre suivant.

Les restes mortels du regretté défunt seront transportés dans sa ville épiscopale, où les funérailles auront lieu.

TABLETTES PURGATIVES
CONSTIPATION
Un véritable spécifique de la Constipation sont les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25 cts la boîte. Par la poste, sur réception du montant. Echantillon gratuit.
Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue Ste-Denis, Montréal.

UNE BALLE DANS LA TETE

Un jeune Français, pris de découragement, se tue dans le parc de Westmount.

MACABRE DECOUVERTE

29 mai.

CE MATIN, vers 6 heures un constable de la force de Westmount a fait une lugubre découverte sur un des bancs du parc public de cette localité.

Le constable aperçut, gisant, baignant dans son sang avec un revolver à ses pieds, le corps d'un homme jeune encore, qui s'était tiré une balle dans l'oreille droite.

Le cadavre fut transporté à la morgue où il fut plus tard identifié par M. Alphonse Décarie, cultivateur de Notre-Dame de Grâce.

C'est un nommé Philippe Cluzel, un Français âgé de 30 ans et venu au pays il y a à peine deux ans. Il fut pendant plusieurs mois à l'emploi de M. Décarie qui fait les plus grands éloges de la conduite du jeune désespéré. Il était sobre et rangé et on ne peut expliquer que par le découragement l'acte de désespoir qu'il vient d'accomplir.

Les parents de Cluzel vivent encore en France et l'automne dernier il allait saluer son père et sa mère.

Quand il revint au mois d'avril il réalisa ses économies et il entreprit de les risquer dans un petit commerce. Malheureusement les affaires n'allèrent pas très bien et bientôt Cluzel perdit tout espoir de réussite. Depuis ce temps il devint songeur et mélancolique et l'on croit qu'une extrême tristesse l'aura porté au désespoir.

Le coroner tiendra une enquête.

LES DEUX NOYES

L'UN D'EUX EST PEUT-ETRE WILLIAM ALLISON DISPARU DEPUIS DIX MOIS.

Mai 26

Les deux noyés dont on a repêché les cadavres hier n'ont pas encore été identifiés et le coroner se basant sur le rapport des médecins autopsistes tiendra une enquête demain et disposera des deux cas.

Il sera absolument impossible d'identifier ces deux noyés autrement que par les habits qu'ils portaient.

Le premier a 3 pieds 5 pouces de hauteur. Le cuir chevelu est complètement disparu. Pantalon gilet et habit noirs ; bas gris et bottines lacées ; sous-vêtements en laine grise.

L'autre mesure 5 pieds et 6 pouces de hauteur. Cheveux noirs et moustaches brune ; chemise noire rayée de blanc, bas noirs et bottines lacées. Il est méconnaissable, les poissons ayant dévoré toutes les chairs du visage.

Il est probable que d'ici à demain matin le cadavre du premier aura été reconnu pour celui d'un nommé William Allison, ancien gardien au manège militaire, rue Craig. C'était un vétéran, décoré de la médaille pour longs services. Il serait disparu depuis la fin de juillet dernier après une excursion organisée par les Ecossais Royaux. Depuis ses amis n'en ont plus entendu parler. Ils se présenteront ce soir à la morgue et ils tenteront de reconnaître les habits que le défunt portait à cette occasion.

QUARTIER DANGEREUX

Un nouvel exploit des voleurs de grand chemin accompli rue Lagauchetière.

LA BOURSE OU LA VIE

Mai 26

LA RUE Lagauchetière, dans l'espace compris entre la rue St-Denis et la rue St-Laurent, est fréquentée depuis quelque temps par des bandits de la plus dangereuse espèce.

Depuis une quinzaine de jours quatre ou cinq vols de grand chemin y ont été commis.

Pas plus tard qu'hier, l'habile détective Laberge opérait l'arrestation du nommé Ernest Levesque, un gibier de pénitencier sous l'accusation d'avoir assommé sur la rue Lagauchetière à quelques pas de la rue Ste-Elisabeth, M. Charles Wells, un agent d'assurance bien connu, et de lui avoir volé sa montre qu'il avait en portefeuille.

Levesque a comparu ce matin même devant le magistrat Lafontaine et a protesté de son innocence.

Or, Levesque venait à peine de tomber entre les mains de la police qu'un autre vol de grand chemin avait lieu précisément au même endroit où avait été dévalisé l'agent d'assurance M. Wells.

Cette fois, c'est un comptable en vue de Montréal qui a été la victime de nos audacieux voleurs.

Hier soir, vers 9 hrs, M. J. A. Michaud, domicilié au No 67 de l'avenue de l'Hôtel de Ville, à l'emploi de M. Tassé, 29 rue St-Pierre, en qualité de comptable, passait tranquillement sur la rue Lagauchetière, se rendant à son domicile, quand arrivé à quelques pas de la rue Ste-Elizabeth, sans qu'il s'en méfiât le moins du monde, il reçut un formidable coup de poing sur la nuque.

M. Michaud venait à peine de dépasser une sombre ruelle lorsqu'il fut attaqué ainsi à l'improviste.

La force du coup l'envoya rouler dans la rue. Avant qu'il n'eût le temps de se relever, un solide gaillard lui mettait un genou sur la gorge en disant : si tu te débats ou si tu crie pour appeler du secours, tu est un homme mort.

Et pour montrer qu'il n'avait pas l'intention de badiner, le bandit sortit de sa poche, un couteau-poignard, dont la lame longue et effilée brilla dans l'obscurité.

M. Michaud, naturellement, se sentant incapable d'opposer la moindre résistance à l'hercule, se laissa dépouiller de tout ce qu'il avait sur lui. Toute résistance d'ailleurs n'aurait pas manqué de lui être fatale.

Pour comble de malheur, dans les environs, pas la moindre silhouette de constable, ni de passant.

Le bandit eut bientôt fait de faire passer dans la large poche de son paletôt la montre, la chaîne et le portefeuille de sa victime, qui contenait une quinzaine de dollars.

Puis, le comptable, sous le coup de la plus vive terreur, vit le voleur de grand chemin disparaître dans le dédale des rues voisines.

Cette audacieuse agression a été rapportée à la police du poste No 4, qui a la surveillance immédiate de ce district. Une enquête minutieuse a été instituée.

M. Michaud a donné à la police le signalement complet du bandit.

M. Michaud était assez bien pour reprendre son ouvrage, aujourd'hui.

EN TOURNEE PASTORALE

Mgr l'Archevêque visite l'Ile Bizard, où il administre la Confirmation à 38 enfans.

UN INCIDENT

LA POPULATION de l'Ile Bizard était en joie ce matin. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tout le monde était endimanché. Quelques maisons étaient même décorées. C'est que Sa Grandeur Mgr Bruchési habitait l'Ile depuis hier soir. Monseigneur est en visite pastorale; il y a trois ans qu'il n'est venu à l'Ile Bizard.

On comprend donc toute l'importance de cet événement.

Il y avait trente-huit enfants à confirmer ce matin. Ce nombre n'est pas considérable, mais il est proportionné à la population de l'Ile Bizard, cet Eden à deux pas de Montréal, qu'un trop petit nombre connait encore.

L'autel principal de la coquette église était décoré de lumières et de fleurs et de chaque côté des balustres, des petits garçons et des petites filles se tenaient agenouillés dans une attitude pieuse. Les petits garçons de noir vêtus avec l'écharpe blanche au bras, et les petites filles, timides sous leurs voiles blancs, étaient jolies à voir comme des amours.

Tout ce petit monde là avait l'air si heureux qu'il se dégageait dans l'église comme une atmosphère de bonheur. La nef était remplie de parents et d'un public très attentif aux paroles du R. P. Strubb et de Monseigneur.

Pendant la messe de confirmation, Sa Grandeur occupait un trône dans le chœur.

On remarquait à ses côtés MM. les abbés U. Demers, secrétaire de Sa Grandeur, Bourget, curé de Ste-Geneviève; Mallette, curé de l'Ile Bizard, et quelques autres prêtres.

Le R. P. Strubb prononça avant l'office, l'allocution aux enfants qui devaient recevoir le sacrement de Confirmation. Il fut très éloquent, et sa parole chaude et persuasive dû faire impression dans les cœurs des parents qui assistaient à la cérémonie. Il parla de la faiblesse humaine et de la vertu souveraine du Sacrement de Confirmation qui donne la force de ne pas rougir de sa foi dans nos temps difficiles et irréligieux. Il fit admirer la justesse de ces paroles de Notre Seigneur : "Si vous avez honte de moi, et me reniez, j'aurai honte de vous au jour du jugement et vous renierai".

"Nous sommes entourés d'ennemis, continua le prédicateur, et nous avons en nous une irrésistible inclination vers le mal. Il faut plus que des forces humaines pour résister à toutes ces tentations. Mais, Dieu était là et il a trouvé des moyens surnaturels pour nous aider à combattre, à résister. Il a institué les sacrements qui sont les sources vivifiantes pour nous rendre aptes à ne jamais rougir de Dieu. Parmi ces sacrements il y a en premier lieu celui de la Confirmation.

Par le baptême nous devenons chrétien, mais par la confirmation nous devenons parfaits chrétiens. Par le baptême, nous devenons enfants de Dieu, mais par la confirmation, nous devenons des soldats de Dieu ; nous sommes prêts à combattre pour notre foi. Notre Seigneur fut abandonné par ses apôtres ; Saint-Pierre le renia trois fois, Judas le trahit honteusement; les autres s'enfuirent et se cachèrent; ils barricadèrent les portes de la maison où ils s'étaient retirés. Le Saint Esprit descendit sur eux, ce fut la confirmation qui leur donna le courage et la force de s'affirmer et aller prêcher sur la place publique.

C'est ce sacrement de force, de vaillance et de courage que vous allez recevoir tout à l'heure, mes chers enfants, qui doit maintenant affirmer votre dignité de chrétiens et qui vous donnera plus tard le courage et la force de vous affirmer encore aux heures difficiles."

Le prédicateur termina par l'explication des signes extérieurs du sacrement que Monseigneur devait administrer quelques instants plus tard.

Monseigneur Bruchési, avant d'administrer le sacrement aux enfants, trouva des paroles paternelles et affectueuses pour ceux-là qui attendaient sa visite avec tant d'impatience. L'office se continua tandis que le chœur de l'église chantait une de ses plus belles messes grégoriennes

Cet après-midi à quatre heures, Monseigneur qui fut l'hôte de M. le curé Mallette quittera ce dernier pour se rendre à Ste-Dorothée où il administrera le sacrement de confirmation à plus de cinquante enfants.

Un incident. Un simple incident, qui prouve bien l'importance que prennent les nouvelles à la campagne, ainsi que leur rapidité à se répandre, est arrivé entre six et sept heures ce matin, pendant la messe de Monseigneur.

M. l'abbé Gravel, vicaire de Ste-Anne de Bellevue, servait la messe basse de l'archevêque, quand il manqua le pas sur un des gradins de l'autel et se foula le pied droit. Il put néanmoins se rendre seul au presbytère qui est à deux pas de l'église.

LE CORPS DE JEFFREY

Mai 26

DEPUIS HIER matin d'actives recherches ont été faites dans le but de retrouver le cadavre de M. Mervyn Jeffrey qui s'est noyé avant-hier au cours d'un voyage à bord de son yacht, le "Willy", sur le lac St-Louis.

Plusieurs équipes d'hommes, sous la direction de M. Zénon Mitchell, de la Pointe Claire, ont fouillé le lac en tous sens, mais jusqu'ici toutes les recherches sont demeurées infructueuses. Tous les moyens ont été mis à l'essai pour retrouver le corps de l'infortuné jeune homme.

On s'est surtout servi d'une espèce de ligne dormante tendue entre deux chaloupes. Les deux embarcations sont réunis par une perche à laquelle sont suspendus d'autres cordes armées de forts hameçons retenus au fond de l'eau par des poids pesants.

Les chaloupes avancent lentement sous la poussée des rames et on espère que cet appareil produira l'effet désiré.

On s'est aussi servi d'explosifs mais on n'a encore obtenu aucun résultat. Cependant on ne croit pas que ce moyen soit efficace étant donné la pesanteur des vêtements que portait le défunt au moment de l'accident.

Ces violentes détonations auront peut-être pour effet de faire surgir à la surface de l'eau le cadavre de ce jeune inconnu qui, il y a une quinzaine de jours, se précipitait de lui-même dans le lac.

Les travaux de recherches se sont continués aujourd'hui sans plus de succès car vers deux heures cette après-midi, le lac n'avait pas encore rendu sa proie. M. Mitchell ne veut pas abandonner la tâche qu'il a entreprise et il continue ses recherches.

NOUVELLES DE NORTH PELHAM

L'un des plus anciens résidents de cet endroit, M. Thomas McGlasham, a été permanemment guéri du rhumatisme musculaire par la Nerviline de Polson. "Je souffrais toutes sortes de douleurs depuis des années, déclare M. McGlasham, et Nerviline est le seul remède qui m'a fait du bien. Elle alla droit au siège de la douleur et me procura un soulagement permanent. Je puis sincèrement recommander la Nerviline contre toute espèce de rhumatisme. Tous ceux qui souffrent de douleurs aux articulations, d'enflures aux membres, de sensibilité aux épaules et de mal de dos peuvent être rapidement guéris par Nerviline. Son action est promptement sûre. Fort en usage depuis près de cinquante ans ; vendues en bouteilles de 25 cts et avec garantie. (24)

La femme n'aime vas comme l'homme; toute affection est chez elle exclusive et jalouse. — Renan.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX
GRATIS un flacon de grandeur ordinaire des deux sortes et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.
KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO.
En vente chez les pharmaciens ; $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

Un Gros Paquet de Dentelle, Soies et une Bague pour 10c!



C'est ici que vous avez la plus grande et la meilleure valeur de toutes. Nous envoyons 6 VERGES de très JOLIE DENTELLE VALENCIENNES, 50 beaux MORCEAUX DE SOIE pour ouvrages de fantaisie, de toutes couleurs et dimensions, cet élégant jeune de mariage ou toilette ornée de perceries, aussi aide brodée et livre de travaux fantaisie avec grande liste de bons marchés, le tout envoyé franco pour seulement 10 cents. On accepte des timbres canadiens. Adresser :
THE EXCELLO COMPANY, East Orange, NEW-JERSEY. 26 jno

CHEMIN DE FER
DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN
AUX COLONS
Terres à blé, bon climat, bon Bois, Excellente Eau.
DANS LA VALLEE DU LAC ST-JEAN, LE GRENIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, A VINGT CENTINS L'ACRE, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du Lac Saint Jean.
Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage, entre Québec et le Lac Saint-Jean.
Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements, adresser-vous à
RENE DUPONT, Agent de Colonisation,
Bureau principal, à Québec.
J. G. SCOTT, Gérant Général.
ALEX. HARDY, Agent Gén. du F. et P.
32-8 jno—Cult

LETTRE INTERESSANTE

ECRITE PAR UNE FEMME EMINENTE

Mde. Sarah Kellogg, de Denver, porte-drapeau du "Women's Relief Corps," adresse ses remerciements à Mde. Pinkham.



Mrs. Sarah Kellogg

La lettre suivante fût écrite par Mde. Kellogg, 1628 Ave. Lincoln, Denver, Colo., à Mde. Pinkham, Lynn, Mass. :

Chère Mde Pinkham:—

"Pendant cinq ans j'ai souffert d'une tumeur, qui croissait continuellement, me causant de cruelles douleurs et une grande dépression mentale. J'étais incapable d'accomplir mes devoirs d'intérieur et la vie m'était devenue un fardeau. Je demeurais alitée longtemps, je perdais l'appétit, le courage et l'espoir.

"Je ne pouvais supporter l'idée d'une opération, et dans ma détresse j'essayai tous les remèdes dont j'espérais du soulagement et en lisant la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour les femmes malades, je résolus de l'essayer. J'étais si découragée que j'avais peu d'espoir de me rétablir et quand je commençai à me sentir mieux, après la seconde semaine, je crus que c'était un soulagement passager; mais à ma grande surprise, le bien continua pendant que la tumeur diminuait.

"Le Composé continua à améliorer ma santé et la tumeur semblait disparaître jusqu'à ce que, au bout de sept mois elle fut entièrement disparue et moi, guérie. Je vous suis si reconnaissante de ma guérison que je vous demande de publier ma lettre dans les journaux, afin que les autres femmes puissent savoir quels sont les merveilleux pouvoirs curatifs du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Quand les femmes souffrent de menstruation douloureuse ou irrégulière, faiblesse, leucorrhée, déplacement ou ulcération de la matrice, pesanteurs, inflammation des ovaires, mal de reins, flatuosité, débilité générale, indigestion et prostration nerveuse, elles devraient se rappeler qu'il existe un remède éprouvé et et efficace le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui fait disparaître instantanément tous ces maux.

Aucun autre remède au monde n'a reçu autant de témoignages indiscutables et éloquents. Aucun autre remède n'a opéré autant de guérisons de maladies féminines. Refusez d'acheter tout autre remède.

Mde. Pinkham invite toute femme malade à lui écrire. Elle en a conduit des milliers à la santé. Adresse Lynn, Mass.

La santé est trop précieuse pour que l'on fasse des expériences avec des remèdes ou des méthodes de traitement inconnus. Souvenez-vous que c'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui guérit les femmes, et ne permettez à aucun pharmacien de vous vendre autre chose à la place.

ON REPECHE UN CADAVRE

Le cadavre du suicidé du 9 mai recouvré hier soir à la Pointe Claire.

GEORGE LAMB

27 mai.

LE CORPS de l'inconnu qui s'est délibérément suicidé, il y a aujourd'hui dix-neuf jours, à la Pointe Claire, a été retrouvé hier à une faible distance de l'endroit où il s'était lancé dans la mort. Tout indique que c'est le corps de George Lamb qui est disparu de son domicile, 35 rue Dorchester, depuis la veille du jour de cette mort mystérieuse. Le cadavre n'est pas arrivé à la morgue avant deux heures ce matin.

Quand on fouilla dans ses poches, deux enveloppes à l'entête de la Imperial Syrup Co., et portant la souscription :

GEORGE LAMB, 35 RUE DORCHESTER

ont été trouvées dans les poches du malheureux. Dans le petit doigt de la main gauche était un anneau d'or portant en relief le mot "Mizpah". Les vêtements du noyé correspondent exactement à ceux que portait George Lamb le jour où il est disparu de son domicile.

Le cadavre a été trouvé par un jeune homme du nom de Zénon Mitchell, qui se promenait en canot dans les parages où a eu lieu la noyade.

Le courageux jeune homme remorqua le cadavre à terre et fit parvenir un message téléphonique au coroner McMahon, l'avisant qu'un cadavre inconnu venait d'être repêché. Le coroner envoya sur le champ un fourgon de Dumaine et Cie., entrepreneurs de pompes funèbres qui transporta le cadavre

A LA MORGUE

On espère que le cadavre sera identifié aujourd'hui. Les employés de la morgue ne doutent pas cependant que ce soit bien là le cadavre de George Lamb, disparu depuis dix-neuf jours de son domicile.

LE SUICIDE

Vers trois heures, le 9 mai dernier, Mademoiselle Emma Fontaine, gérante du téléphone Bell, à la Pointe Claire, remarquait un jeune homme qui se promenait avec agitation sur le rivage et regardait de façon désespérée devant lui. De temps à autre le jeune homme s'arrêtait, considérait la nappe d'eau bleue d'étrange façon. Tout à coup, elle vit l'individu sauter dans une embarcation appartenant à Mme Lavigne et s'éloigner rapidement du bord. Mademoiselle Fontaine avertit Madame Lavigne, et celle-ci courant vers la rive cria en français à l'inconnu de lui ramener son canot. L'inconnu répondit en anglais qu'il ne voulait faire qu'un petit tour sur l'eau et qu'il ramènerait le bateau au bout de quelques instants. L'individu continua à ramer, puis, tout à coup, il se jeta délibérément à l'eau sans avoir enlevé même son vêtement, ce qui est très rare dans les cas de suicide par immersion. Il ne revint pas sur l'eau.

On rechercha le cadavre, mais ce fut en vain. Pendant deux jours on sillonna l'endroit et les environs, et ne put rien trouver. Lorsqu'hier, il revint sur l'eau vers les quatre heures.

Dernière heure.— Le cadavre a été identifié par un parent. Il est hors de toute doute que c'est bien le corps de M. George Lamb, dont la famille demeure au No 35 rue Dorchester.

Les habits du défunt ont été fouillés par le Dr Lesage en présence du maire de la Pointe-Claire.

Le défunt portait au doigt une bague d'or très élégante. Le mot "mispha" est gravé à l'extérieur.

C'est à peu près à un mille de l'endroit où on avait vu le défunt se précipiter dans le lac que son cadavre a été aperçu, et c'est l'effet des explosifs employés par ceux qui recherchent le corps de M. Jeffrey, qui l'a fait revenir à la surface.

FEU JAMES COCHRANE

L'ancien maire de Montréal décédé hier à l'hopital Royal Victoria

UNE CARRIERE REMPLIE

29 mai.

M. JAMES COCHRANE, ancien maire de Montréal, et membre de la législature provincial est décédé hier à l'hôpital Royal Victoria. Le défunt souffrait depuis une couple d'années, mais sa condition n'était devenue grave que depuis quelques semaines.

Ses devoirs comme député l'appelant à Québec et c'est là qu'au commencement du mois il tomba sérieusement malade. S'étant remis suffisamment pour faire le voyage, il revint à Montréal, il y a environ dix jours. Les médecins conseillèrent le transport de leur patient à l'hôpital et c'est ce qui fut fait, jeudi dernier. Rien depuis n'a été épargné pour éviter des complications à une violente attaque de diabète, mais ce fut peine perdue.

Ce fut à force d'énergie, que M. Cochrane, résistant à ses souffrances et à sa faiblesse put faire son dernier voyage dans la vieille capitale, et ce fut malgré l'avis de ses médecins qui lui conseillaient du repos. On songea à faire subir une opération au malade, mais, son état de faiblesse, ne le permit pas.

Samedi soir, les médecins de l'hôpital abandonnèrent tout espoir, et ils avertirent la famille que la fin était proche.

M. Cochrane passa une assez bonne nuit en compagnie de Mme Cochrane qui se tenait à son chevet; mais dans le cours de la journée, il faiblissait d'heure en heure. Il a succombé vers 2.30 heures et à conservé sa connaissance jusqu'au bout.

Le défunt s'est senti sérieusement atteint surtout pendant les dernières élections municipales, alors qu'il fut obligé d'aller passer deux mois à Hot Springs.

Son épouse seule lui survit, car il n'avait pas d'enfants. Ses plus proches parents son Mme Drysdale, sa soeur; M. David Cochrane, son frère, demeurant à la Nouvelle-Zélande; M. D. J. Cochrane et W. D. Cochrane, deux neveux demeurant à Montréal, R. Cochrane un autre neveu demeurant dans l'Amérique du Sud, Henry Robert et D. C. Drysdale, deux autres neveux domiciliés ici.

L'ex-maire de Montréal qui vient de disparatre était né à Kinecardine, Perthshire, Ecosse, en 1850. Il vint de bonne heure s'établir à Montréal avec ses parents. Il reçut son éducation à l'ancienne British Canadian School, dans le voisinage du square Dufferin et plus tard au Montreal Collegiate School.

Il commença sa carrière à l'emploi de la compagnie de Telegraphe de Montréal, en 1862 et il s'éleva bientôt à la position de télégraphiste en chef qu'il occupa durant plusieurs années. Il remplit ensuite la même charge à Whitehall N. Y., Malone, N. Y., Boston, Mass., et autres villes américaines.

Abandonnant ensuite la télégraphie il s'engagea sous feu John J. MacDonald, pour la construction du chemin de fer Intercolonial. Il travailla encore à la section Whithead du Pacifique sous M. J. Henry.

C'est M. Cochrane qui construisit la première ligne télégraphique sur la rive nord du Lac Supérieur, entre Nepigon et Dog Lake.

Vers le même temps, il rendit des services à son pays en transportant des troupes dans l'ouest lors de la rebellion, ce qui lui valut entre autre choses, une lettre de félicitations de la part du gouvernement du temps.

A son retour à Montréal, après quelques années de prospérité dans l'ouest, il fit de grandes opérations comme entrepreneur.

En 1899 il commença à paver les rues avec l'asphalte Sicily qu'il introduisit au Canada.

En 1891, il entra dans l'arène politique et il se présenta comme libéral dans Montréal-ouest contre Sir Donald A. Smith, aujourd'hui Lord Strathcona, mais il fut défait. Neuf ans plus tard il se présentait de nouveau dans la division No 4 et cette fois il réussit et il était rélu l'automne dernier.

En février 1897 il chercha les honneurs de l'échevinage dans le quartier Saint-Laurent, mais sans succès. En 1902, il était élu maire de Montréal, mais ayant voulu obtenir un autre terme, il fut battu par le maire Laporte.

Feu M. James Cochrane s'intéressait beaucoup à la classe ouvrière. Il était vice-président du Conseil des Métiers et du Travail et occupa des charges dans d'autres associations du même genre. Il s'occupait aussi de nos institutions de bienfaisances et de charité. Il était gouverneur de l'hôpital Notre-Dame, de l'hôpital Général, de l'hôpital protestant pour les aliénés et de l'hôpital Western. Il faisait aussi partie du Board of Trade, Président de la Montréal Life & Aid Association, de même que de la compagnie d'assurance Norwick de Toronto.

En politique, M. Cochrane était libéral et il a rendu de bons services à son parti.

Ayer's HAIR VICOR. Informez vous à vos voisins. L'un vous dira "Elle a rendu leur couleur à mes cheveux gris." Un autre "Elle a arrêté la chute de mes cheveux." Un autre "C'est une splendide préparation pour la toilette." J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

UN CHIEN REMARQUABLE

Histoire de "Dewey," qui a gagné $6,900, capturé un cambrioleur, etc.

Mai 26

Depuis avant-hier 400 toutous de toutes dimensions, de toutes races et de tous poils réunis dans le Patinoir Victoria attirent des foules considérables. On admire les majestueux danois, les imposants saint-bernard, les terribles boule-dogues, etc., et les âmes sensibles pensent, en les regardant, à la fidélité, au dévouement parfois sans bornes de tous ces amis de l'homme.

Un amateur de nos amis qui apprécie non seulement la beauté, mais aussi les qualités du chien, nous racontait hier la merveilleuse histoire du "bull-terrier "Dewey" qui, dit-il, est peut-être le chien le plus remarquable de toute l'Amérique pour ses nombreux exploits. "Dewey" apartient à M. Archie McFeeter, de Détroit.

Depuis quelques années, il a joué le principal roie dans un drame qui concernait le bonheur et la fortune d'une dizaine de personnes. Il a permis à son maître de payer une hypothèque de plusieurs milliers de dollars, en outre d'une licence d'hôtel annuelle de $500, pendant six ans. Il a, de plus, figuré dans un joli roman d'amour, capturé un cambrioleur à Cleveland, etc.

Il y a quelques années Archie McFeeter était dans la misère A cette époque "Dewey" n'était qu'un nouveau-né et appartenait à un individu qui est devenu plus tard un meurtrier. Un jour, McFeeter, quoique pauvre lui-même, prêta de l'argent à cet homme qui, en retour, lui donna son chien.

Dewey, bien que jeune, avait déjà l'humeur batailleuse.

A un an, il était victorieux dans un combat de chiens et gagnait $50. A deux ans, il se mesurait avec "Spider" un champion de Cleveland. La bataille dura deux heures — deux siècles pour McFeeder qui était à bout de ressources et comptait sur le prix de la victoire pour remettre ses affaires à flot



M. ARCHIE McFEEDER

Le lendemain son maître acquittait une hypothèque de $600.

Dewey était alors un lutteur de profession. Quelques mois après il gagnait encore $1,200.

A cette époque demeurait à Cleveland un ancien camarade d'école de McFeeder, le fiancé de la fille d'un médecin. Dans une spéculation malheureuse ce jeune homme perdit $2,000 qu'il avait économisé pour s'établir et il se vit dans la pénible nécessité d'ajourner indéfiniment son mariage.

Mais "Dewey" vint à son secours. Le jeune homme avait encore $400. Il les paria sur le chien de McFeeder qui devait se battre contre un autre champion et qui fut victorieux. Le parieur avait gagné $1,000.

Il y a trois mois "Dewey" mettait hors de combat "Ready Money", à Cleveland et les $1,000 qu'il gagnait en cette occasion permettaient à son maître de payer ses dernières dettes.

Comme nous l'avons dit "Dewey" s'est aussi illustré en

CAPTURANT UN CAMBRIOLEUR

Une nuit le brave chien avait été laissé dans le bar de McFeeder. Le matin, quand le garçon arriva, "Dewey" était assis tranquillement devant la porte ouverte et, caché derrière le comptoir se tenait un individu qui avait enfoncé la porte. Plusieurs fois pendant la nuit le voleur avait essayé de s'échapper en frappant le chien à coups de botte, mais les morsures qu'il recevait lui avaient fait comprendre qu'il était plus sage d'attendre.

Il faut ajouter que "Dewey" est un toutou très doux quand il n'est pas dans l'arène ou en face d'un malfaiteur; il joue avec les enfants et pousse même la condescendance jusqu'à se laisser atteler.

Dans sa carrière de combattant, ce chien a gagné déjà $6,900.



"DEWEY"

— D'abord "Spider" semblait avoir le dessus, mais un regard de son maître encouragea "Dewey qui se battit avec l'énergie du désespoir et finit par mettre son redoutable adversaire hors de combat. Il avait

GAGNE $700

que son maître empocha.

Pendant un certain temps le commerce de McFeeder prospéra, mais le malheur s'abattit de nouveau sur lui et il décida de lancer de nouveau "Dewey" dans l'arène.

Dans un combat avec le fameux "Jim", de Marquette, le champion du Michigan, de l'Ohio et de l'Indiana — combat qui se termina par la mort de Jim, Dewey

GAGNA $800

Mais après la lutte qui avait eu lieu au troisième étage d'une maison, et tandis que les parieurs réglaient leurs comptes, on apprit que la police arrivait pour s'emparer des hommes et des chiens. Avant que l'on ait pu s'éclipser les policemen frappaient à la porte. McFeder saisit "Dewey" et le jeta par la fenêtre. Le chien tomba dans la neige sans se faire le moindre mal.

COLLISION A ST-HENRI

30 mai.

CE MATIN vers 9.15 heures, une collision est arrivée à Saint-Henri, en face de la gare et trois hommes ont été blessés, dont deux grièvement.

Le train du Vermont-Central qui part de Waterloo, à 6.20 heures du matin était entré en gare du Grand-Tronc à 8.52 heures et la locomotive No 39 retournait à la Pointe Saint-Charles, conduite par le mécanicien William Dalton et du chauffeur Ernest Clarke, le conducteur Temple était monté à bord de la locomotive.

LA COLLISION

En arrivant à Saint-Henri, la locomotive diminua sa vitesse, comme l'exigent les règlements, pour passer la courbe.

Au même instant, arrivait un train de fret chargé de sable et conduit par la locomotive No 880. Ce train tenait la droite au lieu de la gauche et se trouvait par conséquent sur la même voie que la locomotive No 39.

Quoi que le mécanicien eut lui aussi diminué sa vitesse, les deux locomotives se frappèrent avec une force doublée par leurs vitesses en sens contraire.

Dans un fracas retentissant et aux cris de frayeur de ceux qui les occupaient, la locomotive No 880 enfonça le tender de la locomotive No 39 dans l'habitacle qui fut en partie démoli, et dont le toit enleva le couvercle de la soupape d'alarme. Une bielle de droite fut aussi arrachée et tordue.

LES BLESSES

A ce moment, le chauffeur Clarke se trouvait dans la porte de la boîte à charbon. Il fut saisi comme dans un étau entre l'avant du tender et l'habitacle.

Le mécanicien Dalton était à son poste avec le conducteur Temple et tous deux furent blessés.

La Locomotive 880 eut son chasse-pierres réduit en miettes et le troisième wagon-plateforme fut complètement jeté en dehors de la voie. Le mécanicien et le chauffeur n'ont eu aucun mal.

Le bruit de la collision avait attiré sur les lieux une foule de gens et des messages téléphoniques appelèrent immédiatement les voitures d'ambulance des hôpitaux Notre-Dame, Western et de l'hôpital Général.

Le Dr S. McDuff, de la rue Notre-Dame, donna les premiers soins aux trois blessés. Il fallut descendre M. Clarke, avec une échelle de la place où il avait été blessé.

M. Temple qui avait des éraflures à la figure et souffrait du choc, se remit bientôt et s'en alla à son hôtel. Les deux autres blessés dont l'état inspirait des craintes furent transportés à l'hôpital général.

Une puissante grue à vapeur vint enlever les débris de la voie qui ne fut libre que vers 11 heures.

Le mécanicien William Dalton est âgé de 56 ans, et demeure à Waterloo, il a une blessure au cuir chevelu et une entorse.

Le chauffeur Ernest Clarke, aussi de Waterloo, est âgé de 27 ans, il a une fracture à la jambe et des contusions. Leur état n'est pas considéré comme grave par les médecins de l'hôpital.

UNE ERREUR

On nous informe aux bureaux du Grand-Tronc que par suite d'une erreur sur laquelle on fait aujourd'hui une enquête, le train de fret avait pris la droite au lieu de garder la gauche, comme c'est la règle constante. On croit qu'une aiguille aura été ouverte, faisant ainsi changer de voie au train et le mécanicien croyant que l'aiguilleur avait des ordres spéciaux, ne se serait pas occupé de ce changement.

Quoi qu'il en soit, les autorités de la compagnie cherchent à qui incombe la responsabilité de cette collision.

Le roi du bois

TORONTO, 27.—On estime la fortune laissée par M. Thomas Mackie, le roi du bois de Pembrooke à sept ou huit cent mille piastres. On assure que sa femme hérite de la totalité de la fortune.

LE FEU AUX GLACIERES

30 mai.

Un incendie qui a éclaté, hier après-midi aux entrepôts de glace de MM. Ewart & Co., coin des rues Notre-Dame et Murray a causé des dégâts pour environ $8,000. De plus le capitaine Murphy et le pompier Holbrook du poste no 3, coin des rues Wellington et Dalhousie ont failli perdre la vie, le toit du bâtiment s'étant effondré sous eux. Ils se tenaient debout sur la toiture, en avant, après que le feu eut été éteint lorsque les planches cédèrent sous leur poids. Ils furent précipités d'une hauteur de 30 pieds.

Quand leurs compagnons se portèrent à leur secours, ils les crurent morts, mais loin de là ils avaient encore leur connaissance. On les transporta par l'ambulance à l'hôpital Notre-Dame et les médecins constatèrent que bien que souffrant de nombreuses contusions, ils n'étaient pas grièvement blessés.

Le capitaine Murphy après être resté quelque temps à l'hôpital a pu se rendre chez lui, mais Holbrook devra rester une couple de jours avant de pouvoir sortir.

Les pompiers ont travaillé sur les lieux à peu près une heure. Ils croient que le feu a été causé par un moteur électrique servant à mettre en opération une scie pour couper la glace.

Les flammes se répandirent avec tant de rapidité que quand les hommes arrivèrent, elles envahissaient déjà toute la toiture. Une fumée épaisse remplissait la rue.

Les pompiers eurent beaucoup de difficultés à localiser le foyer de l'incendie. Comme il devenait menaçant ils sonnèrent une seconde alarme.

Quand la fumée se fut dissipée et que l'on put y voir plus facilement, on découvrit que le feu n'était pas aussi dangereux qu'on l'avait cru tout d'abord.

Le feu avait pris naissance où se trouve le moteur électrique, en arrière du bureau et comme le bâtiment est en bois, les flammes eurent vite gagné le toit. Pendant quelque temps, on crut que tout serait rasé et que les édifices environnants seraient aussi atteints, mais il n'en a rien été.

La couverture a été, cependant complètement détruite, le devant et l'extrémité sud du bâtiment, de même que le bureau ont été sérieusement endommagés ainsi que 8 ou dix voitures destinées au transport de la glace.

M. Ewart estime ses pertes à $5,000. Il croit que l'eau et le feu ont dû faire fondre au moins 300 tonnes de glace sur les 10,000 qu'il y avait là.

NOUVELLES DU CANADA

L'HON. WM. ROSS, SENATEUR

Ancien député et ancien ministre

Les journaux ministériels annoncent que l'hon. M. Wm Ross, qui fut ministre dans le gouvernement Mackenzie, percepteur des douanes à Halifax, puis député du comté de Victoria, vient d'être nommé sénateur.



HON. Wm. ROSS, sénateur.

Il est né en 1825 dans l'Isle Boulardine, Cap Breton. Il est donc octogénaire. Son père est venu d'Ecosse en 1816.

Le nouveau sénateur a siégé à l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse de 1857 jusqu'à la Confédération. Il se fit ensuite élire à la Chambre des Communes. Il entra dans le gouvernement Mackenzie en qualité de ministre de la milice le 7 novembre 1873, et le 5 novembre de l'année suivante il accepta la charge de percepteur des douanes à Halifax. Il occupa ce poste vingt années durant. Aux élections générales de 1900, il se porta de nouveau candidat à la Chambre des communes et fut élu. Aux dernières élections, le comté de Victoria étant fusionné à la division nord du Cap Breton, M. Ross se retira, préférant ne pas exposer son parti à une défaite que des divisions intestines rendaient imminentes.

CHEZ LES ACADIENS

Au congrès acadien qui sera tenu à Caraquet, les 15 et 16 août prochains et dont nous avons parlé la semaine dernière, les questions suivantes seront mises à l'étude : Intérêts nationaux des Acadiens, la langue et l'éducation française en Acadie, agriculture et colonisation, commerce et industrie, la société française de l'Assomption, les Acadiens du Canada et des Etats-Unis, le journalisme français en Acadie, etc., etc.

Récolte splendide

WINNIPEG, 27.—Tout semble indiquer que la prochaine récolte sera la plus belle récolte qu'il y ait encore dans l'ouest.

Les rapports des agents du Pacifique Canadien, venant de tous les districts indiquent que la récolte sera superbe. Les fermiers sont dans la jubilation. Déjà les autorités du Pacifique prennent des mesures pour assurer aussi rapidement que possible le transport du blé.

DANS TROIS MOIS

ON COMMENCERAIT A CETTE EPOQUE LA CONSTRUCTION DU TUNNEL "MICHIGAN CENTRAL"

WINDSOR, Ont., 24 — La construction du tunnel du Michigan Central, sous la rivière Détroit, commencera dans trois mois environ.

L'entrée du tunnel se trouvera entre la 17e et la 18e rue de Détroit, et il aboutira sur la rive canadienne, à Sandwich, près de l'église catholique de l'Assomption.

Le prix sera de $7,500,000.

Il y aura à proprement parler deux tunnels parallèles séparés par un espace de 30 à 35 pieds. Les tunnels seront construits en ligne presque droite. Aux deux extremités commencera une courbe qui s'étendra sur la rive et ira rejoindre la voie du Michigan Central. La longueur d'une extrémité à l'autre, courbes comprises, sera de deux milles. Selon les calculs de l'ingénieur en chef du Michigan Central, M. W. S. Vinnear, qui a la haute direction de l'entreprise, les travaux dureront deux ans et demi.

Les travaux commenceront du côté du Canada. Pas une pelletée de terre ne sera enlevée sur les quais de Détroit avant que les deux tubes d'acier ne soient complètement terminés sous la rivière.

On se servira de locomotives électriques pour effectuer le passage des trains dans le tunnel. On évitera ainsi le danger de l'accumulation des gaz qui est à redouter dans tous les tunnels où passent des locomotives à vapeur.

Les trains venant du Canada passeront par le tunnel de l'est et les trains de Détroit par le tunnel de l'ouest. Ce système assure une sécurité parfaite aux voyageurs.

TENTATIVE D'ENLEVEMENT

OTTAWA, 29 — Un tramp a voulu, hier après-midi, enlever Laura Anton, fillette de cinq ans, demeurant rue Concession. Les cris de l'enfant ont attiré l'attention de la mère. Le tramp l'emportait dans le bois.

Madame Anton enleva sa fille des mains du ravisseur et fut insultée. Une dizaine d'hommes, accompagnés de la police, firent une battue en règle, mais le misérable se sauva en sautant à bord d'un train de fret du Canada Atlantique, allant dans l'Ouest.

LE LINIMENT MINARD EST L'AMI DE L'HOMME DE CHANTIER.

NOS RICHESSES MINIERES

Halifax, N. E., 24—La compagnie de mines de charbon "Acadia", qui a son siège social à Stellarton, vient de reprendre l'ouvrage dans les anciennes mines de Foord, abandonnées depuis vingt ans, alors qu'eût lieu une explosion dans laquelle plusieurs mineurs perdirent la vie.

A la suite de l'explosion la mine fut inondée. Il y a un an, la compagnie commença le forage de deux puits nouveaux, dans l'espoir de retrouver le filon, qui est un des plus riches au monde, et samedi on trouva du charbon, à une profondeur de 900 pieds, dans le puits No 2. La qualité de ce charbon est encore supérieure à celle du charbon des anciennes mines Foord bien que ce dernier ait toujours été considéré comme le meilleur en Canada.

Quand les travaux de surface nécessaires seront terminés, la compagnie "Acadia" pourra quatrupler ses opérations et se trouvera à même de produire 240 tonnes de charbon à l'heure —Le président de la compagnie est Sir Montagu Allan.

IL SE SENT JEUNE COMME JAMAIS

M. CHESTER LOOMIS A PRIS LES PILULES DE DODD POUR LES REINS

Et d'homme épuisé qu'il était, il est devenu aussi leste qu'un garçonnet

Orland, Ont., 26 mai. (Spécial). M. Chester Loomis, un vieux et respectable fermier, demeurant dans cette section, répand au loin la bonne nouvelle que les Pilules de Dodd pour les reins sont un remède sûr contre le mal de dos et la maladie rénale si communs chez les vieillards. M. Loomis dit:

"J'ai 76 ans, et je suis aussi alerte, aussi actif qu'un garçonnet; j'en attribue tout le mérite aux Pilules de Dodd pour les reins.

"Avant de commencer à faire usage des Pilules de Dodd pour les reins, j'étais si épuisé que je pouvais à peine monter dans un buggy et je ne pouvais faire aucun travail. Tout le monde croyait que je ne vivrais pas longtemps. Les Pilules de Dodd pour les reins sont un merveilleux remède." Les reins des jeunes gens peuvent être malades, mais ceux des vieillards le sont nécessairement. Les Pilules de Dodd pour les reins guérissent tous les reins malades. Voilà pourquoi elles sont les meilleures amies des vieillards.

79-1-heb

WINNIPEG

Une opinion au sujet de son expansion

WINNIPEG, 26.—M. Thomas Greenway, ex-premier ministre du Manitoba a déclaré au cours d'une entrevue, que Winnipeg sera, dans vingt-cinq ans, la ville la plus considérable du Dominion.

M. Greenway base cette prophétie sur l'extension considérable des voies ferrées dans l'Ouest. Dans les dix années qui vont suivre, dit M. Greenway, le Transcontinental va dépenser $150,000,000, le C. P. R. pour protéger sa position fera pour près de $100,000,000 de dépenses et le Great Northern pour $50,000,000. Je ne connais aucun pays autre que le Canada conclut M. Greenway, où une dépense de $300,000,000 serait possible à une population de 6,000,000.

UN DERAILLEMENT

L'agent de la gare dormait

WINNIPEG, 29 — Le transcontinental en route pour l'ouest, qui devait arriver à Winnipeg à 1 h. 30 du matin, samedi, n'est arrivé qu'à 3 h. 30 de l'après-midi. La voie était bloquée à Donald, C.A., par le déraillement d'un train de fret. On dit que l'agent de la gare était endormi et laissa passer un train de fret. L'expéditeur des trains le réveilla pour lui demander si ce train était passé et sur sa réponse négative laissa partir un autre train de fret qui allait à la rencontre du premier. Il n'y a pas de blessés, mais les dommages sont considérables.

MADE IN CANADA



Le Seul Vrai Vieux Genievre — Le Plus Pur, Le Plus Vieux

Vieilli sous la surveillance du Gouvernement.

Boivin, Wilson & Cie, Montreal

Seuls Concessionnaires.

VIOLENT INCENDIE

LA VILLE DE LONDON, (Ont.,) MENACEE DE DESTRUCTION.

LONDON, Ont. 26—Vers trois heures hier matin, un désastreux incendie a éclaté dans les scieries Dyment & Baker, près de la gare du Grand Tronc. Des quantités considérables de bois sec étant amassées dans les cours des scieries, les flammes se propagèrent avec une rapidité foudroyante et en peu de temps tout l'établissement n'était plus qu'une masse de flammes. Les pompiers appelés immédiatement, sur les lieux ne purent que tenter des efforts impuissants pour arrêter les ravages de l'incendie.

Vers trois heures et demie, les flammes attaquaient l'établissement de tourneur Bonsor, puis les bâtiments de la London Tool company. Pendant un temps on craignit fortement pour les entrepots du Grand Tronc. Trois wagons se trouvant sur une voie d'évitement et appartenant à la M.C.R., furent totalement détruits par les flammes.

L'un de ces wagons contenait des marchandises pour une valeur de $10,000 environ.

M. Dyment estime les pertes résultant de cet incendie à $75,000 environ qui sont en partie couvertes par les assurances.

La cause de l'incendie semble devoir être des flammèches provenant de la cheminée des machines de chauffe.

Cinq ans de pénitencier

Winnipeg, 27 — Leo Andreas, accusé d'avoir tiré sur l'ingénieur Towl, du C. P. R., a été condamné à cinq ans de pénitencier.
retardé.

Crévistes étrangers

SAINT JEAN, N.B. 27.—Dix hommes sont partis à pied à destination de Winnipeg. Ces hommes sont des étrangers qui ont refusé de se rendre à la baie de Helburn, où ils étaient engagés, espérant trouver un meilleur salaire sur le continent. Les autorités ont fait le possible pour qu'ils remplissent les conditions de leur engagement qui a été conclu en Angleterre. Ces gens travaillaient à l'établissement de Loch Lemmond, et s'étant mis en grève dans le but d'obtenir de meilleurs salaires se sont vus mis à la porte de l'établissement. M. O'Brien agent d'immigration a demandé pour eux leur réintégration et M. Mooney gérant de la Loch Lommond a demandé jusqu'à demain pour rendre sa décision.

L'EMBARGO SUR LE BETAIL

(Dépêche spéciale)

OTTAWA, 30. — Au comité de l'agriculture, ce matin, présidé par l'hon. M. Greenway, l'on a discuté l'embargo sur le bétail canadien, en Angleterre.

Plusieurs députés disent que le Canada, en accordant un tarif préférentiel à l'Angleterre, aurait dû exiger l'enlèvement de l'embargo. L'hon. M. Fisher déclare que ce sujet est devenu une question politique en Angleterre, et que le Canada n'a nullement le droit de dicter au gouvernement impérial.

Il a été décidé qu'un sous-comité rédigerera une résolution qui sera envoyés au ministre de l'agriculture d'Angleterre lui demandant de modifier la loi actuelle sur l'embargo.

CONTRACTA UN GROS RHUME

Il se fixa dans les Reins

Le Résultat, Douleur au Dos

Contracter un rhume qui se fixe dans le dos est souvent la cause du mal de dos — la cause primaire de la maladie des reins. Quand le dos souffre, c'est un avertissement que les reins peuvent devenir affectés.

Ne négligez pas l'avertissement; arrêtez le mal de dos et éloignez tout danger de troubles futurs.

Si vous ne le faites, il pourra surgir des complications graves. Mme E. Williams, Hamilton, Ont., contracta le rhume et il se fixa dans ses reins. Elle employa les

Pilules de Doan pour les Reins,

et elle est reconnaissante pour le soulagement immédiat qu'elles lui donnèrent. Elle écrit comme suit:

"C'est avec plaisir que j'ajoute mon témoignage en faveur des Pilules de Doan pour les Reins. Il y a quelque temps je contractai un gros rhume qui se fixa dans mes reins. L'irritation et la douleur au bas du dos me faisaient beaucoup souffrir. Après quelques mois de souffrances et constatant l'insuccès de nombreux remèdes, je me procurai une boîte de Pilules de Doan pour les Reins et mes douleurs furent immédiatement soulagées."

On peut avoir les Pilules de Doan pour les Reins chez tous les marchands, où elles seront envoyées directement par la poste sur réception du prix, 50c la boîte ou 3 pour $1.25. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

PROVINCE DE QUEBEC

CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, 25 — M. Franck Payette, assistant surintendant de la compagnie Métropolitaine dans notre ville vient d'être nommé surintendant pour le district de St-Hyacinthe. M. Payette est parti, hier matin, pour prendre charge de sa nouvelle position.

—M. J. A. Archambault, notaire, a découvert des carrières de granit gris d'une excellente qualité sur sa ferme Belmont, à Sherbrooke-Est. Notre concitoyen se prépare à les mettre en exploitation.

Nous verrons peut-être la nouvelle église de Sherbrooke-Est et la salle de manège construits avec ce granit, qui offre la consistance et la dureté nécessaires pour l'érection de bâtisses de cette importance.

—Les propriétés qui bordent la rue King, continuent à prendre de la valeur depuis que plusieurs nouveaux magasins y sont en construction. Plusieurs nouvelles transactions immobilières seraient sur le point d'avoir lieu. Dans un avenir très rapproché la rue King sera le centre d'un commerce important.

—Le "Victoria Day" s'est passé sans incident remarquable. Le chômage a été à peu près général.

L'événement le plus important de l'après-midi a été des courses au rond de l'Association Agricole des Cantons de l'Est.

Dans l'avant-midi, les Cadets du Séminaire ont paradé dans les rues de la ville. Ils se sont fait remarquer par leur bonne tenue.

SHERBROOKE, 29.—Ces jours derniers le jeune fils de M. D. McTavish a capturé à l'embouchure du canal d'alimentation de la manufacture d'indienne de Magog, une truite de lac pesant dix-huit livres. Où n'est pas tous les jours qu'on puisse faire une aussi belle pêche.

—On annonce pour le 13 juin le mariage de M. Joseph Chabot, avec Mlle Nalda Bibeau, fille de M. Ed. Bibeau de la rue Alexandre.

M. l'abbé Emile Chartier, ancien professeur au séminaire de St-Hyacinthe, fils de notre concitoyen M. Etienne Chartier, a été proclamé docteur en philosophie le 25 avril dernier, à l'Académie St-Thomas de Rome.

Le 17 du courant M. l'abbé Chartier, partait pour Athènes où il passera l'été au séminaire grec de cette ville. A l'automne il reviendra à l'Université de Lille où il continuera ses études pendant deux ans.

—La manufacture de Pulpe de Bromptonville, manufacture actuellement une moyenne de 95 tonnes de pulpe par jour, et consomme pour cette production 100 cordes de bois.

—La pêche à la truite est abondante dans la rivière Tomifobia où les pêcheurs à la ligne capturent facilement des truites pesant une livre et plus.

—M. Drapeau, de la rue Alexandre, est tombé malade de la picote. Il a été transporté à l'hôpital civique avec sa femme et ses deux enfants. La maison où il habitait a été désinfectée.

—Le 8e carabiniers Royaux, de Québec, visitera notre ville les 2 et 3 juin prochain. Pendant leur séjour dans notre ville les militaires se retireront dans les batisses de la compagnie de l'exposition.

—Fred Vallée, employé sur le Pacifique, s'est fait casser une jambe à Lowelltown, Me. Il a été amené à l'Hospice du Sacré-Cœur de notre ville.

—Vendredi le beurre s'est vendu 19 1-8 centins à Farnham, et le fromage 9 5-16 centins. Plusieurs grandes maisons de Montréal étaient représentées à cette vente.

—M. le magistrat de district prononçait samedi les sentences suivantes: Mme St-Jean et Rosa Palmer, 6 mois de prison pour vagabondage.

David Meilleur $1.00 d'amende et les frais, pour assaut.

Jos Demers, W. Demers, P. Descoteau $5 d'amende chacun et les frais pour pêche illégale dans le lac Massawipi.

George Roy, de Bromptonville $50 d'amende et les frais pour vente illégale de liqueur.

—Les cultivateurs qui ont visité notre marché, samedi, étaient unanimes à dire que nous aurons une abondante récolte de foin.

Dans quelques jours les semences seront terminées partout.

ANTISEPTIQUE ET GUERISSEUR

Chaque famille se sert de vingtaine de manières, de

L'ONGUENT DU Dr CHASE

L'onguent du Dr Chase est si pur et si propre, si remarquablement calmant et cicatrisant, et il rend la peau si douce et si unie que s'en servir est un véritable plaisir.

Bien que des mieux connus à cause du contrôle extraordinaire qu'il possède sur les maladies cuisantes et torturantes de la peau, telle que eczéma, herpès, psoriasis, et dartres, on ne devrait pas oublier que l'Onguent du Dr Chse ne détériore aucunement la peau la plus délicate, et que c'est un véritable et inappréciable embellisseur.

L'Onguent du Dr Chase est des plus efficaces pour guérir.

Engelures et engourdissements.
Gerçures aux mains et à la figure.
Paupières endolories et enflammées.
Empoisonnement de la peau.
Teigne et eczéma des bébés.
Mal de pieds et d'orteil.
Boutons et boutons à tête noire.
Peau rouge et rugueuse.
Morsures d'abeilles et d'insectes.
Mal de barbe.
Brûlures et cicatrices.
Démangeaison particulière aux femmes.
Porrigo.
Vieilles plaies et plaies ordinaires.

Il se passe rarement une semaine, partout là où il y a des jeunes enfants, sans que l'Onguent du Dr Chase soit de quelque utilité.

En remarquant les guérisons rapportées de temps à autre dans le journal vous trouverez que l'Onguent du Dr Chase est une des plus efficaces préparations, connues de la science, guérissant l'eczéma et le psoriasis, après que tous les autres moyens ont échoué.

Soixante cents la boite, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. 53-1

THETFORD MINES

—Frs. Morin, employé dans la mine d'amiante "American Asbestos Co.," a eu le malheur de se faire casser les deux jambes, la semaine dernière. La douleur qu'il ressentit fut si cuisante, qu'il fut longtemps privé de connaissance.

Morin, qui est un jeune homme, fut enseveli sous un éboulis de grosses pierres. Ses compagnons crurent qu'il avait été tué. Ils se hâtèrent d'enlever les pierres qui le couvraient. Voyant qu'il respirait, ils firent venir des médecins.

LAWRENCEVILLE

—Notre village est maintenant érigé en municipalité distincte, et l'élection de ses premier conseillers a eu lieu lundi. Forment partie du conseil: MM. Louis Lavigne, L. A. Barbeau, John Bousquet, S. G. Kendall, Sylvani Leroux, J. B. Campagna et le Dr. L. Geoffrion. M. Barbeau a été choisi comme maire.

WATERLOO

—A une assemblée des syndics pour l'achèvement de l'église, tenue samedi, les soumissions de M. Paquet et Godbout, de St-Hyacinthe, pour le bois, et de M. J. U. Dumont, d'Acton Vale, pour la peinture, étant la première de $8,800.00, et la seconde de $2,000.00, ont été acceptées. C'étaient les plus basses soumissions.

—M. F. Simard a vendu son hôtel, le Foster House, à M. J. T. Bisaillon, ci-devant hôtelier à Valcourt, pour la jolie somme de $8,000.

MAGOG

—La semaine dernière nous avons failli avoir de la saucisse à la chair humaine. M. O. Lépine, boucher, était à hacher de la viande à saucisse lorsqu'il a eu le malheur de se faire prendre une main dans sa machine. Heureusement qu'il n'y a pas tout passé; il en a été quitte pour la perte d'un doigt.

SHERBROOKE, 26.—M. Verret, l'entrepreneur de l'académie des garçons de Bromptonville, en commencera l'érection le 1er juin prochain.

Le couvent de Bromptonville a été fréquenté durant l'année scolaire par 200 élèves, Quatre-vingt n'ont pas manqué une seule heure de classe.

La construction est active à Bromptonville. Actuellement dix nouvelles résidences sont en construction. Cet historique village prend de plus en plus d'importance. Ses développements sont rapides, ses habitants actifs et de progrès.

M. C. A. Léger, régistrateur du comté du Lac Mégantic était récemment de passage en ville, en route pour la Californie. M. Léger prend une vacance de six mois.

Les membres de l'Harmonie organisent leur première excursion à Québec de la saison.

Le départ est fixé au 10 juin prochain. Le trajet se fera par voie du Québec Central. Les billets seront bons pour revenir jusqu'au lundi soir, 12 juin et se vendront à $1.75 de Sherbrooke. Des excursionnistes seront acceptés de toutes les stations jusqu'à Thetford Mines, inclusivement. L'Harmonie accompagnera les excursionnistes.

—Des ingénieurs sont à faire le tracé d'un nouvel embranchement du Pacifique Canadien de Farnham à Granby.

—Les travaux à l'église de Bromptonville sont maintenant très avancés. La messe pourra probablement être célébrée dans le nouveau temple en juillet prochain.

SHERBROOKE, 30 — M. G. Dupont, professeur du cours technique au Séminaire, est parti lundi, pour Rimouski où il est appelé par M. Mignault, l'ingénieur hydraulicien de notre ville, la direction des travaux d'établissement d'aqueduc et d'égouts de Rimouski. La charge que M. le professeur Dupont doit occuper pendant 3 mois, fait grand honneur à ses aptitudes et connaissances techniques, et la direction du Séminaire se montre très flattée de ce choix judicieux d'un de ses professeurs.

Madame Dupont accompagne le professeur.

PROMOTION

—M. Chs. Crochetière, de la compagnie d'assurance Métropolitaine, a été nommé assistant surintendant pour le district.

M. Fafard, succède à M. Payette dans la direction des affaires du bureau local.

—Depuis quelques semaines, M. l'abbé Michaud est au presbytère de Magog. Sa santé s'améliore, il reviendra bientôt au séminaire.

—Samedi M. A. E. Miquelon, commerçant de bois, a vendu à la Brompton Pulp Co., plusieurs lots qu'il possédait dans le canton de Garby. Le montant de la transaction est de $2,-700.

ACTION EN DOMMAGES

—Mme Cameron, épouse de feu John E. Cameron, a institué une action en dommage de $10,000 contre la Royal Paper Mills d'East Angus.

M. Cameron, mécanicien, fut écrasé dans des roues à engrenage.

COUR DU MAGISTRAT

—William Sterling, détenu dans la prison du district, comparaissait hier matin, devant le magistrat de district sur une accusation d'avoir voulu mettre le feu à la prison le 22 mai courant.

Le tourne-clef Boisvert a raconté au juge que le 22 mai au soir on a aperçu de la fumée s'échappant du plafond de la cellule de Sterling. Des briques avaient été enlevées et à leur place le feu avait été mis. Le trou laissé par l'enlèvement des briques était caché par de vieilles hardes pour empêcher la fumée de se répandre dans le corridor. Comme aucun autre prisonnier n'avait accès au corridor où se trouvait Sterling, on suppose avec raison que lui seul est l'auteur de cette tentative criminelle.

Le prisonnier déclara que le feu était accidentel. Condamné à subir son procès en cour criminelle il demanda un procès sommaire qui lui a été accordé.

INDUSTRIE LAITIERE

—Le beurre a obtenu un meilleur prix à la vente de samedi dernier de la Chambre d'Industrie Laitière de Cowansville. Le beurre doux s'est vendu 20 3-8 centins et le salé 20 1-8 centins. Le fromage a été acheté à 97 7-16 centins.

—Les directeurs de la banque des Cantons de l'Est ont dépensé environ $5,000 pour la construction de leur nouvelle succursale de Coaticook. Ils l'occuperont le 1er juin.

—Un jeune homme du nom de Tilton a été condamné samedi, par les juges de paix de Magog, pour vol d'un bicycle, à subir son procès en cour Criminelle. Il a été remis en liberté sur un cautionnement de $300.

—Vingt-quatre enfants ont fait leur première communion dimanche, à l'église St-Patrice. La cérémonie a été présidée par le curé de la paroisse, M. l'abbé Fisette, qui fit les allocutions d'usage.

—M. Henry T. Ball a été nommé officier de douane à North Hatley, avec résidence pour la saison d'été seulement. C'est afin d'éviter des ennuis aux villégiaturistes que le gouvernement a décidé d'avoir un officier de douane à North Hatley.

—Le jeune Arlie Davidson, fils de M. Jas. E. Davidson, s'est tiré une balle dans un pied, vendredi, en maniant une petite carabine.

Le projectile a été extrait et l'enfant se porte bien.

CEREMONIE RELIGIEUSE

Une jolie fête religieuse à imprimée un doux souvenir dans les âmes de ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister aux vêpres à l'église de Saint-Jean Baptiste (Sherbrooke-Est), dimanche soir.

Le dernier dimanche de mai est considéré comme étant l'anniversaire de l'établissement de la Congrégation de l'I. C. de Marie:

Et les demoiselles congréganistes ont voulu faire une fête spéciale de ce premier anniversaire.

Avec l'aide bienveillant de la Révérende Mère Sainte-Marie de Toutes-Grâces (la supérieure du couvent, et directrice de la nouvelle congrégation) un magnifique programme avait été soigneusement préparé, puis a été exécuté avec une rare perfection.

L'ouverture fut fait par une centaine de fillettes (élèves du couvent) angéliquement jolies dans leurs pimpantes robes blanches et leur chevaux frisés ornés de délicates couronnes de fleurs blanches: puis cinq mignonnes bambines âgées respectivement de 5 à 7 ans, qu'on avait costumées d'ailes d'anges, déposèrent une superbe couronne aux pieds de la statue de N.-D. du St-Rosaire, et six nouvelles communiantes offrirent de magnifiques corbeilles remplies de fleurs choisies; cela avec cette grâce exquise qui est le charme de l'enfance. En même temps, leurs compagnes chantaient un pieux cantique de circonstance. Les deux douces voix des jeunes Melles Eveline Biron et Blanche Loranger, en exécutèrent les solos avec perfection et une douceur divine et inoubliable.

Plus grave mais non moins édifiante fut la procession des congréganistes, avec leur costume noir voilé de blanc.

Une bien touchante allocution a été prononcée par le savant prédicateur connu, le Rev. M. Maltais, du séminaire de Sherbrooke.

Ensuite ce fut la réception solennelle de dix nouvelles congréganistes, ce sont Melles F. Dion, M. Bruneau, M. Charest, H. Munn, E. Munn, G. Richard, C. Boulanger, V. Jutras, E. Desharnais, M. Bédard.

Pour la circonstance, un magnifique trône, richement garni de fleurs avait été préparé à la statue de la Ste-Vierge.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement termina cette fête, que tous les témoins espèrent voir se renouveller chaque année.

VOLEURS DE BANQUE

Ils tentent d'opérer à la Banque Nationale de Plessisville, dans la nuit du 25.

LE GARDIEN VEILLAIT

PLESSISVILLE, 27 — Durant la nuit du 24 au 25 mai, vers 1 heure du matin, des voleurs ont tenté de s'introduire dans les bureaux de la Banque Nationale, à Plessisville.

Ils ont d'abord ouvert une fenêtre en la forçant avec des leviers; puis ils ont commencé à percer la dernière porte ouvrant sur le bureau du caissier. Le gardien, M. Cyrille Brisson, qui veillait dans le bureau, comme d'habitude, entendant quelque bruit, crut qu'une fenêtre était ouverte et que le châsis battait au vent. Pour se rendre fermer cette fenêtre il voulut passer par la porte même que les voleurs étaient à forcer et qu'ils essayaient d'ouvrir en introduisant des clefs dans la serrure; s'apercevant alors qu'il avait affaire à des voleurs, il tira un coup de revolver à travers la porte. Les voleurs s'enfuirent précipitamment. Le gérant, M. Gilbert, et quelques voisins constatèrent ensuite les dégâts dont nous avons parlé plus haut.

La Banque Nationale doit à la vigilance de son gardien et de son gérant de n'avoir point à déplorer plus de dégâts.

LES FRASQUES D'UN BAMBIN

POUR EVITER UNE RACLEE, IL RISQUE SA VIE — UNE COURSE EMOUVANTE — UN SAUT PERILLEUX

(Correspondance spéciale)

QUEBEC, 27 — Un saut comme il ne s'en voit pas même au cours des représentations des meilleurs cirques, a été exécuté hier après-midi par un bambin d'une douzaine d'années du haut du cap où se trouve le jardin Montmorency. L'exploit a été accompli de force, sous l'impulsion d'une crainte salutaire. Le héros de l'exploit, pour échapper à la mort qu'il croyait venir a risqué d'y échapper en se jetant dans les bras de celle qui paraissait inévitable en accomplissant son exploit. Voici les faits:

Hier après midi, vers une heure et demie, des bambins s'amusaient dans le jardin Montmorency à jeter des pierres ici et là avec l'instrument cher aux enfants; les "frondes."

L'un d'eux, par maladresse, lança une pierre dans la vitrine de M. Beauchamp, marchand de fruits de la Côte Lamontagne, et brisa une grande vitre (plate-glass).

M. Beauchamp, dont la patience est plus qu'émoussée par des accidents du même genre trop souvent répétés, se mit à la poursuite du délinquant qui avait ses jambes à son cou et avait déguerpi avec toute la vitesse possible. La crainte d'une bonne raclée, car il savait que M. Beauchamp n'a pas la main douce, lui donnait des ailes. Ce fut pendant quelques minutes une course effrénée à travers le jardin, quant tout à coup, le bambin se sentant serré de trop près ne fit ni un ni deux, il enjamba le mur de fortification à la tête du cap et s'élança dans le vide.

Les personnes qui étaient à ce moment au pied de la côte ne purent retenir un cri d'horreur en voyant l'enfant s'élancer ainsi d'une hauteur d'à peu près vingt pieds sur la crête d'un roc d'une élévation d'au-delà de cent pieds. Tous les pectateurs étaient pétris d'affroi et croyaient voir arriver au bas de la falaise le corps du malheureux enfant horriblement meurtrie.

On courut pour ramasser ce que l'on croyait n'être qu'un cadavre, peine inutile, rien l'enfant avait disparu comme par enchantement.

M. Beauchamp et un groupe de curieux qui l'avaient suivi dans sa course étaient cloués de stupeur auprès du mur, en voyant l'acte désespérée du petit fuyard. Eux aussi ne purent voir où était le bambin et crurent qu'il était bel et bien mort.

Il n'en était rien cependant. Le gamin en sautant avait eu la chance de saisir les branches d'un arbrisseau et arrêter par ce fait la chute jusqu'au bas du rocher, puis prenant un petit sentier, en se tenant aux pierres et aux branches des arbres, il contourna le mur de fortification et revint parmi la foule, ramassée à cet endroit, entendre les racontars de sa prétendue mort. A ce moment, M. Beauchamp était retourné à son établissement, car sans cela notre jeune sauteur ne se serait pas hazardé aussi près de celui qui lui avait causé une si fière peur et procuré les émotions d'une dessente aussi rapide, sans parachute.

C'est réellement miracle, que cet enfant ne se soit pas rompu les os. Il faut espérer que la leçon lui servira; la crainte est le commencement de la sagesse.

Courrier de St-Lin

(Correspondance spéciale.)

ST-LIN, 25.—Les évaluateurs des propriétés de cette ville ont terminé leur fonction, hier soir.

— Les élèves de notre collège commercial ont dignement fêté la fête de notre souverain, par un pique-nique à la Petite Rivière. Après avoir exécuté une partie du répertoire des jeux connus, cette turbulente jeunesse a fait honneur à un succulent goûter qui avait été servi sous la feuillée naissante d'un bosquet.

— Un pari fait entre un citoyen de cette ville et un de cette paroisse, M. M. Morin et Lavigne, sur la vitesse respective de leurs chevaux, a été gagné par M. Lavigne. Beaucoup de personnes s'étaient rendues sur le champ de course pour voir la rencontre.

— Plusieurs citoyens de cette ville viennent de former un club de croquet. Les officiers sont: MM. Jos. Renaud, président; Amédée Martel, gérant; Jos. Archambault, secrétaire-trésorier.

— A une session des commissaires d'écoles de cette ville, la date des examens aux écoles a été fixée au 23 juin.

VIEUX TRUC

Un citoyen de Ste-Geneviève reçoit l'offre de mettre le Klondyke dans sa poche

Plus ça change plus c'est toujours la même chose. La chasse au gogo se fera toujours avec le même fusil et c'est à penser que les chasseurs sont souvent heureux, puisqu'ils persistent à ne pas changer de système.

Aux Etats-Unis, et même au Canada la "brivue d'or" a encore les reflets fascinateurs et le truc des billets de banque contrefait est exploité sur une échelle de trois cent soixante jours par année.

Le 12 mai dernier, un citoyen de Ste-Geneviève, comté de Jacques-Cartier, M. Emery Payment, recevait une missive mystérieuse, signé du nom gracieux de François Losier, de Burnside, N. Y., l'invitant à tendre simplement la main pour faire une fortune et mettre le Klondyke dans sa poche.

Ne demandez pas le moyen. C'est toujours le même, comme nous le disions en commençant.

Pour la modique somme de $1,000 le sus-nommé François offre de vendre à M. Payment, des billets de banque au montant de $16,000.

Rien que cela.

Il est entendu que ces billets sont "admirablement" contrefaits, puisque celui qui les a faits est l'"ancien premier graveur du gouvernement" des Etats-Unis, et que "au prix d'une immense fortune" il a mis l'heureux François en possession des précieuses plaques, qui ont servi à imprimer les billets de banque.

Nous avons depuis longtemps mis nos compatriotes en garde contre les criminelles démarches de ces filous américains, qui envahissent notre pays et cherchent à dévaliser les cultivateurs sans défiance.

Pour le cas, qui nous occupe, le truc n'a pas réussi. M. Payment a hier ri de son aventure et souhaite à son audacieux correspondant d'aller se faire pendre ailleurs.

AUX TROIS-RIVIERES

(Correspondance spéciale)

TROIS RIVIERES, 25 —La fête du Roi a été célébrée ici par rien autre chose que par un déploiement de drapeaux sur nos bâtisses publiques. Le soir, l'Union Musicale a donné un concert au parc Champlain.

Grande affluence pour la première audition de notre musique trifluvienne. Le programme était joli.

—Au Monastère des Ursulines est décédée Dame Marie Philomène Proulx, en religion Sœur Saint-Michel. La révérende sœur a succombée après 2 mois de maladie, à l'âge de 69 ans.

On se plaint de l'existence ici d'un certain nombre de cas de maladie contagieuse. La diphtérie fait des victimes. On déplore à bon titre l'absence d'un hôpital isolé, indispensable pour circonscrire les épidémies. Cet hôpital existait, mais on a jugé à propos de s'en départir il y a deux ans. En fait de précautions hygiéniques, nous reculons évidemment.

—A la dernière assemblée de la Chambre de Commerce, on a malmené notre conseil Municipal. M. P. A. Drolet, a demandé l'enrégistrement d'un vote de regret sur les agissements du Conseil de ville.

On nous fait boire de la mauvaise eau, et nos débentures dorment dans le coffre de la cité. Les citoyens, ajoute M. Drolet, devraient faire administrer les affaires de la ville par des hommes compétents.

—M. P. A. Gouin, se plaint aussi du conseil à la Chambre de Commerce, à propos de la supression des lignes de Saint-Grégoire, et de Nicolet. Au lieu de venir à Trois-Rivières, comme avant, tout le commerce de cette importante partie de notre district prend aujourd'hui la route de Saint-Hyacinthe et Montréal.

C'est en tout point déplorable.

TROIS-RIVIERES, 27 — Un élève du séminaire, du nom de Levasseur, fils de M. N. Levasseur de Ste-Angèle de Laval, est décédé lundi, à l'hôpital St-Joseph, après trois jours de maladie. Le jeune Levasseur a succombé à une méningite aigue à l'âge de dix-huit ans. Il était élève de troisième et universellement estimé de ses professeurs et confrères.

Le séminaire lui a fait de belles funérailles jeudi matin. La messe des morts a été rendue par le chœur puissant des élèves. Après le service, toute la communauté, les élèves, les professeurs et le supérieur sont allés conduire les restes mortels jusqu'au vapeur "Glacial" à onze heures. Le jeune Levasseur a été inhumé à Ste-Angèle, sa paroisse natale.

—Un grand nombre de Trifluviens, le soir du Victoria Day, attendaient sur le quai de la Compagnie Richelieu, la venue du vapeur "Montréal", retour de Québec. La foule a pu visiter le splendide bateau et n'a eu qu'un regret, c'est que le temps ait manqué pour en goûter tous les détails.

—Nous avons ces jours-ci les premiers beaux jours de printemps. Les feuilles des arbres grandissent chaque jour et les pruniers sont en fleurs.

—Le Barreau et les hommes d'affaires attendent avec anxiété le résultat des démarches tentées auprès des autorités d'Ottawa pour la nomination d'un second juge ici. Il est regrettable que les choses semblent traîner en longueur.

MGR LANGEVIN

Aux Trois-Rivières

27 mai.

Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, est allé, samedi dernier, rendre visite au séminaire des Trois-Rivières. Les professeurs et les élèves lui firent un accueil chaleureux.

Voici en quels termes le "Trifluvien" rend compte de cette démonstration:

"Cette jeunesse connait bien le grand évêque de Saint-Boniface, elle l'admire, elle le vénère, elle l'aime, parce qu'elle sait que dans la bataille qui se livre actuellement pour la défense des enfants catholiques de l'Ouest, Mgr Langevin combat avec la sagesse, la bravoure et l'enthousiasme dont seules sont capables les âmes vraiment grandes.

"L'illustre visiteur savait parfaitement que tous ces jeunes cœurs battaient à l'unisson du sien, et il parla comme un père parle à ses enfants. Que de belles choses Mgr nous a dites dans un petit quart d'heure! Peut-être que d'ici quelque temps nous donnerons un résumé de cet entretien inoubliable. Oui, Mgr a parlé comme un véritable successeur des apôtres. Si tous les Canadiens-français qui jouissent de quelqu'influence dans la direction de la chose politique; si tous ceux qui ont un siège au parlement, avaient seulement le franc patriotisme de l'Archevêque de Saint-Boniface, les spoliateurs de l'Ouest devineraient sans peine que si notre religion nous enseigne la loyauté elle ne nous dit pas de courber le front pour servir de marche-pied aux enleveurs de crucifix."

Pointe-aux-Trembles, Portneuf

POINTE AUX TREMBLES, 26 — M. Nicostrate Délisle a eu le malheur de se fracturer la cuisse, la semaine dernière, en tombant. Il est âgé de 86 ans, mais encore bien frais pour son grand âge.

—Les travaux à la nouvelle résidence de M. Alfred Clermont, avancent rapidement et il pourra prendre possession de son magnifique chalet dans une quinzaine.

—Les travaux à notre quai en construction marchent bien lentement.

—Mardi matin M. E. Lefevre, de Québec, épousait mademoiselle Marie Anna, fille de M. Napoléon Matte, riche cultivateur de cette paroisse.

Aussi M. Philippe Méthot, à Melle Alice Lefebvre, belle-fille de M. John Davis, marchand.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rev. M. Méthot, curé de St-Jean Baptiste de Les Ecureuils.

Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits et félicitations.

St-Roch de Richelieu

ST-ROCH DE RICHELIEU, 26 — M. l'abbé N. Latraverse, curé, a chanté mercredi matin, le service anniversaire de M. Alexis Collette.

L'assistance était nombreuse. Parmi les parents et les amis, nous avons remarqué: les quatre fils du défunt, MM. Donat, Zéphyr, Albert et Alexandre Collette; son frère, M. Edouard Collette, MM. Louis Larivière, Ambroise Larivière, Thomas Giard, Pascal Allaire; Adolphus Dupré, Joseph Lapierre, Alexis Berthiaume, Octave Potvin, Arsène Godard, Alexis Giard, Ernest Houle, Delphis Latraverse, Louis Giard, Alexis Lapointe, J. Bourret, Oliva Giard, P. F. Arpin, J. Larivière, J. B. Paquette, H. Mathieu, Dr J. H. A. Larose, notaire Richard, Arthur Allaire, Adolphe Allaire, O. Bertrand, le notaire R. H. Duhamel et autres.

Les Revds. Sœurs de la Présentation de Saint-Ours, avaient envoyé une délégation pour représenter leur couvent.

Les religieuses du couvent Saint-Joseph et leurs élèves étaient aussi présentes.

L'orgue était tenu par Mme A. Giard, le chœur régulier de la paroisse était assisté de plusieurs chantres parmi lesquels nous avons remarqué MM. Delphis Latraverse et Ernest Houle.

St-Léandre

ST-LEANDRE, 26.— Nous avons eu l'honneur d'avoir la visite de M. le Dr Beaudry, inspecteur du bureau d'hygiène de Montréal, qui est venu expressement visiter le terrain pour un cimetière à St-Léandre.

—Nous apprenons avec bonheur, que Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, dans sa visite pastorale, se rendra à St-Léandre. Nous aurons donc notre part de faveur et de bénédiction.

— Il ne faut pas oublier que le chemin de Sayabec, à St-Léandre, quoique carossable, laisse à désirer; mais nous espérons de l'achever cet été. Espérons que bientôt nous atteindrons l'Intercolonial à la station de Sayabec en deux heures.

— La descente des billots sur la rivière Petchedetz qui conduit à la rivière Matane se terminera, cette semaine, plus de trente mille billots sont passés. Il en reste encore environ cinq milles près du lac Petchedetz; vu le nombre insuffisant d'hommes pour la drave, le peu d'eau que nous avons eue, ce printemps, tout de même nos draveurs ont travaillé courageusement et habillement, dirigé par MM. les contre-maitres Eustache Pipe et Ed. McKeunon.

— Plusieurs ont appris, sans doute, que notre moulin à scie avait été incendié, ce printemps. C'est une grande perte pour les colons de St-Léandre, et les environs. En conséquence, nous faisons un appel sympathique à messieurs les industriels actifs et intelligents qui pourraient venir bâtir un moulin à scie et à farine sur la rivière Petchedetz, dont le pouvoir d'eau est assez considérable pour y bâtir "un bon moulin," et que des écluses qui s'y trouvent à la tête des lacs donneront de l'eau suffisamment dans les saisons arides.

Au Yarmouth Y.M.C.A. Boy's Camp, tenu à Tusket Falls, en août, j'ai trouvé le Liniment Minard excellent contre les coups de soleil, et d'un soulagement immédiat contre les coliques et le mal de dents.

ALFRED STOKES,
Secrétaire général.

CONDOLEANCES

(Correspondance spéciale)

FRASERVILLE, 26 — A une réunion des avocats de Fraserville, le 20 mai courant, au palais de justice à Fraserville, sous la présidence de M. S. C. Riou, MM. L. B. Dionne, G. J. Chagnon, S. C. Riou, E. H. Cimon, Ernest Lapointe, Jules Langlais, W. A. Potvin, Adolphe Stein et Georges Pelletier présents, il a été résolu unanimement:

"Que les membres du barreau de Fraserville offrent à leur confrère, M. J. Camille Pouliot, C. R., leurs plus vives sympathies, à l'occasion de la mort de Madame J. Camille Pouliot.

"Que le barreau de Fraserville assiste en corps aux funérailles de Madame J. Camille Pouliot;

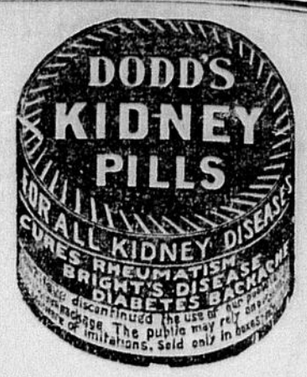
"Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille et aux journaux."

DOIGT ARRACHE

ST-JEAN, Q., 24. — Un singulier accident est arrivé ici hier après-midi. Un M. Papasseon, Syrien, marchande de fruits, désirant aiguiser un couteau, se rendit à la boutique de M. A. Filion, forgeron, où il procéda à son opération sur une meule d'émeri.

Comme on le sait, ces meules fonctionnent par un système d'engrainages. Un moment de distraction de la part de ce monsieur fut cause que sa main gauche s'engagea, dans les engrenages et comme conséquence, il se fit arracher le petit doigt de la main gauche.

Le docteur J. D. Dupuis fut immédiatement appelé à son secours et, après un pansement, le blessé put retourner chez lui.





$100.00

SERONT DONNES GRATUITEMENT

Pour la Solution Juste de Cette Devinette

Chacune des quatres lignes de chiffres, au milieu de cette annonce, épelle le nom d'une grande Ville du Canada. C'est une Devinette tout-à-fait nouvelle et elle peut être résolue avec un peu d'étude, comme suit: l'Alphabet comprend vingt-six lettres et nous nous sommes servis de chiffres au lieu de lettres, dans l'épellation. La lettre A est No. 1, B No. 2, C No. 3 et ainsi de suite pour tout l'Alphabet. Pouvez-vous trouver les noms de trois de ces villes? Dans ce cas le montant vaut bien la peine d'un effort, car trois reponses justes gagnent.

CHACUNE DE CES QUATRE LIGNES DE CHIFFRES EPELLE LE NOM D'UNE GRANDE VILLE DU CANADA. POUVEZ-VOUS EN NOMMER TROIS?

VOICI LA GRANDE DEVINETTE

13	15	14	20	18	5	1	12
17	21	5	2	5	3	.	
20	15	18	15	14	20	15	
15	20	20	1	23	1		

Pouvez-vous la Resoudre Pour de l'Or?

NOUS DEPENSONS DES MILLIERS DE DOLLARS POUR ANNONCER, DONC, SI VOUS TROUVEZ LA SOLUTION DE CETTE DEVINETTE NE MANQUEZ PAS DE NOUS ECRIRE IMMEDIATEMENT.

Cela ne vous coûtera pas un sou d'essayer à trouver la solution de cette Devinette et si votre réponse est juste, vous pouvez gagner une haute somme d'argent. Nous ne vous demandons pas d'argent.

Nous nous attendons de recevoir beaucoup de réclame de cette manière. Cela ne nous fait aucune différence où vous demeurez et peu nous importe qui gagne l'argent.

Si vous pouvez trouver les noms de trois de ces Villes, écrivez-les distinctement et envoyez, les nous par la poste, avec votre nom et votre adresse écrits lisiblement, et si votre réponse est correcte nous vous en avertirons sans délai.

Nous donnons $100.00 pour les réponses justes et quelques minutes de votre temps. Ne retardez pas, envoyez votre réponse immédiatement. Adressez,

THE GERMAN PINK PILL CO., DEPT. 429, TORONTO, ONT.

Deux amis, qui font en fatalistes et en résignés le chemin de la vie, ne se sont pas vus depuis longtemps, quand ils s'abordent sur le boulevard:

—Que deviens-tu? dit l'un. Que fais-tu maintenant?

—J'ai quitté l'architecture et suis entré dans le commerce.

—Ah!

—Oui, je suis marchand de meubles.

—Et tu en vends beaucoup?

—J'espère y arriver, j'ai déjà vendu les miens.

DESASTREUX INCENDIE

LA SCIERIE PRICE, A AMQUI, EST COMPLETEMENT DETRUITE — DEUX CHARS DE L'INTERCOLONIAL AUSSI BRULES — DEUX PERSONNES BLESSEES

PETIT METIS, 26—La scierie Price, Bros, & Co, de Amqui, a été complètement détruite par le feu. Trois chars de l'Intercolonial chargés ont aussi été brûlés sur la voie d'évitement.

Il n'y a pas de pertes de vie, mais deux employés ont été blessés.

COURRIER DE SOREL

(Correspondance régulière)

SOREL, 30.—La barge "Maris Stella", capitaine François Desmarais, de St-François du Lac, est entrée dans le port avec plusieurs centaines de tonnes de charbon pour M. Alexis Martin.

M. Desmarais porte allègrement ses soixante-dix huit ans. Il est plein de santé et actif comme un jeune homme.

—Le pélerinage annuel des hommes et jeunes gens de Sorel aura lieu jeudi au Cap de la Madeleine. Le voyage se fera à bord du Terrebonne de la Cie. Richelieu.

MAGNIFIQUE OUVRAGE

Il nous a été donné d'admirer dimanche, au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, les ouvrages confectionnés dans le cours de l'année par les élèves de cette institution.

Ces ouvrages étaient de toute beauté et plus nombreux que d'habitude. Les peintures exposées figureraient avec avantage dans nos grandes expositions. Elles étaient d'un fini remarquable.

Quant aux toiles et tapisseries, ouvrages, à l'aiguille ou au crochet nous n'avons nulle part vu rien de mieux.

Honneur aux demoiselles qui ont su si bien profiter des leçons de leurs zélées maîtresses.

—Mercredi, le 31 mai, aura lieu à l'église paroissiale, la première communion des enfants de la paroisse, ne fréquentant pas les maisons d'éducation de la ville.

—Tous les soirs du mois de juin, à 7.15 heures, se feront, à l'église paroissiale des exercices en l'honneur du Sacré-Cœur, qui seront couronnés par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

ACCIDENT

M. Nazaire Fleury s'est fait couper la moitié du pouce et de l'index de la main gauche par une scie ronde aux ateliers de la Cie., Richelieu.

Le blessé est sous les soins de M. le Dr E. A. Laferrière.

— LES —

PILULES ROUGES

Guérissent tous les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes, et c'est de là que leur viennent leur force et leur vertu. Elles sont adaptées à leurs malaises, de l'enfance à la vieillesse. Elles guérissent les scrofules, les éruptions, les maladies de la peau et les dartres. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraîcheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côtés, les palpitations du coeur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs dans les reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles et enfin toutes les maladies particulières aux femmes. Elles sont le remède par excellence à prendre pour les femmes sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent tous les maux et malaises si fréquents à cette époque si critique de la vie. Elles sont, de plus, le meilleur tonique à prendre et doivent être employées par les femmes lorsqu'elles se sentent affaiblir, même si elle ne souffrent pas, car elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé ; elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les Pilules Rouges

Rendent la santé à Madame L. Langlois qui souffrait depuis des années.



MADAME L. LANGLOIS

Toute joyeuse, je viens vous annoncer que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine m'ont complètement guérie. Je me porte si bien que j'en suis moi-même toute étonnée. Il est vraiment merveilleux que j'aie pu me rétablir en si peu de temps, moi qui étais malade et trainante depuis vingt longues années. Mon estomac va très bien, mes intestins sont réguliers, je ne souffre plus de palpitations et de plus je suis forte. Je suis contente de publier mon témoignage sur les journaux,, avec mon portrait, afin que d'autres femmes qui sont malades emploient comme moi les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et se guérissent aussi comme moi. De mon côté, j'indiquerai les Pilules Rouges à toutes celles de mes amies qui ne se portent pas bien.

Mme Laurent Langlois,
Port Daniel Est, Co. Bonaventure, Qué,

Femmes faibles, malades et decouragees. voulez-vous Guerir vite ?

PRENEZ LES PILULES ROUGES

Lisez les encouragements que vous donne Madame M. Jubinville



MADAME M. JUBINVILLE

"Depuis longtemps, dit-elle, j'étais très faible ; j'avais de fréquents maux de tête, je maigrais peu, et le peu que je prenais me fatiguait beaucoup. Les intestins fonctionnaient mal ; j'avais des douleurs aux reins et dans le bas-ventre, enfin j'éprouvais tant de malaises qu'il m'aurait fallu toujours rester couchée. Cependant, ce ne furent pas toutes mes misères. Les irrégularités survinrent, puis ensuite les pertes abondantes et beaucoup d'autres douleurs. Malgré tout, j'étais obligée de rester debout, car j'avais à prendre soin d'une famille de cinq enfants. J'essayais bien de me fortifier par toutes sortes de moyens, mais les plus graves symptômes persistaient toujours et me maintenaient dans une faiblesse extrême. Je m'adressai aussi successivement à deux médecins qui n'ont pu me ramener à la santé. Ce que voyant, je pris les Pilules Rouges. Je fus de cette façon soulagée plus vite que je ne l'espérais ; les symptômes les plus affaiblissants cessèrent, mes forces revinrent peu à peu et après trois mois j'étais bien, très bien. Maintenant, je n'ai donc plus de douleur, je travaille à l'aise, je mange beaucoup et j'ai tant engraissé que mes parents sont tout surpris de me voir si bien. Mon mari est heureux de ce changement et il remercie avec moi la Cie Chimique Franco-Américaine. Depuis ma guérison j'ai la plus grande confiance aux Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et j'en garde toujours quelques boîtes dans ma maison en cas de maladie". Madame Maxime Jubinville, Joliette, Qué.

UNE SEULE MANIERE DE GUERIR LE "BEAU MAL"

Si vous souffrez du "Beau Mal", prenez, comme Madame Pichette

LES PILULES ROUGES



MADAME PICHETTE

"Etant enfant, j'étais faible ; devenue jeune fille, ma constitution était restée délicate et j'eus alors à souffrir de tous les troubles et les désordres qui se présentent à cette époque chez celles qui n'ont pas assez de vigueur pour les combattre A chaque période, c'étaient des maux de tête, des douleurs qui m'arrachaient des larmes. Des années se sont passées ainsi, mais plus tard, lorsque je fus mariée, j'écrivis aux Médecins Spécialistes de la Cie Franco-Américaine pour savoir si cet état de choses devait se continuer toute ma vie, ou si les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, qui faisaient tant de guérisons, pourraient aussi me faire du bien. J'aurais pu me décourager, puisque je m'étais fait traiter par d'autres médecins, qui n'avaient rien changé à mon cas, mais avant de me laisser abattre tout à fait, j'eus recours à ce nouveau moyen. La réponse que je reçus à ma lettre fut très encourageante et me persuada que ma guérison ne tenait qu'à ma fidélité à suivre les avis qu'on me donnait, et à prendre les Pilules Rouges. Ceci était vrai, car à la deuxième boîte de Pilules je m'aperçus que je devenais mieux, et en continuant je me rétablis tout à fait. Je ne puis trop louanger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, car c'est grâce à elles si je me porte bien et si je puis vaquer à mes travaux du ménage. Je prie les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine de croire à ma profonde reconnaissance." — Madame Maxime Pichette, High Falls, Qué.

Temoignage de Madame Alderic Legault en faveur des PILULES ROUGES

Malade depuis longtemps, elle prend les Pilules Rouges et se guérit.



MADAME ALDERIC LEGAULT

"Maintenant que je suis parfaitement remise, je me fais un plaisir de rendre témoignage aux excellents effets des Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

"Depuis huit ans, je souffrais d'une maladie de coeur; j'avais consulté cinq médecins sans succès, quand on m'a recommandé les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et que j'ai consulté les Médecins Spécialistes de cette institution.

"En un an je me suis complètement guérie; je ne ressens plus aucun battement de coeur et je vais parfaitement bien. J'ai sept enfants."

Mme Aldéric Legault,
St-Thimothée, Qué.

Madame Louis Brulotte dit :

"Lorsque je serai malade, je ne prendrai pas d'autres médicaments que

LES PILULES ROUGES



MADAME LOUIS BRULOTTE

"J'ai souffert pendant seize ans de toutes sortes de maux; j'étais dans un état d'affaissement très prononcé. Je ne faisais mon travail qu'au prix des plus grands efforts de volonté. Il me semblait que je n'avais plus de sang dans les veines. J'étais pâle, essoufflée; j'avais des engourdissements dans les membres, des douleurs dans l'estomac, la tête, le ventre. J'avais complètement perdu l'appétit, mes vivres me fatiguaient et je toussais beaucoup. Aujourd'hui, tous ces maux sont disparus et je suis heureuse. Je me suis fait traiter par des médecins, mais malgré tout leur dévouement, mon état ne changeait pas, les Pilules Rouges seules ont eu raison de ma maladie. Je les ai prises avec confiance parce que beaucoup de femmes disaient sur les journaux qu'elles leur devaient la santé, je les ai prises aussi sans me décourager, pendant plusieurs mois, sachant qu'il était impossible à un remède, tout bon qu'il devait être de me guérir rapidement. De temps en temps j'ai écrit aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine pour avoir leurs avis, et ils m'ont si bien aidée que je ne saurai jamais assez les remercier. Je sais les inquiétudes et les obligations d'une mère qui a une nombreuse famille et je plains de tout mon coeur toutes celles qui n'ont pas une santé robuste. Le mieux que je puisse faire pour elles est de leur recommander l'usage des Pilules Rouges qui, j'en suis convaincue, les fortifieront et aussi les guériront". — Madame Louis Brulotte, Stanhope, Qué.

MANIERE d'obtenir les vraies Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les vraies Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Méfiez-vous des colporteurs qui vous offrent ainsi des Pilules Rouges, elles ne sont pas les véritables, mais des imitations. Toutes les Pilules Rouges, sans exception, vendues par des colporteurs, sont fausses.

Méfiez-vous aussi des marchands et des pharmaciens qui veulent vous vendre des Pilules Rouges au 100. Les vraies Pilules Rouges sont toujours en boîtes de cinquante (50) pilules, recouvertes d'une étiquette rouge sur laquelle vous verrez toujours le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

Si vous doutez de la provenance des Pilules Rouges que vous achetez, envoyez-nous l'étiquette rouge qui recouvre ces pilules, et nous vous dirons si ce sont les véritables Pilules Rouges qu'on vous a vendues.

Nous vous expédierons les Pilules Rouges, si vous désirez les avoir de nous, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix : 50c la boîte ou six boîtes pour $2·50.

Nous vous conseillons, lorsque vous nous enverrez de l'argent, de faire enregistrer vos lettres que vous adresserez toutes comme suit : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES

M. L'ABBE J. A. E. LAFLECHE, EST L'OBJET D'UNE JOLIE FETE

ST-FAUSTIN, 25.—La paroisse de St-Faustin était en fête lundi et mardi. Elle célébrait le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de son curé, M. J. A. E. Laflèche. Ce furent les religieuses et les élèves du couvent qui d'abord, fêtèrent leur pasteur. Après un souper donné au réfectoire de la communauté, en l'honneur du jubilaire les élèves donnèrent une jolie séance à la fois dramatique, comique et musicale. De jeunes musiciennes exécutèrent très bien de beaux morceaux et nous les en félicitons.

Deux gentilles enfants, Mlles Alma Brodeur et Laura Villeneuve interprétèrent avec un grand naturel une savnète comique : "L'oeil de Verre" qui souleva plusieurs fois les applaudissements. Deux scènes symboliques : 1o "L'ange du bonheur et les messagères de la santé et de la joie", interprétées par Mlles Marie-Jeanne Elliott, M. Jeanne Abram et M. Louise Bérubé, ont créé une profonde émotion dans l'auditoire ; 2o "La guerre des deux Roses", qui n'avait aucunement le caractère des luttes passionnées poursuivies entre les maisons rivales de Lancastre et d'York, consiste en une discussion survenue entre deux roses d'un même jardin sur la préséance de leurs couleurs. Mlle Bernadette Juineau, toute rose et toute épanouie dans son joli costume rose, rendait vivante la couleur qu'elle représentait, tandis que Mlle Claire Brodeur semblait un lys par la blancheur de ses traits qui rivalisait avec la blancheur



M. l'abbé J. A. E. LAFLECHE

de ses vêtements. Un drame très touchant : "L'Orpheline des Pyrénées", nous a beaucoup impressionné, des larmes ont coulé dans l'auditoire durant la représentation, car Mlle Marie-Jeanne Elliott, dans le rôle de Madeleine, l'orpheline, a eu le don de toucher. Mlle Blanche Milot, fut très digne et très noble dans "la Marquise de Sélincourt". Nous avons beaucoup ri quand Mathurine (Mlle Eva Milot) est venue représenter sur la scène le type de la paysanne du midi de la France, Célinie, nièce de la marquise, Agathe, intendante du château, Catherine, Mme d'Argenteuil, représentées par Mlles Laura Jackson, M. J. Abram, E. Savoie, E. Trudel et surtout Sœur Ste-Geneviève (M. A. Abram) remplie de charité et d'énergie ont fort plus à leur auditoire.

Après le chant en chœur de l'"Anniversaire", les élèves du couvent présentèrent à M. le curé, avec une adresse, un magnifique portrait de sa mère.

La représentation s'est terminée par un tableau vivant.

Nous félicitons et remercions Mlles Bernadette Plourde et Eug. Pépin d'avoir prêté leur généreux concours à cette fête de famille

Au sortir du couvent, M. le curé et ses distingués visiteurs furent charmés de l'aspect inaccoutumé qu'avait pris le village. Toutes les maisons étaient illuminées, chaque fenêtre portait une inscription ou un emblème relatifs à la circonstance. Des centaines de lanternes chinoises suspendues partout offraient le plus beau coup d'oeil. Les paroissiens,en très grand nombre admiraient la beauté des décorations, lorsque tout à coup retentit le canon qui fit tressaillir plus d'un homme et pousser des cris de frayeur à un grand nombre de filles d'Ève ; l'on se demandait anxieux, si un malheur n'était pas arrivé, quand soudain, un sifflement se fit entendre, une traînée de feu traverse l'espace et une multitude d'étoiles retombent sur les spectateurs. La frayeur a cessé et la gaieté, un moment interrompue, revient de nouveau plus franche que jamais ; l'on va voir les feux d'artifice. Durant près de deux heures, les fusées, les torches de bengale, les bombes, les chandelles romaines, les fontaines d'or, etc., etc., ont tenu les paroissiens sous le charme.

Les réjouissances de la soirée étant terminées chacun se retira heureux, attendant que le retour du jour annonce le temps de la partie religieuse de la fête.

Ce matin, à neuf heures, une messe d'actions de grace fut célébrée par M. le curé, assisté de M. l'abbé O. Baribeau, comme diacre et de M. H. Trudel, comme sous-diacre.

Après le chant de l'évangile, une pièce de haute éloquence nous fût donnée par le Rev. Père Jean-Marie,O. S.F.. Le père prédicateur nous a parlé du renouvellement de l'esprit sacerdotal. 1o. La sainteté du sacerdoce. Le prêtre est le disciple du Christ, il continue son œuvre ici-bas, le sacrement d'amour, l'Eucharistie se perpétue sur la terre par le ministère des prêtres.

Il faut que le prêtre soit saint.. 2o. La fidélité dans le sacerdoce ; le prêtre doit être fidèle, car il est le dispensateur des sacrements. 3o. Courage dans le sacerdoce, le prêtre est le consolateur des misères humaines, il est le défenseur de la foi et de la morale; en conséquence, il doit lutter pour elles quoques soient la force et la malice des ennemis. La péroraison fut des plus pathétiques et nous remercions ce bon religieux du sermon qu'il nous a donné.

Après la messe, les paroissiens présentèrent, par l'entremise d'un des leurs, une adresse à M. le curé,qui fit une réponse heureuse et fort touchante.

A midi, était servi au presbytère,un dîner offert aux MM. Prêtres, visiteurs et aux principaux citoyens de la localité.

Etaient présents:: MM. les abbés N. O. Larue, Trois-Rivières, A. P. Lavoie, Sainte-Ursule; J. T. R. Laflèche, chanoine, Sainte-Anne de la Pérade; E. Duguay, Saint-Barnabé, P.A.A. Bellemare, Batiscan; A. Lesieur, Saint-Alexis des Monts; J. Garceau, Saint-Léon A. Béland, Saint-Mathieu; O. Baribeau Saint-Elie; E. Lavergne, Louiseville ; J. Ferron, vicaire, Saint-Léon; P. J. Bérard, chapelain, de l'hôpital Sainte-Ursule, Rev. Père Jean Marie, O. S. F.

BELLE CEREMONIE

FRENCH VILLAGE, 25 — Nous avons eu aujourd'hui une jolie fête à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de notre église. Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, est venu présider la cérémonie, à laquelle ont assisté un grand nombre de prêtres, venus des paroisses voisines et une foule de paroissiens. En dépit du mauvais temps la fête a été couronnée de succès.

FUNERAILLES IMPOSANTES

DE Mme J. CAMILLE POULIOT, NEE BOURGOIN, A FRASERVILLE

RIVIERE-DU-LOUP, 24 — Les funérailles de feu dame Maria Bourgoin, épouse de M. J. Camille Pouliot, avocat, de Fraserville ont eu lieu mardi matin à la Rivière-du-Loup, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus des paroisses environnantes, de Québec, Plessisville et de Montréal où était née la regrettée défunte.

La dépouille mortelle a laissé la chambre mortuaire, rue Beaubien, et s'est dirigée vers l'église paroissiale suivie d'un long cortège.

Le deuil était conduit par M. J. Camille Pouliot, C. R., mari ; le Dr (J. Bourgoin, frère ; l'hon. N. Cormier, oncle ; Alphonse Pouliot, avocat de Québec, oncle ; Arthur Berthiaume, beau-frère, Montréal ; Georges Blais, employé de l'Intercolonial, grand oncle, Lévis ; Jean-Léon et Camille Eugène Pouliot, beaux-fils; Aug. Pouliot, Norbert Pouliot, C. R., Rimouski, cousins de la défunte, et par plusieurs autres parents et alliés.

On remarquait dans le cortège, MM. Alphonse Hudon, Levasseur, de Matane, J. B. Dupuis, Dion, M.-P.-P., Calixte Michaud, maire Isle Verte ; J. Bertrand, N. P., Isle Verte, MM. Sutherland et White, gérants des banques Molson et People's Bank of Halifax, Fraserville ; J. H. Brossard, Alex. Gagnon, N.-P., Trois-Pistoles ; Paul St-Pierre, régistrateur, Kamouraska ; Anthime Roy, Isle-Verte ; Honoré Gilbert, St-Arsène ; M. Vézina, ex-protonotaire, Beauce, Alphonse Guay, inspecteur poids et mesures, Malbaie ; P. Bonhomme, gérant "La Sauvegarde", Montréal ; les membres du barreau, les officiers du palais de justice et des représentants de nos maisons religieuses, et de toutes les professions libérales et des diverses classes de la société.

La levée du corps a été faite par M. Moreau, curé de Notre-Dame du Lac, avec M. Thibodeau, ci-devant de St-Jean Deschaillons comme diacre, et M. le curé Caron, de St-Honoré, comme sous-diacre, portant la croix. Les accompagnaient aussi Mgr Bolduc, de Cacouna, et MM. les curés Bégin, de St-Germain ; Dom. Pelletier, de Bienville ; Garneau, de St-Roch des Aulnaies ; Martin, de Madawaska ; Frénette, de St-Jean-Port-Joli et de M. Gagnon, procureur du séminaire de Québec et M. Brunet, aumônier de l'hôpital. Au sanctuaire, il y avait en plus, MM. les vicaires de la paroisse.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Dumais, régistrateur; Emile Dubé et Jos. Viel, marchand, Côté, gérant de banque, G. J. Chagnon, avocat et J. A. Foisy, notaire.

Le chœur a fait du beau chant.

MESSAGES DE SYMPATHIES

Une foule de télégrammes et de lettres de sympathies ont été adressées à M. Pouliot, à l'occasion de la mort de son épouse ; entr'autres par l'hon. juge F. Langelier, Hon. juge H. G. Carroll, Hon. N. C. Cormier, Hon. N. Pérodeau, Hon. sénateur Choquette, Hon W. Larue, Hon. et Mme Archambault, C. F. Delâge, M.-P.-P., C. A. Gauvreau, M.-P., le barreau de Fraserville Mgr Mathieu, Rév. M. Tranchemontagne, l'abbé Camille Roy, Rév. M. Nadeau, R.V.D., G. P. Côté, Rév. M. Brunet, Rév. P. Guay, Rév. Père Egloff, l'abbé Aug. Taschereau, la Révde Sœur Océave, de l'Asile St-Jean de Dieu ; Révde Sœur Marie de l'Ange Gardien, San Francisco ; Révde Mère St-Norbert, communauté des Sœurs Jésus-Marie, Trois-Pistoles ; couvent du Bon Pasteur, l'Islet ; N. J. C. Lacoste, Montréal, Dr Eug. Lacerte, Thetford Mines, Ant. Hudon, L.E.A. Cholet, Montréal, M. de Salles Laterrière, les Eboulements ; J. Clément, Eboulements ; P. Pelletier, Jules D. E. Clément, Ottawa; Mme D'Amour, Trois-Pistoles, Mlle A. Descaries, Boucherville ; Phil. Roy, Lévis ; M. Charles Hudon, Montréal; Madame C. Michaud, Dr A. T. Côté, Beauharnois, M. et Mme J. T. Bertrand, Isle-Verte ; Dr Legendre, Sainte-Croix, Mme Oscar Lanctôt, Montréal; Dr C. R. Paquin, Québec ; A. Turcotte, Montréal ; Dr Villeneuve, St-Romuald; Louis V. Filteau, Montréal ; A. D. Jobin, Montréal ; Mme Miville Déchêne, Dr Foucher, Québec ; J. A. Levasseur, Bic ; J. B. Cloutier, Lévis ; M. et Mme notaire Leclerc, l'Islet ; M. Arthur Dansereau, Montréal ; Madame Aug. Fafard, l'Islet ; M. et Mme Th. Matte, Québec ; M. et Mme Em. Lefebvre, Québec ; M. Henry Pelletier, St-Raymond ; Dr F. J. Langlois, Trois-Pistoles ; M. et Mme J. Rondot, Montréal ; J. P. Bérubé, St-Paschal.

OFFRANDES SPIRITUELLES

Un grand nombre d'offrandes de messes et de bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe de la défunte ; par les Sœurs du Bon Pasteur, Fraserville ; et par les personnes suivantes, des messes :

Dr Lacerte, L.E.A. Cholette, Melle A. Delorme, Melle Marie Cortant, Mme N. B. Bourgoin, M. et Mme G. J. Chagnon, M. et Mme Blagdon, le juge et Mme F. Langelier, M. et Mme J. E. Côté, Melle Anna Fortin, Mme Porcheron, J. E. Frenette, J. B. Dupuis, M. et Mme Belliveau, M. Lachance, M. et Mme J. E. Pouliot, M. et Mme Emile Dubé, M. et Mme J. R. Mainville, M. Phil. Pouliot, M. et Mme L. V. Dumais, M. et Mme J. Viel, Melle G. Michaud, J. H. Pelletier, J. G. Pelletier, N. Dion, M.-P.-P., M. et Mme E. A. Doucet, Alf. Parent, famille hon. T. Berthiaume, famille J. A. Vaillancourt, Grégoire Déchêne, A. V. Chamberland, J. A. Savard, notaire et Mme J. A. Foisy, M. Nil Dubé, M. et Mme S. J. Frenette, famille Octave Chamberland, M. et Mme J. O. Girard, M. et Mme Jos. Hudon, Mmes Gravel et Sutherland, Hon. T. Berthiaume, M. et Mme J. N. Cloutier, M. et Mme Louis V. Filteau, Hon. N. C. Cormier, école St-Antoine de Padoue, Mme J. P. Pouliot, Melle Denichand, M. et Mme P. Nadeau, Rév. M. L. Vézina, Melle Laforce, Melle Marie Beaupré ; M. Ch. Eug. Dubé, M. et Mme A. Stein, famille L. J. Dugal, Melle Flavie Lévesque, Melle E. Clément, Dr et Mme F. E. Gilbert ; Mme et Melle Michaud, Melle A. Descarie, M. S. Bella M. N. Lebel, Mme L. Cormier, M. et Mme A. Berthiaume, famille George Blais, M. et Mme Alphonse Pouliot, Mme Pelletier, Mme Provencher, Mme Pagé, Rév. Vaillancourt, Plessisville, Mme Fortier, etc., etc.

FATAL ACCIDENT

UN OUVRIER DE TROIS-RIVIERES A ETE TUE, CE MATIN, PAR UNE GRUE, QUI S'EST ROMPUE

TVOIS-RIVIERES, 27.—Un ouvrier du nom de Moisan, âgé de 50 ans et père de cinq enfants, qui était employé à décharger de la pierre, sur les quais, a été tué instantanément ce matin, à 7 heures et cinq minutes. Il se mettait à l'ouvrage, quand une grue se rompant, vint le frapper fatalement. M. l'abbé Jacob et M. le Dr Normand furent appelés, mais ils ne purent rien faire, la pauvre victime étant déjà morte à leur arrivée. Il y aura enquête cet après-midi.

Le défunt demeurait sur la rue Desforges.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE

UN JEUNE GARCON EST BLESSE A SHERBROOKE

(Correspondance spéciale)

SHERBROOKE, 26. — Cornelius Keller, âgé de treize ans, fils de M. J. H. Keller, a été victime d'un grave accident, mercredi, en voulant célébrer bruyamment le "Victoria Day". Dans la matinée, il se rendit avec quelques compagnons de son âge dans les environs de la rue Québec et chargèrent de poudre un petit canon en cuivre qu'ils avaient apporté avec eux.

Lorsque tout fut prêt le jeune Keller fut désigné pour mettre le feu avec une allumette. Il manqua des précautions les plus élémentaires et reçut la charge de poudre dans la figure, dont toute la partie supérieure a été rôtie, ainsi qu'une oreille. Il est sorti de cet accident la vue endommagée aussi,mais pas suffisamment pour qu'il y ait danger qu'il devienne aveugle.

RENVERSEE PAR UNE VOITURE

(Corr. spéciale)

JOLIETTE, 25.—Par suite d'une imprudence, une jeune fillette de 7 à 8 ans, enfant d'un monsieur Brissette de St-Félix de Valois, va maintenant être défigurée pour sa vie, si elle peut survivre à ses blessures.

Voici les faits :

Vers 5 heures, hier après-midi, M. Contré, oncle de la petite victime, était devant le bureau de poste, lorsque la fillette qui se trouvait alors à l'hotel Sylvestre, voulut traverser la rue pour aller le rejoindre. Comme elle était rendue à peu près au milieu, un certain M. Jos. Mireault, de St-Alexis, qui était alors à exercer son cheval à la course, dans la rue Notre-Dame, renversa la fillette qui fut frappée en pleine figure par une de roues de la voiture.

On demanda immédiatement le Dr J. P. Laporte qui prit la petite blessée sous ses soins. Elle souffre beaucoup, mais le docteur ne désespère cependant pas de la sauver.

Quant à l'imprudent conducteur de la voiture, il fut immédiatement arrêté.

EXCURSION DE COLONS AU LAC ST-JEAN

Il y aura une excursion de colons, au Lac St-Jean, MARDI, 27 juin prochain.

Départ de Québec, à 8.15 a. m.

Prix du passage, $1.50 de Québec à Roberval et retour, 2e classe. Des billets de 1ère classe au taux de $2.50, aller et retour, seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement.

Les membres de Québec de la Société de Colonisation du Lac St-Jean qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante (1904-1905) auront droit de faire partie du voyage.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de cette excursion.

Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENE DUPONT,
Agent de Colonisation.

Chemin de fer Québec et Lac St-Jean, 23 mai, 2, 9, 16, 23 juin. Québec.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

ST-REMI, 25. — Le 18 mai dernier à la maison Mère des Sœurs Ste-Anne Lachine, s'endormait paisiblement dans le Seigneur Révde. Sœur Marie-Rose de Lima, née Marie-Antoinette Bonneville, fille de M. Emery Bonneville un des plus anciens citoyens de St-Rémi, et le doyen de nos hommes d'affaires.

Entrée en communauté depuis six ans, elle n'était âgée que de 24 ans 10 mois.

La défunte avait laissé sa mission de St-Jean de la Croix depuis 3 semaines seulement, aussi le Rév. M. Préfontaine curé de cette paroisse s'est il fait un devoir de se rendre à Lachine pour présider lui-même aux funérailles de cette jeune religieuse dont il avait admiré le dévouement et la grande piété. Elle a été inhumée samedi dernier dans le cimetière de la communauté à Lachine, en présence de tous ses parents venus pour rendre un dernier témoignage d'affection à celle qu'ils aimaient tant.

Nous prions la famille éplorée d'accepter nos plus sincères condoléances.

—M. Bruneau Daigle, vieillard de 72 ans, est décédé subitement la semaine dernière à la demeure de son neveu M. D. Duvert.

ADOPTE PARTOUT

Le BAUME RHUMAL est adopté généralement par la profession médicale. Les malades qui l'ont adopté s'en sont bien trouvés et ont été promptement guéris. 76-2.

ACCIDENT A ST-JEROME

(Corr. régulière)

ST-JEROME, 25 — Un pénible accident qui a failli avoir de graves conséquences, est arrivé à M. Albert Labelle, le nouveau fermier de l'imprimerie St-Jérôme, ces jours derniers.

M. A. Labelle était justement à opérer le transport de ses meubles de la gare à sa maison, quand les chevaux prirent le mors aux dents et vinrent se jeter sur un poteau de téléphone en face du bureau de poste. Le coup a été si violent que le poteau en a été brisé au ras du sol. M Labelle a été violemment projeté sur le chemin qu'il a labouré de la figure.

La victime est cependant assez bien portante maintenant pour être à l'ouvrage.

JUGEMENT INTERESSANT

(Corr. régulière)

TROIS-RIVIERES, 24 — La Cour Supérieure, présidée par l'hon. juge Cooke, a rendu, samedi, une décision intéressante à propos de certiorari. H. Thiffault s'attaquait à deux jugements rendus contre lui par la Cour des Commissaires en faveur de Treffié Veillet, marchand de la paroisse de St-Stanislas. Condamné au paiement d'une certaine dette, et saisi dans ses biens en exécution de cette condamnation, Thiffault s'était opposé à la saisie, mais son opposition avait été renvoyée. Il demandait par certiorari la cassation du jugement renvoyant son opposition, parce que ce jugement avait été rendu à la première séance tenue par la Cour des Commissaires, après la date de son opposition, pendant qu'il n'aurait dû l'être qu'à une séance subséquente. LLL

Il est vrai que certaines décisions judiciaires venaient à l'appui des prétentions du requérant Thiffault, mais ces décisions ne tombent pas exactement sous le texte de l'art. 1275 C.P.C. D'ailleurs, pourquoi laisser subsister cette procédure exceptionnelle, à la Cour des Commissaires, quand l'on procède tout autrement à la Cour de Circuit et à la Cour Supérieure.

Le certiorari a donc été cassé et annulé parce que l'opposition signifiée et déposée au bureau du greffier, quelques jours avant la séance de la Cour des Commissaires, pouvait être prise en considération et jugée à cette séance.

H. Thiffault s'était aussi inscrit en faux contre le rapport de signification de l'action originaire, inscription qui a été rejetée comme mal fondée.

FEU LE NOTAIRE HOULE

(Correspondance spéciale)

NICOLET, 25—Les funérailles de feu A. Odilon Houle, notaire, ont eu lieu hier, à 9 heures, à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis du défunt.

Le cortège était l'un des plus imposants que l'on ait vu à Nicolet.

La levée du corps, à la cathédrale, fut faite par le Rev. L. Lavallée,curé de la ville.

Les porteurs étaient : MM. W. Camirand, avocat; L. H. Comeau, avocat; Arthur Trahan, avocat, H. R. Dufresne, notaire, Dr J. A. Turcotte, Dr W. Smith.

Conduisaient le deuil: L. Houle,avocat, Montréal; Thél. Houle tailleur ; Achille Houle, ses trois fils ; la notaire Lord, de Trois-Rivières, son beau-frère; Alexis Lord, Trois-Rivières, cousin; Onésime Rousseau, Sainte-Perpétue, son beau-frère; Narcisse Jutras, Napoléon Trudel, Henry Trudel, Napoléon Beaulac, Joseph, Elie et Zéph. Trudel, ses neveux.

Remarqués dans le cortège:

Dr Dodolphe Pépin, J. Pépin, Arthur Houle, D. E. Arseneault, de Ste-Célestin, Pascal Vincent, Ch. H. Giroux, F. A. Gauthier, J. A. Dallaire, Octave Beauchemin, Eusèbe Roy, George Houle, Edmond Houle, Joseph Houle, F. X. Desbiens, J. A. St-Germain, Onés. Rochette, Arthur Rochette, Em. Rousseau, J. R. Lemire, L. H. Hamel, Fortunat Boisvert, J. B. A. Rousseau, Ant. Lemire, A. Lompron, Nazaire Trudel, Narcisse Hubert, L. N. D. Houde, Ernest Houde, Hector Houde, Charles Milot, et le notaire Denis, de Sainte-Monique; Chs Lompron, Ovide Toupin Alp. Laflamme, Elz. Dupont, Auguste Page, Ls. Martin, L. Lemay, A. Duval, N. Charland, E. Blais, Ph. René, E. Biron, et une foule d'autres, dont les noms nous échapdent.

M. Houle était âgé de 68 ans et était très favorablement connu et estimé à Nicolet.

Le défunt fut trouvé mort dans son lit, dimanche matin.

Le docteur appelé constata que sa mort devait remonter à minuit, causée par une syncope de coeur.

Cette mort subite a produit une sensation facile à comprendre en notre ville, où la famille Houle est tenue en très haute estime.

Des bouquets spirituels furent envoyés en grand nombre à la famille du défunt.

Le service divin fut chanté par le Rev. L. Lavallée, curé.

Remarqués au chœur:—Mgr Suzor, les Revds. J. Bourgeois, et L. Arseneault, V. Thibeaudeau, G.V.

Nous offrons à la famille éplorée,nos plus sincères condoléances.

De même que le lierre s'attache à l'arbre pour s'élever, ainsi la nature humaine tend à Dieu de toutes ses forces, et le réclame comme son soutien et son refuge.—Massillon.

Tous les chagrins s'apaisent, toutes les blessures peuvent guérir... Il n'y a qu'un malheur irréparable : c'est la mort de ceux qu'on aime.



Il y a bien peu d'opérations de nettoyage auxquelles le Savon Sunlight ne peut être employé avec avantages. Il rend le logis attrayant et propre.

COURRIER DE QUEBEC

QUEBEC, 25—M. Michel Vallières, corroyeur et marchand de cuir bien connu de St-Roch, est mort subitement, ce matin, à la suite d'une syncope du cœur. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête. La mort de M. Vallières, qui était universellement estimé, cause beaucoup de regrets, non seulement à sa famille, mais à ses nombreux amis.

Le concert, donné, hier soir, en l'honneur de Mgr le supérieur du séminaire, a été un succès artistique. On a rendu à merveille le "Désert de Félicien David."

— Le magistrat H. Simard est parti aujourd'hui pour la côte nord pour y administrer la justice. Il sera absent durant une couple de mois, ensuite il se rendra au Blanc Sablon.

— M. E. Poulin, employé civil, a succombé, hier, à la maladie pulmonaire, qui le minait depuis plusieurs semaines. M. Poulin était employé dans le département des terres de la Couronne.

— Depuis une semaine tous les convois du Lac St-Jean transportent un nombre considérable de pêcheurs à la ligne dans les régions du Lac St-Jean, où il y a tant de poissons, paraît-il, que le niveau des lacs et des rivières baisse à vue d'œil.

— Les Hussards sont partis, ce matin, pour St-Joseph de Lévis, pour faire leurs exercices annuels. Ils seront de retour à Québec vers la fin de la semaine prochaine. Ils sont sous le commandement du Lt.-Col. Turner.

— Les jeunes gens qui aiment à "jouer des tours" aux paisibles habitants du village de Charlesbourg, vont regretter leur escapade. Ils seront arrêtés, demain, nous disent les personnes bien renseignées.

QUEBEC, 26—L'ambulance est sortie aussi une couple de fois, pour recueillir des personnes qui s'étaient blessées en tombant.

Les victimes après avoir été pansées à l'hôpital sont retournées à leur résidence respective.

CONSEIL DE VILLE

L'emprunt de $50,000 autorisé par le conseil de ville de Lévis, n'est pas un nouveau fardeau pour les contribuables, il servira à racheter les débentures échues au montant de $40,000, avec fonds d'amortissement, à des conditions plus favorables.

La balance sera employée pour exécuter certains travaux d'amélioration dont la nécessité s'impose.

Le conseil a aussi approuvé la dépanse d'une somme de $16,430.88, pour compléter les travaux de l'aqueduc.

Il y a 350 ouvriers employés actuellement à ces travaux.

—M. A. G. Doughty, archiviste de la Puissance et le major Wood, de Québec, ont été admis membres de la Société Royale.

AU BASSIN LOUISE

Les travaux de réparation au bassin Louise ne seront probablement pas terminés, avant la mi-juin.

ACCIDENT

M. Stanislas Hamel, épicier, résidant rue d'Aiguillon a eu la main gauche horriblement broyée en voulant aider un camionneur à descendre une barrique de sirop dans sa cave. Il a dû subir l'amputation d'un doigt. Le Dr Roy a donné ses soins au blessé qui a pû reprendre ses occupations.

—Quelques pious-pious se sont pris de querelle, mercredi soir, sur la terrasse, en l'honneur du Victoria Day, mais ils ont été mis promptement à la raison par deux constables de notre force municipale.

Les belligérants ayant conclu un traité de paix, ils ont été remis en liberté.

CHUTE

Mme Arthur Arsenault, de Saint-Sauveur, a fait une chute sur le trottoir de la rue Sauvageau et s'est démis le poignet droit.

—Mlle Alice Lapointe du même lieu s'est brisé une jambe dans l'escalier de la côte Sauvageau.

Elle a été transportée à son domicile.

COUR DE POLICE

John Casney, alias Thomy, récidiviste, a été condamné, hier en cour correctionnalle, à quinze jours de prison.

—M. Louis Blaise, de cette ville, vient d'être nommé inspecteur de cuirs et peaux vertes pour le district de Québec, en remplacement de feu M. Gaspard Rochette.

—On poursuit activement les travaux de réparations aux murs de la citadelle en face du glacis. Une forte d'ouvriers sont actuellement à l'ouvrage.

QUEBEC, 27.—Le "Désert" l'ode symphonie de Félicien David a attiré à l'Université Laval, hier soir, toute l'élite de notre société québecoise.

Le grande salle des promotions était remplie, il y avait pas un seul siège de libre.

L'œuvre admirable de David a été rendue avec le plus grand succès par un chœur des élèves du séminaire et de l'Université et un groupe d'amateurs accompagnés par l'orchestre de la Symphonie.

Les recettes de la soirée serviront à aider les élèves pauvres.

—Il y aura réunion des maîtres-charretiers la semaine prochaine.

ENFANT BLESSE

L'enfant de M. Elzéar Côté, de la rue St-Valier, s'est blessé grièvement à la tête en s'amusant à se balancer avec un petit camarade. L'enfant n'est âgé que de dix ans. On croit cependant que la blessure n'aura pas de suites sérieuses.

—MM. Amyot et Gauvin ont pris un bref de prohibition contre le juge Chauveau et l'agent des Hurons de Lorette, parce qu'ils ont été condamnés à payer une amende de $50 pour vente de boissons aux sauvages.

Le Remède le plus sûr est
Allen's Lung Balsam
(BAUME D'ALLEN)
Il ne manque jamais de guérir, un RHUME ORDINAIRE, un GROS RHUME et toutes les MALADIES DES BRONCHES.
Grandes bouteilles, $1.00
Grandeur moyenne, 50c.
Petites ou grandeur d'essai, 25c.
APPUYÉ PAR TOUS CEUX QUI L'ONT ESSAYÉ

LE DANGER DE L'ONDE

Quatre jeunes gens, Eusèbe Morency, Adélard Genest, Cléophas Grenier et Gaudiose Gagnon ont failli se noyer en faisant une promenade en chaloupe sur la rivière St-Charles. Tout à coup la chaloupe chavira et les occupants furent précipités dans les flots.

Genest et Gagnon se seraient probablement noyés sans l'aide de MM. J.-O. Durand et ne Morency.

VOLEURS AU LARGE

Les voleurs de la compagnie du chemin de fer électrique de Lévis sont encore au large. On s'attend à leur arrestation dans quelques heures.

QUEBEC, 28.—M. F. X. Cardinal, marchand de chiffons, de St-Roch, est mort subitement hier midi, à sa résidence rue Dorchester.

Le coroner fera une enquête demain.

NOYADE

Un nommé J. Gardner, qui était allé en compagnie de deux amis au lac Hibou s'est noyé hier après-midi. Ses compagnons l'avaient laissé dans la chaloupe près du rivage pendant quelques minutes, quand ils arrivèrent ils le trouvèrent noyé près de la chaloupe. A cet endroit il n'y avait pas plus de deux pieds d'eau. Le cadavre a été ramené à Québec où il y aura enquête du coroner demain.

On croit que le défunt a été surpris par une attaque d'appoplexie.

BRULEE A MORT

—Une fillette de cinq ans, Marie-Jeanne, enfant de M. Napoléon Roy, cultivateur de Beauport, s'est brûlée à mort hier. L'enfant qui était allée jouer dans la grange de son père, avait apportée des allumettes et s'amusait à faire brûler des ramassis de paille quand tout à coup le feu prit à ses habits. Les parents accourrent à ses cris, mais il était trop tard et quelques instants plus tard l'enfant expirait.

LE "PILOT" ECHOUE

—Le "Pilot", parti hier après-midi avec un parti d'excursionnistes au nombre d'a peu près trois cents s'est échoué vers cinq heures vis-à-vis St-Antoine. Deux bateaux sont partis de Québec pour ramener les passagers qui sont revenus ici vers les dix heures.

Il n'y a pas eu de panique à bord et les excursionnistes en ont été quittes pour un retard.

Le "Pilot" sera remis à flot facilement.

IDENTITE ETABLIE

—Le mendiant qui a été tué par un convoi de l'Intercolonial, entre Ste-Anne de La Pocatière et Ste-Louise a été identifié. C'est un vieillard de 80 ans du nom de Ferdinand Blanchet.

Le verdict du coroner a été : mort accidentella.

SERVICE DEFECTUEUX

—La population du village de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, se plaint du service des malles qui est défectueux. Cet endroit si fréquenté durant la belle saison n'a que trois livraisons de la malle par semaine. Le département des postes devrait y voir sans délai.

CONDAMNATIONS

Son Honneur le Recorder est bien décidé à sévir contre les ivrognes.

Samedi il en a condamné trois à huit jours, quinze jours et deux mois de prison sans amende.

NECROLOGIE

M. Clovis Fecteau, employé du Syndicat de Québec, est mort hier à l'âge de 41 ans et huit mois. C'était l'un de nos concitoyens les plus estimés, et qui comptait certainement l'un des plus grands cercles d'amis.

Il laisse pour déplorer sa perte une femme et quatre enfants.

M. Fecteau faisait partie de la Société des Artisans de l'Alliance Nationale, de la Société des Commis-Marchands. Il était trésorier et fondateur de l'Union chorale Palestrina, de la Fraternité du Tiers-Ordre de St-Roch et Congréganiste de la paroisse Jacques-Cartier. Ses funérailles auront lieu demain.

POUR BIGAMIE

Le Grand Connétable Gale a arrêté une femme du nom de Sarah Ason Bellancy d'Angleterre, sous l'accusation de bigamie. La femme Bellancy est arrivée ici vendredi soir à bord du Lake Michigan, en compagnie de son second époux.

BABY'S BATTLES

"Baby's Battles" est le titre d'un petit livre précieux sur le soin des bébés et des jeunes enfants, publié par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., qui sera envoyé à toutes les mères qui en feront la demande. Il traite aussi des Tablettes Baby's Own, un remède qui guérit toutes les maladies peu graves des bébés et des jeunes enfants—un remède louangé de toutes les mères qui en ont fait usage, Mme Richard Smiley, Léonard, Ont., dit — "Notre bébé fut très malade, nous lui fîmes prendre les Tablettes Baby's Own. C'est la première chose qui lui fit du bien, et je crois que c'est ce qui lui a sauvé la vie. Je les louange à toutes les mères." Tous les marchands de remèdes vendent ces Tablettes, ou vous pouvez les obtenir à 25 cents la boîte, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. heb.

St-Paulin

ST PAULIN, 26.—Madame Vve J. B. Lambert est partie ce midi pour une promenade de quelques semaines aux Etats-Unis. Nous lui souhaitons un agréable voyage ainsi qu'un heureux retour.

—M. l'abbé N. G. Larue, ancien curé de St-Paulin, que nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous depuis quelques jours, nous a quitté ce midi pour retourner à Trois-Rivières où il réside.

Echos de Boucherville

BOUCHERVILLE, 29.—Nous avons eu, ce matin, la visite des enfants de Marie de la paroisse de St-Louis de France. Ils sont venus en pélerinage sur le vapeur Chambly, sous la direction de M. l'abbé Prévost vicaire.

—La cérémonie des Quarante Heures commencera ici, le 5 de juin, et se terminera le 7 du même mois.

—La cérémonie de la première communion aura lieu le 15 de juin.

Z..., poète provincial, est arrivé naïf de son département, avec la douce illusion que tous les éditeurs allaient se précipiter sur ses œuvres.

Et depuis deux ans l'infortuné frappe en vain à la porte de toutes les librairies et de tous les journaux.

Il en est devenu célèbre, et un cruel camarade l'a surnommé : "l'inédit de Nantes".

Courrier de St-Jean

(Correspondance spéciale)

Saint-Jean, 25.—Les membres du club Richelieu ont fait leurs élections pour l'année courante. M. Louis Maynard, shérif, a été élu président et M. Joseph Demers, avocat, secrétaire.

—Le groupe des citoyens de St-Jean, que M. J. S. Dalgneault, de Marieville, avait entrepris est enfin terminé. Somme toute, l'ouvrage est satisfaisant et ce sera un bon souvenir à conserver.

—Hier, jour de la fête de la Reine, les élèves de notre Académie Commerciale ont eu congé.

Il y eut aussi une excursion à l'Ile aux Noix, à bord du "Mississquoi". Un grand nombre de nos concitoyens y ont pris part.

On dit que le capitaine R. V. Naylor se propose de rétablir l'ancienne coutume qui a existé ici : celle de faire une excursion tous les samedis de l'été, à ce charmant endroit, l'an mieux.

SAINT-JEAN, 26.—MM. Coleman et Fraser, gérant et vice-président de la compagnie Singer, de New-York, sont venus à Saint-Jean hier pour voir les travaux de construction de la manufacture ici.

—Les quarante heures ont eu lieu à l'hopital des Sœurs Grises cette semaine.

—M. Luc Papineau, boucher, a fait commencer les réparations à son état situé sur la rue Saint-Jacques. M. Papineau se propose d'en faire un des plus beaux établissements de St-Jean.

—Depuis hier nous avons un nouvel employé à la Cour. C'est M. Eugène Thibodeau de St Jean qui remplit cette nouvelle place. Les affaires judiciaires de notre district qui augmentent tous les jours ont rendu cette nomination nécessaire.

SAINT-JEAN, 29 — Avec la belle saison, les jolies parties de plaisir du haut du Richelieu sont revenues. La semaine dernière M. J. Alfred l'Ecuyer recevait dans sa coquette villa, située au confluent de la rivière Richelieu et de la rivière Bernier tout un parti de joyeux compagnons qui s'en sont donnés à cœur-joie pendant deux jours. M. L'Ecuyer, comme à l'ordinaire sut se rendre tout à tous et quand vint l'heure de la séparation chacun fut obligé de répéter avec un accent de tristesse : "Que les beaux jours sont courts." Mais tous avaient le temps propos de revenir bientôt passer au moins quelques neuces à ce charmant endroit.

Les invités étaient MM. Amédée L'Ecuyer, N.-P., J. A. Boivin, marchand, E. Comtois, O. Saurette, de Granby; J. A. Laporte, J. O. Laporte, Chs. Bélanger, avocat, L. J. O. Doré, de St-Jean.

Les visiteurs de Granby ont été si contents de leur séjour chez M. l'Ecuyer qu'ils auraient paraît-il, l'intention de louer une des villas qui bordent notre rivière pour la belle saison.

—La première communion de nos enfants aura lieu le 7 juin prochain. 85 garçons et fillettes s'approcheront alors de la table sainte.

—Depuis quelque temps, presque chaque jour, il arrive un accident plus ou moins grave à Saint-Jean.

Samedi, vers midi, un jeune homme de 88 ans, Léandre Alexandre, employé de M. Luc Papineau, boucher, était à l'état de ce dernier au marché quand une des haches de boucher tomba sur son pied gauche et lui causa des blessures très graves.

L'accident est arrivé comme suit : Alexandre voulut prendre un panier sur lequel se trouvait cette hache. Par un hasard fatal, la hache lui tomba sur le pied droit. En voulant parer le coup, il se fit frapper le pied gauche. Le blessé fut immédiatement transporté aux bureaux des docteurs Tassé et Dupuis, où ce dernier lui fit les pansements nécessités par son cas.

—Le club St-Jean a aujourd'hui gagné sa partie de baseball contre le club Sorel par un score de 11 à 10. Ce résultat a réjoui le cœur de nos amateurs qui avaient été désappointés du résultat de la première partie de notre club contre les Cherrier.

DEUX POURSUITES INTENTEES AU MONTANT DE $300,000

The Empire Cream Separator Co., intente des procédures contre deux de ces rivales alléguant fraude et contremarque.

Des procédures ont été prises dans le comté Hudson, à Jersey City, par MM. Riker et Riker, pour libelle et contremarque, contre la De Laval Separator Co., et la De Laval Dairy Supply Co. au montant de $300,00.

La compagnie demanderesse, comme les deux compagnies défenderesses, fabriquent des appareils et des machines à l'usage des crèmeries et fromageries.

La demanderesse allègue dans sa déclaration que le 30 juin dernier, les deux compagnies défenderesses auraient un peu partout des circulaires à l'effet de faire croire que la demanderesse (The Empire Cream Separator Co.) avait l'intention d'abandonner la fabrication de la machine *à* bol, parce que trop vieilles et pas aussi perfectionnées que les machines à disque, dont les compagnies défenderesses sont propriétaires.

M. Henning G. Fauley, de Montclair, est le président de la Empire Co., et M. Ernest E. Bell, de Glen Ridge, en est le gérant général. 28-1

POUR L'EGLISE

(Correspondance spéciale)

ST-ROMAIN DE WINSLOW, 29 —Le 21 courant a eu lieu le tirage de la loterie au profit de l'église de cette paroisse. Les objets ont été gagnés comme suit :

Un habillement en serge noire : M. Frs. Boulanger, de St-Romain ; une paire de chaussures, M. Arthur Roy, Waterbury, E.-U ; un service de toilette, Mme Paul Roy, St-Romain ; 6 couteaux et 6 fourchettes en argent, M. Joseph Thibaudeau, Lambton ; une lampe de salon, M. Honoré Morin, Lambton ; un pot à confitures, M. M. Craig, Lac Mégantic ; un plateau, M. George Clément, Lac Mégantic ; une paire de mitaines, M. J. E. Marcoux, Lac Mégantic.

Le 23 a été chantée une grand'messe à l'intention de toutes les personnes qui ont contribué à cette bonne œuvre.

Les objets avaient été donnés par M. N. Augustin Coulombe et J. B. Morin, marchands de St-Romain ; M. Solyme Laberge, marchand de Lambton ; MM. Codère et Cie, marchands de fer de Sherbrooke ; M. Eug. Roberge, marchand de Lambton ; M. J. D. Codère, orfèvre de Sherbrooke ; Mme G. Doyon, de St-Romain.

Après le tirage de ces objets, une table de salon, donnée par M. Aimé Bureau, nouveau marchand à St-Romain, a été tirée aux dés et a été gagnée par M. Louis Roy, de St-Romain. M. Majorie Roy, qui a ramassé le plus de billets pour la loterie a reçu en récompense une montre d'or et Mme Damaso Filion a reçu une montre d'argent comme second prix.

UNE COLLISION

Qui n'a pas de conséquences graves

27 mai.

Le "Montézuma", capitaine Thoro, de la ligne du Pacifique, et le charbonnier "Turret Bell", capitaine Marcussen, de l'Inverness Railway and Coal Co., sont venus en collision près de Sorel, durant la journée de mardi.

"Le Montezuma" descendait le fleuve, tandis que le "Turret Bell le remontait.

Le "Turret Bell" a été obligé de jeter l'ancre quelques minutes, et il a ensuite continué sa route jusqu'à Montréal.

Il est arrivé à Québec hier soir, et il a été conduit aux chantiers Davies, de Lévis, pour y être examiné.

On croit que le "Turret Bell" n'a éprouvé aucun dommage.

A ST-HYACINTHE

(Corr. spéciale)

ST-HYACINTHE, 27 — S. G. Mgr Decelles est allé en visite chez Mgr l'évêque de Nicolet.

—Le comité général de la Saint-Jean-Baptiste a fixé la date de la célébration de la fête patronale à St-Hyacinthe, pour le 19 juin. Les souscriptions par la générosité avec laquelle elles sont déposées, permettent d'espérer une démonstration sans précédent.

—Nous avons la douleur d'annoncer la mort récente de Madame Rémi Raymond, née Euphrosine-Emma Birtz dit Desmarteaux. La défunte a succombé jeudi avant-midi à une maladie qui la minait depuis plusieurs années. Elle appartenait par sa naissance et son alliance à deux des plus anciennes familles de St-Hyacinthe. Elle était mariée en secondes noces avec feu M. Rémi Raymond, ancien député de notre comté. Sentant les approches de la mort, elle s'était fait transporter à l'hôpital St-Charles, il y a quelques semaines. La défunte était parvenue à sa 73e année. Au nombre des membres de sa famille qui lui survivent se trouve sa sœur, Madame Dufort.

—M. A. Denis a vendu à M. J. E. Poirier sa propriété sise à l'angle des rues Ste-Anne et Dessaulles, au prix de $2000.

—On annonce comme prochain le départ du T.R.P. Hage, prieur du couvent des Dominicains de cette ville, pour Paris. M. J. Sabin Raymond l'accompagnerait. Tous deux passeront quelques mois en Europe.

—M. le chef de police E. Berthiaume est allé ces jours-ci aux Etats-Unis à la recherche d'une jeune fille qui a quitté le toit paternel sans le consentement des siens. Aux dernières nouvelles, le voyage de notre chef de police aurait eu plein succès, et il serait en route pour St-Hyacinthe avec la délinquante.

ST-HYACINTHE, 30. — Intéressante conférence samedi soir, au Club National Ouvrier, salle Blondin. En présence d'une assemblée passablement nombreuse, le rév. M. Origène Roberge, vicaire de la cathédrale, a parlé des intérêts ouvriers au point de vue temporel et spirituel. Il a dénoncé le socialisme et ceux qui au pays s'en font les promoteurs sous les dehors et à la faveur d'organisations ouvrières; l'internationalisme a aussi été signalé comme le foyer de sérieux dangers.

Le conférencier a démontré que le manque de foi et l'éloignement de la religion catholique sont des causes d'agitations continuelles et d'insuccès dans les revendications ouvrières. Il a donné son approbation aux unions ouvrières sagement et justement conduites, l'économie et la mutualité canadiennes comme des moyens de régler le problème social au pays.

Cette instruction pleine de conseils a été fortement goûtée par l'auditoire. L'assemblée a été présidée par M. Emile Ouellette, qui, comme toujours, s'est acquitté de son rôle avec prudence et dignité. Cette réunion est la dernière d'ici à l'automne. Elle marque la clôture d'une séries de conférences données sous les auspices de cette organisation.

ST-HYACINTHE, 30. — Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi. L'établissement de sellerie de M. Ludger Berthiaume, sur la rue Cascades, a été détruit en majeure partie, par le feu. C'est vers une heure que l'éveil aux pompiers a été donné.

On a pu protéger quelque peu la pâtisse et empêcher l'envahissement du feu dans le voisinage. Mais l'outillage et le mobilier ont été détruits. Les dommages s'estiment dans les $1,000.-00, recouverts par des assurances pour au delà de la moitié.

Louiseville

LOUISEVILLE, 30.— Le pélérinage annuel au Cap de la Magdeleine a eu lieu dimanche dernier par le vapeur Saint-Louis. Au-delà de 450 personnes ont pris part au pélérinage. Les pélerins furent obligés d'y retourner par les chars, car le St-Louis s'était brisé au cap n'a pas pu ramener les pélerins.

Grâce à un pélerinage des Piles et St-Maurice qui était venu en char, on a pu prendre ce train et se rendre à Trois-Rivières où l'express de l'après-midi attendait le pélerinage.

Madame R. S. Lindsay, qui accompagnait le pélerinage, tomba malade aux Trois-Rivières, mais elle se rendit à Louiseville, malgré toutes les souffrances qu'elle endurait. A l'arrivée du train, le docteur L. L. Hamelin lui prodigua ses soins.

A St-Joseph du Lac

Funérailles de Madame Odile Laviolette

ST-JOSEPH DU LAC, 30 — Les familles Odile Laviolette et Duncan Ladouceur ont été bien cruellement éprouvées depuis quelque temps. Il y a environ trois mois, M. Odile Laviolette, fils, un jeune cultivateur de mérite, succombait à la pulmonie, laissant une jeune épouse inconsolable, deux jeunes enfants et de nombreux parents et amis dans le deuil.

La semaine dernière, la mort venait chercher sa jeune épouse, ne laissant plus, dans ce foyer où hier tout respirait l'harmonie, le bonheur, le succès, que deux petits orphelins.

La défunte était la fille de M. Duncan Ladouceur, l'un de nos plus estimables concitoyens.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier. Etaient porteurs : MM. Adélard Lamarche, Rodrigue Larocque, Z. Larocque et Maxime Trottier. Portaient les coins du poêle : Mesdames Vitalis Desjardins, H. Larocque, Z. Larocque et Max. Trottier.

M. Charles Ladouceur marchait en tête du nombreux cortège, portant la bannière du Sacré-Cœur. Le deuil était conduit par M. Duncan Ladouceur, père de la défunte, par ses frères Adélard et Uhalde, par les familles Ladouceur et Laviolette.

M. l'abbé Charette, curé de la paroisse, a officié au service. M. Vitalis Desjardins, marchand, dirigeait le chœur de chant. MM. R. Beauchamp, Jos. Girouard, anciens députés, et le Dr Siméon Lamarche, de Ste-Scholastique, et F. Hamelin ont chanté les solos.

Mlle A. Lefebvre touchait l'orgue.

Nous prions la famille Ladouceur d'accepter l'expression de nos plus profondes sympathies.

Manseau

(Correspondance régulière.)

MANSEAU, 27.—On demande des ouvriers. Les gages sont de $1.00 à $1.00.

— Il y a de magnifiques terrains à vendre avec de très grands avantages, au prix de deux dollars l'acre. Tous les citoyens qui désireraient se placer ici, trouveront facilement de l'ouvrage dans les industries. On trouvera aussi des loyers ou des emplacements à des conditions faciles.

MGR BRUCHESI A ST-MARTIN

(Corr. régulière)

ST-MARTIN, 30 — Monseigneur l'archevêque de Montréal est arrivé ici, samedi dernier, à trois heures p.m., venant de Ste-Dorothée, accompagné du Révd. Père Strubb, C.S.R., et du Rvd. M. Demers. Le Révd. M. Cassaubon, curé de Ste-Dorothée, accompagnait aussi Sa Grandeur. Le Révd. M. E. Sauriol et le Révd. M. Papineau, du Séminaire de Ste-Thérèse, le Révd. Père Laurin, C.S.C., et le Rév. Père Vanier, C.S.C., enfant de cette paroisse et professeur au collège Saint - Laurent assistaient aussi à l'arrivée de Monseigneur.

—Le Révd. M. Lachapelle, vicaire à St-Louis du Mile-End, assisté de M. le vicaire Deslongchamps, a préparé les enfants à cette grande fête.

Il y avait foule à l'arrivée de Monseigneur.

Sa Grandeur se rendit au presbytère puis à l'église. Après les prières d'usage, on se rendit au cimetière où un "Libera" fut chanté. Au retour à l'église, il y a eu bénédiction du St-Sacrement. Voilà pour le premier jour. Dimanche matin, à 6 1-2 heures, Monseigneur célébrait la messe. Les élèves du couvent, dirigées par les sœurs de Ste-Croix, ont chanté de très beaux cantiques. Un très grand nombre de personnes se sont approchées de la Ste-Table.

Le Révd. Père Strubb nous a donné le sermon sur le Sacrement de Confirmation et ensuite Monseigneur a administré la Confirmation à 175 enfants, garçons et filles.

Une messe basse fut dite par le Révd. Père Laurin, C.S.C.

Le chœur de chant des demoiselles a chanté de très beaux cantiques.

Après la messe, Monseigneur a prononcé une allocution touchante sur les devoirs du citoyen catholique.

Ensuite, présentation des fidèles à Sa Grandeur avec l'offrande.

A 1 1-2 heure p.m., Monseigneur visita notre couvent, qui vient d'être agrandi. On lui fit une très belle réception. A 3 1-2 p.m., Sa Grandeur s'embarquait pour St-Laurent. Un grand nombre de personnes étaient massées aux abords de l'église pour recevoir une dernière bénédiction. A l'occasion de cette visite, tout le village était décoré de banderolles, oriflammes, drapeaux, etc.

Courrier de Valleyfield

(Correspondance régulière.)

VALLEYFIELD, 27.—C'est le 8 juin qu'aura lieu à la cathédrale la cérémonie si belle et si imposante de la première communion. Le même jour, Mgr Emard administrera le Sacrement de la Confirmation aux petits communiants du matin.

—La séance dramatique et musicale donnée au collège en l'honneur de la fête du directeur, M. l'abbé P. A. Sabourin, a eu un très beau succès.

L'élite de notre société assistait en grand nombre. Les deux pièces ont été très bien rendues, et chacun des élèves était maître de son rôle. Aussi les applaudissements qu'ils ont reçu ont dû leur prouver que l'on savait apprécier leur mérite.

—Hier matin ont eu lieu les funérailles de M. Cyrille Malbœuf, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Ce respectable vieillard était très estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il laisse pour déplorer sa perte une veuve et plusieurs enfants.

Courrier de Joliette

JOLIETTE, 30 — Lundi, le 22 mai courant, avait lieu, au Couvent des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, à Joliette, la distribution des diplômes mérités par les treize concurrentes qui ont subi leurs examens, le 8 mai courant, devant MM. les professeurs Septimus Fraser et Percival B. Illsley, membres du jury d'examen du Dominion College of Music. Le succès obtenu par toutes les concurrentes prouve en faveur de l'excellente préparation de ces jeunes élèves dans leur couvent.

Voici les degrés des diplômes et les noms des diplômées :

CLASSE ELEMENTAIRE

Melles Lauretta Bordeleau et Eugénie Bordeleau, enfants de M. Joseph Bordeleau, hôtelier ; Bertha Larochelle, enfant de M. Alfred Larochelle, marchand, Angéla Roy, enfant de M. Narcisse Roy, photographe, toutes de Joliette.

CLASSE JUNIOR

Melles Antoinette Bazinet, enfant de M. Delphis Bazinet, marchand, Joliette ; Joséphine Cloutier, enfant de M. Edouard Cloutier, marchand, Douglas, Arizona ; Jeanne Coffin, enfant de M. Henri Coffin, commis-marchand ; Maria Gervais, enfant de M. Ulric Gervais, gérant de fabrique, tous de Joliette.

CLASSE INTERMEDIAIRE

Melles Gracia Sylvestre, enfant de M. Barthélemy Sylvestre, hôtelier ; Henriette Martin, enfant de M. Alcide Martin, ingénieur civil, et Maria Leduc, enfant de M. Joseph Leduc, inspecteur de la ville, toutes de Joliette.

CLASSE SENIOR

Melles Yvonne Larochelle, enfant de M. Alfred Larochelle, marchand de Joliette, et May Godreau, (avec distinction), enfant de M. J. E. Godreau, N.P., de St-Sébastien d'Iberville.

Courrier de Rigaud

RIGAUD, 30.— Rigaud a vu renaître avec sa verdure sa gaieté et son animation. Tout fait présager une joyeuse saison d'été. Nos maisons de pension seront, paraît-il, remplies, cet été. Les campeurs nous arrivent aussi en grand nombre. Déjà les bords de l'Ottawa voient s'élever plusieurs jolis chalets. Quelques-uns sont occupés à l'heure présente, entre autres ceux de la Pointe aux Dorés, de MM. Beaudry-Bastien, Bourque, MacDonald, Holmes, Arpin, Levert, Caverhill, etc.

— Nous avons eu, dimanche, d'Ottawa, un pélerinage des plus considérables à notre grotte de Lourdes. Au-delà de 2,000 personnes étaient présentes.

Ce pélerinage, organisé par Mgr Routhier, de l'archevêché d'Ottawa, sous les auspices de la Garde Champlain, a été un vrai succès.

On annonce pour dimanche prochain un autre pélerinage de Montréal.

Rigaud semble l'endroit choisi de préférence par les pélerins et les excursionnistes.

La nature s'est plue à donner tant de charmes à notre localité, avec sa jolie montagne, sa gentille rivière, (dont le nom sera bientôt changé, afin de le rendre plus poétique), ses rives de l'Ottawa où tant de gens se donnent rendez-vous, que non seulement les amateurs de chasse, de pêche et de grand air y viennent, mais aussi tous ceux qui cherchent la belle nature, et ceux qui aiment à goûter le vrai repos.

— Notre ami, M. Amédée Mallette, vient d'être victime du mauvais sort. Sa barge, chargée de foin et de grains, a sombré, la semaine dernière, près de Ste-Anne. On estime ses pertes à près de $1,500 00.

Echos de Beauharnois

BEAUHARNOIS, 30. — Le club de chasse et de pêche du Lac Saint-Louis a tenu une assemblée très importante, hier dans sa salle ordinaire, sous la présidence de M. Raoul Miron, après la lecture des résolutions de la dernière assemblée, par le secrétaire, M. Zéphyr Leduc, on passa à l'ordre du jour.

On s'occupa d'abord de la grande partie de pêche qu'on a organisée pour le premier puin. Cette pêche se fera en bas de la ville, aux alentours des îles du lac Saint-Louis. Un très grand nombre d'amateurs doivent y prendre part.

La question de construire une maison de club revint sur le tapis et il fut décidé unanimement de construire immédiatement.

La question principale sur le tâle a été l'organisation d'une excursion à Oka, le deuxième jour de juillet. Les membres vont se mettre à l'œuvre sans délai, et nous promettent un succès sans égal.

Après une discussion de une heure et vingt minutes sur cette question, l'assemblée s'est terminée, mais M. le président n'a pas pu clore l'assemblée sans apprécier la sévérité avec laquelle on veut faire respecter les lois relativement à la pêche Ce club s'est déjà plaint plusieurs fois, de ce que les lois de la pêche n'étaient pas respectées, et de ce qu'on était trop indulgent contre les destructeurs de poissons par les engins de toutes sortes.

—Les marguilliers ont résolu de faire des dépenses très utiles cette année. Tout d'abord pour l'achat bien nouveau cimetière, vu que le cimetière actuel est complètement rempli. Le nouveau cimetière se trouve en dehors des limites de la ville sur le chemin conduisant à Saint-Etienne. Ce cimetière a quinze arpents en superficie. On est actuellement à aplanir ce terrain et à y faire le drainage nécessaire. On doit l'entourer bientôt d'une magnifique clôture en fer. Somme toute la fabrique veut donner à nos morts un endroit magnifique. La fabrique a aussi résolu de faire d'importantes réparations à l'église et de remettre le temple à neuf: ces réparations urgentes et nécessaires, sont très bien regardées du public, qui en plus admire ces choses comme un avancement et un progrès pour l'embellissement de la paroisse.

—La compagnie du New-York Central a fait enlever la grande plateforme en bois qui se trouvait en face de la gare. Cette plateforme sera remplacée par un pavé en ciment. C'est une amélioration qui préviendra bien des accidents.

Echos de Farnham

FARNHAM, 30 — Deux transactions importantes ont eu lieu la semaine dernière. M. Samuel Dion, marchand tailleur, a fait l'acquisition de l'hôtel Balmoral, appartenant à M. Jos. Lareau, au prix de $26,700, et M. Oud. Laurier, ex-propriétaire du Revere House, a acheté l'hôtel du C.P.R., appartenant à M. Nap. Dufresne, au prix de $8,000.

—M. Alphonse Phaneuf, gérant du Revere House, pour le compte de M. E. Archambault, propriétaire, a failli se faire amputer la main gauche, lundi dernier. En voulant tirer le bouchon d'une bouteille d'eau minérale, la bouteille se brisa et un morceau de verre lui fit une profonde entaille à la main, ce qui nécessita quatre points de suture par M. le Dr Demers, et un repos de quelque temps pour le blessé.

—La fête du Roi fut célébrée par deux excursions. La première, organisée par la Société des Forestiers Catholiques au magnifique parc de Highgate Spring, Vt, et la seconde par les élèves du collège Ste-Croix, sur la ferme Higgins. Parties de balles, courses et jeux de toutes sortes permirent aux nombreux excursionnistes de passer agréablement la journée.

LE LINIMENT MINARD EST EMPLOYE PAR LES MEDECINS.

St-Isidore de Laprairie

ST-ISIDORE, 30— Notre paroisse était en liesse dimanche dernier.. La présence de la fanfare de Laprairie et du Cercle Littéraire de Saint-Constant, venus pour jouer "Félix Poutré" et une comédie intitulée " La Consultation Gratuite " y avait attiré une foule considérable, qui dès 7 1-2 heures, envahissait la vaste et magnifique salle de l'école modèle. Les acteurs qui étaient en verve ont joué avec beaucoup d'habileté. On aurait dit des hommes brisés dans le métier. Aussi ont-ils dépassé l'attente de l'auditoire, qui sut ne pas ménager les applaudissements.

M. M. Brosseau, Félix Poutré.
M. Hercule Longtin, Père de Félix.
M. le Dr N. Forté, Toinon.
M. Arthur Maire, Béchard.
M. Victory Ryfe, Dr Arnoldi.
M. Lorenzo Létourneau, le chérif.

entre autres ont joué leurs rôles en vrais professionnels, d'une manière admirable. Mais pour le public, le clou de la soirée fut certainement la comédie intitulée " Consultation Gratuite " qui ne pouvait être représentée avec plus de naturel.

MM. Lorenzo Létourneau, Albert Forté, Hercule Longtin, qui représentaient le père du jeune docteur Daniel et Baptiste, le serviteur du Docteur. Tous trois ont joué avec un naturel parfait.

L'auditoire a ri à s'en tenir les côtes. Ce fut un digne couronnement de cette magnifique soirée dont les gens garderont le plus heureux souvenir. Aussi le public ne leur ménagea ses applaudissements.

C'est en poussant des hourrahs pour les acteurs que la foule se dispersa, ce dont elle fut remerciée par MM. Brosseau secrétaire du cercle.

Aux acteurs et à la fanfare de Laprairie, dirigée habilement par M. Hercule Longtin, nous présentons nos sincères félicitations pour la belle soirée qu'ils nous ont donnée.

A St-Etienne des Grès

ST-ETIENNE DES GRES—Nous avons eu ces jours derniers la visite pastorale de Sa Grandeur Mgr Cloutier. Cette visite a revêtu un cachet particulier de solennité. Sa Grandeur est arrivée dimanche vers les cinq heures. Toute la paroisse était sur la place de l'église et aux environs pour recevoir le premier pasteur du diocèse, qui était accompagné du R.P. Xavier, Franciscain, et de M. l'abbé U. Marchand, de l'évêché, secrétaire de Sa Grandeur. L'église avait été jolîment décorée pour la circonstance. L'autel resplendissait.

Après les prières d'usage, Monseigneur prit place sur un trône qui lui avait été préparé et adressa quelques mots à la foule pieusement recueillie.

Lundi matin, Sa Grandeur donna la Confirmation à un grand nombre d'enfants. Dans l'après-midi, eut lie

UN TRIPLE MALHEUR A ST-JEAN

Une embarcation portant cinq personnes chavire, et trois hommes se noient

ST-JEAN, 29.— Un malheureux accident qui ne sera pas oublié de sitôt par notre population, est arrivé, hier vers trois heures. Comme, hier, il faisait une bonne brise, plusieurs de nos concitoyens s'embarquèrent sur des chaloupes à voile pour aller passer quelque temps sur notre belle rivière. Parmi ceux-ci, une chaloupe à voile, à bord de laquelle se trouvaient MM. Isaie Hevey, marchand tailleur. Hercule Trahan, Joseph Trudeau, commis de St Jean, et MM. Hercule Trudeau et Hector Léger, bouchers, de Montréal, partaient de St-Jean vers trois heures. La brise était forte et soufflait par rafales. On avait proposé de se rendre à



M. HERCULE TRAHAN, de Saint-Jean, une des victimes.

LA VILLA DES ORMES

propriété de M. I. Hevey, où quelques membres de la famille de ce dernier étaient rendus, et qui est située à environ un mille de St-Jean. Mais la chaloupe était sur l'eau depuis à peine cinq minutes, qu'une rafale plus forte que les autres, vint enfler la voile si soudainement, que celui qui tenait la corde ne put lâcher assez vite pour empêcher la légère embarcation de chavirer.

RECIT D'UN TEMOIN

M. Léger raconte ainsi ce qui se passa:

J'étais à l'avant du bateau quand tout-à-coup je m'aperçus que la chaloupe chavirait. Je ne sais pas nager, mais j'ai gardé mon sang-froid, et je me suis cramponné à la chaloupe. Mes compagnons firent de même, mais peu à peu l'embarcation coulait, et mes compagnons lâchèrent le bord de la chaloupe et se jetèrent à l'eau et se mirent à jouer des bras comme pour gagner la rive

A LA NAGE

Je crus alors qu'ils savaient nager. Quant à moi, je restai sur la chaloupe renversée, faisant de mon mieux pour ne pas tomber à la rivière. Mais je les vis peu à peu disparaître l'un après l'autre sous l'eau. Trois des gens qui



M. J. H. RAINVILLE, avocat, qui a sauvé l'un des naufragés.

étaient avec nous, mes deux cousins, Joseph et Hercule Trudeau, et M. Hercule Trahan disparurent les premiers, et M. Hevey allait disparaître à son tour pour toujours, quand un monsieur vint le tirer de l'eau.

Quant à moi un jeune garçon vint à mon secours en canot, et c'est ainsi que j'ai pu être sauvé.

J'étais venu à St-Jean le matin même avec M. Hercule Trudeau avec l'excursion du club Sorel.

LE SAUVETEUR

Le monsieur dont parle M. Léger est M. Jos. Hormidas Rainville, avocat, de Montréal, qui passe été sur le Richelieu, dans le joli bateau dont il est le propriétaire avec M. Geo. Magnan, avocat. M. Rainville entendit les cris poussés par l'épouse et la fille de M. Hevey sur le rivage. Sauter dans son canot et à force d'aviron se rendre sur le lieux de l'accident, environ quatre arpents, ce fut ce qu'il entreprit de faire, et il arriva juste à temps pour saisir par la main M. I. Hevey, qui déjà était enfoncé d'un pied et demi sous les eaux. Il put prendre ce dernier par la main et fut assez heureux pour le ramener sur le bord.

Ce dernier était inconscient, mais grâce aux soins énergiques qui lui furent donnés immédiatement, il revint graduellement à lui et pu être transporté à son domicile dans la ville de Saint-Jean.

M. Rainville a été chaudement félicité pour sa belle conduite, par toute la population de Saint-Jean, dont il est très bien connu

LES VICTIMES

Les trois victimes sont M. Hercule Trahan, âgé de 26 ans, et fils de M. Eusèbe Trahan, enterpreneur, de Saint-Jean. Ce jeune homme, depuis longtemps était commis chez M. Hevey et était connu et estimé de toute notre population.

M. Joseph Trudeau, 25 ans, est le fils de M. Pierre Trudeau, cultivateur de Saint-Louis de Gonzague. Il était arrivé à Saint-Jean depuis environ six mois et avait su, dans ce court espace de temps, se faire un grand nombre d'amis qui le regretteront. M. Trudeau avait d'abord été le gérant de M. U. St-Onge, de Valleyfield, et était depuis quelques temps employé chez Mme Vve Edouard Arpin.

M. Hercule Trudeau, 23 ans, boucher, de Montréal, avait tout l'hiver, en société avec son compagnon, M. Hector Léger, tenu un étal de boucher au No 1298 rue Saint-Denis, Montréal.

Il venait de vendre son établissement à M. F. X. Lefrançois et était demeuré à l'emploi de ce dernier. On s'est mis immédiatement à faire des recherches,



M. JOSEPH TRUDEAU, de Saint-Jean, une des victimes.

et, vers six heures du soir, on a pu retrouver les cadavres de MM. Hercule Trudeau et Hercule Trahan.

Les recherches se continuent



M. I. AVE HEVEY, qui a été sauvé par le jeune M. Rainville.

ECRASE PAR UN CONVOI

FIN TRAGIQUE D'UN IMMIGRANT

L'enquête a lieu à la morgue aujourd'hui sur le corps d'un nommé Thomas Townsend, un émigré d'Angleterre, arrivé ici samedi avec sa femme et sept enfants.

Voici les faits : Townsend arrivait de Québec, où il venait de quitter le paquebot, avec sa famille. Quelques heures plus tard, il prenait le train de Toronto, affecté au transport des immigrants. Vers une heure du matin, le train venait de quitter Saint-Lazare quand on s'aperçut que Townsend manquait parmi ses compagnons. Le conducteur fit arrêter le train, on fit des recherches entre Saint-Clet et Saint-Lazarre mais on ne trouva pas de traces du disparu. Pendant ce temps-là sa famille était aux abois sur le train. Le train du Pacifique dut repartir, mais à l'aube des hommes de section trouvèrent le corps étendu à côté de la voie à une courte distance de Saint-Lazarre. On suppose que l'infortuné serait tombé du marchepied.

CORRESPONDANCE

Le Chicot de St-Eustache

M. le rédacteur,

La "Presse", dans son numéro de mardi dernier, a publié un article fort regrettable, sous le titre de "Le chicot de St-Eustache". La "Presse" décrit ce beau rang comme suit :

"Le "Chicot" de St-Eustache voilà un nom qui n'est pas connu de l'univers entier, pas même de toute la population du Canada, pas même de toute celle de la Province de Québec. Tous les habitants du comté des Deux-Montagnes connaissent-ils ce coin du pays? Dans tous les cas, la population de St-Eustache, elle, connaît le "Chicot" ; cela suffira si on ajoute, pour ceux qui ne sont de St-Eustache, que le "Chicot" est un petit bois qui ne ressemble pas du tout à la redoutable forêt de Bondy, mais qui n'en est pas moins quelquefois le repaire de chemineaux, de vagabonds, que la faim, la soif, les mauvais instincts ou quelque diable pousse à attaquer les passants pour les dévaliser".

"Donc le "Chicot" de St-Eustache, vient d'être le théâtre sinon d'un drame sanglant, du moins d'une tentative criminelle qui a mis nos limiers sur pied."

"Ernest Doré, un brave Canadien, venait d'arriver du Nord-Ouest où, grâce à son énergie et à son travail, il était parvenu à amasser quelques centaines de dollars qu'il avait l'intention de faire fructifier en bon patriote qu'il est".

"Or, hier soir, M. Doré fut attiré on ne sait comment, par des individus qui aidés de quelques autres, vidèrent les poches du malheureux après l'avoir assommé et l'avoir laissé presque mort sur place".

On ne peut faire plus grande injure à tous les braves et riches cultivateurs qui habitent ce rang et qui forment une population des plus paisibles et des plus honorables. Il n'y a pas plus de petits bois dangereux au Chicot qu'ailleurs .

On ne connait pas à St-Eustache ce nommé Doré dont parle la "Presse" et l'on n'a jamais entendu parler de pareille rencontre, d'assaut.

"La Presse" a voulu faire de la sensation, et comme toujours, au détriment de citoyens respectables. Toute la population de St-Eustache et du comté des Deux-Montagnes est vivement indignée de cet étrange procédé.

Nous osons croire, M. le rédacteur, que vous nous accorderez un peu d'espace dans votre journal pour dire au public combien nous nous révoltons contre le journal qui jette sur nous autant de discrédit et qui essaie de faire croire à ses lecteurs que l'historique paroisse de St-Eustache, que ce vieux champ de bataille des apôtres de la liberté, n'est plus qu'un petit bois où se rencontrent "les chemineaux, les brigands, les vagabonds que la faim, la soif, les mauvais instincts, poussent à attaquer les passants."

UN PROTESTATAIRE.

DYSPEPTIQUES

LA NOURRITURE NE VOUS FAIT PAS DE BIEN

La moitié du temps, vous avez peur de manger, votre langue est chargée, vous avez un mauvais goût dans la bouche, votre estomac est gonflé. Si vous voulez vous rétablir, cessez de faire usage des tablettes contre la dyspepsie et allez à la racine du mal avant qu'il ne soit trop tard. Renforcez votre estomac, enrayez la bile, réglez les intestins, faites cela et la dyspepsie n'existera plus.

Pour votre état la meilleure prescription se trouve dans les Pilules du Dr Hamilton; elles sont faites spécialement pour l'estomac, les reins et le foie, aucun remède meilleur ne sera jamais inventé, car les Pilules du Dr Hamilton; elles sont faites spécialement pour l'estomac, les reins et le foie, aucun remède meilleur ne sera jamais inventé, car les Pilules du Dr Hamilton sont parfaites. Aux organes surmenés, elles donnent une nouvelle force. La santé générale est rétablie, et toute trace de dyspepsie disparait. En voici la preuve: DYSPEPSIE DE CINQ ANS GUERIE.

"Personne ne pourrait concevoir combien j'ai souffert de l'estomac et de l'indigestion. Durant cinq ans je n'ai pas été bien. Ma nourriture ne me faisait aucun bien parce que je ne pouvais la digérer, ou l'assimiler. Mon médecin me dit que la constipation était la cause du mal, je me procurai donc les Pilules du Dr Hamilton. Mon appétit s'améliora, la douleur après avoir mangé cessa et ma nourriture se digéra rapidement. Je suis charmé de la guérison parfaite que j'ai obtenue des Pilules du Dr Hamilton."

(Signé)
MARTIN E. WALKER,
"Bridgewater."

De prompts résultats suivent l'usage des Pilules du Dr Hamilton; ce remède guérit toutes les affections de l'estomac et des organes digestifs en en détruisant la cause. Vous êtes fortifié et rétabli immédiatement. Procurez-vous les Pilules du Dr Hamilton aujourd'hui, et refusez toute substitution. Prix, 25c la boîte, ou cinq boîtes pour $1.00, chez tous les marchands recommandables, ou par la poste de N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E. U. d'A., et Kingston, Ont. (9)

L'important, lorsqu'on a commis des fautes contre la société, est de les répa- exandre.

L'ECHOUEMENT DU "PILOT"

QUEBEC, 29 — Les excursionnistes à bord du Pelet sont revenus en ville, hier soir, vers 10.30 hrs, à bord du "Belle" et du "Foam", engagés par la compagnie de la traverse.

M. W. J. Thompson s'est rendu sur les lieux à bord du "Belle" pour voir lui-même au transbordement des passagers, de même M. McMillan, surintendant-ingénieur de la compagnie.

Les passagers ont déclaré en arrivant ici que tout s'était passé dans l'ordre le plus parfait en pareille circonstance. Un certain nombre de femmes ont été conduites à terre avec les chaloupes.

Le capitaine Thivierge, un vieux marin, ainsi que son équipage, ont montré beaucoup de discernement en empêchant une panique, et par suite un désastre.

Le Belle est retourné, ce matin, sur le lieu de l'accident pour tâcher de renflouer le "Pilot." La compagnie croit que les dommages ne seront pas considérables.

Des passagers ont déclaré que le "Montréal," passant au moment de l'accident, a refusé d'arrêter pour porter secours au "Pilot" qui avait donné des signes de détresse.

— Le noyé du lac Hibou a été identifié par son père. C'est un jeune homme de 24 ans, célibataire, du nom de Clophas Gardner. Ses deux compagnons de voyage, Emile Martel et Joseph Dumais, ont dû transporter le cadavre du noyé à travers Bers jusqu'à un mille de distance, où était la première habitation.

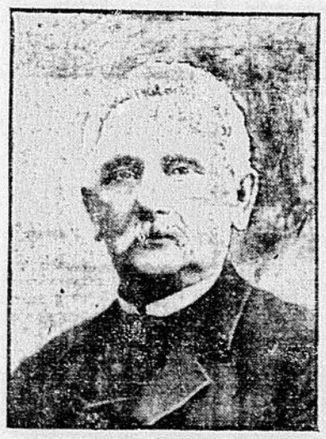
Le coroner a rendu un verdict de mort d'une syncope du cœur.

M. JACQUES PICARD

L'ANCIEN DEPUTE DE RICHMOND ET WOLFE EST MOURANT A WOTTON.

Notre estimable concitoyen, M. J. Picard, qui pendant douze ans, a occupé dans notre ville la position d'agent des terres de la Couronne pour le district de St-François, est mourant chez son frère, Louis, à Wotton. Ses enfants: Mme A. C. Miquelon, de Danville, et Louis Chénier Picard, étudiant à l'Université Laval de Québec, ont été mandé, mardi, auprès du malade.

Joseph Picard, agent des terres de la Couronne à Sherbrooke, joua un rôle très actif dans nos Cantons de l'Est. Né à St-Thomas de Joliette le 5 juillet 1828, il fit ses études aux collèges de l'Assomption et Joliette. Admis au notariat en 1852, il vint s'établir à Wotton en 1856. Un bureau d'enrégistrement ayant été créé pour le comté de Wolfe, février 1862. M. Picard en fut nommé le premier titulaire. Lors des premières élections générales, après l'adoption de la constitution fédérale de 1867, M. Picard fut élu pour représenter Richmond et Wolfe dans la législature de Québec. C'était la pre-



M. JACQUES PICARD.

mière fois qu'un Canadien-français était porté aux honneurs de la législature dans le district de St-François. Il fut réélu en 1871, 1875, 1878, 1881 et 1886. Le comté de Wolfe ayant été séparé de Richmond et admis à se choisir un représentant distinct en 1890, M. Picard reçut ce mandat qu'il remplit jusqu'en 1892, se retirant alors de la vie parlementaire après 25 années de travail continu.

M. Picard n'a jamais cessé, durant cette longue carrière, de se dévouer pour ses compatriotes et surtout pour les colons, non seulement pour les colons de son comté, mais pour ceux des autres régions. Ce fut un bon député dans toute la force du terme.

Voici comment s'exprimait Achintre dans ces "Portraits parlementaires" de 1871, sur le compte de l'ancien député de Richmond et Wolfe: "L'idéal d'un représentant du peuple; convaincu, sincère, consciencieux, plein d'ardeur, beaucoup de zèle, grand travailleur et ne doutant pas que le Canada doit un jour engloutir les Etats-Unis."

M. Picard s'était fait en Chambre une grande réputation comme ami et comme champion des défricheurs. On l'a surnommé le "père des colons." Quand un pauvre squatter pouvait se mettre en rapport avec le "Père" Picard, il savait que sa cause était en bonnes mains.

DIOCESE DE NICOLET

Visite pastorale de Mgr Brunault

(Correspondance régulière)

NICOLET, 27.—Sa Grandeur Mgr Brunault commencera la visite pastorale dans les comtés de Drummond et d'Yamaska, le 27 courant.

Voici l'itinéraire : mai 27, Notre-Dame du Bon Conseil ; 28, Saint-Joachim ; 29, Saint-Majorique ; 30, Saint-Guillaume. Juin 1, Saint-Bonaventure ; 3, Saint-Pie ; 5, Saint-David ; 7, Yamaska ; 9, Saint-François ; 11, Pierreville ; 13, Notre-Dame de Pierreville ; 14, La Baie ; 16, Saint-Elphège; 17, La Visitation ; 18, Nicolet ; 21, chez les Frères d'Arthabaskaville ; 21, Sainte-Christine ; 23, Saint-Fulgence ; 24, Wickham ; 26, Saint-Germain ; 28 Saint-Eugène.

La visite dans les paroisses de Saint Zéphirin, Saint-Cyrille, Drummondville et l'Avenir, ainsi que chez les Abénakis, est remise à plus tard.

—La touchante cérémonie de la première communion a eu lieu jeudi matin, à la cathédrale. Quarante garçons et vingt-cinq filles se sont approchés, pour la première fois de la Table Sainte. Sa Grandeur Mgr Bruneault a officié et a fait les allocutions de circonstance.

—A sept heures du soir eut lieu la cérémonie de la renovation des vœux du baptême. M. l'abbé L. H. Lavallée présida à cette dernière cérémonie. Le chant et la musique ont été magnifiques.

IMITEZ-LE

Tous les jeunes gens ont intérêt à lire la lettre ci-dessous qui s'adresse particulièrement à eux. Elle est signée d'un jeune homme, un des leurs, connu dans sa place



M. MEDERIC HACHEZ

M. Méderic Hachez, qui a obtenu, grace aux Pilules Moro, ce que cherche tout jeune homme : Une excellente santé pour jouir de sa jeunesse et pousser ses affaires.

" Depuis au-delà de huit ans je souffrais de maux qui augmentaient de plus en plus. J'ai essayé de tous les remèdes conseillés par des amis, et annoncés sur les journaux, mais aucun ne me soulageait. J'ai consulté ensuite un médecin qui me fit un peu de bien, mais peu de temps après le mal reprit plus grave. Je voulus donc chercher un meilleur traitement que ceux déjà employés. En lisant mon journal je fus frappé par les nombreuses guérisons que les Pilules Moro obtenaient. Je voulus les essayez et j'écrivis aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Je reçus sans retard les six boîtes de Pilules Moro que je demandais avec en plus une foule de conseils que je jugeai par la suite des plus utiles. Après avoir pris les Pilules Moro quelques jours, je me suis aperçu que j'étais mieux, et plein d'espoir, je continuai le même remède, mettant toujours en pratique les conseils reçus. Chaque jour je sentais pénétrer en moi une vigueur, une force inconnue. Je repris de l'appétit, les douleurs ont disparu, je me mis à engraisser au grand étonnement de ma famille, de mes amis. Maintenant, grâce aux Pilules Moro, je suis devenu robuste plein de santé. Si quelqu'un qui ne me connaît pas, doutait de ma guérison et de l'efficacité des Pilules Moro, qu'il m'écrive, je me ferai un plaisir de le rassurer.—" Méderic Hachez, Percy, N.H., Boîte 64."

Six pilules par jour, deux après chaque repas le traitement n'est pas compliqué. Il n'est pas coûteux non plus, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. En vente chez tous les marchands de remèdes. Les Pilules Moro sont le plus puissant tonique que les hommes puissent trouver, le meilleur régénérateur du sang : elles donnent appétit, aident à la digestion, font disparaître les pesanteurs et les douleurs d'estomac et régularisent les intestins. Elles guérissent le mal de reins, elles clarifient les urines, soulagent les douleurs des voies urinaires, guérissent les maladies de vessie et donnent à tous les organes une vigueur nouvelle.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent tous les jours, excepté le dimanche, à tous les hommes malades, des consultations gratuites au No 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal. Leurs bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à 7 heures 30 du soir. Les hommes qui sont éloignés et qui veulent des conseils, sont invités à écrire une description complète de leur maladie. Ils auront les avis dont ils ont besoin.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724 rue Sainte-Catherine, Montréal.

UN DRAME EN FORET

Disparition mystérieuse d'une fillette—Aurait-elle été enlevée ?

LA MERE AFFOLEE

(Correspondance spécial.)

SHERBROOKE, 25.—Depuis le 20 septembre 1904, une humble famille de la rue St-Paul de notre ville, la famille M. Fred Robida, pleure la perte de son unique enfant : Une jolie petite fille qui avait alors deux ans.

La famille Robida habite d'ordinaire notre ville. Dans l'automne de 1904, le père prit de l'emploi chez M. McKenzie, d'East Clifton, et aménagea un chantier que possédait ce dernier pour recevoir son épouse et sa petite fille Marie-Rose.

L'humble travailleur se mit à l'œuvre et fit de l'abattis en attendant celle qui devait venir le rejoindre.

Le 29 septembre Mme Robida rejoignit son époux avec leur unique enfant, qu'elle adorait. Un terrible malheur l'attendait dans cette partie reculée de nos cantons. Pendant que les époux Robida jouissait du plaisir de se revoir leur petite fille disparut à leur insu. Ceci se passait deux heures environs après l'arrivée de Mme Robida à East Clifton.

La mère devint folle de peine en réalisant après des recherches minutieuses, que la petite Marie-Rose était introuvable. Les traces de l'enfant étaient visibles dans la poussière de la route qu'elle suivit pour passer le pont de la rivière aux Saumons. Elles disparaissaient près du grand chemin.

Cette disparition subite produisit une sensation difficile à décrire parmi les cultivateurs anglais du canton. Quelques-uns crurent que l'enfant était tombée dans la rivière et s'était noyées, d'autres virent dans ce fait un enlèvement. Les fouilles furent faites par environ 200 hommes dans la rivière, les champs et les bois voisins. Elles n'aboutirent à aucun résultat.

Mme Robida, revenue à Sherbrooke, croit à un enlèvement ; elle prétend avoir entendu le passage d'une voiture vers le temps de la disparition de



LA PETITE MARIE-ROSE ROBIDA

sa petite Marie-Rose. Cette pauvre mère, profondément affligée ne peut se consoler de la perte de sa fille unique.

Qui lui rendra son enfant ?

Tout renseignement qui pourrait lui être donné serait un grand soulagement à sa peine.

FEU A LACHINE

LACHINE, 29. — Le feu s'est déclaré aux écuries de louage de M. Chisholm vers midi et demi. Des chevaux ont été brûlés. A 1 heure et demie le feu était sous contrôle.

ACCIDENT A JOLIETTE

JOLIETTE, 29.—Hier soir, vers 8 heures, le cheval de M. Ernest Leblanc prit mors aux dents et dans sa course furibonde renversa sur son passage Madame Vve S. O. Désilets qui, traversait la rue Manseau pour se rendre chez son gendre, M. J. M. Tellier. M. P.P. Heureusement que cet accident n'aura pas de conséquences trop fâcheuses et que ce matin l'état de Madame Désilets est assez bon

Si Propres ! Si Brillants !
(et les plats et la laveuse)
Quand
Pearline
Est employé



Résultat—clarté—netteté—éclat—propreté

29-31 Mai—7 Juin Cadix

MGR BRUCHESI A DORVAL

(Correspondance spéciale)

DORVAL, 25.—Dimanche, 21 mai, vers les trois heures, p.m., Sa Grandeur Mgr P. Bruchési arrivait à Dorval escorté par 12 cavaliers de Lachine et plusieurs de nos concitoyens.

Presque tous les citoyens de Dorval étaient rendus dans l'avenue de l'Eglise. A son arrivée tous s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction de leur premier pasteur.

La foule se rendit ensuite à l'église pour y entendre une courte allocution prononcée par le Rev. Père Strubbe.

Puis il expliqua aussi aux enfants qui avaient eu, le matin, le bonheur de faire leur première communion et aux autres qui se préparaient à être confirmés, la nature et l'effet du sacrement de la confirmation.

Immédiatement après, eut lieu la visite du cimetière, qui est toujours si impressionnante, puisqu'elle remet les âmes dans ce qu'elles ont de plus intime, de plus cher.

Lundi matin, un grand nombre de fidèles assistèrent à la messe de Monseigneur et eurent le bonheur de recevoir de sa main la sainte communion, vers les huit heures.

Monseigneur administra le sacrement de confirmation à 40 enfants, puis il fit un court sermon. Il prit comme texte, "la paroisse c'est la famille".

Sa Grandeur loua fortement la sage et habile administration des bons pères qui ont si noblement contribué à l'avancement et aux progrès de la jeune, noble et vigoureuse paroisse de Dorval.

Son langage fut celui du père qui comprend les besoins de ses enfants, leurs difficultés, leurs soucis, etc. Elle sut porter la conviction du devoir dans tous les cœurs et de les encourager à la pratique de toutes les vertus.

Tout en leur recommandant fortement trois grandes vertus nationales : L'instruction des enfants, la tempérance et la sanctification du dimanche, comme voulant par là les prémunir contre les trois grands dangers de la vie sociale qui éloignent l'homme du bien.

HORRIBLES BRULURES

Un ouvrier est victime d'un accident à bord d'un steamer

QUEBEC, 26.—Un ouvrier du nom de Charles d'Andreau a été horriblement brûlé aux jambes, à bord du steamer Fargorm, amarré au quai de la Reine. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

LE "COURRIER DE ST-JEAN

M. J. B. Godin en devient le propriétaire.

(Correspondance spéciale)

ST JEAN, 29.—Le parti conservateur vient de perdre encore l'un de ses organes dans le "Courrier de St-Jean." M. J. B. Godin, prote au "Canada Français," en est devenu le propriétaire et déclare qu'il en fera un journal indépendant.

ACCIDENT A SAINT-JEAN

Un jeune homme reçoit des blessures graves.

(Correspondance régulière)

ST JEAN, 26.—Un jeune homme bien connu de notre population, M. Henri Thérien, journalier, a été ce matin victime d'un accident assez sérieux.

Thérien travaillait à la carrière de MM. Lord et Hébert, à Saint-Luc.

Hier soir, comme à l'ordinaire, il allait dételer ses chepaux, l'un de ces derniers lui envoya une ruade qui lui occasionna des blessures graves aux jambes. Aussitôt après l'accident, on vint en toute hâte à Saint-Jean, chercher le docteur Dupuis qui donna les soins nécessaires au blessé.

LES BONS CHEMINS

Un important projet

SHERBROOKE, 26 — Une réunion des officiers de l'Association des Bons Chemins du district de St-François a eu lieu, mercredi, dans notre ville. Il a été décidé de convoquer une assemblée générale de l'Association pour le mois d'août et de donner une exposition pratique de la manière de faire des bons chemins, en faisant travailler environ un demi-mille de chemin par un expert L'Association invitera M. Campbell, de l'Association des Bons Chemins de la province d'Ontario, à venir donner une conférence.

PREMIERE COMMUNION

(Correspondance spéciale)

ST-PAULIN, 29 — Samedi matin, un bon nombre de jeunes filles et de jeunes garçons se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table. A cette occasion, il y eu messe basse solennelle et sermon donné par le Rév. Père Jean Marie, O. S. F. Les élèves du couvent, sous la direction des religieux se sont chargées de la musique.

Après la célébration de la messe, le Rév. Père Jean Marie imposa le scapulaire du Mont-Carmel et le scapulaire bleu aux nouveaux communiants.

LE GENERAL ANDRE EXECUTE PAR SES PAIRS

L'association fraternelle des anciens officiers français de la Côte-d'Or s'est réunie à Dijon, en assemblée générale extraordinaire, pour statuer sur le cas de son président d'honneur, le général André.

Après un vibrant discours du général Quenot sur l'honneur militaire, l'assemblée a, par 57 voix et 12 abstentions, prononcé la radiation du général, comme indigne de faire partie de la société.

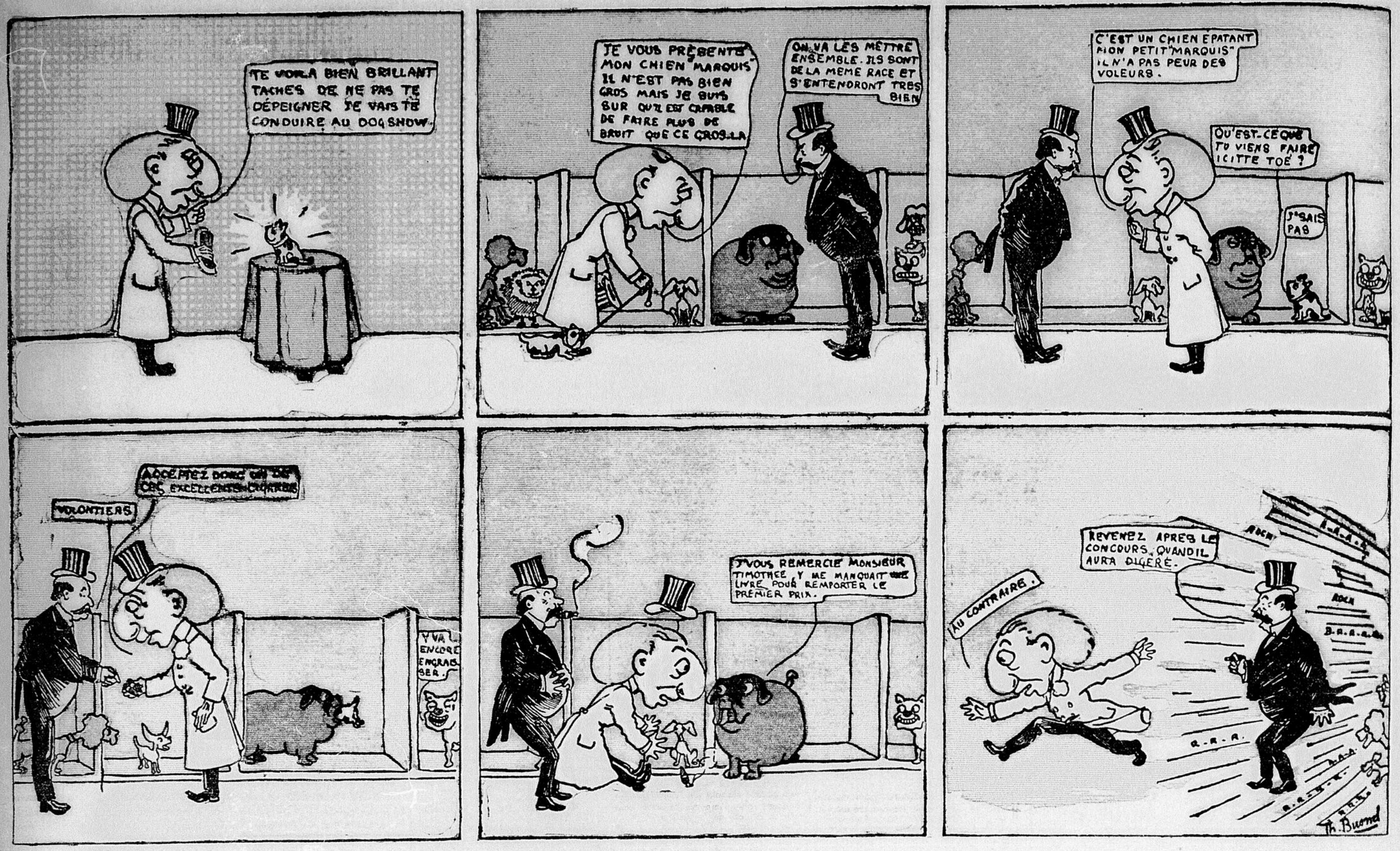
La grippe, l'influenza et la pneumonie laissent souvent une vilaine toux quand elles partent. C'est une chose qu'il est dangereux de négliger. Guérissez-la avec

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

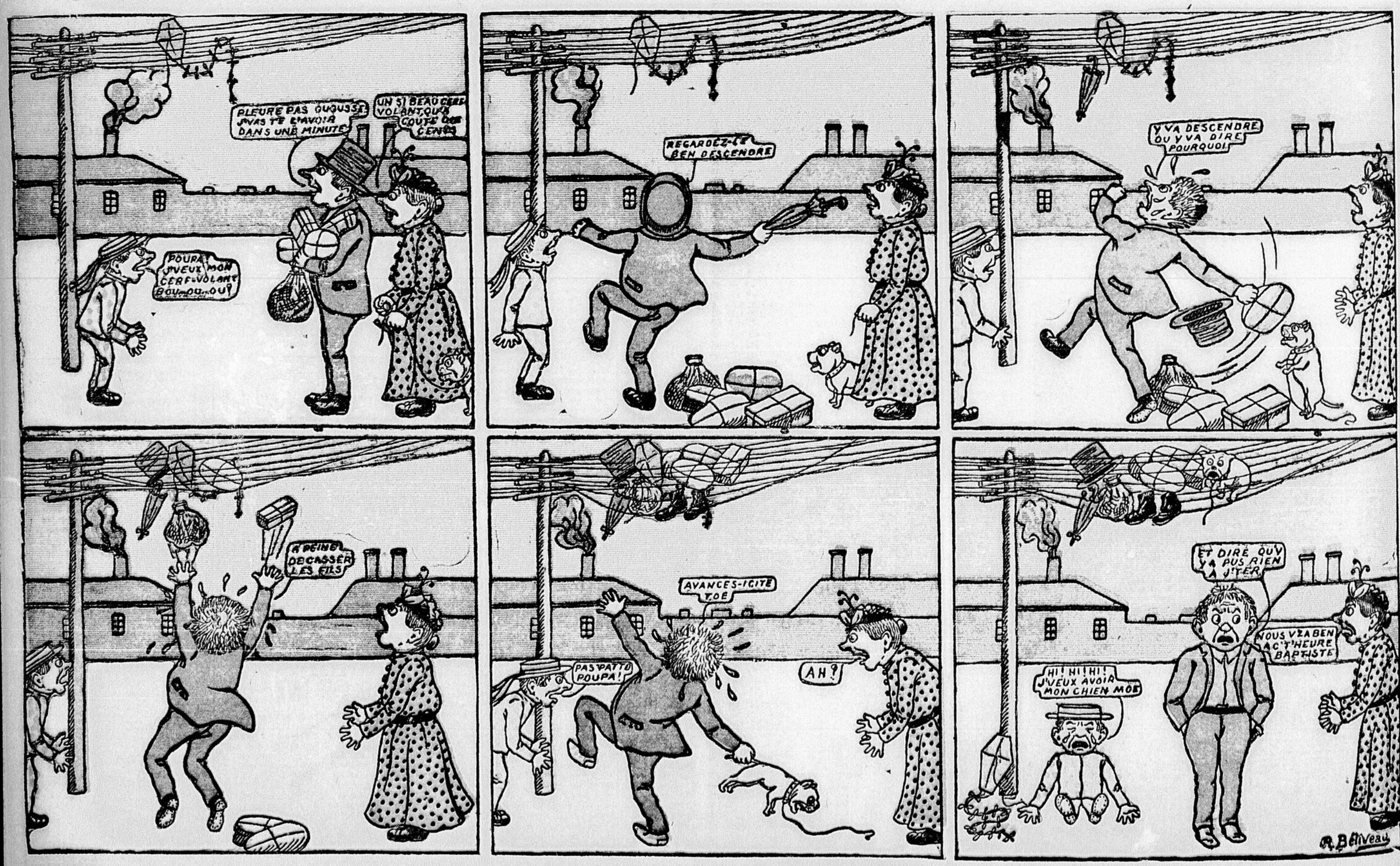
La guérison qui est garantie par votre pharmacien.
Prix 25c., 50c. et $1.00
S. C. WELLS & CIE.
Toronto, Can. LeRoy, N.Y. 809F

LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

IL PERD SON CHIEN MARQUIS A L'EXPOSITION CANINE



LA FAMILLE CITROUILLARD



ROJESTVENSKY SUBIT UNE ECRASANTE DEFAITE

La grande Armada russe est en partie détruite par l'amiral Togo au large du détroit de Corée.--- Une douzaine de navires de guerre russes coulés

ROJESTVENSKY EST VAINCU

Bulletin Tokio, 29, 2.15 p.m.

On annonce d'une façon officielle que la flotte de Rojestvensky a été pratiquement détruite. Douze vaisseaux de ligne russes ont été coulés ou capturés, deux transports et deux contre-torpilleurs russes ont été coulés.

WASHINGTON, 29. — Le consul américain à Nagasaki télégraphie au département d'Etat que les Japonais ont coulé un vaisseau de guerre russe, quatre autres vaisseaux de guerre et un navire atelier dans le détroit de Corée.

Voici le texte de la dépêche adressée de Nagasaki au département d'Etat.

NAGASAKI, 29. — LES JAPONAIS ONT COULE LE VAISSEAU DE GUERRE RUSSE "BOROBINO", QUATRE AUTRES VAISSEAUX DE GUERRE ET UN NAVIRE ATELIER.

L'EFFET DES TORPILLEURS

WASHINGTON, 29. — Une dépêche a été reçue hier au département d'Etat disant que le gouvernement japonais a annoncé que sa flotte avait attaqué l'escadre russe dans le détroit de Corée samedi et l'avait défaite. Une dépêche venue hier au département d'Etat annonce que le Borodino a été coulé.

L'opinion générale parmi les officiers de marine à Washington est que les Japonais ont tiré un immense avantage de leurs torpilleurs dans leur attaque contre les vaisseaux de Rojestvensky.

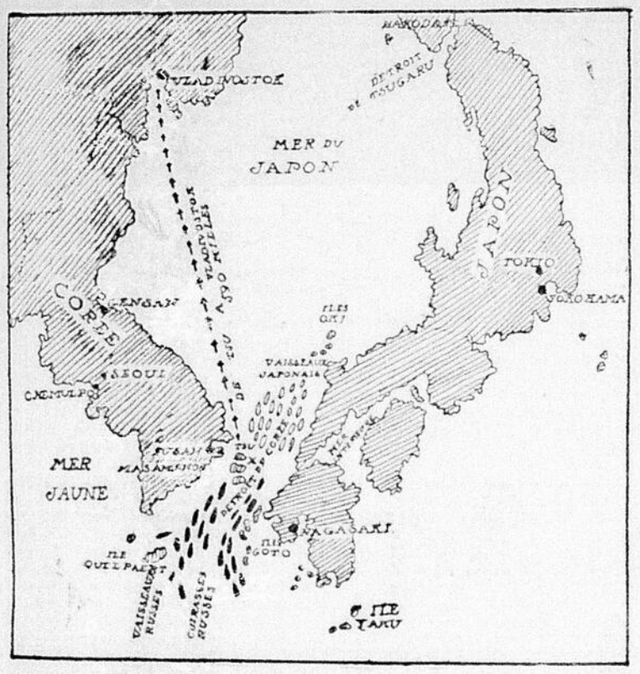
Les Japonais ont un grand nombre de torpilleurs dans leur flotte et ils ont montré combien ces petits vaisseaux étaient terribles dans les batailles autour de Port Arthur. Il paraît impossible que des pertes aussi sérieuses que celles qui ont été rapportées puissent avoir été infligées par les canons des gros navires.

L'OREL ET LE BORODINO

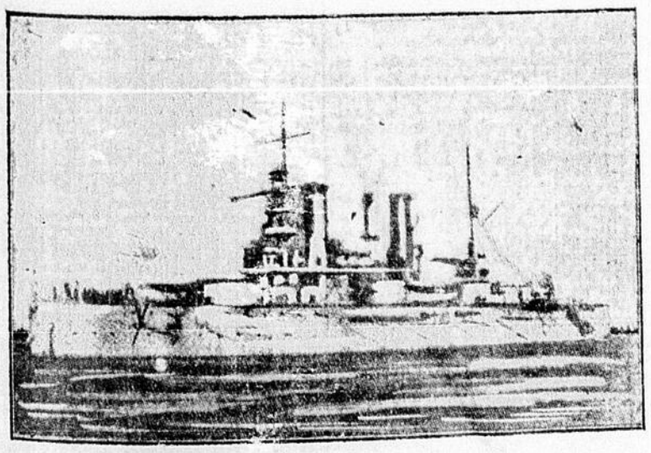
WASHINGTON, 29. — D'après les informations reçues à Washington hier on croit que les deux vaisseaux russes rapportés comme ayant été coulés dans le détroit de Corée sont l'Orel et le Borodino, les trois autres vaisseaux sont des croiseurs et le sixième un vaisseau hôpital.

L'Orel et le Borodino, sont des cuirassés de première classe de 13,515 tonneaux bien armés, bien protégés et d'une vitesse de 18 nœuds.

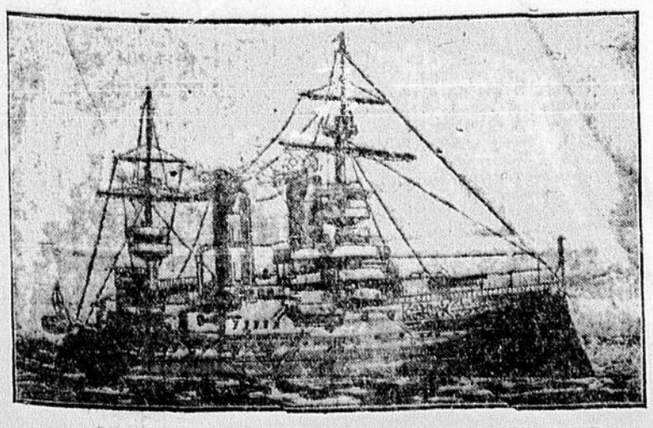
Ils mesurent 397 pieds sur 76 avec un tirant d'eau de 26 pieds. Ils étaient armés chacun de 12 canons de 12 pouces, 12 canons de six pouces et une vingtaine de canons à tir rapide. Ils possédaient des filets protecteurs contre les torpilleurs.



CARTE DU THEATRE DE LA GRANDE BATAILLE NAVALE ENTRE L'ESCADRE DE L'AMIRAL ROJESTVENSKY ET L'ESCADRE JAPONAISE. UNE CROIX INDIQUE L'ENDROIT OU LE COMBAT A EU LIEU.



LE CUIRASSE RUSSE "OREL" QUI A ETE COULE OU CAPTURE PAR LES JAPONAIS.



LE "BORODINO", CUIRASSE RUSSE QUI A ETE COULE

PERTES JAPONAISES

TSINGTAN, 29. — Une bataille navale a lieu entre les flottes russe et japonaise dans le détroit de Corée près des îles Oki. On dit que toute la flotte russe n'est pas engagée dans cette lutte et que tous les vaisseaux de petite vitesse se dirigent vers le Japon.

On évalue actuellement les pertes Japonaises à un croiseur et à dix torpilleurs.

L'île d'Oki se trouve dans la mer du Japon à environ 200 milles nord-est du détroit de Corée.

AUTRES NOUVELLES

CHE FOU, 29. — D'après des dépêches particulières envoyées de Corée au consul japonais, une bataille se livre depuis samedi après-midi près des détroits de Corée entre la partie principale de l'escadre russe et la flotte japonaise sous Togo. Des dépêches identiques à celle ci-dessus ont été reçues et indiquent qu'une forte escadre russe a été signalée samedi près de détroit de Corée.

D'après les meilleures informations, Togo se tenait avec son escadre dans la baie de Masampho. Trois cuirassés russes de première classe, trois croiseurs blindés et plusieurs charbonniers se trouvaient vendredi au large de Shanghaï. On croit que l'amiral Rojestvensky avait envoyé un certain nombre suffisant de vaisseaux dans le voisinage de Shanghaï dans le but de déjouer les plans de Togo et de faire passer la plus forte partie de sa flotte

DANS LE DETROIT DE COREE

SAINT-PETERSBOURG, 29. — Une dépêche de Che-foo a une agence d'informations dit que, d'après des dépêches privées, une partie de la flotte russe a livré bataille à la flotte japonaise dans le détroit de Corée.

ST-PETERSBOURG, 29 — D'après une dépêche de Shanghaï en date du 28 des dépêches arrivent de tous côtés annonçant qu'une bataille navale a lieu entre le détroit de Tson et les côtes du Japon. Le ton des dépêches de Che-foo est favorable aux Russes. On dit que l'escadre de Vladivostock prend part à l'engagement. D'après une dépêche de Shanghaï adressée à une compagnie anglaise les Japonais seraient victorieux. La plus grande excitation règne à Shanghaï. Tous les vaisseaux de guerre dans le port sont prêts à toute éventualité. Le cable de Shanghaï à Woo-Sung est interrompu depuis hier.

DESASTREUX DES DEUX COTES

PARIS, 29 — Une dépêche de Rome dit que, d'après des avis reçus au gouvernement italien, la bataille entre les flottes russes et japonaise a été désastreuse des deux côtés. Les pertes sont très lourdes. Chaque vaisseau russe serait endommagé.

ILS SONT DISPERSES

LONDRES, 29 — Le correspondant du "Daily Mail" à Tokio dit que la flotte russe a été dispersée, que plusieurs vaisseaux russes ont été coulés et que le reste lutte encore contre les Japonais qui les poursuivent.

LA DEFAITE

LONDRES, 29 — Le correspondant du "Morning Post" à Shaghaï dit qu'un télégramme reçu ici de Pékin annonce que la flotte de Rojestvensky a été défaite au large des îles Tsu et s'enfuit vers le Nord, quatre vaisseaux russes y compris le Borodino sont coulés.

SA FLOTTE ETAIT DIVISEE

SHANGHAI, 29 — On croit ici que l'escadre russe était séparée en trois escadres se dirigeant respectivement vers les détroits de Tushima, Tagaru et La Pérouse.

LES DEBUTS DE LA BATAILLE

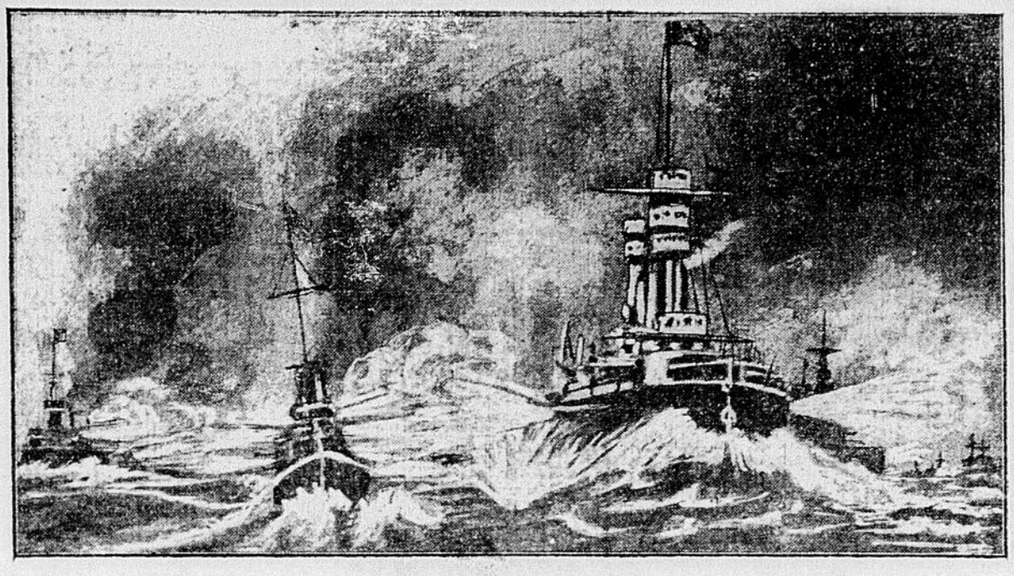
LONDRES, 29 — Le correspondant du "Times" à Tokio dit que des télégrammes de source autorisée indiquent que l'amiral Rojestvensky s'est approché des îles Tsu dans la matinée du 27 mai à la faveur d'un brouillard qui s'est dissipé dans l'après-midi. La bataille a commencé entre 2 et 3 heures de l'après-midi le 27. Une vive canonnade a été entendue dans le détroit de Corée entre 9.30 et 10.30 hrs du soir. Lorsque la canonnade a cessé la même dépêche dit que l'un des vaisseaux de Rojestvensky est retourné à Keachon pour réparer des avaries causées par un abordage.

BATEAU AMERICAIN COULE

TOKIO, 29. — On annonce ici que la flotte de l'amiral Rojestvensky a coulé un bateau américain au large de Formose, vers le 21 mai. L'équipage a été sauvé. Le nom du bateau n'est pas connu. Une dépêche de Shanghaï à Washington confirme cette nouvelle. A Saint-Pétersbourg, on n'a encore rien appris de cette affaire.

A Washington, en l'absence de nouvelles définies, on ne veut pas discuter la portée que cette affaire pourrait avoir sur les relations des deux pays. Tout dépend des circonstances. Si le bateau a refusé d'arrêter sur l'ordre des Russes et de laisser visiter sa cargaison, les Russes, dit-on dans la capitale américaine, avaient le droit d'agir ainsi.

WASHINGTON, 29. — Le "Post" d'aujourd'hui dit que, d'après les instructions du président Roosevelt, le secrétaire d'Etat Loomis a télégraphié à Tokio au représentant des Etats-Unis pour qu'il fasse une enquête sur le steamer des Etats-Unis coulé par l'escadre russe au large de Formose.



UNE SCENE DU GRAND COMBAT NAVAL DONT LE DETROIT DE COREE A ETE LE THEATRE.

UNE AUTRE BATAILLE

TSINGTAN, 29. — D'après ces correspondants chinois une autre bataille beaucoup plus importante que celle près de détroit de Corée se livrerait près d'Oshima. On ne dit pas si c'est près d'Oshima dans les îles Kokaido ou dans les îles Locchoo.

LE "KNIAZ SOUVANOFF" COULE ROJESTVENSKY EST-IL MORT?

LONDRES, 29. — 12.35 heures p.m. Jusqu'à midi aujourd'hui le bureau d'Affaires Etrangères était encore sans nouvelles de source anglaise de la bataille navale. La légation Japonaise était également sans nouvelles de son gouvernement.

D'après des rapports privés reçus au Stock Exchange, le "Kniaz Souwaroff" battant le pavillon de l'amiral Rojestvensky, était parmi les vaisseaux coulés et les Japonais poursuivaient les Russes et coulaient leurs vaisseaux un par un.

LE GENERAL NEBOGATOFF qui a été fait prisonnier.

LA NOUVELLE A WASHINGTON

WASHINGTON, 29. — Une dépêche envoyée ici de Tokio par le ministre américain Griscon, dit que l'amiral Togo annonce qu'il a remporté une grande victoire. D'après les rapports de Togo les résultats de la bataille de samedi seraient: Un vaisseau russe du type de Borodino coulé, quatre autres grands navires coulés, et deux ou trois autres vaisseaux capturés. Tous les gros vaisseaux de la flotte japonaise se sont retirés sans avaries.

SHANGHAI, 29. — Le steamer "Samson" a visité les îles Saddle hier, mais n'a pas vu de vaisseaux russes. Près des îles Barren le Samson a été arrêté par le croiseur russe "Dnieper". Après un échange de courtoisies le "Samson" est revenu à Shanghaï et a passé un transport russe.

ANNONCE OFFICIELLE A WASHINGTON

WASHINGTON, 29.—Le cablogramme suivant de M. Griscour, ministre américain à Tokio, donne la nouvelle officielle de la bataille navale entre les Japonais et les Russes.

"L'amiral Togo a renseigné son gouvernement sur la bataille qui a eu lieu samedi après-midi et soir. D'après son rapport la flotte japonaise sous les ordres a détruit et coulé un cuirassé du type Borodino et quatre autres gros vaisseaux russes.

Deux ou trois autres vaisseaux ont été capturés. Aucun des gros vaisseaux japonais n'a été endommagé sérieusement.

"La bataille a continué dimanche. On annonce ici une grande victoire japonaise, mais on ne reçoit que peu de détails".

NOUVELLE DE LA BOURSE

LONDRES, 29.—Selon des nouvelles reçues à la Bourse de sources japonaises, trois croiseurs ont été coulés, et une douzaine de contre-torpilleurs ont été coulés ou désemparés.

VAISSEAUX RUSSES PERDUS

TOKIO, 29, 2.50, p. m. — Dans la bataille qui s'est livrée samedi dans le détroit de Corée les cuirassés "Borodino" et "Alexandre III", les croiseurs blindés "Amiral Makhinoff" "Dmihi Domskoi", et "Vladimir Monomach", le vaisseau garde-côtes "Amiral Ouskahoff", les croiseurs blindés "Svietlana" et "Jentchug", le vaisseau atelier "Kamtschatka" et le croiseur "Svietlana" ont été coulés.

Les cuirassés "Orel" et "Nicolas 1er" et les garde-côtes "Amiral Seniaven" et "Amiral Aproxine" ont été capturés.

D'ESCRIPTION

Le "Borodino", cuirassé de première classe, lancé en 1904, 13,516 tonneaux, 16,000 chevaux-vapeur, vitesse, 18 noeuds. Cuirasse de 4 à 9 pouces d'acier Krupp et de 6 à 10 pouces sur les positions des canons et les compartiments. Armement: quatre canons de 12 pouces, douze canons de 6 et 40 canons à tir rapide. Equipage: 740 officiers et matelots.

L'"Alexandre III", cuirassé du type Borodino, terminé en 1904.

L'"Amiral Nakhinoff," croiseur blindé, 8,524 tonneaux, 9,000 chevaux-vapeura, vitesse, 16 noeuds. Cuirasse composée de 8 pouces sur les positions des canons.

Armements: huit canons de 8 pouces, dix canons de 6 pouces et environ 20 canons à tir rapide.

Equipage: 567 officiers et matelots.

Le "Dmitri Douskoi", croiseur blindé, 6,200 tonneaux, 7,000 chevaux-vapeur, vitesse, environ 16 noeuds. Cuirasse de 6 pouces et de 10 pouces sur les compartiments et les positions des gros canons. Armement: six canons de 8 pouces, dix de 47 et 16 canons à tir rapide. Equipage: 510 officiers et matelots.

Le "Vladimir Monomach", croiseur blindé, 5,593 tonneaux, 7,000 chevaux-vapeur, terminé en 1885. Cuirassé composé de 6 à 10 pouces, pont blindé de 2 pouces d'acier. Armement: cinq canons de 8 pouces, douze de 6 pouces et 18 canons à tir rapide. Equipage: 550 officiers et matelots

L'"Amiral Onshakoff", cuirassé garde-côte, 4,648 tonneaux, 5,000 chevaux-vapeur Complété en 1895. Cuirasse de 10 pouces, pont blindé de 3 pouces d'acier, blindé de 7 à 8 pouces sur les positions des gros canons. Armement: quatre canons de 9 pouces, quatre de 6, 6 de 1.8 pouce, plusieurs canons à tir rapide. Vitesse, 16 noeuds. Equipage: 318 officiers et matelots.

Le "Svietlana" croiseur blindé de 3,862 tonneaux, 3,828 chevaux-vapeur, vitesse, 20 noeuds. Terminé en 1897.

Cuirasse de 4 pouces sur les positions des canons, pont blindé de 2 pouces. Armement: six canons Canet de 5.9 pouces, dix canons de 1.8 pouces.

Equipage: 360 officiers et matelots.

AUTRES VAISSEAUX PRIS

WASHINGTON, 29 — D'après de nouveaux avis reçus de Tokio les Japonais ont aussi pris le cuirassé russe Sinoi Veliski et le vaisseau-amiral a été sérieusement endommagé. .....

A L'AMIRAUTE RUSSE

SAINT-PETERSBOURG, 29, 1 h. 55 de l'après-midi.

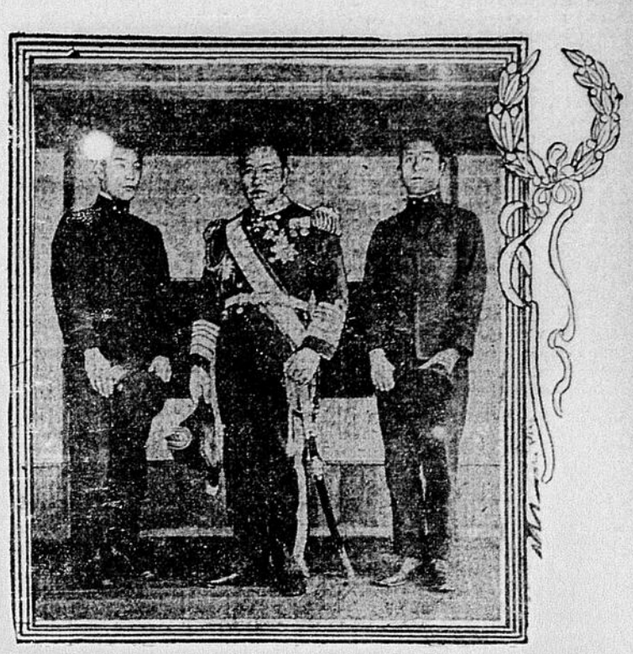
A l'amirauté, ce matin, on ne connaissait absolument rien de la bataille navale en Extrême-Orient, en dehors des dépêches de la presse associée. L'impression produite par les messages télégraphiques est extrêmement lugubre. On s'attendait à ce que Rojestvensky payât le prix de sa course sur Vladivostok, mais la perte complète de deux de ses quatre meilleurs cuirassés ainsi que de plusieurs autres vaisseaux indique un désastre A MOINS QUE LES JAPONAIS AIENT SOUFFERT AUTANT.

L'amirauté croit qu'on pourra communiquer avec Vladivostock par la télégraphie sans fil cet après-midi ou au plus tard ce soir, mais comme toutes les dépêches doivent être d'abord remises au tzar, le public n'aura probablement pas de nouvelles avant demain.

On commente généralement le fait que presque toutes les nouvelles sûres et définies jusqu'à l'annonce officielle venue de Tokio, ont été envoyées par Washington.

Il semblerait que Togo a donné pendant la nuit de samedi une série d'attaques désespérées avec ses torpilleurs supportés par ses gros vaisseaux.

Le fait que tant de vaisseaux ont été coulés indiquerait que des mines ont été semées sur le parcours des colonnes russes. On croit aussi que Rojestvensky



L'AMIRAL TOGO ET SES DEUX FILS

Negobatoff prisonnier

TOKIO, 29, 3 p. m. — LE VICE-AMIRAL NEGOBATOFF ANCIEN COMMANDANT DE LA QUATRIEME DIVISION DE LA FLOTTE DU PACIFIQUE ET COMMANDANT DE L'ESCADRE D'INFORMATION COMPOSEE D'AVISOS ET DE BATEAUX MARCHANDS EST PARMI LES PRISONNIERS AVEC 3,000 RUSSES. L'AMIRAL ROJESTVENSKY PARAIT S'ETRE ECHAPPE.

L'ORDRE DE BATAILLE

LA FLOTTE RUSSE SE SERAIT AVANCEE DANS L'ORDRE SUIVANT LE JENTCHUNG EN TETE: BORODINO, OREL, KNIAZ SUVAROFF, ALEXANDER III, OSSLIABIA SISSOI VELIKY, NAVARIN, NICOLAI I., AMIRAL NAKHIMOFF, AMIRAL OUSHAKOFF, AMIRAL SEIAVINE, GENERAL KOFF, AMIRAL SEIAVINE, GENERAL AMIRAL APRAXINE, ET LES AUTRES CROISEURS.

A DIVISE SA FLOTTE

une seule division passant par le détroit de Corée, l'autre faisant le tour du Japon.

La première comprenait évidemment les meilleurs vaisseaux de la flotte russe, le "Borodino" et l'"Orel" étant deux des quatre meilleurs cuirassés.

Il est possible que Rojestvensky ait transporté son pavillon du "Kniaz Souvaroff" au "Borodino" ou à l'"Orel", avant le combat, de façon à empêcher par les Japonais concentrassent leur feu sur son propre vaisseau.

Le capitaine Sreberinnikoff, de "Borodino", et le capitaine Ignatrieff, de l'"Orel", sont considérés comme des officiers extrêmement capables.

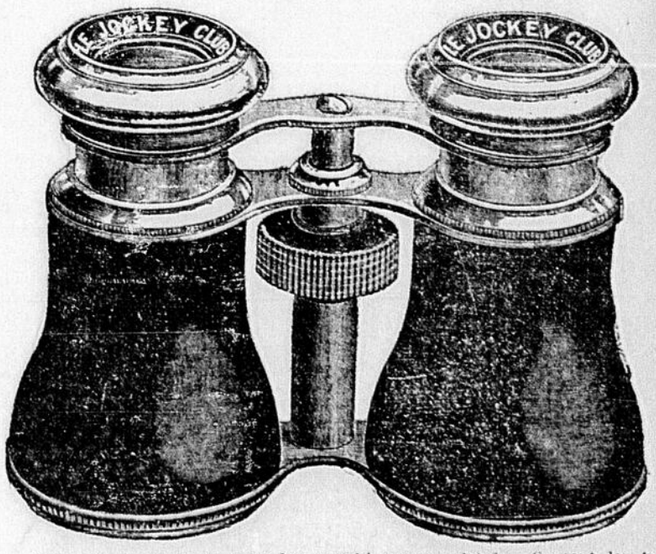
Les journaux avant décidé de suspendre leur publication, les télégrammes seuls sont imprimés sur des feuilles volantes.



FORCE COMPAREE DES DEUX FLOTTES QUI SE SONT RENCONTREES DANS LE DETROIT DE COREE.

UNE AUTRE GRANDE AUBAINE EN FAIT DE LONGUES-VUES. LES DERNIERES DU STOCK DE CETTE SAISON

Valeur de $6.00 pour seulement $2.95



Vous n'aurez jamais un autre bon marché comme celui-ci. Ce sont les fameuses longues-vues Jockey Club, faites à Paris, France; elles sont pourvues de SIX INGENIEUSES LENTILLES, très grandes ET SOIGNEUSEMENT POLIES. Les parties en métal sont fortement plaquées en nickel, joliment poli, elles fonctionnent facilement et doucement; les tubes sont recouverts en beau cuir A grain, fini vert, noir et tan. Nous avons tant de confiance dans le mérite de la longue-vue Jockey Club, nous sommes si certains que vous n'avez jamais rien vu qui l'égalât que nous consentons à vous l'envoyer sans un sou à l'avance. ENVOYEZ-NOUS SIMPLEMENT VOS NOM ET ADRESSE. Pas d'argent. Aussi le nom de votre Bureau d'express le plus rapproché et nous vous enverrons les longues-vues c.a.l. dans une belle boîte en cuir doublée en satin avec courroie pour le transport. Vous pouvez aller au bureau d'express, les examiner et les essayer avec soin. Alors quand vous serez parfaitement convaincu qu'elles valent deux fois le prix que nous en demandons, payez à l'agent d'express seulement $2.95 et les frais d'express, autrement pas un sou.

Tout homme a besoin d'une puissante longue-vue de ce genre. Elle épargnera des milles de voyage chaque année. Elle est faite pour durer toute la vie. C'est le plus grand bon marché qui ait jamais été offert. Ce sont les dernières du stock de cette saison et nous les avons achetées pratiquement aux prix du manufacturier. C'est pourquoi nous pouvons les vendre si bon marché. Vous n'aurez jamais une autre chance semblable. La semaine dernière, nous en avons vendu au-delà de 200 paires. Cette annonce ne paraîtra qu'une fois, car il ne nous en reste que quelques douzaines de paires. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Ecrivez immédiatement.

P-s-juo-C-jno **The National Trading Co. Dept. 1395 Toronto**

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

UN RAPPORT RUSSE

ST PETERSBOURG, 30.—Une agence de dépêches de St Pétersbourg, a reçu la communication suivante de Shanghaï : "Des nouvelles ont été reçues ici disant que sept vaisseaux de guerre japonais dont deux sont des cuirassés et quatre vaisseaux russes ont été coulés. On pense ici que les japonais attendent que l'amiral Rojestvensky ait envoyé son rapport officiel de Vladivostock avant de publier celui concernant leurs propres pertes.

LONDRES, 30. — 3 heures du matin Le correspondant du "Morning Post" à Shanghaï dit dans une dépêche datée du 30 :

"Les transports russes qui se trouvent au large de Woosung ont amené leurs pavillons aujourd'hui et sont prêts à se rendre à l'ennemi.

UNE ATTAQUE DE TORPILLEURS

LONDRES, 30. — Le correspondant du Times à St-Pétersbourg dit que le bruit court ici que l'amiral Rojestvensky se trouve à bord d'un contre-torpilleur et qu'il est en route pour Vladivostock. Soixante-dix torpilleurs japonais se sont élancés sur les gros vaisseaux russes les coulant et les mettant en déroute mais que

SOIXANTE DE CES TORPILLEURS

ont été détruits avec leurs équipages. L'équipage d'un des vaisseaux russe se serait mutiné tandis qu'on se dirigeait vers la mer de Chine. L'amiral Rojestvensky n'a eu raison de ces mauvais soldats qu'en les menaçant de faire tirer sur eux.

Le mauvais esprit des marins russes aurait été cause de la perte de quatre drapeaux russes.

LA JOIE ET LA JUBILATION

TOKIO, 30. — La ville de Tokio est dans une joie délirante. On célèbre à grands renforts d'illuminations et de processions la grande victoire navale de Togo.

La nouvelle est confirmé que dix vaisseaux de guerre russe sont coulés, et que huit capitaines sont morts. Les équipages de ces vaisseaux sont prisonniers.

L'OPINION DE L'AMBASSADEUR CASSINI

LONDRES, 30. — A l'ambassade de Russie la comte Cassini, bien que très affecté par les nombreuses pertes de vies arrivées dans la bataille navale, a exprimé l'opinion que, lorsque les détails de la rencontre seront plus complets on verra probablement que l'amiral Rojestvensky a sauvé une partie de son escadre et qu'il n'a pas passé les détroits sans infliger de lourdes pertes à l'escadre Japonaise. L'ambassadeur dit qu'il est prématurée de parler de paix. "Bien que je désire la fin de la guerre dit l'ambassadeur Russe, cette défaite n'est pas pour mettre fin à la guerre au contraire".

L'OPINION D'HAYASHI

LONDRES, 30. — Le baron Hayashi, ministre plénipotentiaire du Japon, au cours d'une entrevue avec le correspondant de la "Presse Associée" a dit ce soir: "Nous sommes tous joyeux de la victoire de Togo et bien que nous soyions certains qu'il ne serait pas battu aussi complètement que les russes aimaient à se l'imaginer, nous ne croyions pas que la victoire serait aussi complète et nous ne pouvions pas nous empêcher d'être inquiets du résultat définitif.

La question de savoir si cette défaite pourra faire quelque chose pour amener la paix, est impossible à résoudre maintenant. Il est impossible pour qui que ce soit de donner une opinion sur ce point. La Russie seule est en position de se prononcer. Une seule chose est parfaitement certaine, c'est que la dernière victoire du Japon rend ses opérations navales et militaires beaucoup plus faciles. Si la guerre continue, Vladivostock deviendra un second Port-Arthur. Il est impossible pour la Russie d'envoyer d'autres navires en Extrême-Orient".

"Nous considérons cette victoire, comme la plus décisive des temps modernes. Ses effets seront immenses et auront une influence, non seulement sur l'avenir du Japon, mais aussi sur celui de l'Europe tout entière".

"La Russie ne saurait être considérée comme puissance navale".

"C'est mon opinion que la victoire de Togo peut aller de pair avec celle de Nelson à Trafalgar".

Le ministre n'a pas reçu de nouvelles dépêches du Japon et il croit que son gouvernement attend que d'autres navires soient capturés pour annoncer le nom de Rojestvensky au nombre des prisonniers.

CE QU'ON DIT A LONDRES

LONDRES, 30. — La victoire de Togo sur Rojestvensky soulève un intérêt beaucoup plus intense qu'aucune autre victoire de la guerre, le peuple et les journaux l'accueillent avec la plus grande joie. Partout on la compare a Trafalgar, et à Aboukir.

"Togo, dit le "Daily Telegraph" a gagné la victoire de Trafalgar de l'Extrême-Orient et, comme s'en réjouissent ses alliés, dans l'année de Nelson".

Tous les journaux du matin félicitent Togo de son succès. Ils disent que le soleil a descendu sur la gloire navale de la Russie et ils parlent de la possibilité de la paix. L'opinion générale est que ce serait de la part du tzar un crime que de continuer la guerre, mais on craint que le parti de la guerre à Saint-Pétersbourg ne soit pas encore convaincu après le désastre de samedi qu'il est inutile de prolonger la lutte. A la légation, on dit que le "Vladimir Monomach" s'est échoué puis a été capturé.

Les experts s'accordent à dire que ce sont les torpilleurs japonais qui ont fait le plus de mal aux vaisseaux russes. On dit que Togo était décidé à sacrifier toute sa flotte de torpilleurs pour détruire les gros vaisseaux de Rojestvensky. Le fait que plusieurs vaisseaux russes se sont rendus, montre à quel point de démoralisation en étaient arrivés les hommes de Rojestvensky ; on espère en capturer encore plusieurs autres avant que le reste de la flotte arrive à Vladivostock.

L'OPINION EN FRANCE

PARIS, 30.—Les dépêches de la presse associée montrent vus tout le désastre subi par la Russie, porte le public à croire que la Russie vient de jouer son dernier atou. L'organe semi-officiel, "Le Temps", fait appel à ce sujet et ce fait l'écho de toutes

la Russie abandonne cette lutte qui est devenue désespérée et qu'elle essaie de faire les meilleures conditions de paix possible. Le journal ajoute que Rojestvensky était le dernier espoir de la Russie et que sa défaite laisse le Japon maitre des mers, enlevant aux Russes toute espérance de vaincre sur terre ou sur mer.

PARIS, 30.—L'étendue du désastre subi par la Russie a laissé le peuple français dans la stupéfaction la plus profonde et a fait évanouir les derniers espoirs que l'on entretenait d'une victoire de Rojestvensky. La défaite est discutée par les fonctionnaires, la presse et le public sur un ton de tristesse morne et tout le monde semble d'avis que la Russie sera forcée maintenant de terminer la guerre.

La Bourse a la première montré ses sentiments en faveur de la paix par une grande légèreté dans le marché et tous les journaux, y compris le "Temps", organe officiel, disent que la Russie vient de jouer sa dernière carte. Les fonctionnaires persistent à dire qu'il faut attendre les détails supplémentaires avant de connaitre la décision que prendra la Russie.

Plusieurs personnes étaient disposées à croire que la présence du secrétaire Hay à Paris avoit une portée quelconque dans une discussion au sujet de la paix, mais il est certain que l'état de santé, du secrétaire, ainsi que le régime qu'il est obligé de suivre, l'empêcheraient de prendre une part active dans toute discussion de ce genre.

La France est absorbée en ce moment par la démonstration qu'elle prépare au roi Alphonse XIII d'Espagne, et cela suffit pour occuper tous les fonctionnaires, étant donné l'importance que l'on attaque à une entente franco-anglo-espagnole avec le Maroc.

On disait aujourd'hui dans les cercles officiels et diplomatiques que la défaite de la Russie, bien que rendant la paix possible et même probable, cela n'ouvrait pas encore la porte aux négociations. Il est possible que l'obstination de la Russie force le monde à attendre une défaite de Linevitch sur terre. On dit que le maréchal Oyama ne pourra pas frapper un autre coup avant trois semaines et ceci prolonge l'espoir de la Russie.

L'OPINION A BERLIN

BERLIN, 30.—Les journaux du matin, à Berlin, disent que la bataille navale qui vient de se livrer sera inscrite parmi les événements les plus importants de l'histoire. Toutefois, plusieurs journaux prétendent qu'une importante partie de la flotte russe n'a pas pris part au combat, et que ces vaisseaux gagneront Vladivostok et pourront encore donner du fil à retordre aux Japonais. On s'étonne de la piètre défense faite par les vaisseaux russes. Ce qui indique, dit un expert naval, dans le "Local Anseigner," qu'un gros cuirassé est la plus inutile machine moderne s'il n'est pas monté par des officiers et des marins entraînés. Les Russes, c'est évident, ont négligé de s'entraîner en temps de paix, et n'ont pas eu le temps de remédier à cet état de choses depuis le commencement de la guerre. Donc, ce n'est pas aux cuirassés qu'il faut s'en prendre sur leur inefficacité, mais aux Russes et aux officiers russes.

Le "National Zeitung" englobe toute la race blanche dans la défaite de la Russie, et dit que le prestige de cette race est détruit en Extrême-Orient. La mission économique et sociale des blancs en Asie est très ébranlée par la victoire des Japonais.

A VIENNE

VIENNE, 30.—La défaite de la flotte russe, disent les journaux, est la fin de la domination russe en Extrême-Orient, et le prestige de ce pays est grandement atteint à l'intérieur et à l'extérieur.

L'OPINION DE DEWEY

WASHINGTON, 30.—L'amiral Dewey exprime l'opinion que l'amiral Togo a remporté une victoire qui ne laisse à la Russie que l'alternative de la paix. "C'est le commencement, dit-il, et je ne vois pas comment la Russie pourrait résister plus longtemps et conserver encore l'espoir de conquérir la suprématie de la mer en Extrême-Orient. Les torpilleurs ont été le grand facteur de la victoire russe. Le Japon, avec les vaisseaux capturés et ceux qui seront renfloués à Port-Arthur, va posséder une flotte puissante, capable de faire face à toute éventualité.

LA NOUVELLE OFFICIELLE ET LA CENSURE A SAINT-PETERSBOURG

ST-PETERSBOURG, 30 — Une longue dépêche chiffrée a été remise au Czar Nicolas cette nuit mais son contenu n'a pas encore été publié. On annonce d'une façon non-officielle que plusieurs vaisseaux rapides de l'escadre russe sont parvenus à semer les vaisseaux japonais qui les poursuivaient et sont arrivés à Vladivostock et que le gouvernement russe est actuellement en possession du rapport exact du désastre naval de samedi et dimanche dans le détroit de Corée mais il semble hésiter à publier ce rapport. Un conseil de guerre a été tenu à Tzorkœ-Selo dans lequel l'Empereur a été vivement prié de lancer un mamifeste Impérial, mais rien n'a encore été décidé.

D'après les nouvelles telles qu'elles paraissent dans les journaux, jusqu'à présent le public pourrait croire que Rojestvensky a remporté une victoire.

La censure a laissé passer toutes les vagues rumeurs favorables aux Russes mais biffé au crayon bleu tout ce qui indiquait un désastre russe. Tandis que les nouvelles les plus désastreuses sont répandues dans le public comme une traînée de poudre et sont rapidement télégraphiées dans les grands centres par les ennemis du gouvernement. Le pays, en s'en rapportant aux bulletins officiels, pourrait dire qu'il est dans un état complet d'ignorance sur ce qui se passe en Extrême-Orient. Les éditeurs des journaux libéraux se basant sur les dépêches reçues de Tokio avertissent leurs lecteurs de ne pas se laisser aller à de fausses espérances en se basant sur les avis des journaux du gouvernement.

La Gazette de la Bourse déclare que tout espoir pour la Russie d'obtenir la souveraineté de la mer doit être abandonné pour la présente guerre.

Le Novoe Vreymia et le Russ tout en admettant que le sort de la guerre en Extrême-Orient est scellé ne veulent pas cependant accepter sans réserves les rapports de Tokio. Toutefois le

EN MANDCHOURIE — LES ATTACHES NAVALS QUITTENT VLADIVOSTOCK

GUNSHU PASS (108 milles au nord de la passe de TIE), Mandchourie, 27 —Les pluies qui duraient depuis trois jours consécutifs ont enfin cessé. Depuis les derniers quinze jours ça été une suite d'escarmouches générales. Les nouvelles troupes se trouvent au débarcadère du train dans une véritable mer de boue. Le passage de l'arrière garde de l'armée russe laisse toute la campagne à nu ; il n'y a pas la moindre trace de fourrage. C'est le même aspect qu'après le départ des Russes de leurs positions dans le sud. Plusieurs Chinois avaient déserté leurs maisons à l'approche des soldats du Tsar et ses maisons abandonnées ont toutes été réduites en pièces par les Russes qui s'en servaient comme bois de chauffage pour leurs campements. On continue à s'occuper de l'attitude manifestée par les Mongols ; ils sont parait-il en révolution et ne veulent plus de la suprématie des princes qui gouvernent les tribus de l'est. Quelques marchands indigènes arrivent dans les villes de l'intérieur avec des marchandises. Ils arrivent de Sinminthin et ils ont dû passer par Kiachta, seule route commerciale existant pour la Mandchourie du Nord depuis que les Russes ont pris Sinminthin. Le chemin de fer est tellement bien protégé qu'ils constitue à vrai dire une série ininterrompue de blockhouse. Le gouvernement a ordonné l'exulsion de tous les attachés navals étrangers de Vladivostock.

PAS DE NOUVELLES CERTAINES

TOKIO, 29 — (dépêche retardée)— L'amiral Togo continue à poursuivre vers le nord les restes de la flotte russe. Les rapports complets augmenteront probablement l'étendue du désastre russe. Les vaisseaux russes devraient atteindre Vladivostock lundi et les moins rapides mardi ou mercredi. On ne pourra pas connaitre avant jeudi les résultats complets de la bataille. On s'attend à ce que la flotte de l'amiral Togo sera rassemblée à la fin de la semaine et JUSQUE LA IL EST IMPOSSIBLE DE DONNER DES RAPPORTS EXACTS. Cette bataille est regardée comme le plus grand combat naval des temps modernes.

Pratiquement toutes les informations reçues sont venues par de brefs messages à la télégraphie sans fil envoyés après la bataille et pendant la poursuite. L'amiral Togo est parti au nord et le département de la marine ne s'attend pas à recevoir de longs rapports avant la fin de la bataille. D'après les rapports les plus complets les Japonais n'ont pas perdu de cuirassés ni de croiseurs.

Les pertes ne sont pas rapportées, mais elles sont insignifiantes. On croit que les pertes russes sont lourdes. Les vaisseaux russes pris avec leurs équipages ont été envoyés à Sasebo. Un grand nombre de prisonniers russes ont été débarqués à l'île Tsu. Le département de la marine a déclaré que le commerce de la mer allait être libre.

Le mikado, les princes et les ministres adressent des messages de félicitations à l'amiral Togo qui, selon toute probabilité, sera élevé aux plus hauts dignités impériales. D'un idole du peuple, il

TOGO EST UN DEMI-DIEU — ROJESTVENSKY EST CRITIQUE

TOKIO, 30. — Un enthousiasme indescriptible a régné, à la Bourse, cet après-midi. Depuis le commencement de la guerre, les valeurs n'ont jamais atteint des chiffres aussi considérables.

devient un demi-dieu dans l'estime populaire. On assure aussi que le vice-amiral Kaminura, le contre-amiral Katoka et d'autres commandants seront honorés.

Dans les cercles militaires, on critique beaucoup le vice-amiral Rojestvensky et le contre-amiral Nebogatoff. On blâme Rojestvensky de ne pas avoir fait passer ses croiseurs et ses vaisseaux transports par les détroits du Nord, et aussi d'avoir manqué de réunir sa flotte à l'escadre de Vladivostok.

Quant au contre-amiral Negobatoff, on admet que ses vaisseaux étaient déjà sérieusement endommagés, et qu'il n'avait rien autre chose à faire que de se rendre, comme il l'a fait dimanche.

NOUVELLES DE ROJESTVENSKY

ST-PETERSBOURG, 30 — Le rapport que le vaisseau-amiral "Kniaz Souvaroff, de la flotte russe avait été défait et coulé par les Japonais dans le détroit de Corée et que l'amiral Rojestvensky était blessé et avait été placé à bord d'un contre-torpilleur est confirmé. On ne sait pas où est ce torpilleur.

ON SE BAT TOUJOURS

NAGASAKI, 30. — 11 heures a. m., Les vaisseaux russes signalés par le "Dovic" de la Cie Occidentale et Orientale qui est arrivé ici étaient l'"Izumrud", croiseur de la classe de l'"Aurora", et une canonnière, probablement le "Kazarsky". Ce dernier prenait eau. On continue à se battre au large de l'île Okino.

RECIT DU CAPITAINE ROSHINOFF

TOKIO, 30.—Le capitaine Roshinoff, commandant du croiseur russe "Amiral Nakhimoff" et d'autres survivants ont été emmenés a Moji.

L'"Amiral Nakhimoff" a été coulé près de l'île Tsou, samedi, probablement par une mine ou par un sous-marin. Le capitaine Roshinoff dit que son vaisseau entrait dans le détroit avec la flotte, quand tout à coup se produisit une terrible explosion.

Le vaisseau sombra rapidement avec presque tout son équipage. Le capitaine put atteindre un canot à vapeur et fut recueilli dimanche. Les autres survivants se servirent de ceintures de sauvetage et furent sauvés par des pêcheurs. Il est impossible de dire comment chaque vaisseau a été détruit. On dit que les Japonais se sont servis de sous-marins et de mines, mais on ne peut obtenir de renseignement satisfaisant à cet égard.

PAS DE DETAILS A TOKIO

TOKIO, 30.—4 heures p.m.—On connait peu de choses ici, à part les résultats, de la victoire de Togo sur Rojestvensky. Rojestvensky est arrivé à l'île Quelpart, Corée, de bonne heure samedi et est reparti pour les îles Tsou. On ne connait pas bien le nombre exact de ses vaisseaux, mais il avait les principaux avec un certain nombre de croiseurs légers et de trans-

L'amiral Togo attendait depuis des semaines dans le voisinage des îles Tsou, refusant de se laisser entraîner ailleurs, ce qui lui aurait fait perdre ses avantages. La seconde ligne était formée par Togo avec ses cuirassés et le vice-amiral Kamimoura avec ses croiseurs.

Le contre-amiral Katooka attaqua le premier Rojestvensky avec son escadre légère. On ne connait pas bien l'ordre et les circonstances de l'attaque. Selon un rapport, Kamimoura sortit du détroit et par une feinte empêcha Rojestvensky de retraiter. Quand l'amiral russe rencontra Togo, il parait y avoir eu un combat en course vers le nord-est dans l'après-midi de samedi. Il y eut samedi soir une série d'attaques par les torpilleurs et la bataille recommença dimanche, Togo poussant la flotte russe sur les côtes sud-est de la Corée.

Le sort de Rojestvensky est incertain On croit qu'il a réussi à s'échapper dans la direction de Vladivostock.

En attendant la fin de la poursuite par les Japonais, avant qu'on ait reconnu les trois vaisseaux que les prisonniers russes disent avoir été coulés et qu'on ait déterminé l'état des vaisseaux endommagés qui se sont échappés vers le nord, il est impossible de dire quelle est la force des Russes.

Cependant, avec toutes les concessions possibles, on doit reconnaître que les Japonais sont absolument maitres de la mer.

A Tokio on n'a que des bribes de nouvelles depuis samedi soir. Le peuple était confiant mais la confirmation officielle de la victoire l'a rempli d'une joie que n'égale pas celle causée par les autres victoires depuis le commencement des hostilités.

Le long voyage de Rojestvensky, l'égalité au moins sur le papier, de la force des deux flottes, l'irritation causée par les violations supposées de la neutralité, l'apparente certitude qu'une partie formidable de la flotte russe pourrait arriver à Vladivostock, tout a créé une tension intense que la victoire de Togo est venue calmer instantanément.

ROOSEVELT ET LA PAIX

WASHINGTON, 30.—Le président Roosevelt a reçu hier soir en audience spéciale le ministre japonais Takahira et il s'est entretenu longuement avec lui. M. Takahira appelé à la Maison Blanche, a communiqué au président le rapport de la bataille navale reçue par la légation. Sir Mortimer Durand ambassadeur anglais sera reçu par le président demain et l'on discutera la situation russo japonaise.

Le comte Cassini, ambassadeur de Russie à Washington, s'attend à être appelé à la Maison Blanche avant la fin de la semaine et l'ambassadeur d'Allemagne, baron Sternbourg, qui a eu un long entretien avec le comte Cassini est en rapports constants avec le président.

PIE X ET LA GUERRE

ROME, 30 — Le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat a annoncé la nouvelle du désastre russe à Sa Sainteté qui aurait répondu : "La perte de tant d'existences est déplorable, mais j'espère que ce sera la fin de la guerre.

DEPECHE DE TOKIO — DIVISION ANEANTIE

TOKIO, 30 — Toute la division de Negobnoff est détruite ou capturée, il ne reste que six gros navires sur les seize de l'escadre de Rojestvensky.

OPINION DES JOURNAUX DE MONTREAL

La "Gazette" :

Les nations peuvent prendre de grandes leçons dans la dernière bataille navale ; mais le résultat rend douteux aux marins de trouver autre chose qu'une preuve certaine que les Russes ne peuvent être considérés comme des marins. Une nation peut avoir des navires et de l'argent, mais cela est peu de chose si elle n'a pas d'hommes. L'histoire n'offre guère de plus pauvres exhibitions, en autant que les résultats sont concernés, que celle de la marine russe dans cette guerre. Un seul fait est à relever, c'est la volonté de combattre chez Rojestvensky. Et ne considérant que le résultat, il est difficile de qualifier cette volonté de vertu, mais bien plutôt d'audacieuse et courageuse folie.

—o—

Le "Herald" :

Les détails sur la plus grande bataille navale depuis Trafalgar, qui a eu lieu il y a cent ans, sont attendus avec anxiété non-seulement par le public mais surtout par les constructeurs de navire du monde entier. Le tonnage, l'armement de chaque espèce d'unités, la discipline et la stratégie seront soigneusement étudiés. La valeur comparative d'un cuirassé de $1,500,000 avec un torpilleur de $100,000 sera scrutée. En un mot le Japon et la Russie paient en sang et en argent des leçons d'un prix incalculables pour le monde entier.

—o—

Le "Star" :

Ce que cette bataille signifie dans l'Est ne sera pas longtemps douteux. L'utilité de la lutte pour des raisons quelconques, doit être apparente à St-Pétersbourg. Il peut exister des raisons d'intérêt intérieur qui maintiendront les armées sur les champs de bataille. Le gouvernement Russe sent peut-être la nécessité de faire la paix à l'intérieur de la Russie avant de la conclure avec l'ennemi. Le gouvernement n'aimerait pas à perdre Vladivostock ; mais il le préférerait plutôt que de perdre Varsovie, on ne doit pas oublier que cette guerre est celle de l'autocratie Russe plutôt que de la nation Russe.

Ce qu'il faut à la Russie c'est l'homme de courage qui fera face à l'inévitable et reconstruira une nouvelle nation. Un Gambetta est nécessaire à la Russie pour élever une nouvelle nation dans de nouvelles conditions ; mais la chose n'est pas encore nécessaire ; Gambetta n'a pas tenté de construire pour l'Empereur ; de plus, le Czar n'est pas prisonnier du Japon et son gouvernement n'est pas en pièces.

MARINE ESPAGNOLE.

Madrid, 27.—Le roi Alphonse, à la veille de son voyage en France et en Angleterre, vient de signer un décret important. Le jeune souverain approuve le projet de loi concernant la reconstitution de la marine espagnole.

UNE BALLE AU COEUR.

Rochester, N.-Y., 27.— Un accident d'armes à feu s'est produit aujourd'hui parmi les italiens qui travaillent à la construction du nouveau High School, de Bolivar. Filippo Fanghi a reçu accidentellement une

ROCKFELLER EN DANGER DE MORT

Des menaces de mort placardées sur les arbres de sa propriété

La publication par le "World", de New-York, que des menaces de mort à l'adresse de William Rockfeller, avaient été placardées sur des arbres sur sa propriété des Adirondack, fait connaître un attentat contre la vie du gérant de Rockefeller, il y a trois mois. Ce gérant, dont on ne dit pas le nom, a échappé miraculeusement à la mort ; une balle de revolver lui ayant égratigné le cuir chevelu.

Cette nouvelle est due à Henry Dexter, dont le fils, Orranto, a été tué dans les Adirondack, près de la propriété de Rockefeller en septembre 1903.

M. Dexter ne peut cependant pas donner de détails complets sur cette affaire. Tout ce que je sais, dit-il, c'est que le gérant de Rockefeller, passait en voiture dans un endroit écarté, quand l'atentat fut commis."

"Je suis sûr que M. Rockfeller ferait bien de ne pas visiter sa propriété cet été. Peu après le meurtre de mon fils, je reçus une note écrite au crayon sur un morceau de journal,laquel disait:

"Bonne affaire bien faite; quelques autres de même espèce seraient la meilleure affaire qui pourrait arriver au pays.

Rockfeller est le suivant,la canaille et après une douzaine de son espèce, le pays sera délivré de son plus dangereux élément".

Les placards trouvés sur la propriété de Rockfeller, disent:

"Une balle de $50,000 arrêtera Wm Rockfeller à la minute où il mettra le pied sur sa propriété".

UNE ARRESTATION AU JAPON

Le capitaine Bougouin

M. Bougouin, le Français récemment arrêté à Tokio sous l'accusation d'espionnage, est l'ancien attaché militaire à la légation de France au Japon.

On mande de Tokio que les accusations portées contre M. Bougouin n'ont trouvé aucune créance parmi ses amis français.

On croit que les papiers saisis chez lui ne consistaient qu'en de simples notes, sur lesquelles il jetait des idées destinées à être développées dans des correspondances de presse. Ancien officier et correspondant de journaux M. Bougouin avait deux raisons pour accumuler les observations et les renseignements sur les faits de la guerre.

Le correspondant du "Temps" à Nantes, où le capitaine Bougouin a de la famille, écrit:

"M. Etienne Bougouin, arrêté à Tokio sous l'inculpation d'espionnage au profit des Russes, était aussi peu russophile que possible. Il ne dissimulait pas ses sentiments bienveillants pour les Japonais, dont il admirait les méthodes et le talent d'assimiliation.

"Né à Nantes, élève de Saint-Cyr, M. Bougouin avait pris part comme lieutenant à la campagne de 1870-1871, pendant laquelle il fut fait prisonnier et nommé chevalier de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite.

"Quelques années après la guerre, il partit comme attaché d'ambassade à la légation du Japon, puis revint en France après la suppression de cette légation et y reprit du service actif, avec le grade de capitaine, en garnison à Paris, puis à la Flèche.

"Il avait amené en France avec lui sa femme, une Américaine qui avait toujours vécu au Japon et s'habituait difficilement aux coutumes françaises.

"Il y a une dizaine d'années, le capitaine Bougouin tomba malade; il quitta de nouveau l'armée, et cédant aux sollicitations de sa femme autant qu'à ses propres penchants, il repartit au Japon où il s'occupa de représentation commerciale pour plusieurs maisons européennes.

"La liquidation de sa pension de retraite a été faite ensuite, alors qu'il était au Japon, et à la promotion du 14 juillet 1903, il était nommé officier de la Légion d'honneur.

"M. Bougoin a un frère inspecteur des douanes à Saint-Nazaire et deux soeurs mariées à Nantes".

ARRETES A LONDRES.

Londres, 27.— Deux jeunes gens qui se prétendent canadiens-français, et ont déclaré respectivement les noms de Henderson et Dérosier, ont été condamnés chacun à un mois de prison pour avoir été trouvés à minuit dans le jardin de Canterbury, ayant sur eux des revolvers chargés. Henderson avait en outre dans ses poches trois montres, dont il n'a pu expliquer la provenance. Les deux jeunes gens ont fait la traversée sur les navires transportant des animaux.

—o—

UN PIONNIER

Watertown, N.-Y., 27.—Andrew Outterson, un des premiers fabricants de papier des Etats-Unis, est décédé aujourd'hui, à l'âge de quatre-vingts ans.

Andrew Outterson commença à aider son père qui construisit la première fabrique de papier d'Amérique. Ce fut lui qui fit le premier papier dont se servit le gouvernement américain pour les banknotes américains.

—o—

ECHO DU SLOCUM.

New-York, 27.—Le jury de la cour criminelle vient de remettre définitivement en liberté Lundberg, l'inspecteur de la marine, accusé d'avoir fait négligement son devoir dans le cas du steamboat, General Slocum, qui sombra dans le port de New-York. Lundberg est accusé de par sa négligence d'avoir causé plus de mille pertes de vie. C'est le troisième procès de ce genre que Lundberg subit depuis le sinistre encore présent à toutes les mémoires.

—o—

LE ROI OSCAR, IL REPREND LE POUVOIR.

Stockholm, 27.—Le roi Oscar a repris les rênes du gouvernement, après avoir abandonné pendant quelque temps la régence à son fils. La santé du vieux souverain semble meilleure, et il veut tâcher de régler lui-même la question des consulats de Suède et de Norvège.

ARRESTATION POUR VOL

(Dépêche spéciale)

OTTAWA, 30.— Thomas Regan, de Montréal, a été arrêté au bureau de la Canadian Express pour avoir forgé un mandat-poste de $35.00. Regan est un ancien agent de la Montreal Suspender and Umbrella Co. Il y a quelques semaines, il s'est sauvé en volant ses patrons pour une somme considérable et entr'autre 17 blancs de mandats de la Canadian Express. Il a rempli et fait passer un de ces mandats pour $35.00 à St-Jean. Regan a tout avoué [illegible]

LE CARDINAL MERRY DEL VAL

Un article de Edouard Rod

L'élévation de Mgr Merry del Val à l'importante charge de Secrétaire d'Etat du Vatican ne fut pas accueillie aussi favorablement en France qu'au Canada.

Nous avions eu l'occasion d'apprécier la grande distinction, la bonté touchante, les brillantes qualités de l'esprit et du cœur de ce jeune et distingué prélat romain. Lorsqu'il fut désigné à vêtir la pourpre romaine, il n'y eut qu'une voix dans notre pays pour acclamer le nouveau cardinal. Mais en France, on connaissait moins cet ecclésiastique d'élite. Succédant au cardinal Rampolla, "l'ami de la France", on se demandait si le nouveau secrétaire d'Etat serait à la hauteur de sa tâche, s'il ferait preuve de la largeur de vues de son prédécesseur. On était presque effrayé de son nom espagnol et de son jeune âge. Les préjugés se développent, se propagent si vite !

L'article que M. Edouard Rod consacre dans le "Figaro" à l'ancien délégué apostolique du Canada se ressent de cet état d'âme d'une bonne partie du peuple français. Nos lecteurs le liront cependant avec beaucoup d'intérêt :

"Quand le jeu des événements projette au premier plan de la grande politique un nouveau venu auquel ils semblent annoncer de hautes destinées, la figure ainsi dressée en pleine lumière prend tout à coup un intérêt singulier. Cet intérêt est plus vif encore si l'inconnu de la veille devient l'un des agents directeurs du lendemain, n'est point soumis aux aléas d'un régime représentatif, si la durée de ses fonctions ne dépend que d'une volonté libre, une et persévérante, si des exemples antérieurs témoignent que son poste est solide. Or le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Pie X, se trouve précisément dans ce cas. Son âge—il a à peine quarante ans,—celui du Pape, les traditions du Vatican permettent de supposer qu'il exercera pendant une longue période des fonctions d'autant plus importantes et difficiles que l'Eglise paraît entrer dans une nouvelle période de son histoire, que ses relations avec le pouvoir temporel se compliquent en raison même des modifications qui surgissent dans la politique de chaque Etat, que les circonstances l'obligent à varier ses méthodes selon qu'elle traite avec la France ou l'Italie, l'Allemagne ou les Etats-Unis.

"Sans doute la direction des affaires extérieures du Saint-Siège appartient au Pape, et non au secrétaire d'Etat. Mais l'action de celui-ci n'en est pas moins considérable,—à peu près comparable à celle d'un chancelier dans un Empire autocratique : on sait déjà quel rôle décisif a joué le cardinal Antonelli dans la politique de Pie IX ; on le saura mieux encore prochainement, quand paraîtra l'ouvrage que le comte Eduardo Soderaini prépare sur cette période, d'après des documents jusqu'à présent secrets dont la divulgation causera quelques surprises. De même, bien que Léon XIII eût annoncé, dès le lendemain de son élection, sa nette volonté de diriger à son idée sa politique extérieure, la puissante personnalité du cardinal Rampolla ne laissa pas de contribuer pour une large part à en déterminer le caractère. Il est donc naturel que la curiosité des observateurs de ce temps s'attache au jeune prélat qui a recueilli la lourde succession d'un prédécesseur illustre, sans que jusqu'alors aucun détail de sa biographie ait attiré l'attention du public.

"Ceux qui établissent volontiers leur jugement "a priori", sur des données générales, n'ont pas manqué de "classer" le nouveau secrétaire d'Etat d'après ses origines. Il est fils d'un Espagnol et d'une Irlandaise, il appartient donc, par ses ascendances, paternelles, au peuple d'où sont sortis les Jésuites et l'Inquisition;; par sa mère, : ce qu'il y a de plus strict, et de plus étroit dans le catholicisme. Aussi l'a-t-on d'emblée, rangé parmi les réactionnaires aveugles; et l'on a décidé de prime-abord qu'il prendrait en toutes choses la contre-partie du libéralisme éclairé qui l'avait précédé.— D'autant plus que l'histoire du Saint-Siège offre maint exemple de pareils revirements...

"Ces pronostics reposaient sur des considération ethniques qui peuvent avoir leur importance; mais dans la réalité d'autres influences dont il est souvent plus difficile de chercher les traces, en corrigent ou contrarient sans cesse les effets, celles de l'éducation, de la famille, des exemples,des voyages.

"Elles n'ont pas manqué dans la carrière antérieure du cardinal.

"Son père qui était diplomate, se trouvait en disponibilité, au moment de sa naissance (1865) ayant refusé de servir le gouvernement du roi Amédée. A la chute du prince étranger, il rentra en fonctions et fut envoyé successivement à Bruxelles, à Vienne, et à Rome, auprès du Vatican. Quand il quitta ce dernier poste pour prendre sa retraite, on lui offrit un titre de marquis qu'il eut le bon sens de refuser; ce trait ne suffit-il pas à montrer une intelligence qui connait et comprend les conditions véritables de la vie actuelle? Cet homme éclairé tint à donner à son fils une éducation large et bien moderne: le jeune Raphaël avait commencé ses études au Gymnase de Bruxelles; quand sa famille quitta cette ville, il fut envoyé pour les poursuivre en Angleterre, à Baulmont Collège, puis à Usbow.

"Il s'y passionna pour les exercices de sport, dont on connait l'importance dans les méthodes anglaises; et quand il vint à Rome avec son père (1885), son désir eût été d'entrer au collège écossais.

Mais Léon XIII, qui le distingua, le plaça à l'Académie pontificale des nobles ecclésiastiques, établissement fondé au commencement du dix-huitième siècle, sous le pontificat de Clément XI, où se préparent un petit nombre de jeunes gens destinés au service de l'Eglise, surtout à la diplomatie. Il passa plusieurs années dans un des petits appartements confortables de cette maison tranquille, à côté du Panthéon, qui laisse une assez grande liberté à ses pensionnaires. Il la quitta à plus d'une reprise pour remplir quelque mission temporaire: dès 1887 il fut envoyé en Angleterre, comme secrétaire de l'ambassade pour le jubilé de la reine Victoria; l'année suivante, il fit partie de la mission extraordinaire de Mgr Galimberti à Berlin, mission qui sanctionna la fin du "Cuturkampf" au moment où l'empereur Frédéric monta sur le trône. Il était alors, un des quatre "camériers participants" qui font le service au-

"Plusieurs années s'écoulent ensuite sans incident notable; puis, en 1897, le jeune prélat reçoit pour la première fois une mission importante; il est envoyé au Canada, comme délégué apostolique, pour le règlement de certaines dificulté survenues entre les évêques et le gouvernement à propos des écoles du Manitoba. Dès lors les événements se précipitent et le poussent en avant avec rapidité. Peu de temps après son retour, il est appelé à la présidence de cette Académie des nobles ecclésiastiques dont il avait été l'un des plus brillants élèves. Choisi ensuite pour représenter le Saint-Siège au couronnement d'Edouard VIII, il est aussitôt après créé archeveque de Nicée. Le tact et la distinction dont il avait fait preuve dans ses diverses missions semblaient dès lors lui promettre une haute carière. On sait comment un accident fortuit en hâta le développement normal: la mort de Mgr Volpini, qui précéda de quelques heures celle de Léon XIII, rendit vacant le poste de secrétaire du Conclave au moment même où il s'ouvrait Le cardinal-camerlingue proposa pour le remplir Mgr Merry del Val, que le Sacré-Collège agréa. On connait la suite.

"Dès que sa nomination fut définitive, le secrétaire d'Etat installa ses salons de réception dans ces appartement Borgia, dont la décoration est le chef d'œuvre du Pinturricchio, et qui sont peut-être bien ce qu'il y a de plus harmonieux et de plus parfait au Vatican; non sans doute pour rappeler le souvenir périlleux du Pape espagnol mais par goût d'artiste, pour rendre à la vie ce splendide morceau du passé. Les salles ne sont point pour cela fermées au public, qui peut les admirer aussi librement qu'autrefois. Et, aux heures de réception, les visiteurs du cardinal y attendent sans ennui, l'œil caressé par des couleurs rayonnantes, dans ce silence profond, presque mystérieux, qui est une des caractéristiques du Vatican. Si l'attente se prolonge, ils peuvent étudier le détail des peintures qu'ils n'auront jamais si bien vues; des réflecteurs, adroitement placés au-dessous les lustres électriques, renvoient toute la lumière aux plafonds dont la manificience apparait jusque dans ses minuties. Quand le camerier les introduit enfin, ils ont la surprise de trouver une figure en parfaite harmonie avec ce décor. Le cardinal Merry del Val est en effet d'une beauté vraiment singulière. A Saint-Pierre, dans le collège des cardinaux qui suivent la sedia du Pape, il attire les regards, par sa haute taille svelte, par s

Surdité Vaincue !

Offre généreuse d'un livre gratuit à toutes les personnes sourdes qui désirent entendre



Les personnes sourdes de partout devraient s'enquérir immédiatement sur le merveilleux nouveau remède contre la surdité que vient de découvrir le meilleur spécialiste en surdité du pays. Afin que tout le monde puisse connaître que la surdité peut être guérie, celui qui a trouvé cette heureuse et nouvelle méthode a écrit un livre très intéressant et secourable qu'il enverra absolument gratis à toute personne qui souffre de surdité.

Ce livre explique de la manière la plus claire les causes de la surdité et indique le moyen d'obtenir une vuérison sure et permanente. Des dessins soignés de l'oreille et de ses passages, compliqués, faits par les meilleurs artistes illustrent le livre.

Le spécialiste en surdité Sproule, auteur de ce livre désirable, a fait durant des années les recherches les plus approfondies des causes de la surdité et des bruits dans la tête, et son merveilleux remède nouveau contre la surdité est la récompense de ses patientes études.

Il désire que tous ceux qui souffrent de surdité à quelque dégré que ce soit, sachent comment la science a enfin triomphé de cette cruelle affliction.

Ne restez pas sourd, plus longtemps ! Demandez ce livre aujourd'hui et apprenez comment l'ouie peut vous être rendue rapidement et permanemment. Le bonheur d'entendre vous attend si vous suivez les bons conseils donnés dans ses pages.

Ecrivez votre nom et votre adresse lisiblement sur les lignes pointillées, détachez le coupon de livre gratuit et ENVOYEZ-LE immédiatement au SPECIALISTE EN SURDITE SPROULE, 309 Trade Building, Boston. Ecrivez en français ou en anglais.

Coupon de Livre Gratuit. Spécialiste en surdité Sproule, veuillez m'envoyer votre nouveau livre gratuit sur la guérison de la surdité.

Adresse .....

Nom .....

28-1 C.

UN SINISTRE MARITIME

Cent-quatre - vingt - dix pêcheurs français périssent en pleine mer

CROISIERE DU " TROUDE "

SYDNEY, 29.—L'équipage du croiseur français, le "Troude", arrivé ici hier, rapporte que le plus terrible désastre maritime de l'année vient d'arriver sur l'Atlantique.

Depuis une semaine le "Troude" faisait croisière autour des bancs de Terreneuve, à la recherche de la goélette française "Cousine Rennif", partie de France, il y a six semaines, en destination des pêcheries de St-Pierre et Miquelon, avec quantité de provisions et 100 pêcheurs à bord.

Comme la goélette tardait, les autorités de Saint-Pierre se sont alarmées et ont craint pour le sort du navire. Le gouvernement français a donné instruction au "Troude" de faire les recherches nécessaires.

Après un voyage d'une semaine, le "Troude" n'a encore trouvé aucune trace des disparus.

Les officiers sont d'avis que la goélette a été écrasée par les glaces ou qu'elle est venue en collision avec un autre vaisseau, noyant tout l'équipage, composé de 190 hommes.

La goélette "Cousine Rennif" était un trois mâts, jaugeant 128 tonneaux et elle avait été construite en Nouvelle-Ecosse, en 1893, par M. R. C. Elberton.

LIBERTE DE LA PRESSE

Comment le président Costra la comprend.

Willemstadt, 26—Sur l'ordre du président Castro, la police a envahi, hier, le bureaux du "Preganero", le plus importants et les plus anciens des journaux du Vénézuela.

Les trois rédacteurs principaux du journal: MM. Elizar Pettit, Carreno et Iloy Gonzalez,ont été arrêtés et sont détenus comme prisonniers politiques.

L'établissement où s'imprimait le "Pregonero" a été également fermé sur l'ordre du président, bien qu'il n'eut avec la réduction du journal, d'autre lien que le contrat d'impression.

Comme cet établissement imprimait huit autres journaux, la presse de Caracas, se trouve momentanément réduite au "Constitucional", le journal du gouvernement.

Le "Pregonero" avait été fondé il y a douze ans par un avocat de talent, le Dr Odoardo Léon Ponte.

Le Dr Ponte avait été emprisonné plusieurs fois, pour avoir trop franchement attaqué le gouvernement.

Il est mort dernièrement à Panama, où il avait dû s'exiler.

Le "Pregonero" a été supprimé pour avoir publié sur l'affaire de la compagnie d'asphalte, plusieurs articles qui ont déplu au président, bien qu'il n'y fut pas nommé.

Sel Sec et Propre

Il n'y a pas d'impuretés dans le Sel Windsor, pas de points noirs. Il est sec, blanc, floconneux, c'est du sel pur. C'est le sel qui est le plus généralement employé par les fabricants de beurre les plus prospères.

Sel Windsor

Les épiciers de première classe le vendent.

LE BARON A. ROTHSCHILD

Le puissant financier qui était à la tête de la maison Rothschild est mort

SON SUCCESSEUR

PARIS, 26. — Le Baron Alphonse de Rothschild, chef de la branche française de la maison de banque portant le nom de Rothschild e gouverneur de la banque de France est mort ce matin à 4 heures 30. Il a succombé à une bronchite aigue et à la goutte. Le financier était souffrant depuis longtemps, mais l'on ne s'attendait pas à une fin aussi rapide. Il n'y avait que deux semaines qu'il avait pris le lit, mais depuis deux jours son entourage était très inquiet. Après s'être entretenu longuement avec les membres de sa famille et ses vieux serviteurs le baron devint plus malade. La nuit dernière il tombait dans le coma et ce matin, entouré de sa famille, le puissant financier rendait le dernier soupir. L'annonce de cette mor à causé des regres.



FEU LE BARON ALPHONSE DE ROTHSCHILDT

En dehors de sa situation financière le baron Alphonse était connu comme un homme très charitable.

Récemment il avait donné $2,000,000 pour l'établissement de bureaux de bienfaisance.

Parmi les financiers cette mort a causé une profonde impression. Le Baron Lamber de Rothshild, de Bruxelles, dont les capacités financières sont universellement connues succédera au défunt à la tête de la maison de Banque de Paris, et, financièrement parlant, cette mort n'aura pas une grande influence sur le marché. Les funérailles du baron de Rothschildt seront très simples, suivant en cela la coutume stricte de la famille Rothschildt. La date des funérailles n'est pas encore fixée.

Le baron Alphonse de Rothschild, qui vient de mourir, était le second fils du baron James de Rothchild et avait succédé à son frère feu le baron Edmond James de Rothchild à la tête de la maison de Paris. Le baron Alphonse était né le 1er février 1827. Il était gouverneur de la banque de France, membre de l'académie des Beaux-Arts, membre de l'Institut et commandeur de la Légion d'Honneur.

Il laisse deux enfants : le baron Edouard et la baronne Béatrice. Deux frères lui survivent, les barons Gustave et Edmond. L'une des filles du baron Gustave a épousé Lassoon un grand ami du roi Edouard et l'autre fille du baron Gustave a épousé le baron Lambert de Rothshild de Bruxelles qui va prendre la direction de la maison de Paris.

Un membre de la maison de banque Franco-Américaine dit : Le baron Alphonse était l'esprit dirigeant des Rothschild dans leurs relations avec tous les gouvernements d'Europe. Grâce à eux l'indemnité dans la guerre Franco-Allemande fut rapidement réglée. En Italie les Rothschildt sont en relations avec le Quirinal et le Vatican. En Espagne, en Autriche, en Allemagne et en Russie les Rothschildt ont des intérêts immenses et des maisons qui contrôlent la haute finance.

VIOLENTE EXPLOSION

DEUX BATIMENTS DEMOLIS — JEUNES FILLES BLESSEES.

(Correspondance spéciale)

WEST-HANOVER, Mass., 27. — Une violente explosion a démoli dix des bâtiments, de la National Fireworks Company.

Arthur Cate (Côté?), un des employés a été lancé 70 pieds dans l'air, contre une maison. Il est dans un état critique.

Quatre jeunes filles au service de la compagnie ont aussi reçu des blessures graves.

Les pertes matérielles sont estimées à $15,000.

Les bâtiments détruits contenaient de grandes quantités de pièces pyrotechniques.

Il est heureux que la poudrière, sise à 500 pieds seulement des usines, à l'orée d'un bois n'ait pas sauté, car on aurait aujourd'hui à enregistrer un grand nombre de pertes de vie.

Toutes les vitres ont été brisées dans un rayon de quelques milles.

Cate a été projeté avec violence contre le bâtiment où travaillaient Margaret Laverty, Nettie Cushing, Mollie McCauley et Sarah Catty. Le violence du contact fit exploser une quantité de poudre.

Plus de 5,000 pétards géants ont explosé, faisant un bruit semblable à celui d'une mitrailleuse en opération.

Le président de la compagnie, M. Clark, ignore la cause de l'explosion.

Cate, aux dernières nouvelles, allait un peu mieux, et les médecins le considèrent maintenant comme étant hors de danger.

Les usines détruites vont être reconstruites incessamment.

Les canaux de Mars

CAMBRIDGE, Mass., 29 — Un télégramme reçu à l'observatoire de Harvard, annonce que le professeur Percival Lowell, directeur de l'observatoire de Flagstaff, Ariz., a photographié les canaux de Mars. Plus de 20 négatifs donnent ces canaux d'une manière très visible.

MINISTERE FRANCAIS

M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères abandonnera-t-il son poste ?

NOUVELLE DIFFICULTE

PARIS, 24.—Il est peu probable que M. Delcassé reste au ministère des affaires étrangères, après la visite du roi Alphonse en France. Un nouvel incident vient de se produire qui, sans aucun doute, hâtera cette décision.

La France avait engagé des négociations avec Londres et l'Abyssinie pour que les gouvernements de ces deux pays consentent à ce que le contrôle de la ligne du chemin de fer entre Djibouti et Addis Abbaba soit remis complètement entre les mains de Français. On croit, au quai d'Orsay, que ces négociations se termineront avec succès. Dans ce temps, le négus Ménelick qui désire que la ligne du chemin de fer soit entre les mains d'une administration composée de Français, Anglais et Italiens, se trouvera en présence d'un fait accompli.

Cela est le désir de M. Delcassé, mais d'autres influences voudraient aussi voir la partie de la ligne déjà construite remise entre les mains d'une commission internationale et ceux qui désirent la chose sont fortement représentés dans le cabinet de M. Rouvier.

STATISTIQUE INTERESSANTE

L'immigration aux Etats-Unis

WASHINGTON, 24. — Tous les records des statistiques d'immigration ont été dépassés en 1905. Le 30 juin prochain, le nombre total des immigrants débarqués à New-York sera de 950,000 à 1,000,000. Le chiffre le plus considérable atteint par le passé était de 857,-016, en 1903.

Au mois de mars dernier, il est arrivé 12,932 émigrants. Ces chiffres formidables commencent à alarmer les autorités américaines, car la plupart des nouveaux venus sont des gens de basse classe, sans argent et sans instruction.

L'immigration saxonne (Grande-Bretagne, Allemagne, Scandinavie) a fait place à l'immigration slave et latine qui est bien supérieure comme qualité.

Les 650,000 émigrant débarqués au cours des neuf derniers mois se répartissent par nationalités, comme suit:

Autriche-Hongrie	182,464
Russie	130,250
Italie	102,195
Angleterre	51,005
Irlande	34,091
Ecosse	11,768
Allemagne	28,219
Suède	17,471
Norvège	14,856
Antilles	10,680
France	7,848
Danemark	6,175

Le président Roosevelt fait en ce moment une sérieuse étude des statistiques de l'immigration. Il se propose de soumettre très prochainement la question au Congrès.

LE SECRET DE LA SANTE

Est un sang riche, rouge — Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang nouveau.

Un bon sang, un sang riche et rouge, est le seul remède contre des maux tels que l'anémie, le dépérissement, la palpitation de coeur, les éruptions cutanées, le rhumatisme, les maladies des reins et une foule d'autres maux journaliers. Un bon sang vous rend moins sujet à contracter des maladies de toutes sortes parce qu'il stimule et renforce chaque organe du corps et le met en état de repousser toute maladie qui pourrait survenir. Le bon sang est le secret de la vie, et le secret d'un bon sang riche et rouge repose dans les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles. Ces petites pilules reconstituantes du sang ont sauvé des existences dont les médecins et les infirmières désespéraient. Elles en ont guéri des miliers d'autres, elles vous guériront également. Mme Wm. Boothe, Montrose, Ont., dit : "Pendant une couple d'années la santé de ma fille Meta fut précaire. Elle se plaignait de maux de tête et de faiblesse; elle semblait marcher à grands pas vers la consomption. Nous consultâmes plusieurs médecins qui ne lui firent aucun bien. Elle paraissait exangue et nous redoutions de la perdre. Elle n'avait pas d'appétit et était considérablement maigrie. Une amie nous conseilla alors de lui faire prendre les Pilules Roses du Dr Williams et, après quelques semaines, nous constatâmes une amélioration dans son état et que son appétit etait meilleur. Nous continuâmes le traitement pendant une couple de mois à la fin desquels elle se trouva de nouveau en excellente santé. Son poids avait augmenté de trente-deux livres, elle avait une bonne couleur et elle était des plus gaies. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que je crois que les Pilules Roses du Dr Williams lui ont sauvé la vie."

Les Pilules Roses du Dr Williams ne font qu'une chose, mais elles la font bien. Elles n'agissent pas sur les intestins. Elles ne traitent pas seulement les symptômes. Elles font réellement un sang nouveau, riche et rouge et vont droit à la racine du mal et l'expulsent de l'organisme. Mais il faut que vous ayez les véritables avec le nom au long : "Dr Williams' Pink Pills for Pale People" imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boite. Tous les marchands de remèdes ont ces pilules ou vous pouvez les avoir par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, en écrivant à "The Dr Williams' Medicine Co", Brockville, Ont. 79-1 h

EN ARMENIE

SAINT-PETERSBOURG, 29 — Vingt-deux Arméniens et deux Musulmans ont été tués lundi dernier à Nakhochevan, dans le district d'Erivan. On ne connaît pas encore le nombre des blessés. Tous les magasins arméniens ont été pillés. Le village de Passakend a été détruit. Plusieurs Arméniens ont été tués à Jabril. A Sokolniki, le régiment de Marskhand a attaqué les civils et a pillé les cafés.

ETRANGE HISTOIRE

Un document trouvé dans une bouteille réveille une question historique

LE DAUPHIN

LOS ANGELOS, 26—Une bouteille paraissant avoir séjourné longtemps dans l'eau a été repêchée à "Océan Park" aujourd'hui. Dans ce récipient se trouvait une note venant d'un nommé Vilbur Harris, originaire de Pontiac, Michigan, déclarait que le 8 mai 1902, la balainière El Toro, venant de Topolopambo, Mexico, a fait naufrage près d'une petite île, au large de Tohité.

Parmi les passagers qui ont été noyés se trouvaient un nommé Lope Amittemeuoz qui avait en sa possession, un document français, transmis de génération en génération dans sa famille et donnant l'histoire complète du dernier dauphin de France, écrite par un homme auquel Robespierre avait confié l'infortuné Louis XVII et et un ornement français en diamant d'une grande valeur.

Harris demande qu'un professeur de l'Université de Yale, soit avisé de la chose et donne des renseignements pour servir aux recherches afin de reconstituer ce trésor historique.

LE MARIAGE DU PRINCE FREDERIC-GUILLAUME

Les cérémonies pour la célébration du mariage du prince héritier Frédéric-Guillaume avec la duchesse Cécile de Mecklemburg-Schwerin, devront quatre jours et commenceront le samedi, 3 juin, jour de l'arrivée de la mariée qui descendra avec sa famille, venant de Schwerin au palais de Bellevue, à Berlin.

La duchesse sera reçue à la porte de Brandebourg par le chef bourgmestre, les membres du conseil municipal et cent jeunes filles de famille connues, choisies parmi sept cents candidates où qui présenteront des fleurs à la future impératrice. Ces jeunes filles seront toutes habillées de la même manière, elles porteront le costume traditionnel des jeunes Allemandes avec leurs cheveux en nattes. A la suite du prince héritier et de la future, viendront de



Le prince héritier FREDERIC GUILLAUME et la duchesse CECILE.

droit, des députations de commerçants et de divers corps de métiers, suivant une coutume immémoriale.

L'empereur a demandé que cette entrée dans la ville, qui sera la seule cérémonie publique, soit simple.

L'avenue "Sous les Tilleuls", qui va de la porte de Brandebourg au palais, où l'empereur et l'impératrice attendront la duchesse Cécile, sera ornée de guirlandes de roses artificielles ; on a commandé quatre mille guirlandes.

Les places et les fenêtres dans l'avenue Sous les Tilleuls ont été louées depuis $7.50 les premières jusqu'à $125 pour les autres.

La chapelle du palais où le mariage sera célébré, peut contenir seulement trois cents personnes, mais il y aura un service à la cathédrale le samedi et un dîner auquel prendront part les familles de Hohenzollern et de Mecklembourg-Schwerin, ainsi que les princes allemands qui seront au nombre de soixante.

Les cadeaux de mariage seront offerts au palais le lundi matin, 5 juin, quand aura lieu la réception des députations chargées de présenter les félicitations aux futurs époux. Après cela, il y aura un déjeuner auquel prendra part une nombreuse assistance ; et, à 5 h. 30 de l'après-midi, le dîner d'Etat sera servi de manière à finir avec été pour permettre aux invités d'assister à la représentation de gala qui sera donnée le même soir.

La cérémonie du mariage civil sera célébrée par le ministre de la maison royale et le mariage religieux par le chapelain de la cour dans la chapelle du palais.

Le cérémonial à observer pour le mariage du prince-héritier remplit 153 pages du "Livre des cérémonies de la maison de Hohenzollern".

LE CANADA

Ce qu'en dit Lord Minto

LONDRES, 25. — Lord Minto a assisté mardi soir à un banquet donné en son honneur par le "Canada Club". L'ancien gouverneur du Canada a dit que le Dominion avait toujours une grande place dans son cœur.

Il montre combien il a vu le Canada prospéré et bien disposé pour l'Angleterre pendant son terme d'office. Faisant allusion au monument élevé aux soldats morts en Afrique il dit combien les Canadiens ont fait leur devoir en cette occasion et déclare que ce monument est le sceau officiel d'une magnifique page de l'histoire Impériale.

M. Lyttleton secrétaire des colonies, en portant la santé du Canada, a déclaré que le gouvernement du Canada était incorruptible et a fait l'éloge de Sir Wilfrid Laurier et de son talent oratoire.

Lord Strathcona en répliquant, a montré combien le Canada serait heureux d'un nouveau tarif de réduction dans le service postal.

Les journaux rappellent avec emphase que l'"Empire Day" est d'origine Canadienne.

LA QUALITE TRIOMPHE

Voilà pourquoi les ventes de Putnam's Corn Extractor sont si énormes; c'est un remède excellent, sûr et meilleur que toute substitution. Insistez pour n'avoir que le Putnam. (5)

EATON ne Vend que des DROGUES de Haute Qualité

La bonne renommée que nous avons pu nous faire à l'aide de notre système d'affaires par la poste, est un témoignage de l'honnêteté que nous montrons dans toutes nos transactions.

Comme tous nos autres départements, celui consigné aux produits pharmaceutiques, contribue à cette bonne renommée, en n'offrant au public que des produits de toute première qualité, manufacturés par des experts dans notre propre laboratoire. Nous contentant d'un petit profit, nous mettons ces marchandises sur le marché à des prix tellement bas, que nous prétendons envoyer des produits pharmaceutiques de l'Atlantique au Pacifique, tout en nous maintenant au-dessus de toute concurrence. Quant aux mérites de ces marchandises, pour NOUS il ne s'agit pas seulement de vous fournir des marchandises à bon marché ; mais nous ne vendons que des produits purs, de haute qualité, contribuant à votre porte-monnaie comme à votre santé.

DROGUES

Pure Crème de Tartare, 2 oz, 5c., par livre 30c
Sel de Rochelle, 2 oz 5c., par livre 30c
Sel d'Epsom de Howard par livre..5c
Poudre de Licorice par livre 20c
Sulphure par livre 5c
Poudres de Sedlitz 2 boîtes..... 25c
Phosphate de soda effervescent par bouteille ..... 20c et 60c
Acide de Tartare par livre 45c
Acide citrique 3 oz 10c., par livre 50c
Racines des Bermudes par livre ..... 50c et 75c
Sucre lacté 2 oz 5c. par livres. 35c
Feuilles Buchu 3 oz 10c. par livre 50c
Feuilles de Lenna 3 oz 5c., par livre 20c
Fleurs de Camille, 2 oz 5c., par livre 30c
Racine de Dandélion 2 oz 5c. par livre 25c
Racine de Gentiane 4 oz 5c. par livre 15c
Gingembre de Jamaique (poudre ou morceaux) 25c
Levure pressée en paquets par livre 40c
Levure anglaise par livre $1.00
Racine de Mandragore, 2 oz 5c. par livre 25c
Racine de fleur de Lys 2 oz 5c. par livre 40c
Vinaigre de Groseilles par bouteille ..... 15c et 30c
Jus de limon par bouteille 15c et 25c
Savon Bark 3 oz 5c par livre. 20c
Acide borique (Poudre de Howard) par livre 25c
Alcool pur par oz 5c, par pinte .75c
Bois d'alcool par pinte 20c
Alun (en poudre ou morceau) par livre 5c
Alun (en poudre ou morceau) par livre 7c
Cascara aromatic par bouteille.. ..... 15c, 25c, 50c 85c
Lemon Kali, par livre 35c
Citrate de Magnesia, 2 oz 5c, par livre 35c, par bouteille 15c
Glycerine pure par bouteille..... 30c
Poudre d'insectes " Dalmation", 2 oz 5c, par livre 35c
Gomme Camphrée par oz 8c par livre $1.20
Acide carbolique, pure par oz 5c par bouteille 50c
Acide carbolique, crue, par bouteille d'une pinte 25c
Chloride de lime, par boîte, 4c etc
Couperose, 2 livres pour 5c
Bougies de Sulphure et Formaldehyde, pour fumiger des chambres 25c
Huile de cèdre, par oz. 10c
par livre $1.20
Poison pour punaises, par bout 25c

MEDECINES

Sel de fruit effervescent d'Eaton, par bout ..... 25c et 40c
Sirop d'Hypophosphite de Lewis, par bout ..... 25c et 50c
Extrait de Sarsaparilla et Cascara, avec autres racines et herbes, par bout ..... 25c et 50c
Lewis' Kidney Mixture, pour mal de dos, reins inflammés et souffrants, par bout 35c
Amers d'herbes, pour purifier le sang, par paquet ..... 5c et 15c
Combinaison de Sarsaparille et Iodide de Potasse de Young, grande bouteille 35c
Lewis' — Extrait de combinaison de Sarsaparilla, contenant de l'Iodide de Potasse et de Fer, par bout ..... 35c et 70c
WitchHazel, pour gonflures et autres maux, par bout ..... 15c, 25c et 50c
Eau borique, pour des yeux inflammés, par bout ..... 15c et 25c
Tonique de Quinine et Fer, par bout 25c
Lewis' — Tablettes de chocolat pour dyspepsie, indigestion, etc., par boîte 25c
Astringent Cordial, pour crampes, diarrhée, choléra, etc., par bouteille ..... 15c et 25c
Liquide antiseptique de Lewis, pour injecter le nez et la gorge et pour laver les dents, par bouteille ..... 15c, 25c et 50c
Pilules de Foie de Lewis, par boîte de 30 ..... 10c
Bœuf, fer et vin, par bout 50c
Poudres pour mal de tête, 2 pour 5c, la boîte 25c
Gaufres pour rhumatisme, la boîte ..... 25c et 50c
Onguent péruvien, pour brûlures, coupures, etc., par bout 15c
Onguent pour hémorrhoïdes, par bout 25c
Extracteur de cors, par bouteille ..... 10c et 15c
Glycérine, chlorate de potasse et fer combinés, pour mal de gorge, par bout ..... 10c et 25c
Extrait distillé de Witch Hazel, par 6 oz 10c
par pinte 25c
Tablettes pepsine pour indigestion, la boîte ..... 15c et 25c
Tablettes de Menthe de Soude, la boîte 10c
Sel de citron, la bout 5c
Tablettes de chlorate de potasse, la boîte 5c
Essence de vanille, la bout 5c, 10c, 20c, 40c et 75c
Essence de citon, la bout. 5c, 10c,20c
Essence de gingembre de Jamaique, la bout ..... 10c et 15c

TORONTO, THE T. EATON Co. LIMITED CANADA.

F 3—C 3

UN BIBERON DE $81,375

J. Pierpont Morgan le millionnaire se paie cette fantaisie artistique

UNE REFLEXION

LONDRES, 27—Charles Westheiner, le marchand d'objets d'art vient d'acquérir à la salle des ventes à Londres, un biberon d'une grande valeur artistique faisant partie de la collection de John Gribbites.

Le prix payé pour cet objet d'art du 16me siècle, en cristal taillé a été de $81,375, mais cette vente a été faite pour le compte de M. Pierpont Morgan.

Que de bons biberons et de pintes de lait pur on pourrait acheter aux enfants pauvres avec le prix de cette fantaisie de millionnaire.

LA POPULARITE D'ALPHONSE XIII

ROI D'ESPAGNE

Les journaux ont parlé récemment de ces deux pauvres femmes qu'Alphonse XIII ramena épuisées des montagnes du Guadarrama dans son automobile.

Voici une autre anecdote, moins connue et peut-être encore inédite :

Le roi montait en voiture, lors de son récent voyage en Catalogne, sur la route en lacet du Tibi-Dabo, la montagne qui domine Barcelone et au sommet de laquelle on veut, dans le pays, que le démon ait transporté le Christ pour lui montrer l'univers et le tenter par l'appât d'une domination universelle. Bien que les chevaux allassent d'un pas modéré, un gamin imprudent se jeta sous leurs pieds. Le roi saute à terre et, avant tout le monde, est près du blessé, le prend dans ses bras et le porte dans une auberge voisine.

Le propriétaire, un républicain forcené, s'avance pourtant la tête découverte. Entrer, faire déshabiller le petit, constater qu'il n'a aucune contusion, est l'affaire d'une seconde et, lorsque la mère éperdue entre, le roi, joyeux, le lui met dans les bras en lui disant : "J'exempte ton fils du service militaire."

Cependant, un grand rassemblement s'était formé. L'émotion sincère du prince, son empressement à relever, à soigner l'enfant, la simplicité cordiale avec laquelle il avait consolé la mère, le charme de la jeunesse uni au prestige royal avaient touché ces âmes simples. Emportées par leur enthousiasme, les femmes apostrophaient Alphonse XIII et, avec la familiarité des mœurs espagnoles, criaient en patois catalan : "Va nous t'aimons bien, notre cher petit roi, et nous prierons Dieu qu'il te garde. Tu commences ton règne comme nos vieux rois de jadis ; puisses-tu continuer et finir comme les meilleurs et les plus heureux ! Heureuse est la mère qui t'a donné le jour !" ...

L'aubergiste, stupéfait d'un spectacle qui bouleverse ses idées, s'écrie : "Qu'on vienne me soutenir encore que les rois ne s'occupent pas des humbles !" Et s'approchant timidement, comme pour solliciter une grâce :

—Ma serait-il permis d'offrir quelque chose à votre majesté ?

—Mais certainement, mon ami, un verre de ton meilleur vin.

Depuis, le portrait de Salmeron, qui ornait le mur, a été décroché et remplacé par une figure d'adolescent, qui rappelle étrangement les toiles de Velasquez, bien qu'elle soit plus sympathique que celles de Philippe III et Philippe IV et les inscriptions républicaines ont été grattées. Comme la fierté n'exclut pas le goût des affaires, le commerçant a inscrit sur son enseigne : "Fournisseur de S. M. le roi."

Ravi de cet incident, Alphonse XIII murmurait à ceux qui remontaient en voiture avec lui : "Que je serais content, si ma mère voyait tout cela, mais je ne pourrai jamais le lui raconter !"

GUERISONS MERVEILLEUSES

OPEREES PAR UN PRETRE CATHOLIQUE, A PESHTIGO (Wis.)

Depuis un mois une cinquantaine d'infirmes de Marquette (Michigan), se sont rendus à Peshtigo (Wisconsin) pour voir le R. P. S. Dagnault, un prêtre catholique qui, dit-on, opère des guérisons miraculeuses.

M. Charles J. Johnson, un jardinier paysagiste qui souffrait du rhumatisme depuis deux mois, est l'une des nombreuses personnes que le R. P. Dagnault a guéries.

Son traitement a duré dix-neuf jours. Le prêtre ne lui faisait prendre aucun remède et se contentait de passer ses mains sur les membres malades.

"Quand les mains du R. P. Dagnault venaient en contact avec ma peau, dit-il, il me semblait qu'un millier d'aiguilles m'entraient dans le corps, et cette sensation s'accentuait quand les mains s'approchaient de mes pieds. Après deux ou trois séances les douleurs rhumatismales avaient complètement cessé, et je suis aujourd'hui guéri!

Le R. P. Dagnault est âgé de 67 ans.

DEMANDEZ LE LINIMENT MINARD ET N'EN PRENEZ PAS D'AUTRE.

UNE DOMPTEUSE

Les puces de Mme Stenegry

Mme Stenegry est dompteuse. Pour tout dire, elle ne tente point par la fascination du regard et par l'ampleur des gestes de faire ramper à ses pieds de farouches et souples mâves. Depuis bientôt dix ans, Mme Stenegry dompte des puces. Pour peu périlleuse que soit cette tâche, elle n'en est pas moins délicate. Un chroniqueur l'a appris de la bouche même de la dompteuse, à la foire au pain d'épices, dans le "Salon des puces savantes", lequel dresse, place de la Nation, à Paris, une architecture fragile et fulminoyante.

Assise derrière une longue table, dit le chroniqueur, Mme Stenegry me reçut en femme consciente de sa valeur personnelle, sans pourtant négliger de me prodiguer des marques d'affabilité du meilleur aloi.

J'en fus touché. Mais mon impatience était grande de voir les pensionnaires de la dompteuse, bien qu'une certaine appréhension d'épiderme se mêlât à ma curiosité.

"Tout à coup, Mme Stenegry heurta d'un coup sec la planchette de la table. Et voici que des voitures, des petits canons, des locomotives minuscules, en carton doré, se mirent à rouler par rapides saccades.

"Mon hôtesse me tendit un microscope et je vis que ces véhicules étaient mus par des puces agiles, dont le corselet s'entourait d'un fil de laiton d'une extrême ténuité auquel était attaché un autre fil qui reliait la bestiole à son fardeau.

"Comme je m'émerveillais, Mme Stenegry m'interrompit :

"—Ce n'est rien, dit-elle.

"Et je compris qu'elle avait raison lorsque je vis d'autres puces, installées dans un chariot, boucler la boucle, tobogganer, et faire mille gentillesses.

"—Comment parvenez-vous, madame, m'écriai-je, à "monter" ainsi vos puces sur du laiton ?

Mme Stenegry prit un air important.

—Cela, répondit-elle, est fort compliqué. Je me sers de toutes petites pinces, d'instruments microscopiques, et il me faut au moins trois quarts d'heure pour réussir. Parfois même, il arrive que le tuo mon sujet, ce qui me cause un profond ennui, car je dois alors me procurer d'autres insectes, chose difficile.

"—Difficile ? Il me semble pourtant...

"—Erreur monsieur, erreur, les belles puces vivantes, nourries de sang vigoureux, sont rares. Je ne veux point de celles qui vivent sur les animaux.

"Seraient-elles moins intelligentes ? insinuai-je.

"—Non, répliqua sèchement Mme Stenegry, mais elles ne vivent pas longtemps, et puis cela n'est pas propre. Aussi achète-t-je les puces un franc la douzaine. Et je me recommande à toutes les personnes qui en ont, ajouta-t-elle en attachant sur moi un regard solliciteur et engageant.

"—Je demeurai froid.

"—J'ai dû des élèves qui ne sont point encore "préparées", reprit la dompteuse, en me montrant un bocal dont la vue me causa un vague malaise. En liberté, elles vivent deux ans environ, tandis qu'elles ne peuvent travailler plus de deux mois. Cela me donne bien du tracas.

"—Et... que donnez-vous en pâture à ces intéressants animaux?

"—Vous allez voir... Mariel appela Madame Stenegry.

"Un rideau se leva. Une femme triste apparut. D'un geste habituel et résigné, elle retroussa l'une de ses manches et laissa à découvert un bras moucheté d'innombrables plaques rouges. La dompteuse prit la petite voiture, la locomotive, le canon, et les plaça sur le bras offert. Les puces s'immobilisèrent.

"La femme restait impassible.

"Comment pouvez-vous, m'exclamai-je, supporter ainsi, plusieurs fois par jour, la morsure de ces insectes?

"Marie me regarda d'un œil pur:

"—Je les aime, fit-elle simplement."

LA PESTE AUX INDES

CETTE TERRIBLE MALADIE SEVIT AVEC UNE VIOLENCE INOUIE

LONDRES, 26.— Les avis reçus des Indes sont tout à fait pessimistes sur la situation sanitaire aux Indes. La peste sévit avec une grande violence, cette année, et les morts se comptent par milliers. Il y a eu 54,692 morts en une semaine. Cette année paraît devoir être la plus terrible parmi celles qui ont été signalées pour les ravages de la peste. Le total des morts fut, pour 1901, 273,679; 1902, 577,427; 1903, 851,263; 1904, 1,022,299, et au 22 avril, 1905, 630,968.

Le sérum Pasteur est appliqué en grande quantité. Dans plusieurs cas il a donné de bons résultats.

BELLE RECOMPENSE

Deux employés de chemin de fer reçoivent $1,000 chacun pour leur bravoure.

SAINT-PAUL, Minn., 29 — M. Laub, messager d'express, et M. Wilson, mécanicien, ont reçu chacun $1000 de récompense pour la capture d'un homme qui arrêta un train du Northern Pacific minuit la veille, près de Bearmouth, Mont. Le voleur avait fait sauter la porte du coffre-fort avec 25 livres de dynamite quand Laub, à la lueur d'une allumette que tenait Wilson, l'abattit d'un coup d'une pièce de fer. Le voleur fut garroté et transporté à Drummond où il passa la journée évanoui.

DE PARIS A ROME

Un service direct de téléphone

PARIS, 29 — Le service téléphonique direct entre Rome et Paris sera ouvert au public dans quelques semaines. M. Angelini, chef du service des télégraphes italiens, a inauguré la nouvelle ligne samedi en transmettant au "Figaro" les compliments de la presse italienne. On a aussi pu entendre très distinctement aux bureaux du "Figaro" un air de la "Traviata" joué à Rome.

COMMISSAIRE FRANCAIS ASSASSINE.

Dakkar, Bengal, 27.—Le commissaire français, M. Coppolant, a été assassiné à Tijikja, le 12, par des Maures révoltés.

LA CONSOMPTION ET LA PAUVRETE

Si on cherche les conditions qui favorisent la consomption, on peut les définir en formule qui contient toujours la vérité.

"La consomption est la maladie des pauvres, et la progression des décès suit, d'une manière habituelle, la diminution des revenus. La misère en s'accentuant, attire la consomption qui frappe de plus en plus fort."

La misère agit pour débiliter de bien des manières. Le malheureux mange moins, respire un air insuffisant et travaille d'avantage. La situation est illogique en tous points, car plus on travaille, plus on a besoin d'aliments et d'oxygène, et c'est l'inverse que réalisent les conditions sociales.

A tous ceux qui toussent, sont enrhumés, oppressés ou souffrent de maladies pulmonaires, à tous ces pauvres qui n'ont pas le moyen d'aller chez le médecin, et d'avoir une consultation, nous leur disons de prendre des Capsules Crésobène, ce grand remède pour les poumons, et ils guériront. Prix 50c le flcon.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyées par la malle, sur réception du prix, par

M. ARTHUR DECARY, Pharmacien 1668 Sainte-Catherine, Montréal

NOTES AGRICOLES

L'apiculture est une occupation agréable, mais pour réussir il est nécessaire de faire un bon début. Achetez vos abeilles chez un apiculteur honnête. Une colonie composée d'une reine, de quelques centaines de mâles qui ne vivront que durant l'été, et de plusieurs milliers d'abeilles vous suffira pour commencer.

Quinze à vingt piastres sont suffisantes pour faire face aux premières dépenses. Un voile, une paire de gants et un fumigateur sont des accessoires nécessaires.

Les abeilles ont besoin d'ombrage pendant les grandes chaleurs; vous les placerez donc dans votre verger, sous un arbre à fruits si la chose est possible. Si vous n'avez pas d'arbres, faites un abri en planches. Ayez soin aussi que vos ruches soient protégées contre les vents froids.

Les ruches doivent être placées à un pied environ du sol.

Dans les circonstances ordinaires une ruche donne environ 55 livres de miel par année; mais il en est qui en donnent plusieurs centaines de livres.

—o—

Si vous possédez des poules, n'oubliez pas que leur fiente est un engrais très précieux, riche et nitrogène, en acide phosphérique et en potasse, et supérieur aux fumiers de vache, de cheval, de mouton et de cochon.

Mais le fumier de poule fermente facilement, ce qui lui fait perdre beaucoup de nitrogène, à moins que l'on prenne des précautions pour éviter cette perte.

Si on laisse ce fumier pendant plusieurs mois dans le poulailler il faut absolument changer la litière — de paille ou de quelque autre matière absorbante — au moins une fois par semaine.

D'ailleurs le poulailler doit être nettoyé de fond en comble tous les six mois.

Si on le nettoie chaque jour ou chaque semaine, il est nécessaire de bien mélanger les déjections avec une bonne matière absorbante et d'empiler le tout de façon qu'il y ait le moins de surface possible exposée à l'eau.

Le fumier de poule doit être mélangé avec la terre dès qu'il est répandu dans les champs, à la charrue, ou au cultivateur, où le sol est déjà labouré, le printemps ou l'automne.

Quatre ou cinq tonnes par acre est une quantité suffisante, surtout quand le fumier est répandu sur la terre labourée.

—o—

Près de Gand, en Belgique, existe la laiterie coopérative de Lozer Huysse, qui transforme en beurre le lait de 700 vaches environ, appartenant à 220 cultivateurs.

La société, qui possède sa marque spéciale, vend ses produits aux détaillants des villes, surtout dans la région de Charleroi. Le prix moyen du beurre a été de 28 cents la livre, et la livre de lait a été payée en moyenne au cultivateur, un cent, déduction faite de la taxe de un cinquième de cent pour la caisse centrale.

Fondée en 1898, par dix-sept personnes, la société en groupe aujourd'hui, 220.

Ses bénéfices nets sont, d'après les statuts, répartis de la façon suivante: 50 p.c. à la réserve légale; 40 p.c. aux associés, proportionnellement au nombre d'unités de beurre constatées dans le lait qu'ils ont fait travailler pendant; 25 p.c. à l'amortissement du capital emprunté pour l'acquisition de l'outillage; 10 p.c. au personnel de la laiterie, dont 5 p.c. au directeur; 10 p.c. au fond spécial en vue de l'entretien extraordinaire, du renouvellement ou du perfectionnement de l'outillage ou de l'installation.

—o—

M. Camille Masselin, agriculteur et industriel, à Bernay, (Eure), membre de l'Association française pomologique, vient de faire de grandes quantités de cidre en se servant d'une essoreuse non utilisée de sa filature, pour extraire le jus de pommes.

En plaçant dans cet appareil, que l'on peut faire tourner à une vitesse de 1,800 à 2,000 tours par minute, des sacs en toile grossière contenant de la pulpe de pommes sortant du broyeur, le moût se trouve expulsé par l'action de la force centrifuge, et la quantité extraite est très satisfaisante, puisque l'on obtient de 25 à 27 gallons et une demi-pinte de jus par 22 gallons de fruit. L'opération dure neuf minutes, le jus pèse de 1.045 à 1,060, suivant la provenance des pommes.

Un tel travail est peu coûteux: pendant que l'essoreuse chargée tourne, les deux hommes qui composent tout l'atelier ont le temps d'entretenir le broyeur, de remplir les trois sacs qui vont servir pour le prochain turbinage, de remplir des fûts vides qui sont apportés par les acheteurs de moût, et de porter au dehors les marcs provenant de l'opération antérieure. On traite ainsi 1700 gallons de pommes par journée de neuf heures environ.

PULVERISATION

(REPONSE A UN ABONNE)

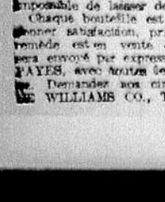
Les mélanges fongicides ci-après sont ceux que recommande M. John Craig, horticulteur à sa Ferme expérimentale d'Ottawa:

SOLUTION DE SULFATE DE CUIVRE

Sulfate de cuivre ..... 1 livre
Eau ..... 25 gallons.

On applique cette solution seulement avant l'apparition des feuilles. L'application en est facile, et le liquide agit comme germicide et désinfectant. En simple solution dans l'eau, le sulfate de cuivre brûle beaucoup les feuilles. L'addition de chaux pour la préparation de la bouillie bordelaise neutralise son action corrosive et l'empêche de nuire aux feuilles. On peut ainsi employer une plus grande quantité de vitriol, et la chaux le fait adhérer davantage aux feuilles.

AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX



EMPLOYEZ
Le Baume Caustique de GOMBAULT
La guérison est prompte et sûre

Le plus efficace et le meilleur VESICATOIRE qui ait jamais été employé. Il enlève les bosses ou les taches des chevaux et des bestiaux. Il SUPPRIME AUSSI TOUT CAUTERE OU BRULURE, ET SANS LAISSER AUCUNE TACHE. Impossible de laisser des cicatrices ou des traces. Chaque bouteille est vendue avec garantie de donner satisfaction, prix, $1.50 la bouteille. Le remède est en vente chez les pharmaciens, ou sera envoyé par express. FRAIS D'EXPEDITIONS PAYES, avec toutes les directions pour son usage. Demandez nos circulaires. THE LAWRENCE WILLIAMS CO., Toronto, Ont.

BOUILLIE BORDELAISE DILUEE

Sulfate de cuivre ..... 4 livres.
Chaux ..... 4 livres.
Eau ..... 50 gallons.
(un tonneau à pétrole).

Pour détruire en même temps les insectes qui dévorent les feuilles, on ajoute 4 onces de vert de Paris. Pour les pêchers dont les feuilles sont plus délicates, on réduit les proportions à 3 livres de sulfate de cuivre, 3 de chaux et 3 onces de vert de Paris.

Quand on n'a besoin que de plein un seul tonneau de bouillie, on fait dissoudre 4 livres de sulfate de cuivre — (vitriol bleu) dans les tonneau en partie rempli d'eau. La dissolution se fait plus facilement si l'on emploie de l'eau chaude; pour la hâter, on met le sulfate de cuivre dans un sac en coton ou un panier, et on le suspend dans l'eau de manière à ce qu'il soit au-dessous de la surface; il se dissout alors rapidement. Dans un autre vase, on éteint 4 livres de chaux fraîche dans un nombre égal de gallons d'eau. Si la chaux, quand elle est éteinte, contient des grains durs, il faut la passer à travers un tamis fin ou une toile grossière en la versant dans le tonneau contenant la solution de sulfate de cuivre; on remplit ensuite le tonneau d'eau, et la bouillie est prête à employer. Il est bon de s'en servir peu après qu'elle est préparée.

Quand on a beaucoup d'arbres ou de plante à traiter on trouve avantageux de préparer séparément de la solution de vitriol bleu et du lait de chaux concentrés; on les dilue ensuite à mesure qu'on en a besoin:—On fait dissoudre 100 livres de sulfate de cuivre; deux gallons de cette solution contiendront 4 livres du sulfate. Dans une autre tonneau on éteint 100 livre de chaux et en fait un lait de chaux en ajoutant 50 gallons d'eau; quand ce lait de chaux est bien agité, deux gallons contiennent 4 livres de chaux. Lorsqu'on désire préparer un tonneau de bouillie bordelaise, on prend deux gallons de la solution mère de sulfate de cuivre, et on ajoute la même quantité du lait de chaux; si la chaux est de bonne qualité, il y en aura assez pour neutraliser parfaitement le sulfate de cuivre. Si la chaux est éteinte à l'air ou est impure, on peut s'assurer qu'il y en a la quantité qu'il faut par l'épreuve au ferrocyanure de potassium (prussiate jaune de potasse). Pour le travail d'une saison, il suffit d'une bouteille de deux onces contenant une solution saturée de ferrocyanure de potassium de la valeur de 5 centans. Si la chaux fait défaut, une goutte du ferrocyanure de potassium ajoutée au mélange prendra une teinte brune. On ajoute du lait de chaux jusqu'à ce qu'une goutte de ferrocyanure de potassium qu'on y verse, reste inclore. Ensuite on ajoute un peu plus de lait de chaux afin d'être sûr que le mélange est uniforme quand on remplit le tonneau d'eau.

CARBONATE DE CUIVRE AMMONIACAL

Carbonate de cuivre ..... 5 onces,
Ammoniaque ..... 1-2 gallon,
Eau ..... 50 gallons.

On fait dissoudre le carbonate de cuivre dans l'ammoniaque et verse cette solution dans les 50 gallons d'eau. Il faut avoir soin de conserver l'ammoniaque dans des jarres en verre ou en grès parfaitement bien bouchées.

Ce mélange revient plus cher que le précédent, mais il est d'application plus facile, et on peut l'employer à la place, surtout dans le cas de la vigne, des cerisiers et des pruniers, quand il est nécessaire de faire une application tardive et que la bouillie bordelaise, en restant adhérente, pourrait nuire à sa vente.

PREPARATION CHEZ SOI DU CARBONATE DE CUIVVE

Comme on ne peut pas toujours se procurer chez les droguistes le carbonate de cuivre par précipitation, j'indiquerai ici comment on peut facilement le préparer pour un coût bien moindre que le prix ordinaire en gros.

Dans un vase d'une capacité de deux ou trois gallons on fait dissoudre 1 livre 1-2 de sulfate de cuivre (vitriol bleu) dans 2 pintes d'eau chaude; si le sulfate est en cristaux, il sera dissous en quinze ou vingt minutes. Dans un autre vase on fait dissoudre 1 livre 3-4 de carbonate de soûda (Soude à laver), aussi dans 2 pintes d'eau chaude. Quand le carbonate est dissous on verse la seconde solution dans la première tout en brassant vivement. Quand l'effervescence a cessé, on remplit d'eau le vase en brassant partout; puis on laisse reposer cinq ou six heures, au bout desquelles le sédiment se sera déposé au fond. On décante le liquide clair sans troubler le précipité; on remplit une seconde fois le vase d'eau et brasse comme auparavant; puis on laisse reposer jusqu'à ce que le sédiment se soit de nouveau déposé, ce qui aura lieu au bout de quelques heures. On décante le liquide clair avec soin; le résidu est du "carbonate de cuivre." Avec les quantités ci-dessus de sulfate de cuivre et de carbonate de soude, on prépare 12 onces de carbonate de cuivre.

Au lieu de faire sécher le carbonate de cuivre, ce qui exige beaucoup de soin, on ajoute de l'ammoniaque forte, on brasse bien, puis on ajoute assez d'eau pour avoir 6 pintes de liquide qu'on peut garder dans une jarre ordinaire en grès (de deux gallons), qu'il faut avoir soin de bien boucher.

Chaque pinte du liquide contient 2 onces de carbonate de cuivre; si donc on en ajoute une pinte à 25 gallons d'eau, on aura une solution pour traitement, de même force et de même propriété que celle qu'on obtient avec le carbonate pulvérulent; elle exige peu de travail pour sa préparation et se trouve prête pour les besoins pendant toute la saison.

L'ASPERGE

Légume délicieux, d'une digestion facile, l'asperge devrait avoir sa place dans tous les jardins.

On sait qu'un pied d'asperges comprend une partie souterraine, la griffe, formée d'un rhizome et de racines; cette griffe émet au printemps des rameaux aériens, les turions; c'est cette partie que l'on mange. Si on laisse monter les turions ils donnent des pieds de 1 verge et demie environ, très ramifiés, couverts de petites aiguilles vertes. Les fleurs sont verdâtres et les baies rougeâtres. Les graines se conservent environ pendant cinq ans.

Pour qu'un sol convienne à la culture de l'asperge, il suffit qu'il ne soit pas humide et imperméable; les terres silico-argileuses lui sont plus favorables que les terres argilo-calcaires. Ce qu'il lui faut surtout, c'est que cette terre soit friable et riche, s'échauffant facilement au printemps.

On fait la plantation en mai, en juin, mais la terre, autant que possible, doit être préparée dès l'automne. On laboure, à la bêche ou à la charrue, à environ 20 à 24 pouces de profondeur. En même temps on y incorpore les engrais.

Voici les meilleures formules d'engrais:

Employer à l'acre: 1o 50 livres superphosphate double ou 110 livres de superphosphate à 16 p. c., et 50 livres de chlorure de potassium; 2o 80 livres phosphate de potasse et 50 livres de potassium. Enterrer légèrement l'engrais par un binage. Dès que les turions commencent à pointer, répandre à la volée 80 livres nitrate de soude et l'enfouir par un béchage léger. Renouveler cette fumure un mois plus tard.

Une aspergerie produit environ pendant quinze ans. Passé cette période, il sera bon de planter autre chose à cet endroit et de transporter l'aspergerie ailleurs.

Pour avoir des griffes, si on ne veut pas les acheter toutes prêtes, on sème les graines en pépinières et en rayons, de manière à laisser entre chaque plante un espace de 8 pouces.

Pour planter les griffes, on trace au cordeau sur le terrain, des lignes éloignées d'une verge et sur lesquelles on creuse des trous d'une demi-verge de large et de 4 pouces de profondeur et éloignés les uns des autres d'une verge. On met les griffes dans ces trous en les recouvrant d'un peu de terre. Pour que la reprise se fasse très bien, il n'est pas mauvais de recouvrir les plants d'un peu de fumier.

On ne peut guère récolter que la troisième année. Pour empêcher les tiges d'être agitées par le vent, on cloture avec des fils de fer. Tous les ans, il faut biner.

La quatrième année, on butte les tiges au printemps; la récolte se poursuit jusqu'en juillet.

On opère la cueille le matin, soit à la main, soit avec un couteau coupant bien.

La récolte des graines doit se faire sur des pieds bien vigoureux, âgés de sept à douze ans.

Pour terminer, indiquons en deux mots comment on fait des conserves d'asperges. On prend des asperges fraîches et on les gratte en effeuillant jusqu'à la pointe. Après les avoir égalisées à la hauteur des bocaux, on les met dans l'eau froide, la tête en bas et de manière qu'un tiers seulement de la longueur soit plongé dans le liquide.

Après avoir fait bouillir pendant 5 à 10 minutes, on plonge dans l'eau froide, puis on fait égoutter et on met dans des bocaux. On achève de remplir avec de l'eau légèrement salée et bouillie. Après avoir bouché et ficelé avec soin, on place tous les bocaux dans une marmite et on chauffe à l'ébullition pendant 30 minutes à 35 minutes.

On laisse ensuite refroidir, et le lendemain on cachète les bocaux et on les met à la cave.

L'esprit d'imitation et l'inertie sont d'importants facteurs dans le monde surtout dans celui de la jeunesse. — G. Wagner.

« LA FERME »

JARDINS SCOLAIRES

(Suite)

Les parcelles spéciales d'expérimentation sont généralement plus grandes que celles dont chaque enfant a la charge. Elles servent à l'étude des rotations, de la valeur des fertilisants, des effets de la pulvérisation, du choix des graines, des qualités du sol, etc.

Dans une école on a étudié spécialement le maïs, le trèfle, la tomate et le chou; dans une autre les haricots, les pois, les betteraves et les pommes de terre. Dans tous les jardins des parcelles de terrain sont consacrés à la culture des fruits tels que les fraises, les framboises, les groseilles.

La dimension des parcelles d'expérimentation varie de deux cents à deux mille pieds carrés.

Dans tous les jardins scolaires chaque élève a sa parcelle dont il est seul responsable. Elle est, selon l'âge des élèves, de 72 à 120 pieds carrés. Dans certains jardins chaque élève a même deux parcelles, une pour les légumes, etc., et l'autre, pour les fleurs.

Dans une grande école les élèves ont travaillé deux heures par semaine dans le jardin, dans une autre l'enthousiasme était si grand que les enfants se livraient au jardinage après les heures de classe. Mais, quand les jardins sont bien organisés, une heure de travail par semaine suffit.

Il arrive que, pendant les vacances, des élèves négligent ou abandonnent complètement leurs parcelles; mais quand, à la rentrée, ils constatent que celles-ci sont remplies de mauvaises herbes et les comparent avec celles de leurs camarades plus soigneux, ils se mettent courageusement à l'ouvrage et s'aperçoivent des inconvénients de la négligence.

En général, les enfants ont bien soin de leurs outils, ils notent la quantité et la valeur des graines semées, le temps qu'ils consacrent à la culture, la quantité et la valeur des produits obtenus.

L'état ci-dessous a été dressé par un élève de l'école de Bornsville, dont la parcelle mesure dix pieds par vingt et qui a récolté des radis, des laitues, des haricots et des navets. Le travail de l'élève est évalué à dix cents de l'heure.

DEPENSES

Préparation du sol	$0.10
Piquets et étiquettes	0.10
Plantation, 2 heures	0.20
Sarclage, etc., 5 heures	0.50
Récolte, 5 heures	0.50
Graines: pois, 2c, haricots, 5 cents,	0.07
Carottes, 1c; betteraves, 2c; oignons, 1c; panais, 1c; radis, 1c; laitues, 1c	0.07
Fleurs	0.08
	$1.62

RECETTES

20 bouquets de fleurs	$0.60
2 pintes de pois	0.20
5 paquets de carottes	0.15
5 pintes de haricots	0.15
10 paquets de radis	0.20
8 paquets de betteraves	0.16
3 bottes d'oignons	0.15
5 paquets de panais	0.20
12 laitues	0.36
	$2.17

Bénéfices nets ($2.17—$1.62), $0.55.

Les cinq jardins scolaires Macdonald, de la province de Québec sont à Knowlton, Brome Ouest, Tron Hill, Brome et Balton Ouest. Chacun d'eux mesure environ un acre. Sous la direction de M. George D. Fuller, l'instructeur voyageur, les travaux préparatoires ont été faits dans l'automne de 1903 et, en 1904, les élèves étaient à l'œuvre dans leurs jardins. A Knowlton, on a fait d'intéressantes expériences sur l'arrosage des pommes de terre à la bouillie bordelaise pour prévenir la pourriture.

Les jardins scolaires du Nouveau-Brunswick sont à Woodstock, à Hartland, à Florenceville, à Andover et à Kingston; ceux de la Nouvelle-Ecosse à Brookfield, Old Barns, Belmont, Bible Hill, Truro et Great Village; ceux de l'Ile du Prince-Edouard à Kensington, Bedeque, Searletown, Tryon et Emerald.

Les jardins scolaires de l'Ile du Prince-Edouard ont deux acres de superficie chacun. Le printemps dernier les élèves ont planté plus de 2,000 arbres. Les parcelles individuelles mesurent 4 pieds de largeur par 4 à 12 pieds de longueur. Chaque élève ne cultive que deux sortes de plantes, légume et fleur. Les parcelles d'expérimentations contiennent du trèfle, des pois, des haricots, du lin, etc.

Dans certaines parties du pays les contribuables aident au maintien des jardins en établissant les clôtures, en labourant, en fournissant du fumier, etc.



PETITS JARDINIERS A L'OUVRAGE, A GALETTA, ONT.

INTERESSANTES EXPERIENCES

A la ferme expérimentale de Nappan (Nouvelle Ecosse) on a fait d'intéressantes expériences dans le but de constater l'effet du trèfle semé avec les grains et de déterminer quel avantage l'enfouissement à la charrue d'une pousse de trèfle d'une année pourrait avoir sur les récoltes subséquentes.

Un autre but en vue était de savoir si le rendement du grain est affecté par le semis du trèfle avec le grain. En raison du temps exceptionnellement sec pendant la saison le trèfle a moins poussé qu'à l'ordinaire, et il sera peut-être bon de répéter ces expériences. Le trèfle rouge mammouth a été semé en même temps que le grain, à raison de 10 livres à l'acre, à l'aide du semoir avec annexe à graine de graminées. Le grain a été semé le 13 mai; l'orge a été récoltée le 18 août, l'avoine le 3 septembre et le blé le 8 septembre. Les parcelles étaient d'un vingtième d'acre chacune. Le terrain était une terre argileuse qui était en un bon état de fertilité, ayant été l'année précédente en plantes-racines et ayant reçu pour cette culture 25 charretées à un cheval de fumier de ferme à l'acre. Les grains ont produit les rendements suivants:

Parcelles avoine Banner.

	Rendement par acre
No 1, sans trèfle	98 B 28liv
No 2, avec trèfle	101 B 14liv
No 3, sans trèfle	111 B 6liv
No 4, avec trèfle	102 B 17liv
Parcelles blé Fife blanc	
No 1, sans trèfle	41 B —
No 2, avec trèfle	39 B 30liv
No 3, sans trèfle	41 B 20liv
Parcelles orge Odessa	
No 1, sans trèfle	59 B 20liv
No 2, avec trèfle	59 B 38liv
No 3, sans trèfle	61 B 12liv
No 4, avec trèfle	60 B 40liv

HERBAGEUM

Herbageum est manufacturé à Galt, Canada, depuis 20 ans par la Beaver Mfg Co. Il a une réputation qui s'étend à tous les points du Canada. Il s'en fait un commerce régulier à Terreneuve. Plusieurs gros chargements ont été expédiés en Russie. Un débouché se développe actuellement en Nouvelle-Zélande. Un grand nombre des meilleurs éleveurs du Canada s'en servent régulièrement et cependant il se trouve des gens si préjugés contre le produit qu'ils ne veulent même pas l'essayer. Ceci est à leur grand désavantage parce que son emploi est profitable et un essai le prouvera à l'évidence aux plus incrédules. 27-1

CUISINE RUSTIQUE

LES OEUFS

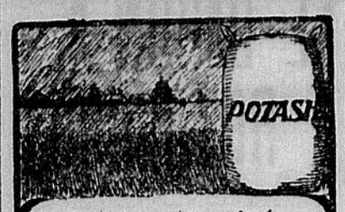
Oeufs brouillés. — Prenez un plat émaillé ou en porcelaine et faites-y fondre du beurre, puis cassez-y vos œufs auxquels vous ajoutez un peu de lait, du sel et du poivre. Votre plat étant sur le feu, battez vivement son contenu avec une fourchette. Retirez du feu quand les œufs commencent à prendre et continuez de les battre pendant une minute. Ajoutez-y alors, si c'est votre goût, du persil haché.

Servez avec des croûtons frits.— En somme, il s'agit "presque" d'une omelette, et beaucoup de ménagères qui n'ont pas le tour de main nécessaire pour bien faire l'omelette, la remplacent souvent, sans s'en douter, par un plat d'œufs brouillés mal préparé.

Qu'est-ce que les "croûtons frits" dont j'ai parlé plus haut? — Simplement des tartines minces que l'on fait jaunir avec du beurre dans la poêle. C'est croustillant, et c'est bon pour ceux qui ont de bonnes dents, s'entend.

Ces mêmes croûtons frits vont bien aussi, je la dis en passant, avec les plats d'épinards; on les met sur le plat et en nombre tel que chaque convive ait le sien.

Les instants de bonheur sont comme des clous cornés le long d'une muraille: on n'en a pas pitié la main quand on les arrache pour les mettre ensemble.—Bossuet.



La Potasse est aussi nécessaire que la Pluie

La qualité et la quantité des récoltes dépendent d'une suffisance de

Potasse

dans le sol. Les fertilisateurs qui n'ont pas beaucoup de potasse ne produisent jamais de résultats satisfaisants.

Tout fermier devrait être familier avec les proportions exactes d'ingrédients qui entrent dans la préparation des meilleurs fertilisateurs pour toutes sories de récoltes. Nous avons publié une série de livres, contenant les dernières recherches faites sur ce sujet vital, et que nous enverrons gratis sur demande. Ecrivez maintenant pendant que vous y pensez, aux

GERMAN KALI WORKS
22 Nassau Street, New York.

ABSORBINE

Enraye l'inflammation et l'enflure. Rétablit la circulation du sang dans n'importe quelle entorse du tissu épaissi, sans former d'ampoules, sans enrayer le poil ou qu'il faille laisser le cheval à l'écurie. Agréable à employer, propre, inodore. $2.00 la bouteille livrée. Livre 12—B. gratis.

ABSORBINE, JR., pour le monde, $1.00 la bouteille, guérit oignons, cors engelures, entorses, etc. rapidement. La véritable est manufacturée seulement par

W. F. Young, P. D. F. 70 Rue Monmouth, Springfield, Mass.

Agents canadiens: LYMAN SONS & CO., Montréal.

POUR UNE PIASTRE

Vous recevrez par la malle:

1. *Une sonde trayeuse,* avec direction et le traitement de toutes les maladies du *pis* et des *trayons.*
2. *Le Petit Livre d'Or* qui traite de toutes les maladies du *cheval,* de la *vache,* du *mouton,* du *porc,* des *volailles* et du *chien.*
3. *Les secrets de la chasse,* pour *renards, belettes, bêtes puantes, fouines, visons, Rats-musqués,* et *loutres,* avec direction et composition de *l'onguent à pièges à renards* et du *poison à renards* ainsi que des *drogues à pièges* pour les autres bêtes à fourrure.

PHARMACIE VETERINAIRE DU
Dr GRIGNON,
STE-ADELE, P. Q. 26 3 m-4

Appareil à déchargement de Buchanan



Fonctionne bien sur les meules et dans les granges. Décharge toutes sortes de foin, de grain, fèves ou en faisceaux.

Ecrivez pour avoir un catalogue, à

M. T. BUCHANAN & Co., Ingersoll, Ont. 21-31

L'Ecrémeuse qui est enfin de Compte la Meilleur Marché.

Il y a encore des gens qui cherchent à se procurer "quelque chose pour rien". Ils achètent une voiture à un prix d'"occasion" parce que l'agent leur dit que "c'est tout aussi bon". Et alors, après quelques mois quand les bandages et les rais sont tout desséchés, alors ils méprisent leur voiture.

Le Prix n'est pas la seule Différence

C'est la même chose quand il s'agit d'une écrémeuse. Vous pouvez acheter d'autres écrémeuses à meilleur marché que l'Ecrémeuse U. S., mais avant d'avoir fini de payer votre expérience, vous trouverez déjà que le prix n'est pas la seule différence. Les écrémeuses à bon marché cessent rapidement de bien fonctionner parce qu'elles sont faites de matériaux à bon marché par des méthodes inférieures de fabrication, elles consomment le double d'huile; elle sont munies d'un bol qui ne fonctionnera pas bien et n'écrème pas complètement. Le coût des réparations dans les premières années paierait la différence pour une Ecrémeuse U. S.

La Durée est Importante

L'écrémeuse U. S. a subi l'épreuve du temps. Un grand nombre de ces écrémeuses ont été en usage pendant 10 ans et ont coûté moins d'une piastre pour les réparations. Elles fonctionnent facilement, écrèment mieux que les autres, ont un bol simple, un engrenage recouvert et une boîte d'alimentation convenablement basse.



La Vermont Farm Machine Co. a publié dans un joli livret quelques-unes des milliers de lettres de gens qui se servent de l'Ecrémeuse U.S. et qui en sont satisfaits. Ce livret vous épargnera de l'argent quand vous achèterez une écrémeuse et une carte postale suffira à vous le faire parvenir.

Pour assurer une prompte livraison et éviter les frais de transport à ses clients canadiens, la compagnie fait ses envois directement de ses entrepôts à Montréal, Sherbrooke, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Vancouver, mais toutes les lettres doivent être adressées à Bellows Falls, Vt.

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT, 10 PLACE D'YOUVILLE, MONTREAL
Représentant dans la Province de Québec, de grandeurs pour beurreries. Tient aussi en stock des morceaux supplémentaires pour formats de beurreries et de fermes des écrémeuses U.S. 28-2

{Bureau: Tel. Bell Main—3581
{Entrepot " " Est—2204
{Résidence " " Est—2364

MICHAUD, FRERES & CIE,
Exportateurs de Grains
Bureau: 91 rue St-François-Xavier
Marchands de Farine, Son, Moulée, Etc.
Entrepot: No 273 rue Notre-Dame, Hochelaga
MONTREAL
Nous avons constamment en entrepot les produits suivants:

Farine d'avoine, Farine patente à boulanger, Farine forte à boulanger, Farine patente à pâtisseries, Son de blé-d'Inde, Blé-d'Inde américain, Blé à volailles, Grains de blé.
20-1 an P-J-C

50 Ans de Succès! LINIMENT GENEAU
MARQUE DE FABRIQUE
SEUL TOPIQUE



Plus de FEU! Plus de TARES!

remplaçant le *FEU* sans douleur ni chute du poil. Guérison rapide et sûre des *Boitteries, Molettes, Ecarts, Foulures,* Vessigons, Engorgements des Jambes, *Suros,* Eparvins, etc.

DÉPÔT: 165, Rue St-Honoré, Paris ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.



Le VIGORA Continue son œuvre de bienfaisance dans nos campagnes en aidant les cultivateurs à conserver leurs chevaux forts et vigoureux. Voici ce qu'écrit à ce sujet M. F. X. LAROCHE, de St-Augustin:

Monsieur, — Plusieurs cultivateurs de ma paroisse avaient déjà fait usage du VIGORA pour leurs chevaux et en avaient obtenu les meilleurs résultats. Un de mes chevaux étant atteint d'une attaque de morfille et d'une toux violente qui le mettaient dans un état d'incapacité absolue, je résolus de lui administrer une bouteille et j'eus le plaisir de voir disparaître complètement ces redoutables maladies. Mon cheval accomplit maintenant sa tâche comme auparavant. Je suis heureux de vous accorder ce témoignage en faveur du VIGORA.

Votre, etc., F. X. LAROCHE.
4 Janvier 1905. 27-2 St-Augustin

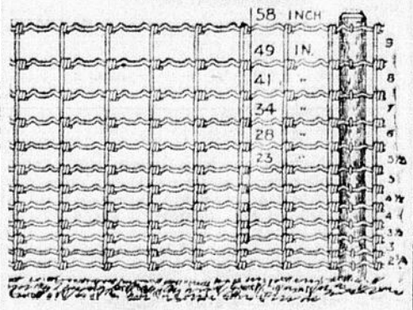
J. B. MORIN, 318½ Rue St-Joseph, Québec.

CLOTURE EN BROCHE D'ACIER GALVANISEE ET TRESSEE

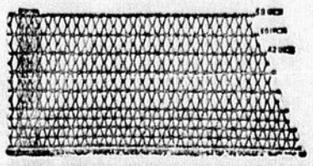
Après tout ce qu'on a dit et fait, il y a plus de nos clôtures en usage que toutes les autres marques de clôtures de broche combinées.

Nos ventes doublent chaque année.

HIGH CARBON



Cloture Américaine pour champs et porcs.



Cloture Ellwood pour champs et gazon.

Si vos Marchands n'ont pas nos Clotures Ecrivez-nous.

The Canadian Steel and Wire Co., LIMITED.
WINNEPEG, Man. HAMILTON, Ont.
26-1an

Nous signalons spécialement à votre attention notre clôture de broche très pesante, toute en broche horizontales No 9. Elle pèse plus par tige, et a une plus grande force de tension que toute autre cloture sur le marché.

Les MARCHES AGRICOLES

A Montréal, à Québec, à Ottawa et à travers la province

LES DERNIERS PRIX

COMMERCE

Nous avons assisté, cette semaine, à la première manifestation sensible de l'été, et il est à espérer que la chaleur viendra pour de bon activer la poussée des grains et de la végétation. Les pâturages sont en excellente condition, et la fabrication du beurre et du fromage est commencée sur une grande échelle. Nos marchés locaux ont été abondamment approvisionnés, cette semaine, et le commerce est très satisfaisant en général.

Les magasins de gros sont très occupés, et si le détail se plaint quelque peu de la température, les remises de fonds sont bonnes néanmoins.

La construction offre une activité merveilleuse, la navigation bat son plein, et l'ouvrage abonde.

Pas de changements importants à mentionner dans les épiceries. Le commerce des ferronneries est actif et prospère.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre et le fromage ont obtenu de bons prix, cette semaine, mais le fromage tend à baisser, depuis que le fromage d'herbe a fait son apparition sur le marché. Les détenteurs ont réalisé de 9 1-4 à 9 1-2c, cette semaine.

Les prix du beurre montent, au contraire, grâce à l'active demande locale et étrangère. On a payé de 18 1-2 à 18 3-4c en gros, et les fines crêmeries obtiennent 20c aujourd'hui.

En vertu d'une loi passée à la dernière session, les inspecteurs autorisés par le ministre de l'agriculture peuvent, aussi fréquemment que le ministre le juge nécessaire, faire subir les inspections à toute fabrique de beurre et de fromage en opération dans la province, dans le but de constater la manière dont elles sont tenues, ainsi que la qualité de leurs produits. Une amende de vingt piastres sera imposée à celui qui entravera le travail des inspecteurs.

GRAINS ET FARINES

Tous les marchés américains sont fermés aujourd'hui à l'occasion de la célébration du Decoration Day.

Le commerce de grains est très limité à Montréal. Il y a plus de demande pour le blé du Manitoba. La demande locale est assez bonne pour l'avoine, mais les livraisons sont très limitées et les prix sont très fermes à 46c pour le No 2 ; à 45c pour le No 3 et 42 1-2c pour le No 1.

Le marché aux farines est actif, sur une bonne demande et les prix sont fermes. On cote les patentes du printemps de $5.40 à $5.60 ; les fortes de boulangers de $5,10 à $5.30 ; les patentes d'hiver de $5.50 à $5.60 ; les straight rollers de $5.15 à $5.25 en barils et de $2.45 à $2.50 en poche.

Les issues sont fermes.

PRODUITS DE LA FERME

Oeufs en gros, 16c, les oeufs frais No 1 et le marché a été actif à la hausse toute la semaine. Les livraisons sont cependant très abondantes.

Les patates au contraire sont à prix faibles. On vend à des prix divers selon la qualité ou la quantité. En général la qualité laisse à désirer.

Les volailles sont à prix stationnaires, sauf pour les oies, qui se vendent de 12 à 13c la livre, avec approvisionnement restreint. Le foin est moins cher. Les apparences sont pour une bonne récolte en Europe et en Amérique. On paie la première qualité de $9.00 à $9.25 la tonne, à Montréal et le No 2 de $8.00 à $8.25.

MARCHE AUX BESTIAUX

Aux abattoirs de l'est hier il y avait en vente environ 600 têtes à cornes, 200 veaux, 300 moutons et agneaux et 25 jeunes porcs.

La demande locale est active et les prix sont fermes.

On a payé la livre, sur pieds, le bœuf de choix de 5 3-4c à 6c ; le bon bœuf de 4 3-4c à 5c ; le bœuf ordinaire de 4 1-4c à 4 1-2c et le commun de 2 3-4c à 4c.

Les vaches à lait se sont vendues de $55 à $65, selon la qualité. Les veaux ont réalisé de $2 à $6 la pièce. Les moutons se sont vendus de 3 1-2c à 4c la livre et les agneaux de $3 à $5 la pièce.

Les jeunes porcs se sont vendus de $1 à $2 la pièce.

On a exporté du port de Montréal pendant la semaine dernière, 3,599 têtes de bétail.

PEAUX VERTES

La demande est satisfaisante.

Peaux de Montréal : bœuf No 1, 9 1-2c ; No 2, 8 1-2c ; No 3, 7 1-2c ; veau, No 1, 13c ; No 2, 11c ; peaux de mouton, $1.10 ; agneaux du printemps, 15c ; cheval, No 1, $2 et No 2, $1.50.

Peaux de la campagne : bœuf No 1, 9 1-2c ; No 2, 8 1-2c ; No 3, 7 1-2c ; veau, No 1, 13c ; No 2, 11c ; peaux de mouton, $1.10 ; peaux d'agneaux, 15c.

LE FOIN A BOSTON

Le marché est ferme et la demande est bonne pour toutes les qualités.

Le marché est tranquille pour la paille de seigle.

Nous cotons :

	Petites balles.	Grosses balles.
Foin choix	$16.00 à 17.00	$16.00 à 00.00
Foin No 1	16.00 à 00.00	15.00 à 16.00
Foin No 2	14.00 à 15.00	14.00 à 15.00
Foin No 3	12.00 à 13.00	12.00 à 13.00
Foin mêlé de trèfle	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Foin trèfle	12.50 à 13.00	12.50 à 13.00
Paille de seigle liée	16.00 à 16.50	00.00 à 00.00
Paille de seigle en balles	15.00 à 00.00	15.00 à 00.00
Paille d'avoine	10.00 à 00.00	10.00 à 00.00

MARCHES

MARCHE BONSECOURS

LEGUMES

Asperges, la doz	3.00
Aubergines, la doz	2.00
Baume, la doz	10
Betteraves, le panier	0 40
Betteraves nouvelles la doz	1 50
Carottes nouvelles la doz	1 00
Céleri de Floride, le crate	
Choux nouveaux, le crate	2.50
Champignons, la lb	
Concombres, le panier	3 00
Cresson doz. pqts	0 75
Epinards, le quart	
Fèves jaunes	2 50
Fèves vertes	2.50
Navets le sac	0 90
Navets nouveaux, la doz	60
Oignons de ermudes, la bte	1.50
Oignons d'Egypte, la lb	0.02 1-2
Patates (au char, le sac de 90 lbs)	50
Patates (au détail) le sac de 90 lbs	60
Patates nouvelles, baril	4.00
Poireaux, 1 epaquet	0 10
Persil, doz paqts	0 35
Pient, le panier	20
Pois verts, le panier	4 00
Radis, la doz	30
Raifort, la lb	0 10
Rhubarbe, la doz de paquets	15
Salade, la doz 0.00	1.00
Salade de Waterloo, la bte	1.50
Tomates de Floride, le crate	3.00

FRUITS VERTS

La deuxième vente à l'encan aura lieu la semaine prochaine.

Ananas, la bte de 2 doz	3.25	4.00
Bananes, le régime	1.2	2.50
Citrons de Messine, la bte		2.50
Citronnette, la bte		
Fraises, le caseau	0.14	0.15
Oranges de sang, la 1-2 bte		2.50
Oranges Navel, la bte	3.50	3.75
Oranges Jamaique, le qrt		6.00
Oranges Sorentes la bte	3.00	3.50
Oranges Valence, bte 420		6.00
Pommes, le qrt	3.00	5.00

MARCHE DE QUEBEC

GRAINS ET FARINES (Prix du gros)

Avoine, 34 lbs ord	0 52	0 50
Orge, ord. par 48 lbs	070	0.75
Orge à Drêche	0 70	0 80
Blé-d'Inde	0 61 1-2	062 1-2
Sarrasin	0 75	0 80
Farines :		
Patente d'hiver	5.50	5.60
Patente Man	6 00	6 10
Straight roller	5.30	5.40
Extra, par brl	000	5.00
Superfine par baril	4.90	0.00
Farine de boul. par brl	5 60	5 70
Patent Hung, 98 lbs	2 90	0 00
Farine forte à levain	2 60	2 65
Patente d'Ontario	ç 50	2 60
Straight Rollers	2 45	2 50
Extra	2 45	2 50
Superfine	2 15	2 25
Fine	2 15	0 00
Son, par 100 lbs	0 00	0.95
Gru blanc	1 25	1 30
Moulée d'avoine	0 00	1 50
Avoine roulée	0 00	2 25
Barley	1.95	2.00
Farine de blé-d'Inde	0.00	1.35
" No 2, "	0 00	6 50
" No 3, "	0 00	5 50

Ces prix sont ceux de l'ouest.

PROVISIONS

Bœuf salé mess 200 brl	00 00	15	50
Lard Short cut brl	0 00	19	00
Lard clear Back	20 00	21	00
Porc abattu p. 100 lbs	0.00	9.25	
Pommes de terre :			
Par lot de char pr sac	0 00	0	00
Par jobs "	0 00	0	00
Fèves :			
Blanches triées, pr 60 lbs.	1 90	1	90
Yellow Eye	2 50	3	00
Prov. de Québec	2 50	3	00
Fourrages :			
Foin pressé nov. Nolton	0 00	10	50
" No 2 "	0 00	9	50
Paille pressée tonne	6 00	6	50

PEAUX ET SUIF

Prix payés aux bouchers:

Peaux v'tes No 1 p. 100 lbs	000	8.00
Peaux v'tes No 2	6.00	7 00
Peaux v'tes No 3	0 00	6 00
Bull, 100 lbs	0 00	6 00
Peaux agneau	0 25	0 50
Peaux mout. tond "	0 10	0 25
Peaux veaux lb	0 00	0 10
Hamilton No 1, insp	0.00	7.50
" No 2, "	0 00	6 50
Toronto, No 1, "	0 00	7 50
Montréal No 1, "	0 00	7 50
" No 2, "	0 00	6 50
" No 3, "	0.00	5.50

PELLETERIES

Les prix donnés plus bas sont strictement pour des peaux de bonnes saisons qui ne sont pas endommagées, suivant la grandeur et la couleur.

Vison	2 50	4 00
Martre Clair	2 00	3 00
Renard rouge	2 00	3 00
Bêtes Puants	50	80
Ours noire	5 00	14 00
Rat Musqué (grand)	14	15
" (petits	3	5
Pécan	3 00	6 00
Loup Cervier	1 50	5 50
Loutre	10 00	18 00
Cararou	3 00	4 50

PRODUITS DE LA FERME

Beurre:			
Frais de laiterie	0 16	0	15
Crêmeries chois lb	0 19	0	20
Second choix lb	0 17	0	18
Fromage:			
Frais	011		012
Vieux	12 1-2	0	13
Divers:			
Oeufs frais	0 16 1-2	0	17
" d'automne	0 00	0	00
" chaulés	0 00	0	00
Sucre d'érable, liv	0 07	0	00
Sirop " gal	0 60	0	80

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS : — Orge, par minot, 0.00 à 0.90 ; Blé par minot, $1.50 Pois par minot, $1.20 ; Avoine, par minot, 0.48 à 0.50 ; Sarrazin par minot, 0.00 à 0.75 ; Blé-d'Inde, par minot, 0.00 à 0.67 ; Fèves par minot, $2.00 à $2.25.

FARINES:—Kewatin, le sac $2.80 ; Hungarian, le sac, $2.90 ; Hight Leaf le sac, $2.70 :

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, 0.60 ; Pommes, le baril, 4.50 à 5.00 ; Navets par minots, 0.25 à 0.30 ; Betteraves par minot, 0.00 à 0.00 ; Carottes, par minot, 0.00 à 0.00 Oignons, la livre 0.05 ; Oignons le paquet 0.05 ; Ail la douzaine, 0.10 Fèves, la pinte, 0.15 ; Salade la douzaine, 0.25

VOLAILLES ET GIBIER — 0.13c ; Poules la livre, 0.15 tQ,ndes, la livre, 0.18 ; Canards, la livre, 0.12 ; Oies, la livre, 0.12 ;

VIANDES—Lard, par 100 livres, 8.50 à 9.00 ; Lard par livre, 0.12 à 0.13 ; Lard salé par livre 0.12 ; Bœuf, par 100 livres, 8.00 ; Bœuf par livre, quartier de devant, 0.06 à 0. 09 ; Bœuf par livre, quartier de derrière, 0.10 à 0.15 ; Veau à la livre, 0.09 à 0.10 ; Agneau, la livre, 0.15 ; Mouton, la livre, 0.12 ;

LAITERIE ET DIVERS—Beurre de ferme, 0.18 ; beurre de crêmerie, 0.22c ; Fromage, 0.16 ; Oeufs en caisse, 0.18 ; Oeufs frais, 0.20 ; Saindoux, 0.13 ; sucre, par livre, 0-13 ; Sirop, le gallon, 1.00 ; Miel en gâteaux, la livre, 0.15; Laine en écheveaux, la livre, 0.60; Savon, la livre, 0.05; Peaux, par livre, 0.06 à 0.07 ;

MOULEE—Moulée de Maïs, le 100 livres, $1.25 ; Son de blé, 1.05 ; Nru, 1.25 ;

FOIN—Foin pressé, à la tonne, 12.00; Foin non pressé, à la tonne, 10.00 ;

BOIS—Bois mou, la corde $3.00 ; Bois franc, la corde, $4.50 à 5.00.

MARCHE DE SOREL

—Nous avons eu un assez bon marché samedi. Il y avait beaucoup de sirop d'érable, d'œufs, de légumes et de grains. Le sirop s'est vendu généralement 80c le gallon, une certaine quantité, 75c. Les œufs 18c, les pommes de terre, 50c le minot ; les navets 45c ; les choux de Siam, 45c, les fèves 8c la pinte, les oignons 20 cents la petite tresse et $2.50 le minot ; le blé d'inde $1.25, les fèves au minot, $1.80 ; les pois, $1.30 ; le sarrazin, 80c ; l'avoine 45c le minot ; le beurre 23 et 24 cents. Les autres denrées et produits se sont vendus aux prix ordinaires.

MARCHE DE ST HYACINTHE

GRAINS. — Avoine, par minot, 50c; Orge, 1.10; Blé, 1.40 ; Pois, 1.50 ; Sarrasin, 65c ; blé-d'Inde, $1.00.

VIANDES.— Lard, par 100 livres, 7c Lard frais, par livre, 10c ; lard salé, 11 à 12c ; Bœuf, par livre, 6 ; par cent livres, quartier de devant, 3 c; quartier de derrière, 6 à 8c, agneau le quartier, $1.00, la livre, 11 à 12c.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates le minot, 65c ; oignons, $1.75 ; fèves, $2 ; pommes, de 850c à 60c le quart ; persil, le paquet, 10c ; oignons, le paquet 10c ; Ail, la doz, 10c ; Fèves la pinte, 9c ; Betterave, au paquet, 5cts; Carottes, au paquet 5c; Navets, au paquet, 5, le minot, 30c.

VOLAILLES.—Dinde, la pièce, $2.00; à la livre, 17c ; poule, couple, $1.10 ; oies pièce, $1.00, à la livre, 9c ; canard, 60c.

LAITERIE ET DIVERS.— Beurre de ferme, la lb, 23c; œufs, par doz., 14c, sirop le gallon, ancien, 75c ; nouveau, 30c la pinte ; sucre, la livre, ancien, 8 cts ; nouveau, 15 cts; fromage la livre, 13c ; miel, en gâteaux, la liv. 14c; miel coulé, 12c ; saindoux, 13c ; peaux de mouton, 50c ; peaux de veaux, 6 à 7 cts.

FARINE ET MOULEE.— Moulée de de blé, 1.10 ; Gru, 1.20.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, de 8.00 à 9.00; Foin non pressé, de 7.00 à mais, $1.25 ; graine de lin, 95c son 8.50.

CHEVAUX: — de $150 à $250.

BOIS DE CORDE.—De $3.00 à $5.00.

VACHES A LAIT, —$40 à $50.

ANIMAUX DE BOUCHERIE. — De $13, à $25.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS.—Avoine, par minot, 50 cts; orge, $1.00 ; blé, $1.40 ; pois, $1.10, sarrasin, 65c, blé-d'Inde, 80c.

VIANDES—Lard par 100 livres 7 cts. ; lard frais par lb. 9 cents; Lard salé, 10c Bœuf par livre 6c par 100 livres, 5; quartier de devant 4 cts. quartier de derrière, 8 et 10c. Agneau le quartier 80c, la livre 10c.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates, le minot, 60 cts ; oignons, $1.00 ; fèves, $1.50 ; Pommes, 60 cents ; salade, la douzaine, 5 cents; persil, le paquet, 5 cts ; oignons, le paquet, 5 cts ; ail, la douzaine, 5 cts ; fèves, la pinte, 5 cts ; betteraves au paquet, 5 cts ; carottes, au paquet, 5 cts ; navets, au paquet, 5 cts, le minot, 20 cts.

VOLAILLES—Dinde la pièce $1.50, à la livre, 16c, poules, couple $1.25; poulets couple, $1.25; Oies, pièce, 60 cts, à la livre 10c, Canard 75c.

LAITERIE ET DIVERS.—Beurre de ferme, la livre, 30 à 35 cents, œufs, par douzaine, 25 à 30c ; sirop, le gallon, $1; (nouveau 35c pinte) sucre, lb 10c; fromage lb. 12 miel en gâteaux, la livre, 16 cts ; miel coulé, 16 cts ; saindoux, 12 cts ; laine, 40 cts ; peaux, 7 cts à 7 1-2 cts ; peaux de mouton, 75 cts ; peaux de veaux, 10 cents.

FARINE ET MOULEE.—Moulée de maïs, $1.60; graine de lin, $1.50; son de blé, $1.00. Gru $1.20.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, de $8 à $8.50.Foin non pressé, de $6 à $6.50.

CHEVAUX.—De $100 à $200.

BOIS DE CORDE—$3.50 à $5.00.

VACHES A LAIT, $30.

MARCHE DE JOLIETTE

GRAINS

Avoine par minot	0 45 à 0 50
Orge par 50 lbs	0 95 à 1 00
Blé par minot	0 00 à 0 00
Pois par minot	1 40 à 1 50
Sarrasin 50 lbs	0 60 à 0 70
Blé-d'Inde par minot	0 90 à 1 00

VIANDES

Lard par 100 lbs	9 00 à 9 50
Lard frais par lbs	0 11 à 0 12
Lard salé do	0 11 à 0 12
Bœuf par lbs	0 04 à 0 08
Mouton par lbs	0 06 à 0 07
Agneau par quartier	0 75 à 1 00
Veau do	0 60 à 1 00

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple	0 80 à 0 90
Poulets do	0 90 à 1 00

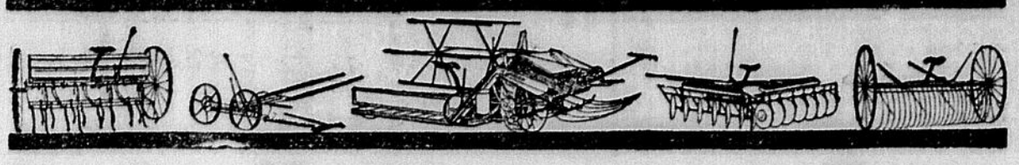
LEGUMES ET FRUITS

Patates (2 minots)	1 00 à 1 20
Navets par minot	0 25 à 0 35
Carottes do	0 25 à 0 30
Oignons par minot	1 00 à 1 25
do par tresse	0 15 à 0 20
Ail par tresse	0 15 à 0 25
Fèves par minot	1 50 à 2 00
Choux (la pomme)	0 03 à 0 06
Noix par minot	0 00 à 0 00
Pommes par minot	1 25 à 1 50

LAITERIE ET DIVERS

Beurre frais par lbs	0 20 à 022
do salé do	0 18 à 0 20
Oeufs par douzaine	0 20 à 0 22
Saindoux par lbs.	0 10 à 0 12
Sucre par lbs	0 08 à 0 09
Sirop d'érable par gallon	1 00 à 1 25
Miel par livre	0 10 à 0 12
Laine par livre	0 50 à 0 60
Laine en écheveaux par lb	0 60 à 0 70
Savon	0 05 à 0 06
Peaux par livre	0 06 à 0 07

Avant d'Acheter des Outils



Ou des Machines pour la Ferme

CONSIDEREZ CECI :

Vous voulez que le semoir, le cultivateur, la herse, la machine à récolter ou quelque machine que vous achetiez, soient de la *meilleure qualité possible.*

C'est-à dire que vous en voulez le plus possible pour votre argent, non pas le plus en quantité, mais le plus en *qualité, long usage, durée, et résistance au travail.*

Ce désir est très juste et très sensé.

Nous prétendons qu'à notre grande manufacture de Hamilton, Ontario, nous avons réussi à combiner *l'expérience* et les *facilitées* qui nous permettent d'offrir aux cultivateurs du Canada un assortiments d'outils et de machines agricoles d'une qualité supérieure. Nous n'aimons pas à nous servir de la vieille phrase *"le meilleur dans le monde,"* parce que chacun s'en sert, mais des milliers de clients satisfaits le disent pour nous, et ils doivent réellement être satisfaits car nous possèdons l'expérience et des facilités que n'ont pas les autres manufacturiers.

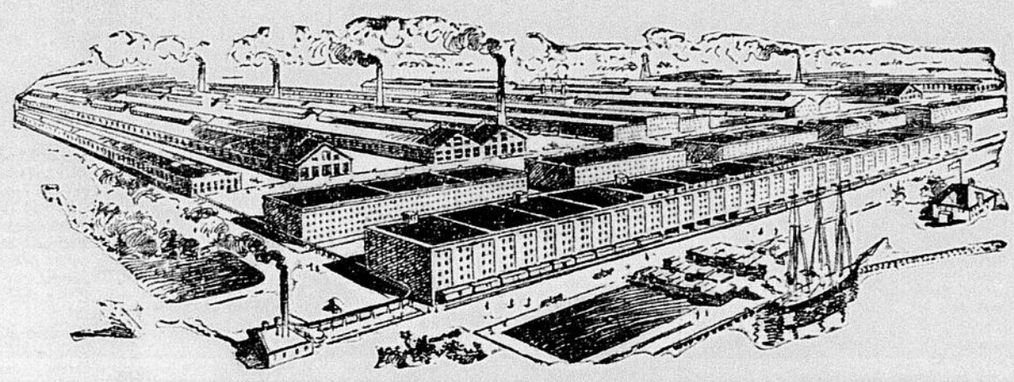
Nous ne pouvons pas vous dire sur le papier la moitié des avantages que présentent la ligne International. Mais nous tachons de faire le possible pour vous permettre de vous en rendre compte par vous-même au moyen de vos yeux. Dans presque chaque paroisse vous trouverez un vendeur International. Il a des catalogues décrivant notre assortiment. Il a des échantillons dans son magasin. Il sera content de vous les montrer.

Il ne sera pas mécontent si vous allez le voir *avant d'acheter* et vous rendre compte par vous-même de ce qu'il a à vous offrir.

Allez y. Cela ne vous prendra pas beaucoup de temps et cela est profitable d'être renseigné sur les mérites de différentes machines.

Rappelez-vous aussi que chaque machine, chaque outil vendu par un vendeur International a en arrière le nom et la réputation de la International Harvester Company, la plus haute qui soit au point de vue de la qualité et de la durée.

Allez chez le marchand.



Les machines de l'International sont représentées par différents marchands. Voyez-les pour catalogues de

DEERING ET McCORMICK

Lieuses, Moissonneuses, Faucheuses, Rateaux, Epandeuses de foin, Lieuses de blé, Vanneuses et Concasseurs, Engins à gazoline, Meules à repasser les couteaux, Herse à disque, Herses à aplanir, Herses à levier, Herses à dents élastiques, Sarcloirs, Semoirs à disque, Cultivateurs et semoirs, Semoirs à grand jet, Scufflers, Ficelle à lieuse. Aussi agents vendeurs pour les Wagons Chatham et Petrolia.

ATELIERS DE LA

International Harvester Co., of Canada (Limited) à Hamilton, Ontario.

MARCHE DE VALLEYFIELD

GRAINS.— Avoine, par minot, 50c à 55c; sarrasin, 55c.

VIANDES. — Lard frais, par livre, 8 1-2

LEGUMES ET FRUITS.— Patates, 50c le sac.

VOLAILLES. — Dinde, la pièce, 1.50.

Poule, couple 80

LAITERIE ET DIVERS. — Beurre de ferme, la livre 18 à 20c; Oeufs, par doz. 14 à 15c; Sirop, le gallon, 90 à $1.00 ; Sucre, la livre 8 à 10c.

MARCHE D'OTTAWA

Avoine, par minot 0.36 à 0.38 ; Orge, 0.50 à 0.55 ; Blé, 0.85 à 0.90 ; Pois, 80c à 0.85 ; Sarrasin, 0.65 à 0.75.

VIANDES—Lard frais, par livre, 8 à 10c ; Lard salé, 0.10 à 0.12 1-2c ; Bœuf par livre, 0.08 à 0.10 ; Agneau, la livre, 0.12.

LEGUMES ET FRUITS—Patates, le sac 0.65 à 0.75 ; Oignons, le sac 1.25 à 1.50 ; Fèves, le minot, 1.50 à 1.75 ; Pommes 2.00 à 2.75 ; Fèves, la pinte, 0.05 ; Betteraves le sac 0.35 ; Carottes, le sac, 0.35 ; Navets, 0.30.

VOLAILLES—Dinde, la pièce, $1.25 ; à 1.50 ; Poule, couple, 0.50 à 0.60 ; Poulets, couple, 60 à 75 ; Oies, pièce, 75 à 1.00 Canard, le couple, 50 à 60c.

LAITERIE ET DIVERS—Beurre de ferme, la livre 20 à 25c ; Oeufs, par doz., 26 à 28 ; Sirop, le gallon, 1.00 à 1.25 ; Sucre, la livre, 09c à 11 ; fromage, la livre, 12 à 14 ; miel, en gateaux la livre, 12 à 14 ; Miel coulé, 08 à 10; Saindoux, 10 ; Laine lavée, 20c ; Peaux de mouton, 50 à 75 ; Peaux de veaux, 8c ; agneau, le quartier, $1.25 ; veau, le quartier, 25c à 30c.

LEGUMES ET FRUITS.— Patates, 45c la poche, oignons, 5c le paquet ; salade, la doz. 20c ; rhubarbe, 4c la doz.

VOLAILLES — Poule, couple, 75c.

LAITERIE ET DIVERS.— Beurre de ferme, la livre 17c à 18c ; œufs, par doz. 14c et 15c ; sirop, le gallon, 55c à 65c ; sucre, la livre, 7c et 8c ; saindoux, 14c ; peaux de mouton, 25c ; peaux de veaux, 85c.

MARCHE DE ST-JEAN

Avoine par poche	80 à	85
Pois, le minot	1.10 "	1.25
Orge "	45 "	50
Sarrasin "	50 "	52
Fèves "	1.40 "	1.60
Blé d'inde, le minot	90 à	1.00
Fleur de famille	2.80 à	3.00
Oeufs par douzaine	15 "	18
Beurre en tinette	25 "	28
Beurre frais par livre	22 "	25
Graisse par livre	12 "	15
Sirop d'érable	1.00 "	1.20
Sucre d'érable la lb	9 "	10
Patates par poche	75 "	80
Lard frais, par 100 lbs	8.50 "	9.00
Bœuf	8.50 "	9.00
Poules, la couple	80 "	90
Poulets, le couple	50 "	70
Dindes	2.50 "	3.00
Oies	1.50 "	2.50
Foin, par 100 bottes	6.00 "	6.50
Paille	2.00 "	3.00
Moulée par 100 livres	1.20 "	1.20
Gru	1.10 "	1.13

MARCHE DE ST JEROME

GRAINS.—Avoine, $1.05 la poche.

VIANDES.—Lard par 100 livres, [illegible] livre $9.00

MARCHE DE WINNIPEG

No 1 Northern	98c
No 2 Northern	95c
Feed No 2	55c
FARINES : —	
Lac des Bois 5 roses	$2.95
Red Patent	2.75
Medora	2.15
XXXX	1.30
Hungarian	2.75
Glenora	2.55
Manitoba	2 à 2.30
Imperial XXXX	1.40
ISSUES : —	
Son	$13.00
Gru	17.00
GRAINS CASSES : —	
Par tonne en poche, 1.50 en plus.	
Avoine la tonne	$26.00
Orge, la tonne	20.00
AVOINE : —	
	1ère qualité
En char, à Winnipeg	33c
ORGE : —	
Orge de brasserie	38 à 40c
Orge commune	36c
FOIN : —La tonne:	
En charge	$5 à $6.
VOLAILLES : —	
Poules	10c la lb
Poulets de printemps 45 à 75c la couple	
Canard	12c
Oies	12c
Dindes	16c
BEURRE : — La livre:	
De laiterie	28c
D'habitant	18 à 22c
No 3 Northern	80c
No 4 Wheat	79c
Feed Wheat	58c
FROMAGE : —	
Prix des entrepôts	11c
LEGUMES : —	
Pommes de terre, à Winnipeg	65c
Carottes, betteraves	50c
Céleri le paquet	90c
VIANDES : —	
Bœuf, ville, la lb	5 1-2c à 6 1-2c
Bœuf d'habitant	5c
Veau	10 à 11c
Mouton	7 1-2c à 8 1-2c
Agneau	9c
Porc	6 3-4

A ST-HYACINTHE

(Correspondance régulière)

ST HYACINTHE, 23.—Le prix des œufs tend à s'élever encore ; les derniers se vendaient 16 cts, la douzaine.

—Notre ville a été visitée par de nombreux étrangers samedi. Espérons qu'il en sera ainsi pendant toute la belle saison.

—La séance régulière du Conseil municipal a eu lieu vendredi soir sous la présidence de M. Louis Lussier, maire suppléant. Messieurs les échevins Chenette, Brodeur, Casavant, Fortier, Beaupré, Charpentier, Messier et Bouchard, étaient présents.

On s'est occupé de la requête des contribuables de la rue Desaulniers, dans le quartier No 5, lesquels demandent la construction d'un nouvel égout. Cette question sera soumise à la décision du comité des chemins.

A l'unanimité des voix, il a été résolu d'accorder un octroi de $200 à la fanfare Philharmonique pour une série de concerts durant l'été.

A ce propos, les édiles expriment fortement le désir qu'ils croient partagé par la population, que ces soirées musicales commencent à 8 heures moins le quart.

Une allocation de $100 est aussi votée à la société d'organisation de la Saint-Jean Baptiste. Cette manifestation des sentiments patriotiques de nos échevins est fort appréciable.

La décision au sujet des soumissions pour combustible est remise à la semaine prochaine.

Le conseil accepte les conditions de la maison Blondin et Cie pour 300 pieds de tuyau de gré de 24 pouces de diamètre ; il est entendu entre les parties contractantes que le fournisseur aura le droit d'en fournir 300 autres pieds aux mêmes termes.

Il est résolu de continuer l'égoût de 15 pouces rue Bourdages, depuis la rue Morrison sur un parcours de 300 pieds de longueur.

Avant de sortir de séance, le conseil vote un emprunt de $1200 devant servir à faire face aux expropriations et au remboursement de certains billets.

—Les funérailles de feue Dame Raymond ont eu lieu à la cathédrale samedi avant-midi au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

—Des démarches se font en ce moment auprès de l'évêché pour modifier les limites entre les paroisses de St-Aimé et de St-Louis. Plusieurs citoyens de St-Aimé seraient, dit-on, appelés à entrer dans le territoire de St-Louis pour l'agrandissement de cette dernière localité. Bon nombre de ces franc-tenanciers sont venus à ce sujet samedi s'aboucher avec les autorités diocésaines. L'affaire est en voie de règlement prochain.

St-François du Lac

(Correspondance régulière)

ST-FRANCOIS DU LAC, 25. — Jeudi, le 18 mai, est décédée à St-François du Lac, Dame Isaël Verville.

Elle était âgée de soixante et trois ans.

Le service funèbre fut chanté samedi le 20 mai, par le Révd. Messire Ernest Proulx, vicaire.

Les porteurs étaient MM. Joseph Maher, et Delphis Maher, Hector Doyal et Théophile Desmarais.

Une foule nombreuse s'était rendue à l'église pour rendre un dernier hommage à la défunte.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos condoléances.

—Les exercices du mois de Marie qui se font tous les soirs à 7 heures, attirent à l'église une foule nombreuse et recueillie. Les offices sont présidés alternativement par M. le curé et M. le vicaire. Le chant exécuté par les élèves du couvent ou par les demoiselles du village est magnifique.

A une séance spéciale du conseil de cette municipalité tenue jeudi le 18, il a été accordé à M. Jean OKer Duhaine, une licence d'auberge.

GARDEZ LE LINIMENT MINARD DANS LA MAISON.

Colonne d'Echanges du Fermier

Prix reduits speciaux pour les Annonces de Betail du Fermie

Demandé ou A Vendre ..... Emplois Vacants ou Demandes... Fermes à Vendre... Etc., Etc.,	Un demi cent la mot, chaque insertion, strictement payable d'avance

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Si vous voulez un bon commerce permanent dans votre ville, où une vente fait un client constant, et la consommation est énorme, écrivez-nous pour informations sur nos marchandises et termes. Nous instruisons nos agents, donnons les territoires et leurs pour cent de profits. Cie Médicale Herbaroot, Boîte 5442, Montréal.

AGENTS DEMANDES.—Si vous voulez un bon commerce permanent dans votre ville, où une vente fait un client constant, et la consommation est énorme, écrivez-nous pour informations sur nos marchandises et termes. Nous instruisons nos agents, donnons les territoires et leurs pour cent de profits. Cie Médicale Herbaroot, Boîte 5442, Montréal. 28-1

HOMMES.—On demande quelques hommes stables avec cheval et voiture pour introduire et vendre nos marchandises ; aussi un agent local dans les villes où nous ne sommes pas représentés. Territoire exclusif, ouvrage permanent, bon argent. R. H. Co., 207 St-Jacques, Montréal. 28-2

HOMMES.—On demande des hommes de confiance pour vendre des pommiers russes, des arbres à fruits et des arbres décoratifs, garantis et vigoureux. Bon salaire chaque semaine. Equipement gratuit. Pour les meilleures conditions, écrire à la Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 51—jno

$5 PAR JOUR pour vendre l'"Auto-Spray". Le meilleur arroseur à air comprimé et à main—une nécessité absolue pour toute ferme et jardin. Retenez territoire immédiatement. Ecrivez pour détails et machine échantillon, à Cuvers Bros., Galt, Ont. 11 C—jno

A VENDRE

HIBOU A VENDRE. — Un gros hibou à vendre, pour information écrire à M. William Donorean, Ste-Christine, co. Bagot, P. Q. 80-1-C.

DIVERS

MESDAMES

Employez notre excellent régulateur menstruel. Demandez un essai gratuit. PARIS CHEMICAL CO., Milwaukee, Wis. 19-52

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No 2712. Dame Mary A. Richardson, épouse en communauté de biens de Charles J. O'Dell, des Cité et District de Montréal, demanderesse vs Charles J. O'Dell, des Cité et District de Montréal, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le huitième jour de mai, mil neuf cent cinq.

Montréal, 8 mai 1905.

OUGHTRED, PLACE & PHELAN,
26-5 Avocats de la demanderesse

Province de Québec, District de Montréal. Dans la Cour de Circuit du District de Montréal, No 4891.

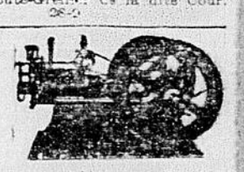
Calixte C. Rouillard, agent, de Montréal, demandeur, vs Oscar Gaudet, cidevant de Montréal et maintenant absent de cette province, avocat, défendeur, et John Ryan, employé civil des Cité et District des Trois-Rivières, et l'hon. G. McCorkill, trésorier de la province de Québec, tiers-saisis.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 27 mai 1905.

(Par ordre) J. CARTIER,
Député-Greffier de la dite Cour.
28-5

Moteur a Petrole "LAIR"



Fonctionne tout aussi bien avec l'huile de charbon qui coûte 40 p.c. meilleur marché que la gazoline et ne présente aucun danger. Demandez notre catalogue.

Feuilleton du " Cultivateur "

" LE FANTOME ROUGE "

14 (Suite)

—Faites attention, M. Burlandy a déclaré de la façon la plus formelle, qu'il vous avait engagé de façon pressante à prendre toutes les précautions pour empêcher le malheur qu'il prévoyait... et qui s'est produit en effet.

Il s'agissait de télégraphier sur le champ au sous-préfet de Valenciennes, et surtout de donner au brigadier de gendarmerie de Bry-le-Noir l'ordre de se trouver le lendemain, dès la première heure, avec ses hommes à la fosse... Est-ce exact?

—Oui...

—Pourquoi n'avez vous pas suivi ce conseil?

—Je n'ai point cru que le danger fût aussi pressant.

—Qui a fait naître en vous cette opinion?

—Boisjelin, lui-même que j'ai vu, un instant après... il dînait chez moi... Boisjelin m'a encore répété qu'il n'y avait aucun danger.

—Bien, mais ne deviez-vous pas vous défier des assertions d'un homme que l'on s'accorde à présenter comme poussant la bravoure jusqu'à la témérité, et qui, d'ailleurs, devait être d'autant moins disposé à divulguer ses appréhensions secrètes, qu'il parlait devant celle qui était alors sa fiancée... et qu'il est naturel de penser qu'il aura voulu se garder de l'alarmer.

M. Margerie resta silencieux; sa main droite passa lentement sur son front, où roulaient de grosses gouttes de sueur.

Le président reprit:

—Ce même jour... 16 août... vous avez vu une autre personne...

—Je...

—M. Antony Trichet, alors secrétaire de la mairie de Bry-le-Noir... M. Antony Trichet a fait à l'instruction, une déposition précise qu'il vient du reste, de renouveler ici... Il a par ailleurs défini le sens de la conversation que vous avez eue ce soir là...

—Je ne me rappelle pas très bien.

—Rassemblez vos souvenirs... Après vous avoir annoncé le décès de M. de Cauroir, le député de la circonscription, M. Antony Trichet ne vous a pas dissimulé qu'une sédition devait éclater, le lendemain matin, à Bry-le-Noir.

—Mais...

—Quoi? Achevez...

Si M. Antony Trichet a rappelé bien exactement cette conversation, il a dû vous dire qu'il s'est élevé lui-même, contre l'idée émise précédemment, par Burlandy... de faire venir des gendarmes à la fosse.

—Vous voyez que vos souvenirs sont fidèles lorsque vous le voulez bien... lorsque vous croyez y avoir intérêt... Continuez...

Mais M. Margerie, atterré, resta muet.

—Vous rappelez-vous également, demanda le président, quels arguments, M. Antony Trichet faisait valoir, à l'appui de l'opinion qu'il exprimait ?

—Sans doute, il disait que la vue des uniformes... que la présence des gendarmes iraient précisément à l'encontre du but proposé... que ce déploiement de forces ne ferait qu'irriter davantage les charbonniers, et, ainsi, accroîtrait les dangers de la situation.

—Oui; il est possible que M. Antony Trichet vous ai dit cela, mais vous comment l'avez-vous cru?

—Je l'ai cru.

—Est-ce là vraiment le seul motif qui ait dicté votre conduite? Répondez tout haut... Vous avez juré de dire toute la vérité... Vous affirmez que votre abstention n'a pas été déterminée par une autre considération.

M. Margerie garda le silence; sa mâchoire inférieure tremblait.

— Quoi qu'il en soit, reprit le président, la situation a été jugée par vous, néanmoins, assez grave pour que votre présence vous parût nécessaire à la mine, le lendemain de grand matin.

— Je...

— Vous aviez pris rendez-vous avec M. Antony Trichet?...

— Oui...

— M. Antony Trichet est venu vous chercher?...

— Oui.

— Vous êtes partis tous les deux pour la mine?

— Oui.

— Vous vous attendiez à avoir l'occasion d'intervenir... Vous vous êtes vêtu, malgré l'heure ultra-matinale, avec une recherche qui a été remarquée... et vous vous êtes muni de votre écharpe de maire...

— Pardon...

— Vous dites?...

— Rien...

Margerie fit un geste; sa main et son front retombèrent, avec accablement.

— Quand vous êtes arrivé à la fosse, tout était déjà perdu... M. Boisjelin avait déjà reçu les délégués des grévistes... et les avait éconduits de façon à augmenter la colère de leurs camarades... La maison était cernée par une foule furieuse... Il est prouvé que vous avez voulu vous mettre à une fenêtre et haranguer les mutins... Ceux-ci ont refusé de vous entendre... et vous avez dû quitter la fenêtre criblée de pierres.

— C'est vrai.

— Un instant plus tard, la maison a été envahie... Vous étiez là encore?

— J'y étais.

— Vous avez assisté à la scène du meurtre?

M. Margerie frissonna longuement, répondit, en respirant, avec difficulté:

— Oui.

— Bien; tournez-vous... Reconnaissez-vous les accusés?

M. Margerie obéit passivement, et cessant de regarder les jurés, eut en face de lui les quatre mineurs sur qui pesait l'accusation terrible.

— Les reconnaissez-vous?

Il balbutia:

— Je n'ai pu rien voir... J'ai été jeté de côté... quand les meurtriers ont fait irruption... Je suis resté étourdi... Tout s'est passé si vite... Il y avait une telle confusion.

Il frissonna encore, se courba davantage, bégaya:

— Ç'a été si épouvantable, mon Dieu!...

Le président insista:

— Regardez bien les accusés, regardez-les attentivement.

Il obéit.

A la droite du groupe lamentable et tragique formé par les mineurs et les gendarmes, était assis le père Winche; celui-ci, ses rares cheveux tout blancs, ses mâchoires grelottantes, semblait un bœuf résigné qui attend le coup d'abattoir; et de ses yeux rougis suintaient des larmes que, machinalement, il essuyait de sa manche.

A côté, Daniel était une statue; les muscles figés dans une insensibilité morte, les yeux fixes, comme s'il eût subi la fascination d'un gouffre béant devant lui.

Et, — le dernier du premier rang — Guéquière essayait, lui, de relever la tête de temps en temps, comme si le brasier de haine qui avait un instant flambé en lui n'eût pas encore été tout à fait éteint, ses yeux avaient la courte flamme haletante que lance, par intervalles, avant de mourir, la bougie qui n'est plus qu'un bout de mèche tordu, collé par un reste de cire fondue à la paroi du chandelier vide.

Derrière, au second rang, Lehembre, les bras croisés, la tête inclinée sur la poitrine, le dos rond, était immobile; et Suicq, le rieur gamin d'autrefois, face plombée, joues flétries, pleurait.

Ils avaient été des hommes; chacun d'eux ayant ses passions, ses joies et ses douleurs, des hommes agissant et pensant; ce n'était plus, maintenant, qu'un tas de misères humiliées et douloureuses dans leur effacement résigné; et ils faisaient penser, ces cinq misérables, à ces branches mortes tombés du haut des arbres, toutes noires, et qu'emporte, en fagot, le bûcheron, chez lui.

M. Margerie les regardait stupidement, sans les voir, certes.

Le président lui demanda:

—N'en reconnaissez-vous aucun?

Il tressaillit, répondit, comme un homme qui ne sait pas de quoi on lui parle:

—Non... non... non...

Il branlait la tête: alors, le président s'accouda de nouveau, et reprit:

—Quand vous êtes arrivés, quelques instants avant le crime, à la fosse, en compagnie du secrétaire de la mairie, le percepteur, M. Burlandy, qui se trouvait là, ne vous a-t-il pas dit, en voyant que vous aviez négligé ses avertissements, qu'il vous rendait responsable de ce qui allait arriver?

—Je... fit M. Margerie.

—Attendez... Dans un sentiment que la cour ne saurait admettre, mais qu'elle comprend, au moins dans une certaine mesure, M. Burlandy ne voulait point d'abord répéter les paroles qu'il a prononcées alors, sous l'impulsion d'une douloureuse colère; mais devant les souvenirs très précis des témoins Maillard et Henriot, il a reconnu que tel avait le sens des paroles qu'il a dites, en cette circonstance... Attendez encore: il a été plus loin. Il a crié: "—On va assassiner M. Boisjelin, et c'est vous qui l'avez tué..." C'était à vous qu'il s'adressait.

M. Margerie, effrayant à force de lividité, bégaya:

—Je ne sais pas.

Une sourde rumeur s'éleva du fond de la salle, et, la sentant venir sur lui, M. Margerie courba ses épaules, comme on se courbe, grelottant, sous l'âpre vent qui passe.

Le président reprit:

—Les mêmes témoins affirment que le brigadier de gendarmerie de Bry-le-Noir, arrivé peu après avec ses hommes, sur le théâtre du crime, vous a également rendu responsable du malheur qui venait d'arriver... Le brigadier a reconnu le fait à l'instruction... Il vous aurait dit à peu près ceci: "Puisque vous êtes ici, avec votre écharpe, c'est que vous saviez que quelque chose allait se passer... Pourquoi ne m'avez-vous pas averti?... Pourquoi ne m'avez-vous pas donné des ordres?..."

Et, après un court silence:

—Qu'avez-vous à répondre?

M. Margerie remua négativement la tête. Non, il n'avait rien à répondre; il souffrait, péniblement, rauque.

Alors, comme la rumeur recommençait, le président étendit la main droite devant lui, ouverte, les doigts allongés pour ordonner le silence; et il dit:

—Bien que votre conduite échappe à la répression de la loi, et que seule une sanction morale puisse vous être infligée, je crois de mon devoir de dégager ici, nettement, votre responsabilité..... Oui, les témoins qui ont déclaré que vous aviez une grande part dans le malheur survenu ont raison... Ici, toute la vérité doit être dite; et je vais la dire.

Le silence était profond, solennel; tous les yeux étaient fixés sur l'homme misérable qui suait d'agonie, cramponné des deux mains à la barre; et toutes les bouches, autour de lui, étaient silencieusement ouvertes.

—Vous saviez parfaitement ce qui allait se passer, reprit le président; les avertissements que vous aviez reçus ne pouvaient vous laisser aucun doute... Et la preuve, la preuve sans réplique, écrasante, c'est votre présence à la mine; c'est la précaution que vous aviez prise de vous munir de votre écharpe de maire... N'essayez point d'épiloguer davantage: ne cherchez point de faux-fuyants; la vérité est là devant vous...

Nous savons le témoin Antony Trichet, ancien secrétaire de la mairie de Bry-le-Noir, vient de répéter, à cette barre, sa déposition à cet égard décisive....et si vous le désirez, il pourra être confronté avec vous.....il est là, aux ordres de la justice.....Nous savons que la veille de l'assassinat, vous avez été prévenu de la mort de M. Cauroir, le député de la circonscription de Bry....Ce simple fait éclaire tout, fait tout comprendre, donne l'explication de votre inexplicable conduite.....

Le silence était profond, solennel, religieux. Le président continua :

—Depuis longtemps déjà vous escomptiez à votre profit le décès de l'honorable M. de Cauroir; depuis longtemps vous prépariez en dessous votre candidature éventuelle...Je vous dis là des choses qui sont de notoriété publique...Tout le monde, à Bry-le-Noir s'attendait à ce que vous fussiez candidat...Eh bien ! vous avez vu.....cela ressort clairement des déclarations du témoin Trichet, et c'est l'évidence même, et votre conduite n'a pas été interprétée autrement par l'opinion publique....vous avez vu, dans l'événement qui se préparait, une occasion qui vous a paru merveilleuse d'asseoir votre popularité, d'accroître vos chances...Vous avez craint en appelant contre eux la force armée, de vous aliéner les sympathies de ces mineurs dont vous vous disposiez à solliciter les suffrages.

L'idée a germé en vous de vous poser en médiateur, croyant sans doute que votre seule intervention suffirait à ramener le calme dans les esprits surexcités...et comptant aussi que, vu la situation particulière qu'il occupait vis-à-vis de vous, Boisjelin ne refuserait pas, à votre demande, de faire les concessions qu'on lui demandait en vain.

Et pendant que le président reprenait haleine, le grondement de la foule vint encore battre des ailes autour des oreilles de M. Margerie.

Le président poursuivit avec plus de force :

—Car...et il faut insister sur cela..... Boisjelin était le fiancé de votre propre fille...Le mariage devait avoir lieu deux mois plus tard...Cet homme contre lequel se ruaient tant de haines implacables n'était pas seulement un citoyen ayant droit à la protection de l'autorité comme tous ; c'était, de devait être pour vous un membre de votre famille....Il allait être votre gendre...C'était presque votre fils.....Eh bien ! c'est mon devoir de vous le dire, vous l'avez sacrifié.....Pour les besoins de votre candidature, dans le but d'acquérir une popularité malsaine, vous avez refusé de prendre les précautions élémentaires qui vous étaient conseillées de toutes parts.....Vous vous êtes volontairement fermé les yeux. Vous n'avez pas voulu voir le danger ; vous n'avez pas voulu entendre les menaces de mort qui retentissaient, proférées à voix haute. Entre la vie de cet infortuné qui devait vous être cher à tant de titres et vos chances d'être élu député vous avez choisi ces chances....De sorte que, dans ce malheur qui a coûté la vie à l'ingénieur Boisjelin et qui a vêtu de deuil sa fiancée, votre fille, vous avez, je dois vous le dire, et je vous le dis, une écrasante responsabilité...

Alors les murmures se firent clameur, un grand brouhaha s'éleva. Pendant que des mains applaudissaient, des voix proféraient des choses confuses.

Instinctivement, M. Margerie se retourna. Les bouches criaient, ouvertes contre lui; il vit la haine, le mépris, dans les yeux braqués sur lui; des poings se tendaient vers lui avec menaces.

On criait :

—Enlevez-le !

—A bas le maire !

—Hou ! hou ! hou !

M. Margerie, cramponné à la barre, à demi renversé, les yeux hagards, tremblant, livide, ruisselant de sueur, recevait cette tempête.

Mais le président s'était levé, très grand, dans les plis raides de sa robe rouge frangée d'hermine.

—Silence !

Et, après lui, les huissiers répétaient avec des voix glapissantes.

—Silence !...

La voix du président s'enfla, domina le tumulte.

—De pareilles manifestations sont absolument interdites. Elles constituent un manque absolu de respect pour la justice...

Si elles venaient à se reproduire, je ferais évacuer la salle.

Alors, le silence se rétablit, malaisément, par degrés, comme s'abaissent, en ondulations de plus en plus molles les flots soulevés tout à l'heure par un coup de vent..

Puis la voix du président s'éleva encore, hautaine, impérieuse, mordant les mots; de nouveau, il s'adressait à M. Margerie.

—La cour regrette que votre action ne tombe point sous le coup de la loi... Félicitez-vous de ne comparaître ici, qu'en qualité de témoin... Allez!...

Son bras, en même temps s'abattit, avec le geste de la hache qui tranche une tête.

Pourtant, il se tourna à demi, vers l'avocat général, lui demandant du regard, s'il n'avait rien à ajouter.

L'avocat général remua imperceptiblement la tête de droite à gauche.

Non, rien.

Le président interrogea de l'autre côté:

—La défense a-t-elle des questions à poser au témoin.

Les avocats assis au-dessous des accusés, soulevés à demi, la main à la toque, répondirent négativement, les uns du bout des lèvres, les autres d'un signe.

—Allez vous asseoir!...

Il fallut que l'audiencier vint prendre M. Margerie sous le bras; M. Margerie se laissa emmener.

—Appelez un autre témoin.

XXXI

LE DINER

Lorsque, l'audience levée, la suite des débats renvoyée au lendemain, le public avec un grand fracas de pieds traînants sur le plancher, de nez mouchés, de bouches crachantes et de conversations entremêlées, se dirigea vers la porte de la salle des assises, Cicholles, M. Piquandaire, le docteur Claëyssens, Burlandy, Antony Trichet et M. André s'attendirent mutuellement dans le vestibule.

Sur la proposition du journaliste, ils avaient arrangé de dîner tous ensemble —Isolés, ils se fussent vraiment trop ennuyés à Lille, où ils ne connaissaient personne ; réunis, ils pouvaient espérer finir plus gaiement cette journée fatigante et triste.

M. Piquandaire avait été tout de suite séduit. Le docteur Claëyssens et M. André n'avaient aucune raison de refuser une proposition aussi cordialement faite, Burlandy, certes, n'était point d'humeur à vouloir essayer de se distraire, mais pourquoi eût-il fait bande à part?

Il avait négligemment donné son adhésion.

Après tout, quoi?...

Quant à Antony Trichet, Cicholles, en veine de largesse, l'invitait.

Cicholles, heureux de la réussite de son idée, s'affairait.

—Sommes-nous bien tous là ? disait-il... Fiez-vous à moi... On m'a conseillé l'hotel de la Couronne, dans la rue Nationale... Vrai Dieu ! si vous êtes comme moi, messieurs, vous devez penser qu'il ne faut rien moins qu'un bon dîner pour nous remettre... J'ai froid dans les os, moi... Y sommes-nous ?

Et soudain, baissant la voix :

—Oh ! dites donc, si nous l'emmenions avec nous ?...

Son geste, son regard, désignaient M. Margerie.

Sorti le dernier de la salle des assises, poussé presque par les huissiers pressés d'aller dîner, l'ancien maire de Bry-le-Noir s'avançait avec le pas titubant d'un homme ivre, avec les mains tâtonnantes d'un aveugle.

—Pauvre homme ! reprit Cicholles... Il me fait pitié, vrai... Ne le laissons pas seul, hein ?

Autour de lui, les visages approuvaient.

M. Piquandaire avait eu un geste de condescendance. Burlandy souriait, d'un sourire ému.

Cicholles fit un pas :

—Monsieur Margerie ?...

M. Margerie s'arrêta, le regarda :

—Dites donc, monsieur Margerie, vous venez dîner avec nous, n'est-ce pas ?... Vous avez faim, n'est-ce pas ?

—Faim ?... non...

—Si, que diable !... A moins que vous n'alliez dîner avec des amis...

—Des amis ?... Non.

La voix était creuse ; les prunelles étaient sans regard ; les mains tremblaient.

—Eh bien ! nous sommes là, nous autres... Voyons, pas de blagues !..... Vous nous connaissez bien ?... Je suis Cicholles...

—Cicholles ?... Non...

Il est complètement abruti, dit le journalisme, à voix basse, se retournant vers M. Piquandaire ; mais ça ne fait rien, emmenons-le. Nous ne pouvons pas le laisser ainsi.

—Oui, dit Burlandy, emmenons-le.

Et, pris sous le bras, M. Margerie se laissa conduire.

Dehors, il faisait un temps abominable. La pluie fine et glacée rayait la nuit ; l'humidité visqueuse du brouillard pénétrait sous les vêtements ; les pieds glissaient dans la boue noire.

Tous ceux que leur devoir ou leurs obligations avaient amenés au Palais de Justice se hâtaient de se disperser, courbés sous leurs parapluies frissonnants.

—Quel chien de temps ! dit Cicholles. Heureusement nous n'avons pas loin à aller.

Tous les sept, ils s'avançaient, en tas, sur le trottoir. Burlandy avait pris le bras droit de M. Margerie que soutenait, de l'autre côté, Cicholles.

—C'est à deux pas... Tenez, c'est là.

Dès l'entrée de l'hotel de la Couronne, quand il se sentit enveloppé dans la tiédeur chargée d'aromes culinaires, M. Piquandaire déclara, hilare, son bien-être.

—Ah ! ça va mieux !

—Et ça ira encore bien mieux tout à l'heure, fit Cicholles... Messieurs, voulez-vous bien me charger de tout?. Pour la rapidité du service...

—C'est ça! Soyez notre majordome.

Tout de blanc vêtu, le tablier relevé, la toque surmontant sa figure épanouie et rouge, le patron de l'hotel de la Couronne vint saluer ces messieurs. Ces messieurs allaient être servis en un clin d'œil. Si ces messieurs voulaient prendre la peine d'entrer...

Et d'une voix de stentor, d'une voix accoutumée au commandement :

—Auguste, allumez le petit salon du premier !...

Deux garçons s'empressèrent, se chargeant des parapluies et des pardessus. La clarté des lampes électriques était violente, et tous les convives en voyant le grand feu qui crépitant dans l'âtre, eurent le même geste des deux mains frottées l'une contre l'autre.

Burlandy conduisit M. Margerie à l'un des fauteuils placés près de la cheminée.

—Tenez, monsieur Margerie, asseyez-vous là... Réchauffez-vous.

—Merci... Je n'ai pas froid..... Je suis bien....

Et il resta courbé, affaissé, regardant les flammes bleues qui dansaient sur le coke.

Les autres piétinaient autour de la table que les garçons s'empressaient de dresser et dont la nappe blanche se couvrait de cristal et de ruolz.

Antony Trichet avait allumé une cigarette.

Le docteur Clayssens, les mains derrière le dos, regardait M. Margerie avec une attention soutenue.

M. André avait écarté le rideau d'une des fenêtres et plongeait sa vue dans la rue vide et triste.

M. Piquandaire, d'aplomb sur ses larges pieds, bâillant, déclara :

—J'ai faim.

—Voici, messieurs, toutes les casseroles sont en branle. Mais laissez-moi vous donner connaissance du menu...que je vous demande, du reste, d'approuver sans modification, car c'est commandé, et ça marche.

Et il lut, non sans emphase :

—Potage, crème d'écrevisse. Hors-d'oeuvre variés. Sole normande. Tournedos à la Rossini. Petits pois à la française. Parfait vanille. Gâteau russe. Dessert.

—Très bien ! affirma M. Piquandaire.

Antony Trichet se passait la langue sur les lèvres ; un sourire s'épanouissait sur les lèvres de M. André et du docteur Clayssens.

—Attendez donc ! cria Cicholles ; et les vins.

Il lut :

—Médoc en carafes. Beaune première. Champagne. Café et liqueurs diverses.

—Bravo ! fit M. Piquandaire.

—Là ! conclut Cicholles ; et maintenant, il n'y a qu'un peu de patience à avoir.

En effet, un quart d'heure s'était à peine écoulé que la soupière, à flancs rebondis, odorante, se carrait au milieu de la nappe.

—A table, messieurs !

—Allons ! monsieur Margerie, fit Burlandy, venez..... il faut manger un peu, que diable ! vous devez avoir faim.

—Oui..... oui..... répondit M. Margerie ; je sais..... il faut prendre des forces..... être un homme.....

—Tenez... asseyez-vous là...près de moi.

Il s'écroula sur la chaise qu'on lui montrait ; il laissa errer ses yeux vagues ; on eût dit un enfant docile, ensommeillé. Son assiette était devant lui, fumante ; il mangea.

—Sapristi ! déclara M. Piquandaire, ça fait du bien par où ça passe.

Tous étaient de cet avis ; et deux doigts de vin ayant été absorbés pour faire couler la crême, ils se regardaient avec des yeux renaissants. Vraiment ! ils avaient besoin de ça, pour se remettre. C'avait été si long, si triste, cette journée de cour d'assises.

Mais quelle que fût leur lassitude, ils parlaient, bien entendu, du procès ; ils n'eurent guère pu parler d'autre chose.

—Ce sera fini, demain, sans doute ?

—Oh ! sûr... Il ne reste plus que le réquisitoire et les plaidoiries.....Tous les témoins ont été entendus aujourd'hui.

—Croyez-vous qu'ils seront condamnés ?

—Oh ! assurément... Oh ! pas bien gravement, je pense.... Quinze ans de travaux forcés au plus, pour celui que les juges trouveront le plus coupable... au petit hasard...

—Fichtre ! quinze ans de travaux forcés, vous trouvez cela pas grave !

—Dame ! on pourrait les condamner à mort ?.... Le vieux s'en tirera sans doute avec quelques années de prison!...

—Pauvre diable !....

—N'est-ce pas ?... Des brutes, bien sûr, mais plus coupables de fait que d'intention... Oh ! on leur accordera les circonstances atténuantes, je le parierais....

—D'ailleurs, sont-ce bien eux qui ont frappé?... Le doute subsiste.

—Et ils en bénéficient... C'est pour cela que je parle de circonstances atténuantes.. Le principal, c'est que le calme soit entièrement rétabli...

—Fameux, ce petit vin, qu'en pensez-vous?

—Très confortable.

Ils se bourraient de hors-d'œuvre ; Antony Trichet couvrait de beurre les énormes bouchées de pain dont il accompagnait sardines et anchois.

—Vous ne mangez pas M. Margerie?

—Si fait... si fait... Vous voyez que je mange...

Et il se forçait pour avaler, oubliant à toute minute ses mains sur le rebord de la table.

Depuis le matin, il était poursuivi par cette pensée que la journée ne se passerait pas, évidemment, sans qu'il vit le fantôme. Il s'était attendu à le voir dans la salle des assises. Et c'était lui que ses regards, de temps en temps, cherchaient furtivement autour de lui.

—Pauvre homme! dit Cicholles, à voix basse, à l'oreille de Burlandy; il me fait de la peine.

—Je vous crois, répondit le percepteur.

—Dites donc, si je lui demandais des nouvelles de sa fille pour le distraire.

—Gardez-vous-en bien.

—Ah! pourquoi ça?...

—Voilà... ce mariage

—Eh bien! Il en a été heureux, je pense?...Aurait-il préféré voir la pauvre petite s'asseoir à jamais dans le deuil et dans le désespoir.

—Est-ce qu'on sait jamais? fit Burlandy, en haussant les épaules.

Le maître d'hôtel venait d'exhiber la sole, disparue sous les ingrédients variés qui concouraient à la constitution de sa sauce, puis l'avait remportée pour la découper.

—Hein! fit Cicholles; j'ai eu une idée, n'est-ce pas?... Chacun de son côté, nous nous serions embêtés comme autant de rats morts.

On est bien ici, qu'en dites-vous?..... Ce petit repas de famille s'annonce le mieux du monde... Dis donc, Antony.

—Sûr, répliqua l'ancien secrétaire de la mairie de Bry-le-Noir, la bouche pleine.

M. Margerie, tout bas, se répétait avec instance :

—Je vais le voir... je vais le voir...

N'était-ce pas logique? En cette journée où l'on avait réveillé tous les souvenirs de la journée du meurtre, où l'on avait à satiété raconté toutes les circonstances de l'abominable action, où l'on avait fait revivre, en quelque sorte, ce passé de sang et d'épouvante, le cadavre avait-il pu rester immobile, tranquille, sous la pierre de sa tombe.

Oh! non, certes! Boisjelin avait dû vouloir assister au procès de ses assassins; il avait été là, sans doute, toute la journée, écoutant, regardant; il était là, bien sûr.

M. Margerie pensait:

—Si j'étais seul, je le verrais.

C'était pour cela, pour ne pas être seul, pour ne pas le voir, qu'il avait accepté l'offre de Cicholles, qu'il s'était laissé conduire au restaurant.

M. Margerie pensait:

—Il n'ose peut-être pas venir; il y a trop de lumières...

Et c'est dans la crainte de le voir, tout de même; et pour se rendre fort et capable de résister à cette vue, qu'il mangeait.

Le frisson de la terreur lui courait, glacé, dans le dos, faisait se hérisser, en chair de poule, les poils de sa chair; il se répétait tout bas, interminablement:

—Si j'allais le voir... Je vais le voir... Je vais le voir...

—Comment trouvez-vous cette sole, messieurs?

Ils étaient tous en train de mâcher; à cette interrogation de Cicholles ils ne purent répondre que du geste: geste éloquent; ils trouvaient la sole exquise.

—Vous avez eu la main heureuse, monsieur Cicholles, dit M. Piquandaire; le cuisine est parfaite dans cet établissement.

—Oh! je m'y connais! fit Cicholles... Quand on a traîné ses coudes pendant vingt ans sur les tables de tous les restaurants de Paris et de la province, on est quelque peu apte à juger des maisons sur le simple coup d'oeil... j'avais remarqué celle-ci en passant... Et, à l'audience, on m'a certifié que l'hôtel de la "Couronne" jouissait à Lille d'une juste réputation.

—Réputation bien méritée, dit Antony Trichet.

—Hein! tu te régales, mon vieux... C'est un peu meilleur qu'au prix fixe? ...Dîner à 1 fr., 15, un potage, un plat de viande, un légume ou entremets ou poisson, un dessert, un carafon de vin, pain à discrétion... Oh! je ne blague pas... j'en ai assez boulotté de ces portions toujours trop cuites, nageant dans l'eau de vaisselle... et je n'ai pas fini d'en boulotter, toi non plus, du reste... Pour une fois, on peut se flanquer une bosse, je crois?

Et il salua d'un hourra l'apparition du tournedos.

—Découpez! découpez, garçon, je crève de faim...

Et se tournant vers l'ancien maire de Bry-le-Noir:

—Mon cher monsieur Margerie, vous ne buvez pas...

—Si fait... si fait... je bois...

Mais la main de M. Margerie tremblait, reposa sur la table le verre qu'elle avait soulevé.

Son visage devint terreux: le regard de ses yeux se fixa; sa bouche s'ouvrit.

Le fantôme venait de se dresser de l'autre côté de la table, derrière M. Piquandaire.

Ah! murmura M. Margerie, parlant à son insu, presque à voix haute, c'est lui, le voilà!

Burlandy, assis à côté de lui, n'ayant entendu que vaguement, se pencha, interrogea:

—Vous dites?

—Rien... rien.

Un peu penché en avant, il regardait.

Le fantôme était tel qu'il lui était apparu tant de fois.

Les vêtements déchirés étaient souillés de poussière; le col de la chemise était ouvert, la cravate défaite flottait sur la poitrine nue.

La tête restait un lamentable objet d'horreur et de pitié.

L'oreille droite pendait, arrachée, retenue seulement par un lambeau de chair; la mâchoire du même côté était défoncée au-dessous de l'œil; le nez, fracassé, était violemment jeté de côté; sur les joues, sur le cou se voyaient imprimées dans les chairs tuméfiées, violacées, noirâtres, de hideuses traces d'ongles.

Le crâne, ouvert, béait affreusement, et les cheveux, collés par le sang, se hérissaient en mèches rigides; les yeux étaient grands ouverts, vitreux, fixes.

Et ce fantôme se tenait alors debout, plus grand que nature.

Un soupir convulsif, rauque, s'exhala de la poitrine oppressée de M. Margerie.

— Est-ce que vous êtes souffrant, monsieur Margerie?

Un chuchotement courut autour de la table. Ce malheureux était vraiment digne de commisération. Quel assaut il avait subi pendant la journée! Vraiment! le président des assises avait été dur pour lui, trop dur.

Et tous, Cicholles, Burlandy, Antony Trichet, M. André, M. Piquandaire, le docteur Claëyssens, les jambes étalées sous la table avant au ventre la chaude satisfaction du bon dîner qu'ils étaient en train de faire, regardaient M. Margerie avec une émotion attendrie...

Pourquoi le fantôme souriait-il?...

Oui... sur ces lèvres tuméfiées, violettes, se jouait une sorte de rictus. Quel geste faisait-il donc?

On eût dit que, de la main, il appelait M. Margerie, qu'il lui faisait signe de venir!... Où ça? où voulait-il l'emmener?...

Non!... Et puis, pourquoi cette main était-elle rouge?...

D'où venait ce sang?

— Bah! s'écria Cicholles, en faisant claquer ses lèvres... vous avez bien tort de vous faire de la bile, allez, monsieur Margerie. Les morts sont morts; le devoir des vivants est de vivre... et de vivre le mieux possible, n'est-ce pas, messieurs?

Et, remplissant son verre:

— Qu'ça fiche?... on rigole!...

Brusquement, M. Margerie ne vit plus rien. Et son épouvante s'accrut. Assurément, le fantôme devait avoir fait le tour de la table. Il le sentit derrière lui.

Alors, les autres, avec stupéfaction, le virent se retourner, cramponné à sa chaise.

Le fantôme était là. A sa main tendue, à sa main sanglante, le front de M. Margerie se heurta presque. M. Margerie sentit sur sa peau un attouchement mouillé. Il eut, rapide, vertigineuse, la sensation d'être inondé de sang. Il sentit sur lui, l'enveloppant tout entier, le souffle du spectre. Il voulait crier; il ne put. Ses mains se portèrent à sa gorge. Les murs croulaient sur sa tête. Il tomba.

Lourdement, comme une masse, comme un bœuf assommé, resta immobile.

Tous furent debout, avec des cris, s'empressant.

— Monsieur Margerie!

— Qu'est-ce qu'il a?...

— C'est une attaque!

— Donnez-lui de l'air...

— Défaites son gilet!...

— Monsieur Margerie!...

Ils s'empressaient, ahuris, la serviette à la main, les lèvres grasses de la sauce du tournedos, effarés.

Entre les bras de Burlandy, M. Margerie n'était plus qu'une loque, quelque chose d'informe et de mou, qui glissa, et, malgré les efforts pour le retenir, s'allongea sur le plancher.

— Mon Dieu! fit M. Piquandaire, tout blâme, en se reculant.

Antony Trichet avait ouvert la porte, criant:

— Du secours! vite!...

Le docteur Claëyssens s'était jeté à genoux près du corps; il se pencha, colla son oreille à la place du cœur, écouta.

Tous se taisaient, attendaient.

Il releva la tête, et, d'une voix chevrotante qu'on entendit à peine, dit:

— Il est mort!

FIN.

Poils Follets Enlevés

"THORENE", le nouveau traitement, enlève les poils follets sûrement, sans danger et sans douleur. Pas d'acides ni autres ingrédients malfaisants. Toute dame ainsi affligée devrait employer le remède souverain, envoyé par la poste, scellé sûrement, $1.00. Adressez :

THE MADAM THORA TOILETTE CO.
Toronto, Canada.

ELLE SUPPORTA LA HONTE PATIEMMENT

Comment une dame a guéri son mari de l'ivrognerie avec un remède secret.



Pendant longtemps, j'ai souffert de la honte que me causait mon mari par son ivrognerie, puis j'ai décidé de lui faire prendre votre remède sans savoir Samaria. Je m'en suis promis et en ai mélangé à sa nourriture. Il ne s'en est pas aperçu et, à ma grande joie, a bientôt cessé de prendre goût aux liqueurs alcooliques. Il est guéri complètement et nous sommes de nouveau heureux et prospères. Au bout de quelque temps, je lui ai dit ce que j'avais fait et il a avoué que je l'avais sauvé, car il n'aurait jamais pu de lui-même, perdre cette mauvaise habitude. Je recommande chaudement aux femmes qui souffrent comme j'ai souffert, de se procurer votre remède.

ECHANTILLON GRATUIT et circulaire contenant détails, témoignages et prix, envoyés dans une enveloppe cachetée. Correspondance religieusement confidentielle. Pas de droit à payer. Toutes commandes des E.-U., remplies à notre Bureau Américain. Joignez un timbre pour la réponse.

Adresses : THE SAMARIA REMEDY CO.,
23 Jordan Street, Toronto, Canada.

Cognac "BISQUIT"

Walter R. Wonham & Sons, Montreal, Agents.



Pas d'Os Pas de Gaspil

DANS

LE BŒUF SALE **CLARK**

Ouvrez le canistre et servez. Pas de cuisson. Pas de trouble. Excellent. Néanmoins le coût, à la livre, n'est guère plus que ce que votre boucher vous fait payer pour la viande fraîche avec os et gaspil, et que vous devez en plus cuire. ESSAYEZ-LE.

C'est du Bœuf Canadien préparé au Canada

Un Grand Bon Marché. N'y manquez pas!



Pour avoir de nouveaux clients, nous avons arrangé ce splendide lot de marchandises que nous envoyons franco comme suit. Un très chic MEDAILLON, fini en OR, avec chaîne, joliment ornée de pierreries, comme la vignette ci-dessus. Un set à Rasoir, 3 boutons et une paire de boutons de manchettes, 50 BEAUX COUPONS DE SOIE pour ouvrages fantaisie, de toutes couleurs, variés et carrés. Une épingle de poitrine, finie en or, tout ce qui est décrit ci-dessus et notre catalogue de bons marchés, franco, pour seulement 20 cents ou 3 lots pour 50 cents. Adressez :

THE EXCELLO COMPANY, Dépt. L. C., East Orange, New Jersey.

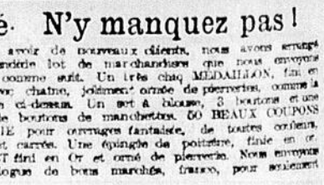
On accepte des timbres canadiens. 26-4oo

SANTE! SANTE!

Tous recherchent avidement ce précieux trésor, mais bien peu le trouvent, parce qu'ils ne dirigent pas leurs recherches là où il se trouve caché. Ne vous laissez pas plus longtemps dans la souffrance, quand vous pouvez être heureux en prenant les fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, qui guérissent infailliblement toutes les maladies, pour la raison qu'ils ne sont composés que d'herbes et de racines. Ces remèdes opèrent de véritables miracles. Tous les jours, des centaines de certificats viennent attester de leur pouvoir curatif. Les maladies qui sont guéries par ces précieux composés végétaux sont innombrables. Il suffit de mentionner les maladies du foie, des reins, des poumons, la dyspepsie, sous toutes ses formes, les maladies de matrice, les hémorrhoïdes, les névralgies de toutes sortes, les affections de la vessie, les hémorrhagies, la toux, le rhume, les bronchites et tant d'autres. Si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous recevrez ces précieux remèdes par la malle en écrivant à

J. E. P. RACICOT,
No 15 rue St-Joseph.

80-12 ms



Carrés de Satin

3 cts le paquet



Les carrés de satin font les plus beaux brimborions imaginables, très que atat pour les lampes, pièces de cheminée, coussins à épingles, dessus d'oreillers, etc. Dans une variété de jolies couleurs. Nouvelles pièces brillantes. Chaque paquet contient 15 beaux carreaux et vous recevrez ces précieux remèdes par la malle en écrivant à

J. E. P. RACICOT,
No 15 rue St-Joseph.

80-12 ms

Pour Hommes

Boutons pour supporter les caleçons, rien à coudre, s'ajustent facilement. Envoyés par la poste sur réception de 20c la paire, (argent ou timbres). Demandez catalogue, gratis. Maison Postal, 1218 Ste-Catherine, Montréal.

F 27—Août-3 juin

Nouveau Feuilleton du "CULTIVATEUR"

Le Chatiment du Faussaire

I

Il y a une cinquantaine d'années, les journaux parisiens n'avaient pas encore inauguré ce système des "Petites annonces", imité des feuilles anglaises et américaines, et mettant une immense publicité au service des "correspondances" les plus intimes, des "avis" les plus bizarres, des "demandes" les plus singulières et des "offres" les plus scabreuses.

Cependant, en 1858, on put lire à la quatrième page de la "Patrie", du "Constitutionnel" et du "Siècle", les lignes suivantes, reproduites de semaine en semaine pendant un mois :

"Un jeune homme de vingt-six ans, de figure agréable, de manières élégantes, d'origine étrangère et de famille distinguée, ayant pour l'avenir des espérances de fortune et occupant à Paris une position honorable autant que lucrative, épouserait une jeune fille difficile à marier pour quelque raison que ce soit, mais possédant une grande fortune.—Discrétion absolue ; indulgence illimitée.—Rien des agences matrimoniales.—Ecrire, poste restante, aux initiales X. Y. Z., 2149."

Les mots : "difficile à marier" pour quelque raison que ce soit" ; et ceux : "indulgence illimitée", rendaient parfaitement clair le sens de cette annonce.

Un aventurier sans scrupule, voulant s'enrichir à tout prix, était prêt, moyennant une grosse dot, à passer l'éponge du mariage sur une faiblesse impossible à cacher et dont, à défaut du vrai coupable, il endosserait le résultat. Personne ne pouvait s'y tromper.

Les honnêtes gens haussèrent les épaules avec mépris, et les autres se dirent :

—Voilà, certes, un gaillard habile ! Il fera son chemin dans la vie !

La réussite, néanmoins, semblait se faire attendre, et les héritières imprudentes ne s'empressaient guère de mettre à profit une si séduisante ouverture, puisque la note textuellement empruntée par nous aux journaux de l'époque reparaissait tous les huit jours.

Le surlendemain de la quatrième apparition de cette note, un peu avant neuf heures du matin, un facteur de la poste entra dans la loge d'une grande et belle maison de la rue de la Pépinière et remit au concierge un paquet de lettres pour les locataires soumis à sa loi.

Le concierge commença aussitôt le triage de cette correspondance, en prononçant à haute voix les noms des destinataires.

L'une des lettres portait cette adresse : Monsieur Hermann Vogel, caissier de la banque Jacques Lefebvre et Cie.

—Mais celle-là dans la case de M. Hermann, dit le concierge à sa femme en interrompant sa besogne.

—Pourquoi dans la case ? demanda la compagne du fonctionnaire privé. Est-ce que tu ne vas point monter tout de suite sa lettre à M. Hermann ?

—Il n'est pas chez lui...

—C'est ce qui te trompe. Il est entré très tard, ou plutôt de grand matin, mais il est rentré.

—Je n'ai rien entendu.

—Parbleu ! Je le crois bien ! Tu dormais comme une souche, et tu ronflais plus fort qu'un trombone ! Quatre heures sonnaient au coucou de la loge. M. Hermann a frappé trois petits coups, c'est son habitude. Il sait bien que j'ai le sommeil léger et qu'une souris m'éveillerait en trottinant. J'ai tiré le cordon. M. Hermann a dit son nom et il a passé.

—A quatre heures du matin ! murmura la concierge avec une admiration mêlée d'envie. En voilà un qui se paye de l'agrément ! Quelle existence de polichinelle ! Des soupers toutes les nuits ! du champagne ! des cartes ! des demoiselles ! Ah ! il se la passe douce ! Et son patron qui le croit un petit saint ! S'il savait tout ça cependant, le patron.

—Mais il ne le saura pas ! interrompit vivement la femme.

Ah ! point de danger ! M. Hermann paye assez cher notre silence pour que nous soyons sourds et muets. Sapristi ! le brave jeune homme ! Il n'a que huit cents francs de loyer, et nous rapporte autant à lui seul que tous les grands locataires ensemble ! Pour un oui, pour un non, la main à la poche, et le porte-monnaie bien garni ! Il ne regarde pas à une pièce de vingt francs, celui-là, comme les "rats" du premier étage ! Sans compter les trois louis qu'il te donne mensuellement pour faire son ménage, je lui porte sa lettre "illico". Je m'occuperai des autres ensuite. Achève le tri... je vais revenir.

Et le concierge, traversant la cour, gravit l'escalier du second corps de logis, fit halte à l'entre-sol, ouvrit une porte à l'aide d'un passe-partout qu'il tira de sa poche, et entra.

L'appartement de garçon situé à l'entre-sol, sur la cour, très bas de plafond et un peu sombre, se composait d'une anti-chambre grande comme la main, d'un petit salon et d'une chambre à coucher.

L'antichambre était nue. Le mobilier vulgaire du salon ne valait certainement pas mille écus.

Ni un tableau, ni un objet d'art. Du damas laine et soie, du faux palissandre, une pendule et des cadélabres d'occasion, un tapis montrant la corde. Rien de plus.

La moindre petite blanchisseuse, courtisée par un monsieur mûr, pour le mauvais motif, aurait refusé dédaigneusement une si piteuse installation.

Le concierge ne s'arrêta point dans le salon et frappa doucement à la porte de la chambre à coucher.

Une voix demanda :

—Qui est là.

—Moi, monsieur Hermann. J'apporte une lettre.

—Entrez père Remy.

La chambre dont le concierge franchit le seuil, ne se recommandait ni par son luxe, ni par l'ampleur de ses proportions.

Un lit de fer à rideaux cretonne, une commode toilette, une armoire à glace, et deux ou trois sièges suffisaient pour l'encombrer.

Le locataire debout devant l'armoire à glace, assujettissait à l'aide d'une épingle d'or, sur le plastron bombé de sa chemise, les bouts d'une cravate longue en satin saphir.

C'était un jeune homme de vingt-cinq ou vingt-six ans, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, très beau garçon et paraissant le savoir à merveille.

Une épaisse chevelure d'un blond pâle, ondée naturellement, et relevée à la Brassant, (coiffure fort à la mode, 1858), découvrait un front, dont certaines protubérances auraient impressionné désagréablement un disciple du docteur Gall.

Les yeux forts grands et fendus en amandes, avaient des prunelles d'un bleu d'acier.

Une barbe longue et soyeuse, de la même nuance que les cheveux et disposée en éventail, encadrait le visage ovale, un nez droit et des lèvres rouges et fortes d'un dessin très pur, découvrant dans le sourire, des dents blanches admirablement rangées.

Chose singulière ! Cet ensemble correct et plein de séduction offrait je ne sais quoi d'inquiétant.

Les prunelles mobiles regardaient rarement en face. Les lignes de sa bouche décélaient un appétit de jouissances poussé presque jusqu'à la brutalité.

Enfin l'expression générale de la physionomie était en même temps hypocrite, sensuelle et méchante, toutes les fois, bien entendu, que le jeune homme ne se sentait pas observé et ne veillait pas sur lui-même.

—Une lettre de Paris, Monsieur Hermann, dit le concierge. Elle arrive à l'instant. Vous êtes servi le premier.

—Très bien, posez cette lettre sur la cheminée, s'il vous plaît.

—Il n'y a rien de plus pour votre service monsieur Hermann ?

—Non, père Rémy. Merci. J'achève ma toilette et je pars.

—Alors je vais présentement distribuer ma correspondance aux locataires.

Le concierge sortit et le jeune homme blond ayant fixé son épingle de cravate, prit la lettre et la regarda distraitement avant de l'ouvrir.

L'enveloppe carrée, grise et commune portait le nom et l'adresse tracés à une écriture régulière et commerciale, qu'Hermann Vogel ne connaissait pas; mais toutes les écritures de commis et d'employés se ressemblent.

Méthodiquement par habitude, il fendit l'enveloppe avec son canif, en tira une feuille de papier d'un ton bleuâtre, et une carte.

II

L'en-tête imprimé de la lettre dont la caissier s'occupa d'abord était ainsi concu :

AGENCE ROCH ET FUMEL
Rue Montmartre, 131

Suivaient ces quelques lignes, de la même écriture que celle ne l'adresse :

"MM. Roch et Fumel présentent leurs salutations empressées à M. Hermann Vogel, et le prient de vouloir bien passer à l'agence sans retard.

"MM. Roch et Fumel ont à faire à M. Vogel, dans son intérêt, une communication de la plus haute importance.

Le premier membre de phrase "dans son intérêt" était souligné, —le second : "de la plus haute importance" l'était deux fois.

—Je n'ai jamais entendu parler de MM. Roch et Fumel, murmura le jeune homme. Qu'est-ce que c'est que ces gens-là !

La carte jointe à la lettre, et sur laquelle il jeta les yeux, répondit à cette question. Voici ce qu'il lut :

"M. Roch (ancien avoué), homme de loi, receveur de rentes. Affaires litigieuses, contentieux, recouvrement de créances irrécouvrables.

"Visible tous les jours, excepté le dimanche, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 6 heures du soir. — Rue Montmartre, 131 (près de la bourse, et le Boulevard).

Agence Roch, et Fumel. Affaires particulières et secrètes. Recherches de débiteurs et d'héritiers. Renseignements de toutes natures, dans l'intérêt des familles et du commerce. Enquêtes sur projets de mariage. Communications confidentielles aux personnes guidées par des raisons sérieuses et désirant recevoir des indications officieuses sur la conduite et la position de certains individus qui leur inspirent de l'intérêt ou de la défiance.

"Tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Même maison".

—Ah ! çà, mais, se dit Hermann Vogel presque à voix haute, c'est une succursale de la Préfecture, que cette agence ! Comment ces policiers marrons savent-ils que j'existe, et que peuvent-ils me vouloir ? Une communication dans mon intérêt ! une communication de la plus haute importance ! Que signifie cela ? Cette banale et vague formule déguise-t-elle un piège ? Cache-t-elle une tentative de chantage ? Irai-je au rendez-vous qu'on me donne, où jetterai-je la lettre au panier ?

Le jeune homme réfléchit pendant quelques secondes, puis il ajouta :

—Dans la situation où je me trouve, il ne faut négliger rien ! L'homme qui se noye se raccroche à toute branche. Et puis, qu'est-ce que je risque après tout ? J'irai dès aujourd'hui.

Le siège de la maison de banque Jacques Lefebvre et Cie, où Hermann Vogel était caissier, se trouvait rue Saint Lazare.

A quatre heures le jeune homme ferma sa caisse, mit les clefs dans sa poche, alluma un cigare, se rendit de son pied léger rue Montmartre, et s'arrêta devant l'immeuble portant le No 131.

—MM. Roch et Fumel ? demanda-t-il au concierge.

—Au premier, la porte en face.

Hermann Vogel monta.

Quoique la maison fut d'honnête apparence et proprement tenue, le jeune homme s'attendait à voir une officine suspecte, meublée sordidement de paperasse poudreuses, sentant la crasse et le renfermé.

Une plaque de cuivre luisante portait ces mots en lettres noires: "Tournez le bouton S. V. P.!"

Il obéit à cette recommandation et franchit, non sans surprise, le seuil d'une vaste anti-chambre bien éclairée, bien cirée, bien époussetée, et munie de banquettes d'attente recouvertes en molesquine rouge, à l'usage des clients de paccotille.

Un petit vieillard chétif, assis devant un étroit bureau dans l'embrasure d'une fenêtre, et transcrivant des actes sur du papier timbré, souleva sa calotte de velours à l'aspect du visiteur et demanda :

—M. Roch, personnellement, ou l'agence Roch et Fumel, monsieur, s'il vous plait ?

—Ces messieurs m'ayant écrit en leur nom collectif, je suppose que je dois les voir tous les deux, répondit le caissier.

—Ah ! vous avez une lettre ?

—Oui.

—Vous l'avez sur vous ?

—Oui.

—Donnez-la moi et entrez là, monsieur, s'il vous plait.

Le petit vieillard, ayant pris la lettre, avait quitté son siège. Il introduisit Hermann dans une pièce où se trouvaient déjà quatre ou cinq personnes attendant leur tour d'audience, et il referma la porte derrière lui.

Le luxe artistique et la sérieuse richesse de ce salon d'attente redoublèrent l'étonnement d'Hermann Vogel.

De belles copies anciennes de tableaux de maitres italiens couvraient les murailles. Les sièges étaient en bois sculpté garnis d'imitation de tapisserie des Gobelins. Des bandes de tapisserie du même style coupaient le velours grenat des rideaux et des portières. Deux grands meubles et une table de milieu genre Boulle, écaille et cuivre. Un lustre garni de ses pendeloques et mini de ses bougies; une garniture de cheminée d'un goût inattaquable, et un tapis d'Aubusson, constituaient un mobilier confortable et même élégant.

Les clients de M. Roch trouvaient sur la table du milieu, des journaux quotidiens, des fouilles judiciaires et des Magazines illustrées, qui les aidaient à tuer le temps jusqu'à ce que leur tour d'audience fût arrivé.

L'homme de loi se donnait sur ses en-têtes de lettres le titre d'ancien avoué.

Il en avait incontestablement le droit, ayant été titulaire d'une charge à Paris.

On vantait alors son intelligence brillante, son esprit retors, subtil, fécond en ressources, et l'adresse prodigieuse avec laquelle il savait faire naître des incidents imprévus et multipliés.

La notoriété de son étude était grande et sa clientèle considérable.

Malheureusement maître Roch poussait trop loin l'habileté.

Certains faits dont le détail n'intéressait point nos lecteurs, se produisirent et motivèrent des réclamations d'abord, puis des plaintes adressées au parquet.

Une enquête eut lieu, à la suite de laquelle il parut à qui de droit que la conduite de l'avoué n'était assurément point correcte, mais que cependant il n'y avait pas lieu de le renvoyer en police correctionnelle.

Les considérants désagréables qui accompagnaient cette ordonnance de non-lieu éveillèrent la susceptibilité légitime des confrères de M. Roch.

Le président de la chambre des avoués le mit dans l'alternative de se défaire de sa charge ou de devenir l'objet de mesures disciplinaires de la plus fâcheuse nature.

M. Roch ne pouvait hésiter; il vendit immédiatement son étude et se fit homme de loi.

Les hommes de loi sont aux avoués ce que les coulissiers marrons sont aux agents de change. Ils jouissent rarement d'une grande estime, et (sauf quelques honorables exceptions qui confirment la règle), ils la méritent rarement.

Nombre de gens, malgré cela (ou peut-être à cause de cela), s'adressent à eux de préférence dans les cas difficile.

Cette apparente anomalie a sa raison d'être.

Grâce à l'interprétation judaïque de quelque article de loi, certaines mauvaises causes, perdues devant l'équité, peuvent se soutenir avec de vagues chances de succès devant un tribunal, et les hommes de loi portent à ces causes véreuses un intérêt tout particulier.

Instinctivement d'ailleurs, on redoute les conseillers d'une moralité trop austère, quand il s'agit de confesser certains secrets douteux qu'on dévoile sans honte et sans gêne à des hommes à conscience large.

La réputation d'habileté de M. Roch était solidement établie dans le monde des affaires suspectes. Son cabinet, à peine installé, fut très suivi. Il y fit de l'or, comme on dit dans le langage populaire.

Bientôt d'ailleurs il ajouta une nouvelle corde à son arc.

Après Vidocq, le créateur du genre, et avant Tricoche et Cacolet ses ingénieux continuateurs, M. Roch, s'associant à M. Fumel, ex-employé de la préfecture de police (remercié pour des agissements qui ne lui faisaient aucun honneur), fonda parallèlement à son cabinet une agence de renseignements confidentiels, et lança dans Paris et dans les principales villes de la province et de l'étranger deux ou trois cent mille prospectus dont la carte envoyée à Hermann Vogel reproduisait presque textuellement la rédaction.

III

Il résultait de ce prospectus que MM. Roch et Fumel, ayant organisé une petite agence d'espionnage fort bien comprise, offraient aux maris de leur vendre des renseignements sur leurs femmes, aux femmes de leur céder au plus juste prix des renseignements sur leurs maris, et aux protecteurs soupçonneux de leur apprendre le nombre de coups de canif donnés quotidiennement par leurs gracieuses protégées dans le contrat signé de la main gauche.

Le cabinet Roch était lucratif.

L'agence Roch et Fumel le fut bien davantage encore, et pour cause. La femme arrivait très souvent, une heure après le mari, s'inscrire parmi les clients de M. Fumel, et dans ce cas l'heureux et habile directeur, laissant de côté la double enquête doublement payée, et touchant des deux mains le prix des renseignements qu'il se gardait bien de prendre, disait au mari satisfait : Votre femme est un ange ! et à la femme enchantée : Votre mari ne pense qu'à vous !

Ce jeu de bascule, si simple et si facile, enrichissait l'agence et rendait tout le monde heureux.

Hermann Vogel se trouvait depuis cinq minutes dans le salon d'attente. Il avait pris un journal sur la table pour se donner une contenance, mais au lieu de dire il examinait à la dérobée ses compagnons, qui paraissaient de modestes négociants préoccupés d'une échéance difficile et songeant aux moyens d'éviter la faillite.

Le petit vieillard chétif entra dans le salon, s'approcha du caissier de la maison Jacques Lefebvre, et lui dit à l'oreille :

—N'ayez pas l'air. Le patron vous recevra le premier, mais il faut des précautions, car un passe-droit trop évident ferait crier. Attendez encore deux minutes et venez me trouver dans l'antichambre. Je vous conduirai.

Les deux minutes écoulées, Hermann Vogel quitta le salon, suivit le petit vieillard et fut introduit par lui dans le cabinet de M. Roch. Un beau cabinet, de fort grandair.

Tenture en papier velouté vert sombre, avec baguettes d'ébène dans les angles. Rideaux de velours vert. Sièges d'ébène recouverts en velours pareil. Tapis de moquette verte. Bibliothèque d'ébène, remplie de livres de jurisprudence admirablement reliés. Bureau d'ébène couvert de dossiers.

A côté du bureau, à trois pas du siège magistral où trônait l'ex-avoué, un immense et moelleux fauteuil attendait le client.

M. Roch faisait à merveille dans ce cabinet d'une richesse ample et sévère. L'important personnage était de tout point correct et poussait l'élégance jusqu'à la coquetterie.

Ce petit homme un peu gras, d'apparence poupine, semblait avoir quarante et quelques années. De longs favoris en nageoires encadraient sa figure ronde et molle, rasée de près. Le nez était bien fait, la bouche gourmande, les yeux remplis de vivacité et de finesse sous les lunettes à monture d'or.

Le col rabattu de la chemise laissait voir un cou de chanoine. La redingote noire découvrait le gilet blanc, qui découvrait lui-même le pastron éblouissant de la chemise ne faisant pas un pli sur le torse dodu de l'homme de loi.

M. Roch, au moment de l'entrée du caissier, se souleva à demi, sourit avec bienveillance, semblait tirer vanité, désigna du geste le fauteuil placé près de son bureau et dit :

—Monsieur Hermann Vogel, je suppose ?

—Lui-même.

—Soyez le bienvenu, cher monsieur et prenez la peine de vous asseoir.

—Vous m'avez écrit, commença le jeune homme.

—Parfaitement, interrompit l'ex-avoué, et je ne vous ai point fait faire antichambre ; il s'agit d'une affaire de haute importance.

—Je ne puis deviner, je l'avoue, de quelle nature est cette affaire, et je suis curieux de savoir...

—Rien de plus naturel et de plus légitime. Je ne vous laisserai pas languir ; mais, l'affaire en question regardant à la fois l'agence et le cabinet la présence de mon associé Fumel est indispensable. Soyez sans inquiétude d'ailleurs, il ne s'agit que de le prévenir, il est là. Un gaillard bien malin, Fumel ! Vous verrez, cher monsieur ! vous verrez !

M. Roch saisit une embouchure d'ivoire qui s'ajustait à un tube de caoutchouc, l'approcha de ses lèvres et fit entendre un appel.

Une porte latérale s'ouvrit presque aussitôt et Fumel parut.

—Cher monsieur, dit l'homme de loi, du ton dont on répète une phrase stéréotypée dans la mémoire, j'ai l'honneur de vous présenter un autre moi-même, mon associé, dirigeant spécialement l'agence des renseignements confidentiels. Un chercheur tout à fait de premier ordre. Quand Fumel prend à cœur une affaire, il est bien rare, il est à peu près sans exemple, qu'elle n'aboutisse pas dans le plus bref délai. Fumel, M. Hermann Vogel à qui nous avons écrit.

L'ex-employé de la préfecture de police salua le caissier en attachant sur lui un regard investigateur.

Les deux directeurs de l'agence Roch et Fumel étaient fort mal appareillés, sinon au moral du moins au physique.

M. Roch avait la mine et la tenue d'un agent de change ami du plaisir et des petites dames.

(A Suivre)

Ne jamais parler de soi aux autres et leur parler toujours d'eux-mêmes, c'est tout l'art de plaire. Chacun le sait, et tout le monde l'oublie. — de Goncourt.

CORSINE

LE SECRET D'UN
Buste Parfait
ENVOYÉ GRATUITEMENT



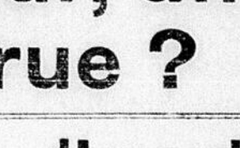
MADAME L. THORA

Le Système Corsine Français de Mme Thora pour développer le Buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le Buste de six pouces ; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 20 ans par les principales actrices et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets ENVOYÉ GRATUITEMENT. Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé le Système Corsine. Toute lettre absolument confidentielle.

Ecrivez maintenant à Madame Thora pour avoir le splendide livre gratuit, ainsi que toutes les informations concernant le Système Corsine. Incluez un timbre de deux centins et votre adresse. Nous avons une agence aux Etats-Unis d'où nous faisons parvenir nos traitements à nos clientes américaines afin de leur éviter de payer les droits.

The MADAME THORA TOILET COMPANY
TORONTO, Canada.

UN BEAU TEINT fait Toujours Plaisir
L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur
Magique du Dr T. Félix Gouraud



Parfait et embellit. Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, verrs, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille employée tous les jours durera six mois. LA POUDRE SUBTILE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y. m-j-s—jno

GRAND CONCOURS DU "CULTIVATEUR"

Voulez-vous gagner, tout en causant avec vos amis et connaissances, dans vos moments de loisir,

Une Moissonneuse-Lieuse, Un Semoir-Cultivateur, une Faucheuse, Un Rateau à Cheval ou Une Charrue ?

Prenez part au Grand Concours d'Abonnements que nous venons d'ouvrir.

AVANT LE 1er JUILLET 1905

Les listes d'abonnés nouveaux et le montant des abonnements devront être à nos bureaux AVANT le 1er JUILLET PROCHAIN.

Aux cinq personnes qui nous auront procuré le plus grand nombre d'abonnés nous donnerons en plus de la commission qu'elles auront déjà reçue :

A la première, une Moissonneuse-Lieuse ;
A la deuxième, un Semoir-cultivateur ;
A la troisième, une Faucheuse ;
A la quatrième, un Rateau à Cheval ;
A la cinquième, une Charrue.

AVIS IMPORTANT

Aucun des concurrents ne pourra s'attendre à gagner l'un de trois premiers prix s'il ne nous a pas procuré au moins cinquante (50) nouveaux abonnés.

Le minimum des abonnements pour le quatrième prix sera de trente (30), et, pour le cinquième de vingt (20).

Le gagnant d'un prix aura le droit de choisir entre l'instrument et la valeur de celui-ci en argent.

Les gagnants pourront choisir la marque de fabrique CANADIENNE qui leur conviendra.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

IL S'AGIT SIMPLEMENT DE RECRUTER CHEZ VOUS OU DANS D'AUTRES PAROISSES DE NOMBREUX ABONNES POUR "LE CULTIVATEUR", LE JOURNAL DE LA CLASSE AGRICOLE. SI VOUS VOULEZ VOUS METTRE A L'OEUVRE, FAITES REMARQUER A VOS VOISINS, A VOS AMIS, ETC., QUE NOTRE JOURNAL SE COMPOSE DE SEIZE GRANDES PAGES CHAQUE SEMAINE ET CONTIENT UNE FOULE DE NOUVELLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET DES AUTRES PARTIES DU CANADA, DES ETATS-UNIS ET DU MONDE ENTIER; DES ARTICLES POLITIQUES TOUJOURS SOIGNES, DES RENSEIGNEMENTS DE TOUTES SORTES, PARTICULIEREMENT SUR L'AGRICULTURE DONT NOUS NOUS APPLIQUONS A SUIVRE TOUS LES PROGRES POUR LE PLUS GRAND AVANTAGE DE NOS LECTEURS, UN FEUILLETON TOUJOURS INTERESSANT ET MORAL, DES PAGES EN COULEURS AMUSANTES, DE NOMBREUSES VIGNETTES, ETC., ET QUE L'ABONNEMENT N'EST QUE DE $1.00 PAR ANNEE.

QUAND VOUS AUREZ PRIS DES ABONNEMENTS, ENVOYEZ-NOUS LA LISTE DES ABONNES AVEC LEURS NOMS ET ADRESSES (ECRIRE BIEN LISIBLEMENT) ET LE MONTANT DES ABONNEMENTS MOINS

50 P. C. DE COMMISSION

PAR EXEMPLE, SI VOUS AVEZ RECU $10.00 POUR DIX ABONNEMENTS D'UN AN OU VINGT DE SIX MOIS, ENVOYEZ-NOUS $5.00 ET GARDEZ $5.00 POUR VOUS.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS N'ACCEPTONS PAS D'ABONNEMENTS POUR MOINS DE SIX MOIS ET QUE TOUT ABONNE DOIT PAYER D'AVANCE.

COMME VOUS LE VOYEZ, CETTE COMMISSION VOUSRECOMPENSE DEJA DE VOS PEINES.

NOUS INSCRIRONS A VOTRE CREDIT LE NOMBRE DES ABONNES QUE VOUS AUREZ PRIS, CHAQUE FOIS QUE VOUS NOUS ENVERREZ UNE LISTE D'ABONNEMENTS, ET NOUS VOUS FERONS PARVENIR VOS RECUS SANS RETARD.

TOUT LE MONDE, ABONNE OU NON DU "CULTIVATEUR", DEMEURANT AU CANADA OU AUX ETATS-UNIS, PEUT PRENDRE PART A NOTRE GRAND CONCOURS.

QUE CHACUN PROFITE DES OFFRES ALLECHANTES, CROYONS-NOUS, QUE NOUS FAISONS AUJOURD'HUI. PAREILLES OCCASIONS DE FAIRE DE L'ARGENT ET DE GAGNER DE SUPERBES PRIX NE SE TROUVENT PAS SOUVENT.

Résumé des Conditions du Concours.

1o—Trouver de nouveaux abonnés pour "Le Cultivateur" et leur faire payer d'avance $1.00 pour un an ou 50c pour six mois.

2o—Garder 50 pour cent de commission sur chaque envoi.

3o—Nous envoyer la ou les listes d'abonnés écrites bien lisiblement c'est-à-dire les nom et adresse de chaque abonné avec votre propre signature et votre adresse, ainsi que le montant des abonnements, moins la commission de 50 pour cent.

4o—Les listes devront porter la mention "CONCOURS DU CULTIVATEUR."

5o—Toutes les listes devront être reçues à nos bureaux avant le 1er Juillet 1905.

6o—La personne qui nous aura envoyé le plus grand nombre d'abonnements avec le prix de ces abonnements (deux abonnements de six mois ne compteront que pour un d'un an,) recevra une Moissonneuse-Lieuse. Le deuxième prix, un Semoir-cultivateur ; le troisième, une Faucheuse ; le quatrième, un Rateau à Cheval et le cinquième, une Charrue, seront donnés aux quatre concurrents qui la suivront de plus près.

7o—Tout le monde peut prendre part à notre concours.

8o—Faire remise par lettre enregistrée et mentionner que l'on veut prendre part au concours.

"Le Cultivateur"

Edition Hebdomadaire de "La Patrie"

La Cie de Publication de la "Patrie" Limitée.

BUREAU PRINCIPAL:

79 77-et 81 RUE ST-JACQUES,

MONTREAL, Qué.

1. LE CULTIVATEUR est publié tous les vendredis (52 numéros par année). Il est complètement indépendant de tous les partis politiques, magnifiquement illustré de gravures et dessins en plusieurs couleurs, et donne en outre des informations très pratiques et des plus précieuses pour les fermiers, métayers, jardiniers, etc.
2. TAUX D'ABONNEMENT :— Pour le Canada et les Etats-Unis, Un an (douze mois) $1.00 ; six mois, $0.50 ; trois mois, $0.25. Pour les autres pays, mêmes taux plus les frais de poste.
3. TARIF D'ANNONCES. — Première insertion, 10 cts la ligne agate, insertions subséquentes, 5 cts la ligne agate. Prix spéciaux, pour annonces régulières, fournis sur demande.
4. LE CULTIVATEUR est expédié aux abonnés jusqu'à ce qu'on nous fasse parvenir un ordre explicite d'en discontinuer l'envoi.
5. LA LOI DIT que tout abonné à un journal sera tenu responsable jusqu'à ce que tous les arrérages soient payés et qu'il ait donné ordre de discontinuer l'envoi.
6. LES PAIEMENTS doivent être faits directement au bureau principal, soit par Mandat Poste ou Lettre Enrégistrée, à nos risques.
7. LA DATE SUR VOTRE ETIQUETTE indique l'échéance de votre abonnement.
8. CHANGEMENT D'ADRESSE.—Lorsque les abonnés désirent que nous fassions un changement, ils doivent donner leur nouvelle et leur ancienne adresse.
9. NOUS INVITONS LES FERMIERS à nous écrire sur n'importe quel sujet touchant à l'agriculture. Nous sommes toujours heureux de recevoir de bons articles sur des idées pratiques. La critique de nos articles, les suggestions pour l'amélioration du "Cultivateur", les résultats d'un essai quelconque, ou des méthodes améliorées de culture seront reçues avec plaisir. Les manuscrits qui nous seront confiés ne devront pas être portés à la connaissance des autres journaux avant que nous les ayons publiés. La matière qui ne sera pas acceptée sera retournée sur réception des frais de poste. TOUTE CORRESPONDANCE concernant notre journal, devra être adressée comme ci-dessous et non pas à l'un de nos employés personnellement.

Adressez: "LE CULTIVATEUR"

77-79 et 81 RUE St-JACQUES,

Montréal, Can

MONTREAL, SAMEDI 3 JUIN

ATTENTION !

Le Grand Concours

— DU —

"Cultivateur"

NOUS publions sur une autre page de ce journal tous les renseignements désirables au sujet du grand concours que nous venons d'ouvrir et auquel tout le monde, abonné ou non du 'CULTIVATEUR,' pourra prendre part.

Lisez ces renseignements attentivement et vous constaterez que nous vous offrons une excellente occasion de gagner, sans aucune peine, de l'argent et des prix d'une grande valeur, dans vos moments de loisir.

AVIS IMPORTANT

A la demende de plusieurs concurrents la durée du concours est prolongée d'un mois. Les listes d'abonnements, etc., devront donc être entre nos mains avant le 1er juillet prochain, et non avant le 1er juin.

LE DRAME DE GRANDE-ANSE

(Correspondance spéciale)

TROIS RIVIERES, 30. — L'enquête dans l'affaire de la femme Sclater a encore été ajournée samedi au 5 juin. La Couronne a assez de difficultés à trouver ses témoins. On dit que la femme Skeene et Chandonnet sont rendus au fond des profondeurs de la vallée de St-Maurice. On comprend que leur assignation ne soit pas chose facile.

Le prisonnier McCraw attend en prison assez patiemment le terme des Assises. On rapporte que le père de l'accusé, moyennant d'hypothéquer sa terre, pour défrayer les frais du procès, aurait dit à son fils : "si tu es coupable, ne me fais pas ainsi risquer ma terre, tout ce qui me reste pour vivre."

Le fils aurait répondu : "Non père, je ne suis pas coupable et n'hésitez pas à hypothéquer votre terre pour assurer ma liberté."

Pour les maladies des voies urinaires, goutte, rhumatisme, gravelle, etc., buvez de l'EAU DE VITTEL, Marque Grande Source, c'est la guérison assurée. D. MASSON et Cie, Montréal et Toronto. 30,31m. 2,3,5,6.

INCENDIE A ROBERVAL

QUEBEC, 30.— Les scieries appartenant à M. B. A. Scott, à Roberval, ont été la proie des flammes, hier soir. Elles étaient maintenant la propriété d'une compagnie. Les scieries et le quai ont été complètement détruits. Un détachement de pompiers de Québec s'est rendu sur les lieux par train spécial pour combattre l'incendie, qui menaçait de se propager aux cours où sont empilés des milliers de cordes de bois ainsi qu'aux résidences privées. A neuf heures, ce matin, le feu était sous contrôle.

Les dommages s'élèvent à près de $30,000, qui sont couverts en partie par les assurances.

Les compagnies intéressées sont les suivantes : Northern $5,000 ; Caledonian $2,500 ; Atlas $2,500 ; Sun $2,500 ; Queen $2,500.

Les pompiers de Québec ont rendu des services signalés en combattant l'incendie. C'est grâce à eux, si les dépôts de bois n'ont pas été incendiés. Il y avait là pour $125,000 de bois, assuré seulement pour $90,000.

Rojestvenski à Vladivostock

Les Japonais ont perdu 60 torpilleurs et, les Russes, 19 navires, selon Togo

ST PETERSBOURG, 30.—L'amiral Durnovo membre du conseil de l'Empire et surintendant des Postes et Télégraphes sous le ministère de l'Intérieur a reçu une dépêche de son fils qui commande le contre-torpilleur Burny décrivant complètement comment l'amiral Rojestvensky a été sauvé. L'amiral a été balayé du pont du Kniaz Souvaroff, juste au moment où ce vaisseau sombrait et il fut recueilli par le contre torpilleur Buiny.

D'autres dépêches privées de Vladivostock annoncent que les Russes ont perdu douze croiseurs, coulés ou capturés. D'après ces rappotts les torpilleurs japonais ont été les principaux facteurs de la défaite de la flotte russe. Plus de la moitié de la flottille des torpilleurs japonais a été coulée par le feu des Russes. Le cuirassé protège Zentsug que les dépêches de Tokio annonçaient comme coulé est arrivé à Vladivostock.

LES VAISSEAUX RUSSES CAPTURES

EXTRA Guerre LLL Guererrerr

WASHINGTON, 30.—La légation japonaise a reçu un rapport de Tokio déclarant que les vaisseaux russes pris par Togo sont arrivés sains et sauf, comme suit : L'Orel à Maizura, l'Apraxine et le Seniavin à Sasebo.

WASHINGTON, 30.—Le rapport officiel suivant a été reçu hier à la légation japonaise :

"Les premiers rapports de la bataille ont été reçus le 27. Aussitôt que la flotte russe est signalée nos escadres réunies se préparent à la rencontrer. Le temps est clair, la mer un peu agitée."

Second rapport, le 27 au soir.—"Les escadres combinées ont attaqué la flotte russe près de Okinoshima, aujourd'hui, et l'ont défaite, coulant au moins quatre des navires russes et endommageant considérablement les autres. Les dommages faits à nos navires sont insignifiants. L'attaque après le coucher du soleil, a été faite par nos torpilleurs et la flotille de torpilleurs."

Troisième rapport, le 29 au matin.—"L'escadre japonaise continue à poursuivre les débris de la flotte russe et l'a attaquée, le 28, près des rochers Liancourt (nord-est de Okinoshima).

Les cuirassés "Nicolas Ier," "Orel," et des croiseurs "Seniavin", "Aprexin' et "Izumrud" se sont enfuis. Les quatre autres navires qui faisaient partie de

LA MEME ESCADRE

se sont rendus. Nos navires n'ont pas souffert.

D'après les rapports des prisonniers, les navires russes qui ont été coulés dans l'engagement du 27 sont les cuirassés "Borodino" et "Alexandre III" ainsi que le croiseur "Zemtschug" et trois autres dont on ne sait pas encore les noms.

LE VICE-AMIRAL NEBOGATOFF

et environ deux mille officiers et marins ont été faits prisonniers. Les dommages soufferts par l'ennemi, en outre de ceux qui ont été donnés plus haut, sont depuis le commencement de l'engagement : Coulés, "Amiral Nachimoff", "Domitri", "Donskoi", "Svietlena", "Amiral Usakoff", "Kamtchatka", "Irutshuss", et trois contre-torpilleurs.

Capturés : "Vladimir", "Monomach" coulé après avoir été captuеé) et un navire de service spécial dont on ne peut avoir le nom. Un contre-torpilleur a été aussi capturé.

Les pertes russes, autant qu'elles peuvent être estimées maintenant sont de deux cuirassés, un garde-côtes, cinq croiseurs, deux navires spéciaux et trois contre-torpilleurs coulés. Les navires capturés sont deux cuirassés, deux garde-côtes, un navire de service spécial et un contre-torpilleur.

"On ne sait pas encore si les trois navires que les prisonniers disent avoir coulés sont compris dans cette liste. Il y a plus de mille autres prisonniers en dehors de ceux qui ont été pris par l'escadre."

"La bataille navale continue toujours et il est impossible de donner en ce moment un résultat définitif."

UNE DECLARATION DE TOGO

Tokio, 30 — L'amiral Togo, dans son rapport, déclare que le "Dimitri Donskoi" et l'"Airal Nakhinoff" n'ont été coulés qu'après une bataille acharnée. Ces deux navires, dit l'amiral ont été très habilement manoeuvrés.

Cette déclaration ne s'accorde pas avec celle disant que les vaisseaux japonais sont intacts.

CINQUANTE TORPILLEURS JAPONAIS COULES

WASHINGTON, 30 — Il est certain maintenant que la première attaque a été faite par des torpilleurs que l'amiral Togo a préféré sacrifier,afin de mettre l'ennemi dans l'incapacité de résister à l'attaque du lendemain. On ne sait pas combien le Japon possédait de torpilleurs, mais on croit que le nombre en était de plus de cent et qu'au moins la moitié ont été sacrifiés, ainsi que les équipages qui les montaient.

RAPPORT DE TOKIO — 19 VAISSEAUX RUSSES COULES OU CAPTURES

TOKIO, 30.—Le nombre des vaisseaux russes coulés ou capturés par l'amiral Togo se monte actuellement à 19. Il est possible que les trois vaisseaux ajoutés aux 16 précédemment rapportés aient été coulés dans le combat de samedi. Toutefois le département de la marine veut s'assurer de l'exactitude des rapports avant de les publier. On croit que le nom du transport omis dans le rapport précédemment envoyé des vaisseaux capturés, est l'"Oural".

LE CZAR EST ATTERRE

ST-PETERSBOURG, 30 — Après avoir attendu vainement toute la journée et toute la soirée pour avoir des nouvelles directes des tronçons de la flotte partiellement détruite de Rojestvensky, l'amirauté russe s'est vue contrainte hier à minuit de rendre officielle la nouvelle qui était déjà annoncée de tous côtés ; à savoir que la flotte sur laquelle toutes les espérances étaient concentrées a souffert un immense désastre, plus grand même que celui des flottes franco-espagnoles à Trafalgar. Ce qui est plus dur même que la défaite, c'est cette prétention des Japonais que la destruction de la flotte russe n'a coûté aucune perte sérieuse à l'escadre de Togo. On n'admet pas cet avancé à l'amirauté. Avec la perte de la division de Negobatoff, détruite ou capturée et six vaisseaux seulement restant sur les treize gros vaisseaux de la division de Rojestvensky, un autre manquant à la liste des vaisseaux perdus ou capturés et devant la poursuite acharnée de la flotte japonaise il n'est pas une autorité en matière maritime qui aurait la témérité de dire que la Rusie peut encore aspirer à la suprématie de la mer en Extrême-Orient pendant la guerre actuelle. Les vaisseaux capturés seront un renfort tout prêt qui fournira plus qu'une force supérieure pour lutter contre la quatrième escadre du Pacifique qui s'apprête à partir de Cronstadt.

L'empereur a été complètement démoralisé par cette nouvelle et il a pleuré abondamment.

L'effet de ce désastre sera terrible pour le gouvernement et de toutes parts le cri de "paix à n'importe quel prix" se fait entendre.

Les hoéraux voient dans la défaite l'espoir d'une Constitution et croient que ce n'est pas trop cher que d'acheter la liberté au prix de la vie de milliers de leurs compatriotes.

Les amis de la paix reprochent amèrement au parti de la guerre d'avoir amené la rencontre entre Rojestvensky et Togo. Lorsque la flotte se trouvait dans le détroit de Malacca, le parti de la paix a vainement essayé de persuader à l'empereur que le moment était opportun pour faire la paix, mais le parti de la guerre a insisté pour que Rojestvensky ait la chance de réparer les désastres subis par terre.

Les diplomates pensent que le parti de la guerre voudra la continuation de la guerre, mais les amis de la Russie et spécialement la France s'occupent actuelement d'étudier les moyens d'en arriver à une médiation et à la paix.

M. DELCASSE

La Presse Associée a d'excellentes raisons de croire que dans les circonstances la Russie tournera ses regards vers M. Delcassé l'ami de la Russie dans lequel l'Empereur et ses ministrehs ont toute confiance.

LE PRESIDENT ROOSEVELT

a joué aussi un rôle important dans cette question de médiation, mais actuellement il semble que ce soit le ministre des affaires étrangères de France qui soit le plus en vue dans cette situation difficile.

Le parti de la guerre, toutefois ne veut pas entendre parler de paix après une défaite. Il déclare que Linevitch a préparé se plans comme si la flotte n'existait pas.

ROJESTVENSKY

D'après des rapports privés venus de Vladivostok, Rojestvensky serait sain et sauf et se serait échappé sur un torpilleur.

Le gouverneur Trepoff a pris le commandement personnel de la censure à Saint-Pétersbourg et elle est strictement observée.

La première impression est souvent la plus juste, presque toujours la plus durable.—Dupain.

LES RAPPORTS DE TOGO

22 vaisseaux russes perdus

WASHINGTON, 31 — La légation japonaise a publié hier soir, le télégramme suivant de Tokio :

CINQUIEME RAPPORT DE TOGO

reçu dans l'après-midi du 30 mai.

"Tandis que la plus grande partie de notre escadre était occupée à mettre des équipages de prise à bord des navires russes qui s'étaient rendus près des récifs de Liao-Koa, un de nos contre-torpilleurs nous signala dans la direction du sud-ouest, le garde-côtes "Amiral Ushakoff. Les croiseurs "Twate" et "Yakumo" furent lancés immédiatement à sa poursuite. L'"Amiral Ushakoff" refusa de se rendre et fut coulé à 6 heures du soir. Son équipage de trois cents hommes fut secouru par les nôtres.

Le croiseur "Dimitri Donskoi" fut également découvert dans la direction du nord-ouest à 4 heures de l'après-midi. Il fut aussitôt entouré et canonné par notre quatrième division et notre deuxième flottille de destroyers.

La bataille dura toute la soirée, Le lendemain matin, on trouvait le "Dimitri Donskoi" échoué sur la côte sud-est des îles Urleung au large de la côte coréenne.

"Notre destroyer "Sazanami" captura dans ces parages le soir du 27 mai, le destroyer russe "Biedory", à bord duquel se trouvaient l'amiral Rojestvensky et l'amiral Volkersam, tous deux très grièvement blessés. A bord se trouvaient également quatre-vingts officiers, la plupart appartenant à l'état-major du vaisseau-amiral, le "Prince Souvaroff" coulé dans l'après-midi du 27.

"Tous les officiers furent faits prisonniers.

"Notre croiseur "Chitose" en croisant au nord, le matin du 28 rencontra un autre destroyer russe qui fut coulé. A midi, le même jour, notre croiseur "Niyatake" et le destroyer "Murakanio" attaquèrent un destroyer russe qui fut échoué après une vive canonnade.

"D'après les rapports reçus jusqu'ici, le résultat de la bataille du 27 au 29 mai est le suivant :

VAISSEAUX RUSSES COULES

"Le Prince Souvaroff."	"Dimitri Donskoi."
"Amiral Nakhimoff."	"Monomach."
"Alexandre III".	"Amiral Ushakoff."
"Borodino."	"Jentchug."

Un croiseur auxiliaire et deux torpilleurs.

VAISSEAUX RUSSES CAPTURES

"Nicolas I."	"Amiral Apraxin."
"Orel."	"Torpilleur Biedony."

D'après les prisonniers russes l'"Osliabia" et le "Navarin" ont également été coulés.

"L'Almaz" a été signalé comme hors de combat et en train de couler mais on ignore ce qu'il est devenu de lui. (On sait que ce vaisseau est arrivé sain et sauf à Vladivostock). On ne conait pas encore les dommages subis par notre flotte, mais autant que l'on peut s'en rendre compte aucun d'eux n'a été sérieusement endommagé, car ils sont encore tous engagés dans la bataille.

On ne connait pas encore le résultat général des pertes, mais celles de la première division sont petites : environ 400 hommes. Le prince Yorbito est en excellente santé. L'amiral Misu a été légèrement blessé le 27.

SIXIEME RAPPORT DE TOGO

Ce sixième rapport a été reçu le 30 après-midi.

Les pertes du "Navarin" et de "l'Osliabia" sont confirmées, on rapporte aussi que le "Sissoi Veliti" a été coulé le 28 mai. D'après les derniers renseignements officiels, les pertes russes sont les suivantes : Six cuirassés coulés : Prince Souvaroff, Imperator, Alexandre III, Borodino, Ooliabia, Sissoi-Veliki et Navarin.

Cinq croiseurs coulés : Amiral Nakhimoff, Dmitri Donskoi, Vladimir, Monomach, Sviet-Lana et Jemtchug.

Le garde-côtes Amiral Oushakoff coulé. Deux vaisseaux de service spécial, le Kamchatka et trois torpilleurs. Deux cuirassés, l'Orel et l'Empereur Nicolas I, deux garde-côtes, le Général Amiral Apraxin et l'Amiral Senyantin et un torpilleur Biedony ont été pris.

Les Russes ont perdu 22 vaisseaux d'un tonnage réuni de 153,411 tonneaux."

ALPHONSE XIII A PARIS

Les frasques d'un anarchiste

PARIS, 31. — Le train Royal amenant le roi d'Espagne à Paris pour une visite d'une semaine est arrivé ici hier à 3 heures de l'après-midi. Le Président Loubet entouré de sa maison militaire, des chefs de sa maison civile et les membres du conseil des ministres ont salué le Roi au débarcadère.

Le Souverain Espagnol s'est rendu au Palais du Quai d'Orsay.

Hier soir le Président de la République Française a donné un grand dîner au Palais de l'Elysée en l'honneur de Sa Majesté Alphonse XIII.

ATTENTAT CONTRE LE ROI D'ESPAGNE

NEW-YORK, 31. — Une dépêche de Paris au "Herald" annonce d'après le "Petit Journal" que pendant une promenade, le Roi Alphonse et le Président Loubet traversaient en voiture l'avenue du bois de Boulogne; un individu forçant le cordon de l'escorte s'est faufilé à travers les chevaux de l'escorte et brandissant un poignard s'est ecrié Mort aux inquisiteurs! Vive les Ouvriers ! La police a saisi ce dangereux individu qui, àsonarrivée au poste, a déclaré se nommer Auguste Garney, ouvriar bijoutier, Secrétaire de la fédération des ouvriers bijoutiers. Cet homme est mal noté à la police pour ses opinions anarchistes.

INCENDIE A ST-JOSEPH DU LAC

Dommages considérables

(Correspondance spéciale.)

ST-JOSEPH DU LAC, 31.—M. Tancrède Dumoulin, cultivateur de notre village, vient d'être cruellement éprouvé. Un incendie, hier, a détruit ses dépendances : Remises, granges, écuries, étables. Le feu a pris origine dans les remises. La maison a failli être aussi la proie des flammmes. Cette maison est située à quelques pieds de distance de l'église, et nous avons craint vivement pour notre temple. Nos citoyens du village ont fait leur possible pour secourir M. Dumoulin et pour empêcher qu'il y eu d'autres victimes. Les dommages de M. Dumoulin sont évalués à $2,000. Il n'y a pas d'assurance.

Toute la paroisse sympathise avec M. Dumoulin.

LA DISPARITION DU JEUNE LANCTOT

Ces jours derniers on avait fait courir le bruit que le petit Isidore Lanctôt, de Saint-Michel de Napierville, enlevé par des bohémiens, le 20 septembre dernier, se trouvait avec ses ravisseurs à Lisbon Fall, Maine. Le chef McCaskill est allé à l'endroit indiqué pour revenir bredouille. La disparition du bambin reste de plus en plus mystérieuse.

SYDNEY, CAP-BRETON, 30 — MM. Archibald et Cie, agents du paquebot français "Pro Patria", ont reçu la nouvelle de l'échouement de ce bateau hier soir à un mille de Forchi. La coque s'est remplie d'eau.

Les passagers ont pu se sauver avec difficulté.

On croit que le bateau est complètement perdu. Il transportait les malles de Sydney à St-Pierre et Miquelon.

SCANDALE MUNICIPAL A HULL

UN ECHEVIN AVOUE AVOIR REÇU DE L'ARGENT COMME POT DE VIN ET DECLARE QU'IL N'EST PAS LE SEUL ASSEMBLEE ORAGEUSE

OTTAWA, 30.—Le scandale municipal à Hull est aussi grave que le désignait la rumeur. Il est prouvé que des échevins ont accepté des pots de vin pour leur vote dans la question des licences. Comme l'enquête sur cette affaire ne peut être faite avec satisfaction par le conseil, il y aura une autre assemblée, ce soir, pour demander au lieutenant-gouverneur de nommer une commission royale. L'assemblée d'hier soir a été orageuse, et la salle était littéralement bondée de spectateurs.

Le maire Aubry fit allusion au bon travail du conseil pendant l'année, et regrette le fait qui vient de se produire et qui ne peut que nuire à la bonne réputation de Hull.

Une résolution proposée par les échevins Ste-Marie, Fontaine, Bourque, secondée par les échevins Poirier, Thibeault et Archambault, a été adoptée déclarant que l'échevin Georges Alles, du quartier No 1, a reçu de l'argent de certaines personnes dans le mois de mai, pour voter pour le rappel du règlement 97, limitant le nombre de licences dans Hull et qu'il a de fait proposé le 22 mai une motion pour le rappel du dit règlement.

La résolution dit aussi que tout porte à croire que d'autres membres du conseil ont aussi reçu de l'argent de Olles.

L'échevin Olles admet avoir reçu de l'argent, mais refuse de dire de qui. Il ne s'en rappelle pas et déclare qu'il n'en a pas donné à ses confrères.

Il prétend que dans toute cette affaire, il a été une victime. Il a reçu l'argent pendant qu'il était sous l'influence d'un narcotique. L'échevin est positif qu'il a été drogué et produit à cet effet un certificat du docteur Lyston. En terminant, cette déclaration, l'échevin Olles dit que s'il est le "mouton noir du Conseil, il n'est pas le seul."

Tous les esprits sont surexcités à Hull et l'on ne parle que de ce scandale.

L'échevin Olles refuse de donner sa démission et lui aussi favorise une enquête.

OTTAWA, 30. — L'échevin Olles, ne dit pas qu'il y a d'autres échevins impliqués dans son affaire, mais il continue à insinuer qu'il pourrait y en avoir et c'est pour cela qu'il veut une enquête.

HULL, 31.—Le conseil de ville de Hull a décidé qu'il n'était pas nécessaire de demander une commission royale pour faire l'enquête sur le scandale qui vient d'être dévoilé. Une résolution a été adoptée, disant que la rumeur persiste à dire que des échevins ont reçu de l'argent pour leur vote et l'avocat de la ville, M. T. P. Foran doit poursuivre les échevins accusés dans des affidavits assermentés.

Aussitôt qu'une accusation en règle aura été portée, demande sera faite à un juge de la cour Supérieure de faire une enquête et ensuite il y aura poursuite.

L'échevin Olles continue à dire qu'il a accepté l'argent dans un moment d'ivresse, ivresse qui n'était pas naturelle. Il a envoyé sa démission mais le conseil a refusé de l'accepter avant que toute l'affaire soit tirée au clair.

OTTAWA, 30. — Thos. Reagan, qui a forgé les mandats de la Canadian Express Co., a été condamné, ce midi, à un an de prison.

"LAURIER ET SON TEMPS" PAR L. O. DAVID

A Québec, à Ottawa, Chef du Parti Libéral, Dans le Cabinet Mackenzie, Laurier Homme d'Etat, Son plus grand Discours, Laurier et les Ecoles du Manitoba, Laurier et les Ecoles du Nord-Ouest, Laurier et la Guerre du Transvaal, Laurier en Angleterre et en France, Le caractère de Laurier, Laurier Intime, Etc., Etc., Etc.

C'est la seule oeuvre du genre qui ait jamais été publiée au Canada et elle est la plus intéressante et la plus complète qui ait été écrite sur la vie d'un homme public de l'envergure de notre distingué compatriote.

Au point de vue typographique le travail est parfait, et les couleurs et illustrations sont tout ce qu'il a de plus riche et du plus bel effet.

N'oubliez pas que l'édition en est limitée et que vous devrez vous hâter de nous donner votre commande. C'est un véritable cadeau que "La Patrie" vous offre, profitez-en.

Edition de Luxe, 50 cts.
Edition Ordinaire, 25c.

Pour envoi par la malle veuillez ajouter 5 cents.

A "LA PATRIE"
77-79 RUE SAINT-JACQUES,
Montréal, Can.

Vous trouverez sous ce pli, pour votre édition (ordinaire ou de luxe) ..... (dire laquelle) la somme de..... (mentionnez le montant).

Nom.....

Rue.....

Bureau de Poste.....

Comté.....

P.S. — N'oubliez pas d'ajouter 5c pour frais de poste.

DECES

BARBEAU — A Jeune Lorette, Qué, le 22 courant, à l'âge de 43 ans, Théodore Barbeau, sellier, époux de Caroline Duchesneau.

BENOIT — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 10 ans et 10 mois, Edouard-Charles, fils de Albini Benoit.

BROSSEAU — Hier matin, est décédée Mme Ernestine Racine, épouse de M. Isidore Brosseau, à l'âge de 35 ans.

CARON — A Westmount, le 24 courant, à l'âge de 2 ans, 1 mois et 2 jours, Marie Marguerite Rose Anna, fille de Ludger Caron, menuisier, au No 24 rue Clarke.

COTE — A Ste-Luce, comté Rimouski, le 25 courant, à l'âge de 63 ans et 10 mois, Elzéar Coté, marchand.

DESMARAIS — A Montréal, le 2 mai, Paul, Emile Desmarais, âgé de 16 ans, fils bien-aimé d'Alfred Desmarais.

DIOTTE — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 8 mois, Albert, fils de Joseph Diotte, forgeron, au No 158 rue Demontigny.

GAREAU — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 1 mois et 20 jours, Isidore, fils de Théodora Gareau, au No 360 rue Chambord.

LABRE — A St-Henri, le 24 courant, à l'âge de 1 an et 9mois, Blandine, fille de Georges Labre, au No 22 rue Delinelle.

LAMARCHE — A Ville Saint-Louis, le 24 courant, à l'âge de 3 mois et 5 jours, Ulric Francis Gaston, fils de Joseph Hermas Lamarche, voyageur de commerce.

McNAMARA — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 24 ans, James McNamara, commis, au No. 739 rue Cadieux.

PARE — A St-Henri, le 23 courant, à l'âge de 27 ans, Anthime Paré, épicier.

SHEELY — En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 2 mois et 20 jours, John William, fils de William Sheely, employé du chemin de fer au No 41 rue St-André.

SINCERNIE — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 32 ans, Henri Sincernie, cigarier.

BEDARD — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 1 an et 5 mois, Alice, fille de Joseph Bédard, au No 384 rue Maisonneuve.

FAUBERT — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 34 ans, Joseph Faubert.

GATIEN — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 5 ans et 12 jours, Frédéric, fils de Romuald Gatien, tailleur de cuir, au No 236 rue Visitation.

GARIEPY — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 2 mois, Henri, fils de Aurila Gariépy, peintre, au No 23 rue Prevost.

GRAVEL — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 29 ans, 2 mois et 3 jours, Julia Leroux, épouse de Elie Gravel, constable.

GENEREUX — A St-Henri, le 25 courant, à l'âge de 57 ans, Charles Théodore Généreux, beau-frère de M. Joseph J. Hébert, conducteur au C.T.R.

GODIN — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 1 an et 8 mois, Roméo, fils de Philias Godin, au No 267 rue Ontario.

HURTEAU — En cette ville, le 26 courant, au Convent des Soeurs Grises, Mère Hurteau, à l'âge de 22 ans, et 9 mois, Soeur Hurteau, née Marie-Emiline, fille de feu l'échevin N. A. Hurteau.

LAFLEUR — En cette ville le 26 courant, à l'âge de 1 an et 10 mois, Marie Anne, fille de François-Xavier Lafleur, commis, au No. 985 rue Demontigny.

LAVOIE — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 35 ans, Rosalda Thérien veuve de Edmond Lavoie, barbier.

LEMONDE — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 84 ans, Onésime Lagarde, épouse de Joseph Lemonde, plâtrier, au No. 306 rue Richelieu.

MARCHAND — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 1 an et 6 mois, Berthe, fille de Henri Marchand, voyageur de commerce, au No. 219 rue Visitation.

RAYMOND — A l'Hôtel-Dieu, de Saint-Hyacinthe, le 25 courant, à l'âge de 71 ans et 6 mois, Dame Rémi Raymond, épouse de feu M. Rémi Raymond.

27 courant.

Le convoi funèbre partira de l'Hôtel-Dieu à 10 heures moins 1/4, pour se rendre à la Cathédrale et de là au cimetière de Notre-Dame, St-Hyacinthe, lieu de la sépulture.

DUBOIS — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 37 ans, Joseph Israël Du bois, menuisier, au No 530 rue Richelieu.

HART — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 76 ans, Bridget Fox, épouse de Martin Hart.

LANGLOIS — A St-Henri, le 25 courant, à l'âge de 21 ans et 6 mois, Aurélie Labrie, épouse de Joseph Langlois, machiniste.

LEFEBVRE — A Ste-Martine, le 28 courant, à l'âge de 30 ans, 4 mois et 20 jours, Mme Marie Clara Poissant, épouse de M. J. E. A. Lefebvre.

MARTIN — A St-Jacques le Mineur, le 25 mai courant, Anastasie Hébert, à l'âge de 83 ans, épouse de feu Jos. Martin.

POULIOT — A Ste-Cunégonde, le 24 courant, à l'âge de 42 ans, Alexina Gauthier, épouse de Victor Pouliot.

TARDY — A Ville St-Louis, le 25 courant, à l'âge de 72 ans, Dulie Maillé, veuve de Moise Tardy, liquoriste.

ALARIE — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 74 ans, Louis Alarie, bourgeois.

AUBIN — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 59 ans, Hélène Desormeaux, épouse de Damase Aubin.

BERGERON — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 4 mois et 15 jours, Marie-Rose-Irène, enfant de Euclaphe Bergeron.

CHABOT — A la Pointe Saint-Charles, le 28 courant, à l'âge de 9 mois, Paul Emile Chabot, enfant bien-aimé de M. Alexis Chabot.

COCHRANE — En cette ville, à l'Hôpital Victoria, le 28 courant, à l'âge de 53 ans, James Cochrane, M.L.A., ex-maire de Montréal, et né à Kincardine, Perthshire, Ecosse.

CORBEIL — A Ste-Rosalie, de Bagot, le 23 courant, à l'âge de 28 ans, Julia Sénécal, épouse de Joseph Corbeil.

HEBERT — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 34 ans, Marie Louise Gagné, épouse de Calixte Hébert, machiniste.

KIEFFER — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 63 ans, Joseph Kieffer, de la maison Kieffer & Frères.

LECLERC — A Ste-Cunégonde, le 29 courant, à l'âge de 40 ans, M. Emile Leclerc, typographe.

LABELLE — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 6 ans, Eva, fille de Jean Baptiste Labelle, typographe.

LAMOUREUX — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 74 ans, Antoine Adrien Lamoureux, boucher.

O'NEILL — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 63 ans, David Thomas O'Neill, voyageur de commerce.

PERRAULT — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 81 ans et 6 jours, Etienne Perrault, tailleur de pierre.

BEAUCHEMIN — A l'Hôtel-Dieu, le 30 courant, à l'âge de 23 ans, Jeanne, fille de Hyacinthe Beauchemin, de Sorel, et épouse de feu François Marcotte.

CAMPEAU — A St-Clet, le 29 courant, à l'âge de 51 ans, Benjamin Campeau, marchand.

CHARETTE — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 9 jours, Solange, fille de Joseph Armand Charette, Ecr., N.P., de St-Henri de Mascouche.

CLOUTIER — En cette ville, le 28 courant, à l'âge de 47 ans, Exilda Viau, épouse de Elzéar Cloutier, charretier, au No 422 rue Beaudry.

FORTIN — A St-Vincent de Paul, Co Laval, le 29 courant, à l'âge de 92 ans et 10 mois, Josette Fortin, fille de feu F. Fortin.

LECLERC — A Ste-Cunégonde, le 29 courant, à l'âge de 47 ans, Emile Leclerc, époux de Marie Naud.

LEBIRE — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 88 ans, Joséphte Yelle, veuve de Narcisse Lebiré, cultivateur.

DORAIS — A Caughnawaga, le 28 courant, à l'âge de 86 ans, Jean-Baptiste Dorais, cultivateur.

SOUCIS — En cette ville, le 29 courant à l'âge de 1 an et 3 mois, Germaine, fille de Ozias Soucis, au No 491 rue Champlain.

ROBIDOUX — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 44 ans, Octavie Champagne, épouse de Pierre Robidoux.

THIBAUDEAU — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 70 ans, Mathias Thibaudeau, bourgeois.

TRUDEAU — Dimanche, A St-Jean sont décédés accidentellement, MM. Joseph et Hercule Trudeau, de St-Louis de